TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
MAX - - 34
MIN - - 22
PRONOSTICS
MIEUX VARIABLE BEAU FROID DOUX TRES FROID

La Patrie

Journal du Peuple

35e ANNEE—No 242 — QUATORZE PAGES — MONTREAL, MERCREDI 10 DECEMBRE 1913 — LE NUMERO : UN CENTIN

LE CABINET GOUIN N'ETAIT PAS REPRESENTE AU DINER FIELDING

On a beaucoup remarqué l'absence des membres du gouvernement de Québec à la fête que l'on a faite à l'ancien ministre des finances.

Un mot de M. Mitchell

Sir Wilfrid dit que son ancien lieutenant reviendra au Parlement.

Les libéraux de Montréal ont fait hier soir une brillante réception à l'hon. W. S. Fielding, à l'occasion de sa rentrée dans le journalisme actif, en qualité de directeur politique du "Daily Telegraph."

L'importance de l'occasion était considérable parmi les libéraux; on peut s'en faire une idée par le fait qu'à part Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fielding, sept anciens ministres libéraux, et un ancien président de la Chambre des Communes, y assistaient. Une dizaine de sénateurs, et la plupart des députés du district de Montréal, au parlement fédéral, étaient aussi présents.

Un fait anodin, mais qui peut toutefois avoir une signification quelconque: Aucun des ministres ou députés provinciaux n'assistaient à la fête; Sir Lomer Gouin et les hons. MM. Taschereau, Allard, Caron, Devlin, Mackenzie et Pérodeau avaient envoyé des lettres d'excuses. L'hon. M. Décarie, qui représente officiellement dans le gouvernement provincial le district de Montréal, et qui dans ces derniers temps, avait accompagné Sir Wilfrid Laurier aux assemblées de Saint-Jean, Joliettte et Saint-Hyacinthe, non seulement n'était pas présent, mais on n'a eu aucune communication de sa part expliquant son absence.

Des trois discours prononcés par les hons. MM. Laurier, Fielding et Marcil, il y a peu de commentaires à faire. La synthèse de ces discours — de véritables harangues de husting — peut se résumer en quelques mots: La crise économique que nous subissons en ce moment aurait pu être évitée, si le peuple avait maintenu le parti libéral au pouvoir. Mais, en 1911, le peuple s'est donné un gouvernement conservateur, et comme les gouvernements au pouvoir ont toujours tort, celui qui nous gouverne actuellement est responsable de tous les maux imaginables et inimaginables.

En introduisant l'hon. M. Fielding, M. Walter G. Mitchell, C.R., président du Club de Réforme, qui présidait le banquet, a dit: "Je vous présente maintenant l'hon. M. Fielding qui va nous dire de quelle manière, après les prochaines élections générales, il conseillera à Sir Wilfrid de régler la question de l'augmentation du coût de la vie."

Il va sans dire que M. Fielding s'est bien gardé de répondre à cette invitation, c'aurait été par trop compromettant.

M. Fielding, il est vrai, a blâmé le gouvernement actuel de ne pas reviser le tarif. "Il y a plus de deux années," a-t-il dit, "que le gouvernement actuel est au pouvoir. Il n'a rien fait pour alléger le fardeau porté par les consommateurs. Dix mois après être arrivé au pouvoir, en 1896, le parti libéral avait rencontré le parlement avec un tarif revisé."

M. Fielding a blâmé l'intention du gouvernement de soumettre la révision du tarif à une commission irresponsable au peuple; c'est d'après l'opinion de l'orateur, un acheminement vers la destruction du gouvernement responsable.

L'ancien ministre des finances a donné une grande partie de son discours à la question de réciprocité. Selon lui, le nouveau tarif américain aura pour effet, en vertu de la loi naturelle de la demande et de la production, de renchérir les produits naturels, alors que le consommateur canadien se verra, lui, privé de la compensation que lui aurait procurée le privilège d'acheter, à meilleur marché, sur le marché américain, les vivres dont il a besoin.

Dans la dernière partie de son discours, M. Fielding a tenté de démontrer que le parti libéral est plus impérialiste que tout autre; Laurier seul a fait quelque chose pour la Mère-Patrie. L'orateur n'a pas parlé de l'offre de contribution faite par M. Borden.

En terminant, l'ancien ministre des finances a fait un appel chaleureux à tous les Canadiens, sans distinction de parti, pour l'élimination de la corruption électorale dans nos mœurs politiques.

Sir Wilfrid Laurier, très en forme, a débuté en émettant l'espoir que M.Fielding retournerait à la Chambre des Communes. Puis il est revenu à la charge à la fin de son discours, en disant: "J'ai besoin de M. Fielding, à mes côtés, à la Chambre des Communes, et si les gens de la Nouvelle-Ecosse n'en veulent plus, je ne crois pas pré-

(SUITE A LA PAGE 2)

UN COUP D'ETAT EN PERSPECTIVE POUR AUGMENTER LES SALAIRES

Les échevins veulent faire adopter le principe déjà établi chez les commissaires de l'augmentation du salaire pour les ouvriers.

Les misères de l'hiver

On veut greffer cette question à la discussion du budget.

L'étude du budget civique va-t-elle donner, cette année, lieu à un coup d'Etat?

C'est la question que l'on se pose anxieusement dans les milieux municipaux aujourd'hui.

On affirme que le Conseil de ville, résolu de s'affirmer comme le champion des classes laborieuses, va amender le budget de 1914, de façon à voter une augmentation de gages aux journaliers de la ville et une augmentation de salaires aux employés permanents.

Cédant aux représentations qui leur ont été faites que les gages que paie la ville aux journaliers n'est plus en proportion avec le coût de la vie, les échevins ont demandé aux contrôleurs de la ville d'acquiescer à la requête des ouvriers qui demandent des gages plus élevées et des heures de travail plus courtes.

Mais les contrôleurs ont fait la sourde oreille, refusant de recommander quoi que ce soit, sauf de voter avec le budget une certaine somme qui serait affectée plus tard aux augmentations de salaires, si la chose est jugée opportune.

Or, c'est ce à quoi s'objectent les échevins qui demandent qu'une garantie soit donnée aux ouvriers et aux employés permanents de la ville, que leur salaire sera augmenté, dès le 1er janvier prochain, et non dans six mois.

Les échevins font représenter aux contrôleurs que tout indique que la misère va sévir à Montréal cet hiver et que les premières victimes seront les ouvriers.

Le peuple commence à murmurer, a déclaré, hier, un échevin en vue. "Il y a déjà de la misère et l'hiver ne fait que de commencer. Mais, les souffrances que l'ouvrier sans travail ou le père de douze enfants auront à endurer cet hiver, les contrôleurs de la ville ne les verront pas." Ce sont les échevins qu'on ira voir et qu'on ira supplier de porter secours à ceux qui souffrent. Et bien, si les échevins sont impuissants à prendre part à l'administration de la ville, ils peuvent faire connaître leurs vues, lors de l'adoption du budget, sans lequel toute administration est inutile."

L'opinion de cet échevin est celle de ses confrères et l'on assure que le Conseil dispose d'une majorité suffisante pour amender le budget et ordonner le partage des argents mis de côté par les contrôleurs pour les augmentations de salaires.

Il est question de porter à 30c de l'heure le traitement des journaliers à l'emploi de la ville, au lieu de 25c qu'il est actuellement, et de réduire la journée de travail à neuf heures en été et huit heures en hiver.

Quant à la nécessité de décréter les augmentations de salaires jugées nécessaires, on fait observer que c'est en hiver et non à l'été, que le surplus de gages est utile. L'ouvrier qui doit déménager au mois de mai doit savoir au mois de janvier le montant de gages sur lequel il lui faudra compter, avant de s'installer.

D'autre part, il sera demandé de fournir du travail aux ouvriers, cet hiver et à la séance du Conseil hier, les échevins Létourneau et Séguin, ont fait adopter la résolution suivante qui indique bien les sentiments dont sont animés les membres du Conseil:

"Vu que la perspective est que le travail sera très rare cet hiver.

"Q'afin d'éviter autant que possible que les classes laborieuses souffrent de cet état de choses, le Bureau des Commissaires soit prié de faire en sorte que la cité entreprenne cet hiver de construire tous les canaux dégouts que la cité à besoin de faire construire pour exécuter le programme tracé par les Ingénieurs de la cité."

Un drame de la vie conjugale s'est terminé par un suicide

Une jeune Française qui s'était expatriée à Montréal à la suite de troubles domestiques se suicide dans un moment de désespoir.

INCONSOLABLE DE LA MORT D'EMILE

L'infortunée révèle le secret de sa mort dans un billet qu'elle dépose sur la table de sa chambre, avant de s'endormir pour toujours.

Au cimetière de la Côte des Neiges, dans le terrain de l'Union Nationale française, sous un tertre qui restera peut-être à jamais ignoré, repose depuis quelques jours la dépouille d'une femme à peine âgée de trente ans que le désespoir a conduit à la mort. Les tombeaux ont des mystères; celui de cette femme en renferme un tout imprégné d'une poignante douleur. On le chercherait en vain sur sa pierre funéraire; l'infortunée n'en a pas. Seul, le régistre mortuaire de la morgue contient son épitaphe. C'est un mot plus tristement lugubre que tout ce que l'on pourrait écrire à la mémoire d'un défunt: "Suicide."

Et la légende qui maintenant s'en va de par les rues racontant la fin tragique de la suicidée, dit aussi que c'est un grand chagrin d'amour qui a brisé sur sa tige encore fraîche son existence désolée.

Pourtant elle avait connu les joies de la vie, cette femme de trente ans, puisqu'elle avait aimé. Elle avait goûté au bonheur conjugal, mais les roses de son hymenée s'étaient peu à peu fanées, prématurément hélas, ne laissant à leur place qu'épines et cuisante peines.

C'est à Orléans, au pays de la doulce France, que commença l'idylle de Mme Georgette Renaud. Son mariage ne fut pas longtemps heureux. L'union qu'elle avait contractée dans un jour d'espérance devait bientôt aboutir au divorce. C'est alors qu'elle chercha un exil volontaire une existence nouvelle, loin des revers qui avaient endolori son âme.

Elle vint au Canada, et choisit Montréal pour patrie d'adoption. Contrainte au servage elle avait obtenu un emploi honnête chez le Dr G. Aubry, de la rue Sherbrooke, où apparemment depuis elle coulait des jours moins tourmentés. C'est du moins ce qu'elle faisait voir.

Il n'en était rien pourtant. Le noir destin qui l'avait frappée de son aile par delà les mers, la poursuivait encore. Vainement elle voulut s'en défendre. Un matin de la semaine dernière on la trouva, étendue sur le plancher de sa chambre, le corps inerte. Dans la pièce, un réchaud à charbon qui dégageait une âcre fumée, avait asphyxié la pauvre expatriée.

Sur une table une lettre fraîchement écrite expliquait une partie du mystère qui entourait cette scène lugubre. Mme Renaud y disait qu'inconsolable de la mort d'Emile, la vie n'était plus rien pour elle. C'est à l'aide de carbure qu'elle avait recours pour mettre un terme à son martyre.

On raconte que Mme Renaud préméditait depuis un certain temps de mettre fin à ses jours. Elle avait fait, dit-on, son testament et envoyé une lettre d'adieu à M. et à Mme Maillé, d'Outremont. Dans des mots rempli d'amertume, elle y dépeignait l'état navrant de son âme. Mais on était loin de soupçonner qu'elle céderait au désespoir qui la torturait depuis la disparition d'Emile.

Ce nom serait-il celui de son mari ? On l'ignore.

UN TRAIN VA CIRCULER SOUS LA MONTAGNE

On va inaugurer cet après-midi le nouveau tunnel sous le Mont-Royal. Le percement a été fini à 3 hrs ce matin.

La lutte des ingénieurs

C'est ce matin, un peu après trois heures, que l'on faisait sauter d'un coup de dynamite, les derniers cubes de roc, seul obstacle, empêchant de relier les deux sections du tunnel du Canadien-Nord.

La montagne de Montréal a désormais une grande artère économique de plus de 3 milles de longueur, et, avant qu'une année se soit écoulée, des trains circuleront par cette voie souterraine, commencée il y a quinze mois.

Aujourd'hui, les travaux du puits de la rue Dorchester sont tout pavoisés de chapeaux en honneur de l'événement.

Deux records du monde sont établis par les ingénieurs: Celui de la quantité de matières retirées de l'excavation et celui du perçage d'un mont en roc vif dans le plus court espace de temps.

Une organisation merveilleuse présidait au travail des deux équipes qui péniblement, chaque jour, approchaient de leur but. L'enthousiasme augmentait en raison inverse de la diminution de la distance à percer. Quand d'un côté et d'autre on entendit résonner le choc des outils, on poussa de vigoureux bravos.

A six heures cinq minutes, une forêt d'acier montrait sa pointe du côté ouest. Il y eut une poussée d'air, et, M. Duffy, l'intendant des travaux de la section est, revendiqua l'honneur d'avoir le premier crevé la montagne. Au même moment un autre forêt apparaissait du côté est, et M. Byers, réclama le même honneur que son collègue.

Le courant d'air fut vite établi. On décida de faire éclater le dernier coup de dynamite à minuit, et, jusqu'à ce moment les ouvriers s'interpellaient par les trous des perforateurs. A une heure et demie M. S. P. Brown donna ses dernières instructions,

On retira les lourdes machines et l'on procéda au chargement des orifices. Des deux côtés on effectua la même opération. On dut employer une centaine de livres de dynamite.

Le premier coup éclata. Après avoir débarrassé le terrain, à deux heures moins vingt minutes, un coup plus considérable fut effectué, puis cinq ou six petites explosions criblèrent complètement le barrage, et désormais un passage libre était visible. A trois heures tout était accompli, et le génie civil comptait un nouveau chef-d'œuvre à son acquis.

Aux petites heures du matin, le passage fut élargi et cet après-midi le premier train circulera dans le tunnel.

L'ingénieur en chef est M. S. P. Brown, le premier suppléant est M. H. T. Fisher. L'ingénieur de la section Est est M. J. E. Busfield, celui de la section ouest, M. R. S. Bassett ; l'intendant de l'est, M. E. Duffy, celui de l'ouest, M. R. Byers.

Le service régulier du tunnel ne se fera pas avant un an. A 2.30 hrs cet après-midi, les invités du Canadien Nord partiront des quartiers-généraux de la rue Dorchester-Ouest pour se rendre au portique de l'orifice Ouest. Là ils monteront en wagon et commenceront le premier voyage officiel à travers le cœur du Mont-Royal.

Vers quatre heures, environ, on croit que le convoi arrivera, rue Dorchester, où les aventuriers remonteront à la surface du sol.

Des médailles commémoratives sont frappées et seront distribuées aux invités.

Parmi ces derniers citons les noms de sir Charles Davidson, le pro-maire Drummond, le commissaire Dupuis, l'ingénieur Cowie, J. S. Dalrymple, vice-président du C. T. R., D. MacNichols, vice-président du C. P. R., et un groupe considérable d'ingénieurs, de professeurs de nos universités, d'avocats, de représentants du commerce et de la finance.

MAGNIFIQUE RECORD DES " EMPRESS "

Les deux paquebots ont transporté au cours de la saison 35,000 voyageurs. — Intéressantes statistiques.

Montréal et Québec

Au cours d'une entrevue avec M. W.-G. Annable, agent général des passagers des paquebots du Pacifique, ce dernier a bien voulu nous dire le nombre de passagers transportés par les transatlantiques de la compagnie, depuis le commencement de la saison, à Liverpool, à Londres, à Anvers, à Trieste et vice-versa, durant la dernière saison.

SERVICE DE LIVERPOOL (EMPRESS)

ARRIVEES

Il est arrivé à Québec, 2,664 passagers de première, 5,543 de seconde et 12,289 de troisième, comparativement à 2,563 de 1ère, 5,418 de 2ème classe et 12,048 de 3ème en 1912.

Un total de 20,496 passagers en 1913, et une augmentation de 367 passagers sur 1912.

DEPARTS

Pendant la même période, il est parti sur les Empresses 2,027 passagers de 1ère, 3040 de 2ème, et 8,841 de 3ème classe en 1913; contre 1997 de 1ère, 2,737 de 2ème et 6,580 de 3ème classe en 1912.

Un total de 13,903 passagers en 1912, une augmentation de 2,594 sur 1912.

SERVICE DE LIVERPOOL (LAKE MANITOBA)

ARRIVEES A MONTREAL

La "Lake Manitoba" a transporté pendant la saison d'été 1913 à Montréal, 1578 de 2ème classe et 3803 de 3ème classe, un total de 5,381 voyageurs en 1913 ; contre 2,144 de 2ème classe et 3,462 passagers en 1912; soit une diminution de 225 passagers pour 1913.

DEPARTS

Le même paquebot a transporté en Europe 717 passagers de 2ème classe et 592 de 3ème classe, venant du port de Montréal, contre 861 de 2e classe et 223 de 2ème classe en 1912.

Un total de 1309 passagers en 1913, diminution de 775 passagers sur l'année précédente.

SERVICE DE LONDRES ET ANVERS

ARRIVEES A MONTREAL

Au cours de la dernière saison, 198 passagers de 2ème classe et 21,845 de 3e classe sont arrivés à Montréal, venant de Londres et d'Anvers, contre 102 de second en 1912, et 13,751 de 3ème classe.

Un total de 22,043 passagers en 1913 comparativement à 13,853 en 1912, augmentation étonnante de 8,190 pour la dernière saison.

DEPARTS DE MONTREAL

En 1913 il est parti 13 passagers de 2ème classe et 173 de 3ème classe; contre 47 de 2ème classe et 702 de 3ème classe en 1912.

Un total de 186 en 1913 contre 749 en 1912; soit une diminution de 563 passagers pour 1913.

SERVICE ENTRE MONTREAL TRIESTE

ARRIVEES

Il est arrivé, durant la dernière saison 1,552 passagers de 2ème et 4,136 de 3ème, un total de 5,688 passagers.

DEPARTS

Il est parti 185 passagers de 2ème classe et 1,684 de 3ème classe, soit 1,870 passagers partis de Montréal en 1913 pour Trieste.

Les paquebots du C.P.R. ont donc transporté le joli nombre de 70,876 passagers durant la dernière saison. C'est un superbe record qui atteste bien pour le service de cette grande compagnie qui fait tant d'honneur au Canada dans la vieille Europe.

ATTAQUE EN PLEINE VILLE

MINNEAPOLIS, 10. — T. B. Dawson, de Lamoure, N.D., banquier et l'un des plus anciens citoyens de cet état, a été attaqué par des voleurs sur la rue hier, qui l'ont tiré, probablement mortellement et l'ont volé. On l'a trouvé sans connaissance dans un terrain vague. Sous les soins qui lui furent donnés, M. Dawson revint à lui suffisamment pour dire à la police qu'il avait été attaqué par deux hommes, puis il s'évanouit de nouveau. Son argent qui, croit-on, devait être d'un fort montant, lui avait été enlevé. Le médecin qui l'a soigné dit qu'il ne pourra pas finir la journée.

UNE LONGUE MANŒUVRE

Depuis quatre heures hier après-midi, une dizaine d'hommes de la brigade de l'est, sont employés par un incendie qui s'est déclaré dans un des champs utilisés par la Compagnie Montréal Light, Heat and Power, rue de Lévis, à Hochelaga.

Le feu couve dans l'immense amas de charbon et le chef du district Damase Giroux a déclaré ce matin que les pompiers y seront employés pendant plusieurs jours. Malgré que ce feu soit en plein champ, les pompiers ont beaucoup de difficultés à le combattre à cause des gaz asphyxiants qui s'en échappent.

AU BANQUET FIELDING

A LA TABLE D'HONNEUR, le président du club de Réforme, M. W.-G. Mitchell, C.R., a, à sa droite, l'hon. M. Fielding et, à sa gauche, Sir Wilfrid Laurier.

L'HISTOIRE D'UNE JEUNE MILLIONNAIRE

Orpheline et pauvre elle trouve un vieux journal qui lui apprend qu'elle est l'héritière d'un oncle d'Amérique.

Des années de recherches

NEW-YORK, 10.—Emigrer tout enfant en Amérique avec ses parents, y passer toute sa vie, y perdre son père et sa mère, voilà qui est bien pénible. Mais si dans ses vieux jours, une formidable tuile, sous la forme de 1,000,000 de dollars vous tombe sur la tête, ce n'est certes pas désagréable.

C'est là ce qui vient d'arriver à Miss Rosa Murphy, native de Penzance, Angleterre et habitant actuellement, 420 ouest, 171ème rue, à New-York.

L'histoire de l'"Oncle d'Amérique", est légendaire et cependant est vraie pour notre héroïne. Voici comment d'un modeste appartement avec de modestes ressources, Miss Murphy va pouvoir habiter un petit palais, avec une fortune d'un million.

Encore enfant, Miss Murphy quitta l'Angleterre et vint émigrer en Amérique avec ses parents. Sa mère, de son nom de jeune fille, Catherine Brown, avait deux frères, James et Peter. Son père, pêcheur de profession, fut noyé, et le même jour, Mlle Murphy fut orpheline de père et de mère, sa mère ayant succombé à une maladie.

James et Peter devinrent soldats de la Fortune. L'un d'eux parcourut le vieux continent et combattit dans les différentes guerres, tandis que l'autre, vint chercher fortune en Amérique?

Bien des années s'écoulèrent, et jamais Miss Murphy n'entendit parler de ses oncles, lorsque dernièrement elle se rappela, comment ils disparurent, sa mère lui en ayant conté l'histoire si souvent, histoire comme on en raconte aux enfants, pour les instruire et les intéresser. Mme Murphy, mère de notre héroïne, ne pensa jamais que cette histoire serait plus tard pour sa fille, le noyau d'une vraie fortune. Par bonheur, ces faits avaient été relatés il y a bien des années, dans un vieux journal et enfermé dans un cahut abandonné.

Un bon jour, Miss Murphy retrouvait le journal tout jauni par les temps, et elle y lut toute l'histoire des siens.

On y contait la mort par noyade de son père, la mort de sa mère, succombant au choléra, et on y parlait aussi des trois enfants, Catherine, James et Peter. On y disait que les enfants furent séparés, que l'un, James mourut aux Etats-Unis, laissant une fortune de 1,000,000 de dollars, sur lequel 100,000 dollars devaient être remis à la sœur, où à son frère Peter, si ceux-ci pouvaient être retrouvés.

"Je n'avais aucun espoir de revoir mes oncles, a dit Mademoiselle Murphy, quoique je sus que l'un d'eux avait émigré en Amérique."

Les 900 mille dollars formant l'autre partie de la fortune de James revenait à la veuve de celui-ci, qui était en même temps testatrice de son époux.

Ce fut donc une révélation pour Miss Murphy, que la trouvaille qu'elle fit dans ce vieux journal, et elle reprit espoir de recouvrer un jour une partie de la fortune de son oncle.

Sans perdre de temps elle écrivit dans toutes les villes des Etats-Unis afin d'avoir quelques renseignements. Des mois se passèrent. Tout espoir semblait perdu, lorsqu'un beau jour elle reçut une carte de Buffalo l'informant que son oncle était décédé dans cette ville.

Miss Murphy prit alors un avocat et le chargea de faire les démarches nécessaires pour rentrer en possession du million.

La veuve de James est morte et il est probable que la fortune de l'oncle James est restée intacte.

D'ici quelque temps Miss Murphy sera récompensée et prendra rang parmi les gens riches de la grande ville.

La riche héritière ignore ce qu'est devenu son oncle Peter. Peut-être est il aussi millionnaire ? Espérons-le pour Miss Murphy.

L'oncle Peter fut soldat et combattit à Alma Bolaclara et Tukermon où il se distingua autant qu'à Lucknow et qu'au cours de la guerre de Boffir. Aucune trace n'existe aujourd'hui permattant de le retrouver.

On a demandé à Miss Murphy ce qu'elle comptait faire avec sa future fortune.

Ce à quoi elle répondit, qu'elle voulait se créer une vie bien heureuse et confortable pour le reste de ses vieux jours.

LA POLICE POURSUIT SES RANDONNEES

Elle arrête, hier soir, six jeunes gens qu'elle croit être les auteurs de plusieurs vols dans les quartiers du nord.

Conduits au poste

La police fait une guerre à mort aux voleurs, et le public, qui s'était laissé effrayer par les nombreux vols de la semaine dernière, éprouvera quelque soulagement en apprenant que les auteurs présumés de tous ces méfaits sont maintenant sous les verrous. Une première bande de six voleurs, arrêtés, dimanche dernier, par les détectives Pigeon et Beauchamp, a été bientôt suivie d'une nouvelle troupe également de six jeunes gens, dans les cellules de la Sûreté. La police croit avoir affaire à des apaches. Entre temps, plusieurs cambrioleurs ont été arrêtés dans presque tous les coins de la ville.

La nouvelle bande, qui est maintenant entre les mains de la police, a été appréhendée, hier soir, par les agents Mercier et Fafard, de la Sûreté. Justement alarmé par les nombreux vols avec effraction commis dans le nord-est de la ville, le chef Charpentier avait chargé ces deux détectives de découvrir les coupables. Après deux jours de recherches, les deux agents étaient assez heureux pour mettre la main sur quatre des prétendus voleurs, qui logeaient dans une maison de la rue Papineau. Quelques instants après, deux autres individus étaient arrêtés, sur la rue Rachel, pour avoir eu en leur possession des marchandises volées.

René Rolland, Charles Therrien, Jean Veilleux et Victor Milo, les quatre jeunes gens arrêtés sur la rue Papineau, sont tenus responsables par la police de nombreux méfaits. On croit que ce sont eux qui ont pénétré dans le magasin de M. Antoine Doyon, 530 rue Gilford et dans l'établissement de M. Joseph Bonneville, 511 rue Marie-Anne, emportant pour une valeur considérable de marchandises dans les deux cas. Les deux autres, Napoléon Rolland et Evereste Rolland, auraient reçu les marchandises volées et les auraient gardées dans une maison de la rue Rachel.

Les six copains seront traduits devant le magistrat de police.

LA LIGUE CONTRE LES CABARETS

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 10. — Deux mille hommes et femmes représentant la ligue contre les cabarets d'Amérique et l'Union de tempérance des femmes ont défilé aujourd'hui depuis le bas de la ville jusqu'à la façade est du Capitole pour remettre aux membres du Congrès leur pétition qui réclame un amendement à la Constitution pour prohiber complètement les liqueurs alcooliques dans toute l'étendue des Etats-Unis. Ces troupes de la tempérance étaient conduites l'une par le brigadier-général A. S. Daggett, l'autre par Mme Lillian Stevens du Maine; la procession était animée par un grand nombre de bannières flottant au vent. Après la présentation des pétitions aux membres du Congrès, il y eut plusieurs discours.

UN OUVRIER EST ASSOMME

Un assez grave accident est arrivé hier après-midi à un nommé Mike Canadian, à l'édifice Norcross, où il est employé. Une planche lui est tombée sur la tête d'une hauteur de 25 pieds. Transporté privé de connaissance à l'hôpital Victoria, les médecins constatèrent un enfoncement du crâne. La blessure n'est pas mortelle.

LE CABINET GOUIN N'ETAIT PAS REPRESENTE AU DINER FIELDING

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

somptueux de ma part de déclarer que les électeurs de Montréal l'accepteront et l'éliront au parlement."

Sir Wilfrid Laurier a tourné en ridicule l'interview supposée avoir été donnée, à Halifax, avant-hier, par l'hon. M. Crothers.

Parlant de la cherté de la vie, l'ancien premier ministre a dit : "Si Fielding était en office, à l'heure actuelle, il parcourerait avec ses collègues du ministère du commerce et de l'agriculture, le pays de Halifax à Vancouver, et ils s'informerait des moyens à prendre pour réduire le tarif sans faire de mal aux industriels ou autres." Sir Wilfrid Laurier a déclaré que le tarif actuel permet aux "combines" d'élever sans cesse le coût de la vie. Ce tarif est celui des libéraux, que les conservateurs avaient tant décrié. Mais si le parti libéral était resté au pouvoir, il aurait revisé le tarif en face de la crise actuelle.

Les conservateurs disent qu'ils attendent pour agir pour savoir quel effet aura le nouveau tarif américain. L'effet de ce tarif, prétend le chef libéral, sera de nous enlever nos produits, et il prédit que d'ici quelques mois la cherté de la vie sera encore plus grande.

Sir Wilfrid Laurier a peur que, comme la mort, une élection générale survienne sans que le peuple s'en doute. "Mais, à tout événement, a-t-il dit, fiez-vous à ma vieille expérience ; le jour où cette élection aura lieu, le parti libéral reviendra au pouvoir, et le peuple canadien retrouvera la prospérité et le confort qu'il a perdus dans un moment d'égarement."

L'hon. M. Marcil a fait un chaleureux appel en faveur du parti libéral. Très éloquent, il a été applaudi avec enthousiasme, malgré l'heure avancée de la soirée.

Un grand nombre de dames assistaient aux discours. La salle du banquet, ornée de fleurs et de verdure, présentait un coup d'œil magnifique.

Le banquet, au Ritz-Carlton, était présidé par M. W. G. Mitchell, C. R., président du Club de Réforme. Dans un discours bref mais très éloquemment débité, il fit l'éloge de l'hôte de la soirée.

Se levant pour répondre à la santé proposée en son honneur, par MM. R. C. Smith, C. R., et Fernand Rinfret, l'hon. M. Fielding est l'objet d'une ovation:

"C'est une grande joie pour moi", dit M. Fielding, en commençant, "d'assister à une manifestation libérale aussi grandiose, à Montréal. Je remercie tous ceux qui ont bien voulu y prendre part."

M. Fielding raconte ensuite quelques souvenirs personnels d'assemblées qu'il a tenues autrefois à Montréal, ainsi que les causes qui ont amené la défaite du parti libéral, en 1911. C'est, dit-il, l'appel au préjugés fait par nos adversaires.

Il prétend que les conservateurs n'ont rien fait depuis que le peuple canadien les a mis au pouvoir.

La différence est grande entre les choses qu'ils avaient promis de faire et celles qu'ils ont faites.

Ils se sont proclamés les champions de l'impérialisme. Ils ont fait du bruit pour proclamer leur loyauté à l'empire britannique. Mais il ne faut pas oublier qu'en 1885, pendant la guerre au Soudan, alors que les Anglais demandèrent au gouvernement conservateur canadien des secours, il fut répondu à la Mère-Patrie que ceux qui voulaient aller lui aider pouvaient s'enrôler mais que le gouvernement ne fournirait pas un seul sou. C'est ce qu'on appelle de l'impérialisme conservateur. Quand Laurier vint au pouvoir et qu'il fut question d'envoyer des troupes en Afrique-Sud, le gouvernement libéral n'hésita pas un moment et envoya des secours à l'armée anglaise. C'est ce qu'on appelle l'impérialisme libéral, et c'est le seul véritablement digne du nom. Il ne faut pas oublier non plus que l'université militaire de Kingston, qui a fourni d'excellents officiers à l'armée, fut fondé sous le régime libéral. Il ne faut oublier non plus que la Préférence Britannique est une œuvre du parti libéral. Nos adversaires nous disent que c'est le chemin de fer du Pacifique Canadien qui a fait l'Ouest et que cette voie fut construite sous le régime conservateur. On pourrait aussi ajouter que c'est l'ouest qui a fait le Pacifique Canadien. Mais ce chemin de fer fut terminé trois ans avant la chûte des conservateurs, et l'Ouest restait désert. Mais lorsque les libéraux vinrent au pouvoir, ils ont peuplé l'Ouest et ont fait de cette partie du pays, avec leur politique d'immigration, un des facteurs de la prospérité nationale. Il y a le fameux bill de la rédistribution à régler maintenant et soyez sûrs que nos amis qui sont au parlement fédéral verront à ce que cette question soit réglée comme il convient. En 1902, les libéraux ont eu à faire passer un bill de rédistribution, et ils l'ont fait de telle façon que jusqu'ici personne n'a eu à le critiquer. En tout et partout, les libéraux peuvent se rendre le témoignage qu'ils ont été progressistes sans être radicaux."

Parlant de la question du tarif, M. Fielding dit que M. Foster a reproché à M. Laurier de compromettre la prospérité du pays avec sa politique fiscale. Mais le régime libéral a fait la prospérité générale du pays. Les conservateurs, eux, pour régler la question tarifaire, ont cru devoir nommer une commission et M. Foster s'est fait nommer membre de cette commission. Après tout, si le gouvernement actuel veut se renseigner sur des choses qu'il ne connait pas, il a bien fait de nommer une commission. Mais nous avons protesté contre la nomination de M. Foster dans cette commission, nous considérons qu'un ministre doit vaquer aux occupations de son département.

M. Foster, membre de la Commission du Tarif, s'est promené dans tous les pays pendant deux ans pour trouver des débouchés au commerce canadien. Et qu'est-ce que les conservateurs ont fait du marché de la république voisine ?

En 1911, les importations excédaient les exportations de $164,000,000 avec les Etats-Unis et les conservateurs nous reprochaient cet état de choses. Or, en 1913, les importations ont excédé les exportations par $182,000,000.

En 1911, les revenus du département des douanes étaient de $73,000,000. Or, l'an dernier, ces revenus furent de $115,000,000. Le commerce avec la Grande-Bretagne sous le régime actuel s'est accru de $28,000,000 et le commerce avec les Yankees s'est accru de $156,000,000.

Voilà l'état des affaires sous le régime des conservateurs, qui reprochaient aux libéraux leur trop grand commerce avec les Etats-Unis au détriment du commerce avec la Grande-Bretagne.

LE COMMERCE AVEC LES ETATS-UNIS

Quant à la réduction des taux tarifaires, ils nous ont reproché d'agir avec une excessive bienveillance vis-à-vis nos voisins. Or, qu'ont-ils fait eux? Prenons un exemple.

Nous voulions mettre à 1 1-2 par cent livres, les droits sur le ciment.

Les conservateurs, par un arrêté ministériel et non par une loi votée au parlement, ont mis ces droits pour ensuite les enlever trois mois plus tard.

D'ailleurs, les conservateurs n'ont jamais su que faire avec cette question de la réduction du tarif. Ils ont d'abord dit: "Attendons que les Américains réduisent leur tarif. Maintenant que nos voisins l'ont réduit, ils en attendent les effets.

Il termine son discours en parlant de la corruption électorale au pays. M. Fielding déclare que les élections se font plus honnêtement en Angleterre et même aux Etats-Unis qu'au Canada. Il fait appel à tous les hommes du pays sans distinction de partie pour assainir notre vie politique.

Sir Wilfrid Laurier répond ensuite au toast de "notre cause" proposé par M. Antonio Perrault, avocat.

Denué de tout verbiage et de toute précautions oratoires, deux qualités très prolifiques chez l'ancien premier ministre, le discours de Sir Wilfrid Laurier peut se résumer comme suit:

Il y a deux ans et quelques mois le peuple oubliant tous les bienfaits qu'il avait reçus, renversa le meilleur gouvernement qu'il avait jamais eu.

Heureusement que la cause libérale n'est pas morte. Elle est plus vivante que jamais, elle est triomphante, les événements nous ont donné raison. Notre cause est la cause de l'humanité, et c'est pourquoi, à mesure que les années s'écoulent, de nouveaux problèmes surgissent à notre attention. Nous nous trouvons en face de nouvelles conditions et c'est de notre devoir de les envisager avec toute l'énergie avec tout l'enthousiasme qui est en nous.

N'est-il pas vrai que jamais la misère ne s'est fait sentir avec autant d'acuité qu'à l'heure actuelle? Les travailleurs n'ont plus d'emploi, les situations se font rares, et l'on en est rendu au point de se demander avec effroi comment passer l'hiver.

Ceci n'existait pas au temps des libéraux; personne ne se plaignait, aujourd hui, c'est tout le contraire.

Le problème qui se pose est celui du règlement de la question fiscale. M. Crothers, ministre du travail, dans le gouvernement Borden, a dit avant hier à Halifax, que si nous voulions avoir la vie à bon marché, il nous fallait d'abord soutirir quelques années de disette.

Ce n'est pas ainsi que nous l'entendons. Le tarif actuel permet aux "combines" d'augmenter le prix des choses nécessaires à notre subsistance. L'effet du tarif américain sera de renchérir nos produits naturels sans qu'il y ait pour nous la compensation d'acheter à meilleur marché aux Etats-Unis. Nous serions traitres à notre parti et à notre citoyenneté si nous n'assevions pas de soulager notre peuple.

Nous allons engager la bataille sur ce terrain et nous ne cesserons de lutter que lorsque le peuple canadien aura obtenu l'aisance et le confort qu'il avait, il y a trois ans. Une élection peut venir d'un moment à l'autre. Nous sommes prêts, et croyez-en ma vieille expérience, nous retournerons au pouvoir pour le plus grand bien de notre pays.

En terminant, Sir Wilfrid Laurier a émis l'opinion que si la Nouvelle-Ecosse ne veut plus de Fielding, Montrzal l'acceptera les bras ouverts et l'élira au parlement fédéral.

L'hon. Charles Marcil fut le dernier orateur de la soirée. Il dit que depuis près de sept ans il s'est peu occupé des luttes politiques ; le respect de sa position de vice-président de la Chambre et plus tard de président l'en empêchait. M. Marcil regrette la défaite de M. Fielding, qui a privé le parlement de l'un de ses meilleurs hommes.

M. Marcil rappelle ensuite son long séjour dans le journalisme militant, à Montréal, puis après un éloge de Sir Wilfrid Laurier, il dit :

Il y a dans l'histoire politique des Canadiens-Français, trois grands noms : Papineau, Lafontaine et Laurier. Le nom du chef libéral actuel a pris plus d'emprise que tout autre dans l'âme populaire.

M. Marcil fait un retour sur les séances mémorables de la Chambre des Communes, dans la première quinzaine du mois de mars dernier. Pour faire taire la voix des représentants du peuple, les conservateurs ont eu recours à un bien petit moyen : le bâillon.

Les Chambres sont convoquées pour le quinze janvier prochain. Nous irons à Ottawa et nous demanderons des comptes sévères au gouvernement Borden. Nous lui demanderons ce qu'il a fait de la prospérité du pays, nous lui demanderons pourquoi les grandes compagnies de transport congédient leurs ouvriers par milliers, pourquoi l'industrie s'achemine vers le marasme et surtout pourquoi le crédit du Canada est en baisse, alors que M. Fielding faisait sur les marchés européens les plus heureux emprunts.

Vous avez vu dans la "Gazette" de ce matin, dit M. Marcil, que dix-sept pour cent seulement de l'emprunt fait par M. White avait été consenti à New-York.

M. Marcil dit que la Chambre des Communes a passé les quatre derniers mois de la dernière session à discuter l'entol de trois engins de guerre à l'Amirauté anglaise. Durant cette session nous discuterons les problèmes intéressant le Canada.

Le Club de Réforme occupe un poste d'avant-garde. M. Fielding vient solliciter l'honneur de combattre à vos côtés ; le parti libéral est dans la jubilation.

M. Marcil dénonce le gouvernement Borden parce qu'il a manqué à ses promesses. La vie de cette administration depuis deux ans a été une négation.

M. Marcil dit en terminant que la parti libéral fait la lutte dans l'intérêt du peuple et qu'en faisant triompher Sir Wilfrid Laurier l'électorat remportera sa propre victoire.

HEMORROIDES GUERIES DANS 8 A 14 JOURS

Les pharmaciens remettent l'argent si Onguent Paxo ne guérit pas les hémorroïdes cutanées, saignantes ou externes. La première application soulage. 50c.

Un Grand Gala de Poupées

Vous pourrez constituer les plus brillantes réceptions avec les Costumes dont disposent les

Poupées Offertes en Prime par "La Patrie"

16 Robes,
4 Poupées
16 Chapeaux

Chacune des robes, chacun des chapeaux sont dessinés et peints sur du carton. Il s'agit de découper adroitement chacune des parties du costume et de les ajuster ensuite sur le mannequin.

Ce travail vous habitue à manier les ciseaux avec adresse et prépare les jeunes filles à tailler les patrons de leurs propres robes—voilà pour le côté utile.

Les costumes sont tous très jolis, très élégants et les jeunes lectrices de La PATRIE auront vraiment plaisir à parer leurs poupées.

Vous aurez un choix très varié.

La Série de Costumes des
4 Poupées,
16 Robes, 16 Chapeaux.

CONDITIONS : Nous publierons deux coupons, un Vendredi et l'autre Samedi, mais UN SEUL COUPON est suffisant. Un coupon et 15 centins vous donnent droit à la prime prise à nos bureaux.

Pour les commandes par la malle ajoutez 5 cts pour frais de transport.

Pour les personnes réglant par chèque, nous n'accepterons que les chèques PAYABLES AU PAIR à Montréal. Adressez toute correspondance: Département des Primes, "La Patrie".

DISTRIBUTION : Nous commencerons la distribution de la prime le LUNDI, 15 DECEMBRE, à nos bureaux, à 10 heures du matin.

LE GALA DES ETUDIANTS A L'OPERA

L'Association Générale des Etudiants de Laval aura sa soirée de gala samedi soir sous le patronage du Duc de Connaught.

M. W. LACROIX, le président de l'Association Générale des Etudiants de Laval.

On jouera "Hérodiade"

Justement satisfaits du grand succès remporté par les étudiants en droit à l'Opéra, la semaine dernière, l'Association générale des étudiants de Laval organise cette semaine encore, une grande soirée de gala qui aura lieu samedi prochain, 13 du mois courant. Sous le très distingué patronage de Son Altesse Royale, le duc de Connaught et avec Hérodiade à l'affiche, cette soirée promet de réunir au théâtre His Majesty's toute l'élite de la Société Canadienne-française de Montréal.

Ce sera la troisième audition du célèbre opéra de Massenet avec les mêmes artistes dans les principaux rôles: MM. Léon Laffitte et Georges Roselli, Miles Helen Stanley et Maria Claessens. C'est dire d'avance que si l'interprétation de l'immortel chef-d'œuvre a su vaincre par deux fois la critique et provoquer les plus beaux éloges, elle charmera encore davantage si possible, parce que mieux adaptée à la scène et devenue plus familière aux artistes.

De leur côté, nos jeunes amis de l'université, forts de l'excellente impression qu'ils ont créée dans le public, la semaine dernière, grâce à la dignité de leur tenue, au bon aloi de leur entrain, ne manqueront pas d'être de nouveau l'objet de la faveur du tout Montréal artistique, à leur soirée de samedi.

Hérodiade sera rendu en français, raison de plus pour attirer au théâtre Majesty une assistance comble de compatriotes désireux de goûter à la fois le double charme du livret et de la musique de grand drame lyrique.

Les rôles seront ainsi distribués:

Jean le Prophète . . . Léon Laffitte
Hérode . . . . . Georges Roselli
Phanuel . . . . . Gaston Rudolf
Vitellius . . . . . Max. Salzinger
Une voix . . . . . Emile Frances
Salome . . . . . Helen Stanley
Hérodiade . . . . . Maria Claessens
Une jeune Babylonienne . . . . . Stella de Mette
Grand Prêtre . . . . . Harold Meek
Grand Corps de Ballet
Première danseuse . . . Laura Cerri
Conducteur . . . . Alexander Savine

Les billets d'admission à la soirée de gala de samedi, sont en vente au théâtre His Majesty et chez les secrétaires-généraux de l'Association des Etudiants, MM. Joseph Boulay et Joseph Lamoureux, à l'université Laval.

LA VEILLE DE NOEL

faites délivrer à votre famille un nouveau piano ou un piano automatique par la principale maison de pianos, Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest. 241—9, 10.

SHARP A EXPIE SON CRIME

AUBURN, N.Y., 10—Nelson Sharp, du comté de Monroe, N.Y., est mort ce matin sur la chaise électrique en expiation du meurtre du policeman Frank Ford, de Rochester, le 18 mai 1912. On appliqua deux contacts de 1840 volts. Sharp se rendit sans soutien à la chaise fatale. Il avait été l'un des deux prisonniers qu'eussent vu les autorités de la prison et depuis longtemps était résigné à son sort. Il avait eu la pernicieuse habitude de l'alcool et des drogues et étant presque hors de lui, il avait, un soir, commencé à faire du train à sa maison de pension. Quand l'officier de police Ford vint s'enquérir de la cause du désordre, Sharp le tira à bout portant et le tua. Il avait tiré aussi sur un autre homme qui en réchappa.

LA VILLE PEUT-ELLE PROCEDER ?

On met en doute, à l'hôtel-de-ville, la réalisation du projet d'onnexion de St-Pierre-aux-Liens à Montréal.

Ce que dit la clause 8

En dépit de l'absence des autorités municipales, parties à Québec, on s'occupe beaucoup à l'hôtel de ville, aujourd'hui, du projet d'annexer à Montréal la ville de St-Pierre aux Liens. Cette dernière municipalité couvre une superficie de 480 acres de terrain, soit moins de trois quarts de mille carré, mais le plus curieux de l'affaire c'est que le territoire à annexer ne touche pas au territoire de Montréal, étant absolument enclavé entre les municipalités de Côte St-Luc, au nord, Montréal-Ouest à l'est ; Lassalle à au sud et Lachine à l'ouest. En vertu des dispositions actuelles de la charte de Montréal, cette expropriation est impossible, car la clause 8 stipule que la ville n'aura le droit de ne s'annexer que les territoires contigus au sien. Les plus gros propriétaires fonciers de St-Pierre aux Liens sont la Canada Car Foundry Co., où la compagnie des tramways fait construire la plupart de ses voitures nouvelles, et l'ex-maire Trenholme, de Notre-Dame de Grâce, directeur de la Commission des chemins à barrières qui est propriétaire de deux milles de chemin dans les limites de St-Pierre. Advenant l'annexion, la ville de Montréal sera tenue de racheter ces chemins et de supprimer les barrières de péage.

PAS DE TAXES DANS LE PORT

A la suite d'une entrevue entre Commissaires de la ville et Commissaires du Port, il a été résolu, avant le départ des premiers pour Québec, de biffer des amendements à la charte de la cité, la clause par laquelle celle-ci demande le droit de taxer les marchands qui louent les hangars de la Commission du Port sur les quais. Les Commissaires du Port ont fait remarquer que le port de Montréal est le plus dispendieux d'Amérique, y compris New-York et qu'une taxe sur les marchandises en transit dans le port aurait pour effet d'augmenter encore les taux en vigueur ici.

LES ECHEVINS PEUVENT ETRE CONDAMNES A DIX DOLLARS D'AMENDE POUR ABSENCE

Une douzaine des membres du Conseil Municipal manquaient à l'appel hier après-midi. — L'échevin Lapointe sauve la situation.

Une manœuvre habile

En moins de trente minutes, hier après-midi, le Conseil de ville a disposé de la besogne courante inscrite au feuilleton de la séance régulière mensuelle, laissant de côté les questions contentieuses qui seront reprise à l'ajournement de lundi prochain.

Car, en effet, le Conseil s'est ajourné à lundi prochain, à 2.30 p.m., et cela, grâce à la diplomatie du leader, l'échevin L.-A. Lapointe, qui s'était aperçu que nombre d'échevins manquaient à l'appel et étaient susceptibles de payer l'amende règlementaire de $10, pour avoir manqué une séance régulière.

A 3.15 heures précises, la séance commença et à 3.45 heures elle était terminée. Pendant les quinze minutes qui suivirent, une dizaine d'échevins, armés de sacs à main firent leur entrée dans la salle des délibérations et furent stupéfaits de constater que la séance était terminée. Ces infortunés édiles, accueillis par la sentence qu'ils étaient passibles d'une amende de $10, expliquèrent qu'ils comptaient partir pour Québec le soir même et qu'ils avaient dû courir chez eux, pour prendre un peu de bagage, avant d'aller à l'hôtel de ville.

"C'est la première fois que je manque une séance régulière," déclarait le plus sérieusement du monde l'échevin Boyd, ignorant encore la façon ingénieuse dont s'y était pris le leader pour sauver la situation, "mais, c'est pour des raisons d'Etat."

Et l'échevin Boyd brandissait son sac de voyage, indiquant qu'il accomplissait un devoir impérieux, celui de représentant de la ville en route pour le Château Frontenac.

A l'échevin Boyd et à ceux de ses collègues qui étaient arrivés en retard l'échevin L.-A. Lapointe annonça que la plus courte séance qu'avait eue le Conseil depuis nombre d'années avait été ajournée à lundi, à 2.30 p.m., afin de permettre aux officiers retardataires de se faire inscrire sur le régistre de présence et sauver ainsi leur $10.

Aussitôt après la séance, maire, contrôleurs et échevins, prirent le chemin de la gare et à cinq heures la délégation municipale était en route pour Québec.

Aucune discussion quelconque n'a marqué la courte séance d'hier. Personne n'a fait de discours, pas même l'échevin Ward. C'est un record.

Une douzaine de rapports portant sur les questions purement administratives, furent adoptés. Il fut tacitement convenu que le reste serait différé à huitaine. C'est ainsi que le budget de 1914 ne subira le feu de la discussion que lundi prochain, alors que sera aussi disséqué le rapport des contrôleurs concernant le projet d'annexion de la ville de St-Pierre aux Liens.

L'échevin L.-A. Lapointe a donné avis que dans 30 jours il proposerait l'adoption d'un règlement, à l'effet de prohiber l'érection de garages sur certaines parties des rues St-Hubert et St-André.

L'échevin Poissant a proposé une motion à l'effet de faire limiter la durée de l'enquête judiciaire, concernant les expropriations, mais les autres échevins ont refusé de la prendre en considération.

La motion qui sera discutée à fond à une autre séance, se lit comme suit :

"Que sans vouloir en aucune façon arrêter l'enquête qui se tient actuellement sur les achats de propriétés faits par la ville, mais vu la dépense considérable de temps et d'argent que son prolongement indéfini va causer, ce Conseil juge opportun de rappeler que lorsqu'il a voté en faveur de cette enquête, il voulait, ainsi que le constate sa résolution du 7 juillet dernier, qu'elle eut lieu relativement aux achats de certaines propriétés dénoncées dans le public ; que les faits relatifs à ces achats ayant été élucidés et l'enquête continuant toujours un peu au hasard, le Conseil croit devoir demander à MM. les Commissaires s'ils ne sont pas d'avis que le temps est arrivé de restreindre cette enquête en la limitant aux cas où des accusations ou informations seraient de nature à faire croire au tribunal qu'il y a lieu de s'en enquérir dans l'intérêt de la Ville et que pour donner effet à cette résolution les contribuables soient appelés par avis public à communiquer au juge chargé de l'enquête toutes les informations ou les faits qu'ils croient utiles de soumettre à cette enquête."

LE PRIX DU LAIT A SHERBROOKE

PARCE QU'IL A ETE PORTE DE 7 A 8 CENTS LA PINTE LES RECLAMATIONS PLEUVENT A L'HOTEL DE VILLE.—Y A-T-IL UN TRUST ?

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 10.—Pendant que les autorités civiques, pour faire droit aux réclamations du public contre la récente hausse du prix du lait, s'efforcent de rechercher les moyens à prendre pour amener la prétendue "combine" à de meilleurs sentiments, les laitiers persistent à ne rien entendre, répondant que leur action n'admet aucunement l'idée de la formation d'un "trust" chez eux, mais que, seule, la nécessité d'une rémunération adéquate est cause de l'augmentation du prix du lait.

Nos lecteurs pourront d'eux-mêmes juger de la force des raisons émises par le syndicat des laitiers, à la faveur de l'interview que nous avons eue hier, sur le sujet, avec le gérant de la "Sherbrooke Pure Milk Co."

Q.—Est-il vrai qu'un "trust" du lait existe à Sherbrooke et que vous en êtes les promoteurs?

R.—Assurément non, il n'y a ni "Trust", ni "combine" du lait à Sherbrooke où il est laissé pleine et entière liberté à tout laitier de vendre sa marchandise à qui il veut et au prix qu'il entend. Seulement, le mouvement créé vers une hausse des prix du lait à 8 cts semble unanime parmi les fournisseurs, et ce n'est que raison et justice qu'il en soit ainsi.

Q.—7 cts la pinte, n'était-ce pas un prix assez rénumérateur qu'après cinq ou six ans, vous songiez à le porter à 8 cts ?

R.—Il y a cinq ans, 7 cts la pinte et même 6 cts la pinte était plus payant pour le laitier que 8 cts aujourd'hui, attendu qu'alors nous payions les vaches de 20 p.c. à 30 p.c. moins cher qu'aujourd'hui, détail que nous pourrions expliquer par l'admission du bétail en franchise aux Etats-Unis. Puis, il y a encore les frais additionnels encourus pour l'établissement de laiteries modernes, la pasteurisation du lait, la stérilisation des verres de livraison, autant de dépenses que nous ignorions il y a 5 ou 6 ans. Enfin, si nous ajoutons le coût des visites annuelles du vétérinaire à nos établissements, les frais d'examen des troupeaux et l'augmentation générale dans le prix des produits fourragers comme aussi celui de la main-d'œuvre, nous en concluons que le son d'augmentation sollicité pour notre marchandise, n'est pas matière à soulever de si vives protestations.

Q.—Mais si ces circonstances existent pour les laitiers de Sherbrooke, elles devraient non moins exister pour les laitiers des villes voisines ?

R.—Mais elles existent, en effet, pour le dehors et même avant nous, les laitiers de Farnham, Granby, Cowticook, Thetford Mines et d'ailleurs ont adopté ce prix de 8 cts pour leurs produits, tandis que Montréal et Québec payent 10 cts depuis longtemps pour les mêmes produits que nous vendons 8 cts.

"Du reste, nos autorités civiques pourraient d'abord faire une enquête sur le sujet, puis se prononcer ensuite."

ON A REPECHE L'AUTOMOBILE

LA VOITURE DANS LAQUELLE DEUX FEMMES ONT PERI AU MOIS DE JUILLET EST RETIREE DE L'EAU.

Tout le monde a encore présent à l'esprit, le souvenir du pénible accident qui arrivait le 27 juillet dernier, et, à la suite duquel deux femmes trouvaient la mort dans les eaux du Saint-Laurent, alors que l'automobile dans laquelle elles étaient, démarrait soudain et plongeait du pont d'un bateau, dans le fleuve.

Il avait été jusqu'ici impossible de repêcher l'automobile, cause de la mort de Mesdames Charles Morrisson, 927 rue Tupper et J. Cheyne, 44, rue Beaudoin.

On se rappelle que les deux femmes avaient préféré demeurer dans la voiture qui était à départ automatique. Les deux maris s'en étaient allés à l'avant du bateau passeur le "Sud", laissant leurs femmes confortablement installées.

Soudain la machine partit, brisant le frêle barrage qui tient lieu de bastinage à l'endroit de la sortie, et, en un éclair disparaissait dans l'eau.

M. George Wheeler, gérant de la Renown Engine Works, peu de temps après l'accident, acheta la machine, une Cadillac à 7 places, et entreprit de la retirer du fleuve.

Ce n'est qu'hier soir, vers 6 heures que l'on tira de l'eau, la lourde machine de 3,000 livres, après cinq semaines d'incessantes recherches.

Le lourd véhicule était à 400 pieds à l'est, de la raffinerie de sucre Saint-Laurent et dans 40 pieds d'eau.

A part un peu de rouille sur les parties metalliques, la machine est en parfait ordre. La carrosserie est renflée par suite du long séjour dans l'eau.

LE DR RAOUL TASSE

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 10.—Le Dr Raoul Tassé, d'Ottawa, a été nommé médecin examinateur du service civil en remplacement de feu le Dr L. Coyteux Prévost. Le Dr Tassé est le frère de feu Elie Tassé, journaliste, et de feu le sénateur Joseph Tassé.

REVANT AUX JOURS OU L'APPETIT ETAIT ROI

FAITES REVENIR CES JOURS HEUREUX EN PRENANT UNE TABLETTE POUR LA DYSPEPSIE DE STUART, APRES LES REPAS.

Un des tristes souvenirs du dyspeptique sont les jours où il pouvait manger les mets que les autres mangeaient. Il se rappelle cette joie et la saveur de plusieurs plats spéciaux, mais tenter la même chose maintenant serait suivi d'un désastre, si non de souffrances douloureuses. Rien qu'une seule tablette pour la dyspepsie de Stuart mangée comme un bonbon après le repas vous aidera vite et sans danger à digérer un tel repas. En peu de temps la digestion défectueuse deviendra normale, et l'homme peut manger ce qu'il désire.

"Et maintenant je ne puis manger qu'une nourriture facile et liquide".

Alors l'usage occasionnel des tablettes pour la dyspepsie de Stuart apportera à tous une sensation plus agréable et plus fortifiante après un copieux repas que l'on puisse se l'imaginer. Toute le secret des tablettes pour la dyspepsie de Stuart sous le rapport de la digestion assurée repose sur le fait qu'elles sont composées de ces éléments que l'organisme requiert le plus et supplérait si possible. Ne retardez pas. Allez chez votre pharmacien et achetez-en une boîte dès aujourd'hui. Prix, 50 centins.

PRENEZ GARDE A VOS POUMONS

Cette époque de l'année est dangereuse pour les poumons et les bronches. Au moindre malaise ayez recours au **Sirop Lachance à la Dionine Bromoformée.** Le seul efficace pour la guérison rapide et radicale de toutes les maladies des poumons et des bronches. Exigez la de votre pharmacien. Fabriqué par le LABORATOIRE S. LACHANCE, 491 Dorchester Est.

D'INTERESSANTS RAPPORTS PRESENTES HIER A LA LEGISLATURE DE QUEBEC

M. de la Bruère constate les progrès qui ont été accomplis dans l'Instruction Publique.—Le traitement des institutrices augmente.—Le boulevard Edouard VII

LE GOUVERNEMENT PRESENTE DEUX BILLS

QUEBEC, 10.—Après tout près de quatre jours de congé, nos législateurs se remettent au travail résolument. La séance d'hier soir ne pullule pas par les incidents; elle est d'un terne remarquable et beaucoup de députés manquent. On présente plusieurs nouveaux projets de loi assez intéressants. C'est la séance des interpellations; le gouvernement a des réponses pour remplir des volumes, particulièrement en ce qui concerne la route Edouard VII. Comme il est impossible de donner toutes ces réponses, nous en publions plus loin un résumé.

LES INSECTES NUISIBLES

L'hon. M. Caron a présenté un bill concernant la protection des plantes contre les insectes nuisibles et les maladies cryptogamiques. Il s'agit par ce projet de loi de faire prohiber l'importation des arbres contaminés dans la province de Québec.

LES CERCLES AGRICOLES

Le ministre de l'Agriculture présente aussi un projet de loi relatif aux cercles agricoles. Par ce projet de loi, les cercles auront la permission d'organiser des concours de vaches laitières.

LES VUES ANIMEES

Sir Lomer Gouin présente un projet de loi concernant les exhibitions de vues animées dans la province, afin d'apporter certains légers amendements dans le fonctionnement du Bureau de Censure établi récemment à Montréal.

LES ECOLES TECHNIQUES

L'hon. M. Décarie présente un projet de loi relatif à la création des écoles techniques dans la province. Le gouvernement veut une loi générale pour établir des écoles techniques partout où besoin s'en fera sentir, sans que pour cela les intéressés soient obligés de venir demander une charte.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Un projet de loi amendant la loi de l'Instruction Publique est présenté par l'hon. M. Décarie à l'effet de pouvoir faire ouvrir des écoles avant le 1er juillet, et cela principalement dans les nouveaux districts, comme l'Abbitibi.

NOUVEAUX RAPPORTS

Avant d'en venir aux affaires du jour, Sir Lomer Gouin présente, au nom de l'hon. M. Décarie, sur la table de l'Assemblée Législative, le quarante-troisième rapport des inspections des Asiles d'aliénés, des Ecoles de Réforme et des Ecoles d'Industrie de la province de Québec aussi le rapport du surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour 1912-1913.

LA ROUTE EDOUARD VII

M. Patenaude fait une foule d'interpellations au sujet de la route Edouard VII.

Les réponses à ces interpellations couvrent des pages et des pages de papier grand format. La route coûte par mille:

Macadam à l'eau	$12,577.74
Macadam à bitume	14,877.44
Macadam au rocmac	14,580.00
Ponts et ponceaux	1,208.15
Terrassements spéciaux	1,013.86

Au 1er décembre 1913 la partie dont s'était chargée le gouvernement provincial, soit 36 milles, était terminée.

A une autre interpellation, M. Patenaude apprend que la route de Montréal à Québec a été construite à l'entreprise, que l'entrepreneur est M. Beauregard et que le contrat oblige l'entrepreneur à fournir tous les matériaux et à exécuter tous les travaux requis pour l'établissement de cette route.

La route Edouard VII a été donnée à construire en partie à M. Gairnie St-George pour la somme de $8,400 par mille, le gouvernement fournissant la pierre.

Les montants suivants forment le total du coût de la route Edouard VII, au 17 novembre 1913.

Macadam	$457,159.99
Ponts de 8 pieds d'arche et plus	22,977.82
Ponts moins de 8 pds.	19,911.61
Terrassements spéciaux	36,169.84
Asphalte	7,328.88
Cabanes à outils	1,597.95
Confection des plans	1,150.57
	$546,296.46

Le gouvernement a vendu des matériaux devant servir à la route Edouard VII. Les matériaux vendus, étaient une partie d'une quantité totale de matériaux achetés à des endroits différents et variant quant aux prix. Il est par conséquent impossible d'établir le prix précis payé aux différents vendeurs pour la quantité particulière de matériaux vendus. Le gouvernement a vendu ces matériaux à M. Jaimé St-Georges pour $50,825.03 au comptant.

LE SUBSIDE FEDERAL

Le montant provenant du subside fédéral qui a été dépensé dans le comté de l'Islet, du 30 juin 1912 à ce jour est de $64.53 et a été payé à M. Jos. Ross, de St-Jean-Port-Joli, pour le drainage de sa ferme.

DANS L'ABBITIBI

M. Sauvé apprend que jusqu'en juin 1913, il est entré 37 familles, soit 324 âmes dans l'Abbitibi. Quatre familles sont venues du Nouvel-Ontario.

Les dépenses de voyage de l'abbé Ivanoe Caron sont de $253.96 en 1912. Il est impossible de dire le nombre des colons qu'il a établis dans la province de Québec.

FUITE D'UN GREFFIER

M. Labissonnière apprend qu'il est vrai que le greffier de la Cour de Circuit du comté, siégeant à Inverness, comté de Mégantic, a pris la fuite sans rembourser l'argent dont il était dépositaire et qu'il est défalcataire pour un montant de $2,403.41. Le 14 novembre 1913, le trésorier de la province a été autorisé à rembourser les intéressés, à même le produit de la police d'assurance garantie pour la fidélité du greffier et à même les intérêts accumulés sur les dépôts judiciaires.

BILLS PRIVES

La Chambre adopte les bills privés suivants:

Loi amendant la loi constituant la corporation agricole et industrielle des missionnaires du Saint-Esprit, et changeant le nom de cette corporation en celui de: Collège apostolique Saint-Alexandre de la Gatineau.—M. Gendron.

Loi pour permettre aux commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de la ville de la Côte des Neiges de faire un rôle d'évaluation annuel.—M. Smart.

Loi constituant en corporation "The Montreal Foundling and Baby Hospital."— M. Robert (Beauharnois.)

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Jean-Charles-Gaston Fontaine à l'étude de la profession d'avocat sans examen.—M. Gendron.

Loi constituant en corporation la municipalité du Lac des seize Iles.—M. Slater.

Loi permettant aux commissaires d'écoles de la municipalité de Notre-Dame de Grâces Ouest, de faire un rôle d'évaluation annuel. — M. Mercier.

Loi amendant la loi constituant en corporation la cité des Trois-Rivières.—M. Tessier.

Loi déclarant finale et définitive la vente par le shérif du district de Montréal à feu Walter Kavanagh des lots numéros 1302 et 1303 et de parties des lots numéros 1305 et 1307 du cadastre du quartier Sainte-Anne, dans la cité de Montréal, et la validant.—M. Mousseau.

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Henri-Etienne-Joseph Vautelet à l'étude du droit.—M. Mercier.

Loi concernant les titres de l'immeuble connu sous le numéro 4671 du cadastre de la paroisse de Montréal.—M. Mercier.

Loi annexant la municipalité scolaire de la ville Emard à celle de la commission scolaire catholique de Montréal.—M. Mercier.

Loi amendant la loi constituant en corporation la cité de Québec.— M. Létourneau (Québec).

LES CORONERS

La Chambre se forme ensuite en comité général et adopte les résolutions relatives aux coroners dans la province de Québec.

RAPPORT DE M. DE LA BRUERE

Dans son rapport le surintendant de l'Instruction Publique dit que les treize écoles normales de la province ont distribué, à la fin de l'année scolaire, 675 brevets de capacité.

L'école normale Macdonald en a décerné 163 aux élèves protestants, l'école normale Laval, 55 aux élèves instituteurs et 6 aux élèves-maîtresses catholiques l'école normale Jacques-Cartier, 30 aux élèves-maîtres et 55 aux élèves institutrices les écoles normales de filles de Rimouski, 40, de Chicoutimi, 38, de Nicolet, 73, de Valleyfield, 0, de Hull, 26, des Trois-Rivières, 45, de Saint-Hyacinthe, 46, et de Joliette, 9, soit un total de 512 brevets donnés aux élèves catholiques, dont 85 garçons et 427 filles.

"Je suis satisfait de la somme d'ouvrage qui se fait dans nos écoles normales, ajoute-t-il. Afin de bien préparer leurs élèves à la carrière de l'enseignement, les Principaux s'appliquent, avec un zèle remarquable, à rendre l'enseignement pratique de la pédagogie dans les écoles d'application aussi efficace et utile que possible. Le rapport des visites qu'a faites M. l'Inspecteur général dans ces diverses institutions constate le progrès des méthodes employées dans les écoles d'application. Je lis avec satisfaction, dans le rapport de Monseigneur le Principal Rouleau, que les 21 élèves-instituteurs qui ont obtenu le brevet d'école élémentaire, en 1912, à l'école normale Laval, sont tous revenus suivre le cours intermédiaire, de même que, sur 19 élèves brevetés de ce dernier cours, 9 sont entrés ensuite dans le cours académique. Le Principal a constaté que sur 22 élèves-maîtres, qui ont terminé leur cours, 17 se livrent à l'enseignement.

La tendance de la part des élèves à prolonger au-delà d'une année leur séjour à l'école normale se manifeste dans la plupart de nos écoles de pédagogie, et les parents eux-mêmes arrivent à comprendre l'importance de cette manière de faire. C'est un mouvement que l'on doit s'efforcer d'accentuer et de favoriser en offrant une espèce de prime d'encouragement aux élèves-maîtres et aux élèves-maîtresses qui veulent augmenter de la sorte leur compétence éducationnelle.

"On s'applique beaucoup à la correction du langage dans les écoles normales. Il existe chez plusieurs d'entre elles des associations du Bon-parler, et les Principaux de Rimouski, de Hull et de Chicoutimi en parlent spécialement dans leurs rapports. En outre, les sociétés de pédagogie formées parmi les élèves, comme à Hull, à Valleyfield, à Nicolet, à Rimouski, contribuent efficacement à développer le goût littéraire chez les normaliennes.

"L'encouragement donné jusqu'à présent à l'enseignement de la langue française dans les académies rurales protestantes, par des spécialistes, semble produire de bons résultats. L'année dernière, des spécialistes, porteurs de brevets de capacité pour le français, de l'école d'été de McGill, ont enseigné dans quatorze de ces académies.

"L'organisation, toute récente, de l'enseignement du dessin commence à produire des résultats généraux très promettants. Les nombreux travaux d'élèves transmis, cette année au département, et les derniers rapports de la plupart des inspecteurs en témoignent à l'évidence. L'élan est donné, et, en beaucoup d'endroits, les bonnes volontés se manifestent. Le personnel comprend mieux l'importance éducative et pratique de cette étude, et par suite ne demande qu'à être renseigné et dirigé pour aller de l'avant. Aussi, les conférences et les leçons de M. le Directeur et de MM. les Inspecteurs, sont-elles suivies partout avec un vif intérêt. Un nouveau programme de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires de la province a été adopté le 24 septembre dernier par le comité catholique. Ce programme tient largement compte des récentes orientations données partout à cet enseignement; et il est tout spécialement approprié à nos besoins et à nos moyens d'action. Il a pour fin:

1o "De faire acquérir des connaissances et des pratiques techniques, utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et aux travaux manuels."

2o "D'aider aux autres études, en y collaborant et en se mêlant intimement à la vie ntellectuelle de l'école."

3o "De contribuer à la formation intégrale: a en développant distinctement l'esprit d'observation et d'initiative, l'imagination et le jugement; b en épurant le goût et en disciplinant les habitudes de méthode et de précision; c en affinant l'œil et en assouplissant la main."

L'AGRICULTURE A L'ECOLE

"Depuis quinze ans et plus, tant dans mes rapports que dans mes circulaires, je me suis efforcé de convaincre les commissions scolaires et les instituteurs de l'avantage qu'il y aurait de donner, de vive voix, des notions d'agriculture aux enfants, même les plus jeunes des écoles rurales. Le département de l'Instruction publique a fait donner, durant les neuf dernières années, des conférences agricoles aux élèves des écoles normales et, dans les congrès pédagogiques, les académies de garçons à la campagne ont été avisées de ne pas donner aux fils de cultivateurs un enseignement purement commercial qui pourrait avoir l'effet de les déclasser et de les induire à préférer la vie de bureau ou de magasin aux travaux des champs.

"Mais voici à ce propos un mouvement qui se dessine et qu'il importe de favoriser. Je veux parler de l'initiative prise par les commissaires d'écoles du village de Saint - Casimir, dans le comté de Portneuf. Pénétrés des besoins de la population rurale et animés d'un zèle éclairé, ces messieurs ont introduit, en mai dernier, dans une certaine mesure, l'enseignement pratique de l'Agriculture à l'académie de leur municipalité.

"L'œuvre des jardins scolaires, inaugurée en 1905, la même année que les conférences agricoles dans les écoles de pédagogie, continue sa marche ascendante. L'an passé, 234 écoles, situées dans 53 comtés, possédaient des jardinets et les élèves s'occupant d'horticulture étaient au nombre de 7,740. Les parents des enfants, dit M. Dalaire dans son rapport, se montrent généralement heureux de ce moyen de faire aimer l'école, et des municipalités font des sacrifices pour agrandir et embellir les emplacements d'écoles. Nos écoles normales contribuent aussi avec entrain au succès de l'œuvre des jardins scolaires. Je mentionnerai en particulier l'école Jacques-Cartier, à Montréal, où plus de 50 élèves-maîtres se sont occupés de culture potagère.

CAISSES SCOLAIRES

"La loi de l'Instruction publique permettant aux commissaires d'écoles d'établir des caisses d'économie scolaires dans les écoles de leur juridiction, les secrétaires des municipalités ont, à ma demande, fait rapport, pour l'année courante, que le nombre de ces caisses s'élevait à 85 et que 13,674 enfants y avaient déposé une somme totale de $45,657.00.

TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES

"Les primes spéciales octroyées aux municipalités scolaires qui paient à leurs institutrices des traitements de plus de $100, de $125 et de $150, ont eu un excellent résultat. L'an dernier, 3,138 institutrices ont reçu une augmentation de salaire et, quoique la moyenne n'en soit que de $25 environ par personne, c'est l'indice de la part des membres des commissions scolaires d'une plus juste appréciation du travail des maîtresses qu'ils emploient.

"Le relevé des traitements constate que 181 institutrices reçoivent de $250 à $300, 547 de $200 à $250, 2355 de $150 à $200 et 1887 de $125 à $150. Quelques institutrices, au-delà de cent, reçoivent de $400 à $600, $700 à $950. Dans le plus grand nombre des paroisses, outre le traitement, on supporte aussi les frais du logement et du chauffage de la maison d'école.

"Le minimum des salaires payés aux institutrices tend à s'élever. Il est de $150 dans la région de la Beauce; il varie de $150 à $200 dans certaines paroisses du district d'inspection de M. J.-O. Goulet; dans d'autres, il excède $250 et à Champlain (village), il est de $350. La commission scolaire du Sault, comté de Lévis, a élevé, l'an dernier, de $140 à $250 le traitement de l'institutrice de l'école élémentaire. Dans le district de l'Inspecteur Lefebvre, la moyenne des salaires des institutrices est de $191.22; dans celui de M. Miller, presque toutes les institutrices reçoivent un traitement de $150, et même au-delà de $200, dans plusieurs municipalités. L'inspecteur Sutherland rapporte que l'institutrice de l'école modèle protestante de New-Carlisle a reçu $450 de salaire, une institutrice d'école élémentaire $400 et les autres diplômées de $250 à $350. Le révérend M. Taylor, de Knowlton, dit qu'après 1913, il sera très rare de voir une commission scolaire de son district d'inspection offrir moins de $30 par mois à une institutrice compétente.

"Vu ce progrès, il est désirable, je crois, de ne faire, à l'avenir, participer aux primes de $125,000, de $60,000 et de $40,000 accordées aux municipalités qui paient actuellement à leurs institutrices un traitement de $100, de $125 et de $150 que celles des commissions scolaires qui paieront un minimum de salaire de $120, de $150 et de $175, et j'en fais humblement la proposition à la Législature.

STATISTIQUES SCOLAIRES

"En 1912-13, le département de l'Instruction publique a approuvé 269 plans de nouvelles maisons d'écoles, et le coût des constructions s'est élevé à $849,593.

"Les tableaux statistiques nous font voir qu'en 1911-12 la province possédait 6,856 écoles, 5,925 écoles catholiques et 961 écoles protestantes. Sont compris dans ce total, les universités, les collèges classiques, les écoles des arts, d'agriculture et les écoles du soir.

"Le nombre des institutrices excède de 8,196 celui des instituteurs, les premières atteignant le chiffre de 11,561 et les seconds celui de 3,365. Sur le total, il y a 2,954 instituteurs catholiques et 411 protestants, 9,889 institutrices catholiques et 1,672 protestantes, ce qui donne pour chacune des deux grandes dénominations religieuses de la province, une moyenne de 23 pour cent d'instituteurs catholiques, de 19.73 par cent d'instituteurs protestants, de 77 par cent d'institutrices catholiques et de 80.27 pour cent d'institutrices protestantes.

"184,946 garçons et 185,253 filles catholiques, 27,792 garçons et 24,624 filles protestants ont fréquenté les écoles en 1911-12, ce qui fait un total d'élèves de 422,615, sur une population de 2,002,712."

LES ALIENES

Dans son rapport, le docteur T. J. Burgess, surintendant de l'asile de Verdun, recommande aux médecins et autres de lutter le plus possible pour empêcher l'augmentation du nombre des aliénés. La folie, dit-il, est une maladie comme la fièvre typhoïde, etc., et peut-être combattue.

La cause la plus commune de l'aliénation mentale a été le souci, l'ennui ou la préoccupation, qui a fourni quarante cas. L'intempérance en a fourni vingt-cinq et la sénilité vingt-deux.

Le Dr. Villeneuve, surintendant de l'asile de la Longue-Pointe, dit que le 31 décembre 1912, il y avait à l'asile, 1,047 hommes et 1,001 femmes, soit 2,058 patients ou 58 de plus que l'année précédente.

Le pourcentage des guérisons a été de 36.62 p.c. en 1912, contre 18.81 en 1911.

COMMENT JE FIS POUSSER MES CHEVEUX

Une femme avec une merveilleusement belle chevelure donne une prescription domestique et simple qu'elle employa avec les plus grands résultats.

J'étais grandement incommodée par les pellicules et la chute des cheveux. J'essayai plusieurs préparations annoncées pour la chevelure et différentes prescriptions mais aucune n'eut de bons résultats; plusieurs d'entre elles rendirent ma chevelure graisseuse, à tel point que je ne pouvais peigner mes cheveux convenablement. Je crois que plusieurs des choses que j'ai essayées étaient positivement nuisibles et d'après mon expérience personnelle je ne puis trop vous avertir de ne pas employer des préparations contenant de l'alcool de bois ou autres substances empoisonnées. Je crois que ces substances nuisent à la racine des cheveux. Après tant d'insuccès, finalement je trouvai une prescription simple qui est, je ne puis hésiter à le dire, la plus merveilleuse que j'aie vue pour la chevelure. Plusieurs de mes amies l'ont aussi employé et en ont obtenu les résultats les plus encourageants. Ce n'est pas seulement un stimulant pour faire pousser les cheveux, pour redonner aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais c'est également bon pour enlever les pellicules, donner de la vigueur et de la beauté aux cheveux, etc., et cela met le cuir chevelu en condition parfaite. Cette préparation rend aussi la chevelure plus facile à peigner et la met en bonne condition. J'ai une amie qui l'employa durant deux mois et, durant ce temps, elle n'a pas seulement arrêté la chute des cheveux et augmenté merveilleusement leur croissance, mais a pratiquement rendu la chevelure à sa couleur naturelle. Vous pouvez obtenir les ingrédients pour faire cette merveilleuse préparation chez presque tous les pharmaciens. La prescription est comme suit: 6 onces de Bay Rhum, ½ gr. de Menthol en cristal, 2 onces de composé de Lavona. Si vous aimez à la parfumer, ajoutez quelques gouttes de votre parfum favori qui se mélange parfaitementbien avec les autres ingrédiens. Ceci n'est cependant pas nécessaire. Appliquez soir et matin, frictionnez bien le cuir chevelu.

ON PROTEGE ASQUITH

LONDRES, 10. — Les grandes précautions prises pour éviter de nouvelles démonstrations pendant le discours du premier ministre Asquith, à Oldham, ont été la cause d'une rupture entre William Barton et l'Association Libérale. On rapporte que le trouble s'est élevé parce que Barton avait demandé d'admettre quinze femmes à l'assemblée. Cela lui fut refusé parce que l'on craignait de nouvelles démonstrations des suffragettes. On s'attend à ce que Barton se retire aux prochaines élections.

N'ETOUFFEZ PAS SEULEMENT VOTRE TOUX, GUERISSEZ-LA

Le sirop de goudron et d'huile de "foie" de morue de Mathieu n'arrête pas seulement promptement la toux mais grâce à ses propriétés toniques et fortifiantes aide l'organisme à se débarrasser du rhume et de ce chef produit une guérison permanente. C'est cette qualité qui lui a procuré la plus grande vente parmi tous les remèdes pour le rhume et la toux au Canada.

35c les grandes bouteilles partout.

J. L. MATHIEU CO. PROP., Sherbrooke, P. Q.

Si votre rhume vous donne la fièvre, les poudres Nervines de Mathieu, le merveilleux remède pour les maux de tête, fera disparaître la fièvre rapidement et chassera les maux de tête et les douleurs dans le dos et les jambes. Boîte de 18 poudres 25c. 6-1-13

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, Dépositaires en gros à Montréal.

Mouton de Perse

Comptant sur un hiver plus à bonne heure nous avons fabriqué une trop grande quantité de Manteaux en Mouton. Et aujourd'hui, afin d'écouler ce surplus de stock nous sommes forcés de les sacrifier au prix spécial de

$225.00

PLUS BAS QUE LE PRIX COUTANT

N'achetez pas votre manteau avant de venir examiner notre ligne spéciale, ces manteaux ont 50 pouces de long, sont faits de peaux de choix, à la dernière mode, collets chales, etc., et valent au bas mot de $300.00 à $400.00.

Wm. ALBERT, Marchand et Manufacturier de Fourrures,
89 ST-HUBERT, *Près de la Gare Viger, Ouvert le soir.*

VICTROLA IV $20

Un Victor-Victrola pour Noel

"La voix de son Maitre"

Pouvez-vous songer à un autre Cadeau qui donnera autant de plaisir à chaque membre de votre famille qu'un Victor-Victrola.

"La voix de son Maitre"

Allez à un de nos trois magasins de Montréal entendre votre musique favorite sur le Victrola, ou si la chose vous dérange, nous serons heureux d'aller vous donner une démonstration avec n'importe quel instrument de votre choix dans votre propre maison. Les Victrolas coûtent de $20 à $300 et se vendent à des conditions faciles (aussi bas que $1 par semaine) si désiré. Les registres Victor doubles de 10 pouces coûtent 90 cts. Demandez notre catalogue de plus de 5,000 registres Victor.

Toujours en mains le plus grand choix de Registres Français par les Artistes Français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Co., Limited

His Master's Voice

279 RUE STE-CATHERINE EST. Phone Est 2972. (Près St-Denis).
555 RUE STE-CATHERINE OUEST. Phone Up 572. (Près Ave. Collège McGill)
415 RUE STE-CATHERINE OUEST. Phone Up 2418. (Près Mansfield).

Marchands dans toutes les villes.

Notre cadeau de Noël pour les enfants de Montréal.

Nous venons justement de publier un livre de Noël en couleurs, spécialement pour les enfants. **IL EST GRATUIT.** Ecrivez-nous aujourd'hui et nous verrons à ce que vous en ayez un. **SERVEZ-VOUS DU COUPON.**

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED, Boite 5, St-Henri.

Veuillez voir à ce qu'un de ces livres pour les enfants me soit envoyé.

NOM ....

ADRESSE ....

N.G. Valiquette LIMITED

471-477 St. CATHERINE ST. EAST.

PAPIERS-TENTURES

Provenant de notre dernière importation pour enjoliver votre maison pour les fêtes.

Les derniers arrivages de papiers-tentures étant arrivés, nous sommes en mesure de vous offrir l'assortiment le plus complet et le choix le plus varié. Notre système d'échantillonnage étant idéal, nous ferons passer en dix minutes des centaines de jolis dessins, lesquels parlent par eux-mêmes dès qu'on les voit. Epargnez le temps que vous devez donner aux emplettes pour les fêtes et accordez-nous quelques instants.

Vous renouvellerez certainement, au moins, le papier-tenture d'une chambre sinon plus ? Si celle-ci est la chambre à coucher, nous aurions à vous suggérer les dernières créations, couleurs rose, bleu et jaune, dont les tons sont des plus riches et les nuances des plus parfaites. Tout le monde aime une jolie chambre à coucher et rien ne lui donne un reflet plus gai et une apparence plus jolie à l'occasion des fêtes de Noël et du premier de l'An qu'un papier bien choisi.

Nous vous invitons mesdames, à venir voir nos jolies Décorations en Papiers-tentures

Laissez-nous vous montrer comment tapisser une chambre et épargner du temps et surtout de l'argent. Vous pouvez le faire vous-même et parez coquettement votre maison pour la Noël et le Premier de l'An. Nous avons tous les patrons qu'une personne puisse désirer et ne craignons pas d'affirmer que dans nos dessins nouveaux, rien n'est comparable à ceux-ci dans tout Montréal. D'ailleurs nous sollicitons cordialement votre visite, car les voir c'est les aimer. Les aimer c'est les acheter. Les acheter c'est se procurer la plus grande satisfaction.

VITRAUPHANIE

La Vitrophanie est ce joli dessin que vous avez tant admiré dans les châssis de votre voisin. Transparent, aux couleurs les plus riches, et très facile à poser, la vitrophanie est de plus en plus en vogue. Le froid ne l'affecte pas. Nous venons de recevoir nos importations en fait de dessins les plus nouveaux et les plus beaux sujets religieux, mondains et artistiques. La vitrophanie fait d'un simple châssis ou d'une porte bien ordinaire un riche vitrail aux modèles européens. Largeur 18 pcs., vendue à la verge, **de 15c à 50c.**

Comment aimeriez-vous une jolie lampe électrique comme CADEAU de NOEL.

Un cadeau idéal est bien une jolie lampe électrique, n'est-ce pas ? Et vous ne manquerez guère de l'inscrire sur votre liste de cadeaux. C'est un cadeau qui a sa place partout dans la maison et sa grande utilité le fait aimer des personnes qui le reçoivent. Nous exposons sur notre plancher principal une grande consignation de New-York des plus riches et, chose singulière, des plus modiques.

LAMPE, genre "MISSION" tel que la Vignette

Fait de joli chêne mission avec abat-jour de 15 x 15 pcs., en verre colorié, hauteur 24 pcs., vendu pour gaz ou électricité avec six pieds de tube ou de corde et toutes les connections nécessaires.. Prix **$3.98**

LAMPES EN CUIVRE

De très jolies lampes en cuivre avec magnifique abat-jour colorié, prêtes à éclairer, connections toutes comprises, dessins variés à **$5.85, $6.50, $7.75, $8.50** et jusqu'à **$14.00.** Telle que la vignette, lampe 20 pcs. **$14.50**

Secrétaire $6.65

Ce joli secrétaire est fait en chêne américain fini doré, hauteur 45 pcs., largeur 28 pcs. Assurément un fort joli cadeau. Prix **$6.65**

UN CADEAU DE CHEZ VALIQUETTE PLAIT TOUJOURS.

DES APACHES TUENT UN AGENT

DETROIT, Mich., 10.—Le policier Thomas F. Madden a été tué hier au moment où il questionnait deux prisonniers nocturnes qui se trouvaient dans une automobile volée. Les assaillants ont pu se sauver et l'on a retrouvé l'automobile abandonnée quelques rues plus loin. Madden est le cinquième policier qui a été tué en devoir à Détroit depuis le commencement de l'année.

La Patrie

Nos tramways

La communication du président de la Compagnie des Tramways au public n'a pas eu le succès qu'il en espérait. On commence à connaître les manoeuvres de M. E.-A. Robert, de ses co-directeurs et de sa compagnie ; elles n'émeuvent et n'intéressent plus ; elles ne peuvent que contribuer à maintenir la population sur le qui-vive.

Le président de la Compagnie des Tramways doit avoir une forte dose de naïveté s'il suppose, s'il croit que ses protestations contre ce qu'il appelle les lenteurs du Bureau de Contrôle ont été prises au sérieux.

Depuis des années la compagnie s'est dérobée à toute tentative d'entente équitable, elle n'a même pas strictement tenu les engagements contractés cette année et sa protestation contre les autorités municipales n'est qu'un bluff malhabile.

Depuis 1910 les choses ont changé ; la compagnie qui devait faire le nécessaire pour améliorer son service n'a rien voulu faire sans qu'on lui concède des avantages non-inscrits dans son contrat ou sans obtenir un nouveau contrat. C'est encore ce qu'elle cherche en ce moment. Depuis 1910 l'opinion publique s'est prononcée contre l'ordre de choses actuel avec une netteté, une énergie de nature à faire réfléchir les législateurs mettant les intérêts de la compagnie au-dessus de ceux du public.

Si le président de la compagnie voulait une fois de plus confondre ses devoirs de représentant du peuple et ses intérêts financiers, il pourrait recevoir à Québec un accueil auquel il ne s'attend pas.

Les propositions de la compagnie sont devant le Bureau de Contrôle ; en dehors de M. Robert personne ne trouve que les contrôleurs négligent la question ou la traitent avec lenteur. En 1892 la discussion du contrat avec la compagnie, l'examen des propositions rivales, de la compagnie d'alors et de M. Williams, durèrent plus de six mois; cependant ces propositions étaient beaucoup moins compliquées que celles d'aujourd'hui, puisqu'elles ne portaient que sur un service de surface.

La PATRIE ne saurait trop le répéter : la seule question sur laquelle le Bureau de Contrôle doit se prononcer est celle des voies souterraines ; celles des tramways et des autobus étant réglées pour le moment par des contrats.

La hâte que manifeste la compagnie des tramways pour obtenir un nouveau contrat se comprend facilement. La construction d'un tramway souterrain, l'exploitation d'un service d'autobus vont mettre fin à son monopole et au traitement qu'elle inflige à la population pour maintenir ses dividendes.

C'est la fin d'un règne. Son contrat avec la ville n'a plus que neuf années à courir ; qu'on les laisse courir et que la ville recueille enfin le prix des sacrifices supportés depuis trente ans en achetant la compagnie à la valeur de son matériel plus dix pour cent.

Elle ne sera pas embarrassée de son achat : elle exploitera, louera ou vendra le système qu'elle achètera dans des conditions qui sauvegarderont à tout jamais les intérêts et la santé du public.

Faire avec la compagnie un nouveau contrat de quarante ans serait une folie criminelle. Quels seront nos besoins et les moyens de les satisfaire dans dix, vingt ou trente ans ?

Le percement du Tunnel du Grand-Nord assure presque immédiatement un service urbain et de banlieue pour la partie ouest et nord-ouest de la ville ; l'augmentation de la population, le peuplement de toutes les paroisses de l'île seront suivis d'un service de chemin de fer par toutes nos grandes lignes ; les voies souterraines se multiplieront, les autobus parcoureront toute l'île et on irait confier l'ensemble du service des transports en commun, en dehors de ceux des chemins de fer, à une seule et même compagnie, à une compagnie qui a tenu avec le public la conduite qu'on sait ? C'est impossible.

La position de la ville est excellente en ce moment, la Législature commettrait une faute impardonnable et qui ne lui sera pas pardonnée si elle intervenait pour empêcher la ville de profiter des avantages que le mauvais service de la compagnie des tramways lui a procurés.

Les incendiaires et les Assurances

Le chef Tremblay a fait aux Contrôleurs un rapport bien digne d'attirer l'attention de tous les assurés contre l'incendie et des autorités judiciaires. Il déclare dans ce rapport que cinquante pour cent des incendies qu'on pourrait éviter sont le fait d'incendiaires et recommande que les compagnies n'assurent que 80 p.c. de la valeur assurée. Le chef Tremblay affirme que pour nombre des incendies suspects, les assurances étaient de 200 à 300 p.c. au-dessus de la valeur réelle des valeurs assurées.

Le piquant de ce rapport c'est qu'il a été préparé en réponse à la demande d'une meilleure inspection présentée par un comité composé de membres du Board of Trade, de l'Association des Assureurs, contre l'incendie, de l'Association des Manufacturiers canadiens, de la Bourse des Entrepreneurs de Montréal et de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

Par sa réponse le chef Tremblay établit, ce que la PATRIE affirmait depuis longtemps, que la multiplication des incendies évitables est dûe aux compagnies d'assurances.

"Pourquoi", dit le chef, "les compagnies ne se renseignent-elles pas sur l'honnêteté des gens ? Nombre de gens ont à leur actif des incendies de sources douteuses, et les compagnies intéressées n'ont rien fait pour rechercher les criminels. Elles refusent de réassurer ces gens, mais elles ne font rien pour prévenir les autres compagnies, qui ont assumé les risques. Dans tous ces cas il y avait un excès considérable d'assurance."

Cette situation est connue depuis longtemps, mais elle n'avait pas encore été dénoncée avec autant de netteté. La concurrence ardente que se font les compagnies est la cause principale de ces assurances trop élevées et des incendies qui en sont la conséquence.

Aucune inspection ne peut prévenir ni empêcher ces crimes. La seule mesure à prendre est de poursuivre sans pitié les incendiaires et d'en envoyer quelques-uns au pénitencier pour le plus long terme possible.

M. FIELDING

L'ex-ministre des finances ne peut que se féliciter de la démonstration chaleureuse dont il a été l'objet hier soir, au Ritz-Carlton, à l'occasion de son entrée à la rédaction du "Telegraph".

Peu de journalistes politiques en ce pays, ont eu, comme M. Fielding, l'extrême satisfaction de compter sur les sympathies actives de son parti, à la veille d'une grande campagne.

Il est cependant facile de voir que l'ex-ministre des finances n'a pas répondu complètement à l'attente de ses amis, en faisant la revue des principaux événements qui ont marqué les quinze années du régime Laurier.

M. Fielding n'a pas dit pourquoi, après avoir dénoncé la protection comme une iniquité, il l'a maintenue de 1896 à 1911.

M. Fielding n'a pas non plus donné des raisons suffisantes pour se faire pardonner son malheureux pélerinage à Washington, où il a complôté avec le président Taft, pour réduire notre pays au rang de "dépendance" des Etats-Unis.

Tout en admettant que les libéraux soient prêts à excuser l'ex-ministre des finances à ce sujet, il semble fort douteux qu'ils lui pardonnent d'avoir en quelque sorte accentué son "impérialisme".

M. Fielding nous arrive en droite ligne de Londres, plus impérialiste que jamais. En 1909 et 1910, M. Fielding voulait bien consentir à ce que la marine Laurier fut " canadienne en temps de paix et impérialiste en temps de guerre." Mais aujourd'huil il est évident que l'ex-collègue de Sir Wilfrid a fait un pas de plus. Son discours enflammé d'hier soir a littéralement stupéfié nombre de libéraux de Montréal, habitués à entendre l'hon. M. Lemieux prêcher la croisade anti-impérialiste, la non-participation à la défense de l'empire.

Comme M. Fisher, M. Fielding n'a guère appris les grandes leçons que comporte notre histoire politique depuis la Confédération. Il est resté à peu près ce qu'il était lorsqu'il luttait dans l'arène provinciale de la Nouvelle-Ecosse, avant de s'aventurer sur la scène fédérale. Pendant que la protection assurait la prospérité du Canada, faisait le bonheur et la richesse du peuple, il criait comme un sourd que le libre-échange serait notre salut !

S'il veut contribuer efficacement à ramener son parti au pouvoir, il ferait bien d'élargir ses horizons.

Quelle position occupe M. Fielding au "Telegraph" ? Y a-t-il ses coudées franches ? Y servira-t-il exclusivement les fins du parti libéral ?

L'on avouera, après les nouvelles répandues au cours du différend entre le "Herald" et le "Stgr," que les libéraux eux-mêmes ont grand intérêt à connaître ce qui se passe.

Sir Wilfrid et M. Fielding ont été à ce sujet d'une discrétion absolue.

Quelques renseignements nouveaux n'auraient pas été sûrement superflus ou hors d'actualité.

LES ASSURANCES CONTRE LE FEU

En sommes nous arrivés, en matière d'assurance contre le feu, à un état tel que nous ayons besoin de créer un nouveau tribunal pour prononcer sur la valeur des réclamations des assurés ?

C'est ce qui ressort des remarques faites par M. R. Latulippe, commissaire des incendies. Le mal est certainement dû aux assurances, qui, comme l'a fait remarquer M. Latulippe règlent des réclamations qu'elles devraient repousser pour éviter des contestations judiciaires de nature à nuire au prestige des compagnies.

En référant toutes les réclamations à un tribunal d'experts, les compagnies seront hors de cause et les assurés ne recevront que ce à quoi ils ont droit, voir même à l'envoi devant les assises de ceux qui le mériteront.

Si pareil tribunal peut protéger les assurés honnêtes et faire diminuer les primes en rendant assurés et assureurs plus prudents, il rendra certainement des services pour plus que la somme qu'il coûtera.

A OUTREMONT

La question des taxes réclamées des Soeurs de Jésus et Marie.

A la séance hebdomadaire de la Commission Scolaire d'Outremont, hier soir, un des commissaires a soulevé la question des taxes qui sont réclamées de la communauté des Soeurs de Jésus et Marie. Jusqu'à il y a quelques années, les religieuses payaient les taxes ordinaires sur la vaste étendue de terrain vague située à côté de leur pensionnat, mais elles ont depuis invoqué l'exemption. Comme les taxes de trois années sont maintenant dues, les Commissaires ont décidé de remettre leur réclamation aux mains de leur avocat, pour qu'il en opère le recouvrement.

On sait que la ville d'Outremont réclame également trois années d'arriérés de taxes sur les propriétés en question, qui ont été en ces derniers temps mis en vente, et qu'elle a manifesté l'intention de faire valoir sa réclamation contre les acquéreurs, le cas échéant.

LES PUBLICATIONS FRANCAISES

Du Ministère des Mines

Lorsque l'hon. Louis Coderre a pris possession du portefeuille des Mines et s'est rendu compte par lui-même du fonctionnement des diverses branches de de ministère, il s'est vite aperçu de l'absence regrettable de système dans la distribution et la circulation des publications françaises éditées par le département. Son prédécesseur, l'hon. M. Nantel, avait donné un excellent élan à la traduction plus rapide et plus précise des rapports en français ; mais tous ces efforts auraient été perdus, si l'on ne prenait pas le moyen de faire parvenir les traductions entre les mains du public intéressé, ou d'intéresser le public à la circulation des rapports traduits. C'est donc vers l'établissement d'une distribution systématique, d'une circulation plus active, d'une demande plus pressante que s'est portée sa sollicitude depuis quelques mois. La solution du problème une fois trouvée, l'hon. M. Coderre a, sans retard, pris les dispositions nécessaires pour mener à bonne fin les détails de ce projet, duquel dépend l'avenir de la traduction dans les deux langues des divers rapports et documents des ministères.

Pour l'usage officiel des deux langues à Ottawa, l'accès des documents français auprès du public et la demande des documents par le public est une question de vie et de mort.

En visitant les caves du Musée Commémoratif Victoria, occupé à Ottawa par la Commission Géologique, l'actif ministre des Mines, l'hon. M. Coderre a été stupéfait de la quantité vraiment inimaginable de volumes de rapports français de cette commission qui jaunissent sur les rayons, qui y perdent toute actualité, qui se déchirent, se salissent, prennent de la place et, par leur stagnation, en cet endroit, servent de prétexte aux adversaires de la publication obligatoire de tous les documents officiels dans les deux langues. Il y en a là des milliers de volumes coûteux qui pourrissent, faute d'un peu de bonne volonté et d'un système intelligemment conçu et loyalement appliqué. Le ministre a donc appelé M. Marc Sauvalle, qui est à la tête du Bureau de Traduction Française du ministère des Mines, et l'a chargé de lui soumettre un plan pour l'épuration des caves encombrées de volumes anciens, l'écoulement immédiat de ces rapports d'une façon utile et l'établissement à l'avenir d'une méthode de distribution intelligente et pratique propre à intéresser le public à ce travail et à produire des résultats avantageux pour l'emploi des publications françaises nouvelles. Après que ce travail lui a été soumis, l'hon. M. Coderre a inscrit au budget de l'exercice qui va s'ouvrir les crédits nécessaires pour appliquer le système projeté destiné à donner aux publications du ministère des Mines une vogue inconnue jusqu'à présent et l'utilité qui leur faisait défaut jusqu'à ce jour. Les estimés de 1914-15 contiennent donc les sommes nécessaires pour créer le personnel nécessaire et prendre les mesures propres à l'installation sur un bon pied du système nouveau dont voici en peu de mots un aperçu.

Un employé spécial va d'abord être chargé de prendre immédiatement un inventaire des publications françaises de toute date que le ministère des Mines possède en magasin et, ces faits une fois constatés, il sera constitué une réserve pour répondre aux demandes de collections ou d'intéressés. Puis, tout le reste sera distribué judicieusement afin de désencombrer les rayons et de faire de la place pour les publications nouvelles qui s'éditent en grand nombre, maintenant que le service de traduction a été amélioré et accéléré.

Pour arriver à exécuter une distribution efficace, les anciennes listes, qui sont vieilles de vingt ansiet qui ont toujours été incomplètes, vont être revisées et considérablement augmentées de façon à comprendre : tous les journaux de langue française du Canada, toutes les bibliothèques, toutes les maisons d'éducation ayant demandé des collections de minéraux et toutes les personnes qui se feront inscrire spontanément.

Ces listes nouvelles constitueront la base de distribution à l'avenir ; mais pour le moment, où il faut caser à tout prix, les anciens volumes et créer une circulation intense presque forcer le déplacement des volumes, on s'attachera donc à inviter les demandes en voyant à titre d'essai d'anciens rapports à toutes les personnes qu'ils peuvent éventuellement intéresser. On parcourra les dictionnaires d'adresses, et on adressera à tous les professeurs, maîtres et maîtresses d'école, aux avocats, notaires et industriels des exemplaires des volumes, qui restent inutilisés; on appellera leur attention sur le but cherché ; on fera appel à leur patriotisme, à leur intelligence pour engendrer un public lecteur de ces documents, éduquer les intellectuels à cette littérature et les enrégimenter parmi les assidus du ministère des Mines.

Voilà la besogne qui incombera au service de distribution française pendant quelques années à venir, jusqu'à ce qu'on ait pu faire surgir une demande honorable pour les publications françaises et prouver leur utilité.

A l'avenir, pour que personne ne puisse plaider ignorance et s'excuser de sa négligence et de son apathie, tous les journaux canadiens-français seront tenus au courant de l'apparition de rapports nouveaux, en français et même de leur préparation anticipée; ils recevront des feuilles volantes qu'ils n'auront qu'à publier et qui indiqueront aux intéressés où et comment s'adresser pour avoir des rapports qu'ils recevront gratuitement au reçu de leur demande.

Les traducteurs sachant que leurs travaux circuleront dans un public plus nombreux seront tenus de fournir un travail plus exact et plus serré. De cette façon, la traduction recevra une impulsion et une surveillance utiles.

Voilà dans ses grandes lignes, l'œuvre excellente dont le ministre des Mines vient de prendre l'initiative dans son département et pour laquelle il a droit aux éloges les plus vifs.

Tous les défenseurs de la langue française et de ses prérogatives ne peuvent que le féliciter de prendre les mesures nécessaires pour tirer les documents français du discrédit dans lequel on a tenté depuis trop longtemps de les tenir à Ottawa, dans un but souvent facile à concevoir.

AMELIORER LA TRADUCTION, systématiser la DISTRIBUTION et ACCELERER L'IMPRESSION sont les trois grands problèmes à résoudre pour mettre à Ottawa la langue française sur le pied auquel elle a officiellement droit.

L'hon. M.Coderre, Secrétaire d'Etat et Ministre des Mines, a bien mérité de sa province et du Canada en s'appliquant à la solution de ces questions avec le succès que nous venons de signaler,et nous espérons qu'ils ne s'arrêtera pas en si bonne voie. En agissant ainsi, il a droit à la gratitude de ses concitoyens qui doivent se grouper autour de lui pour lui permettre de pousser son œuvre plus avant et de la mener à bonne fin durant son séjour aux affaires publiques.— Communiqué.

ARTS DECORATIFS ET ARCHITECTURE

Montréal, 10 décembre, 1913.
Monsieur le rédacteur en chef du journal la PATRIE,

Je lis dans votre numéro du mardi, 9 décembre, un article intitulé "Les Arts décoratifs et l'Architecture," qui contient quelques erreurs que je viens vous prier de rectifier.

L'article débute par cette constatation que Montréal ne possède pas d'école permettant de former des architectes et des décorateurs et que M. Baboulène a été chargé, l'année dernière, de créer, à l'Ecole Polytechnique, une section d'Architecture et d'Art décoratif.

Je me permets de vous faire remarquer que l'Ecole Polytechnique possède depuis sept années déjà un département d'architecture dont le premier professeur de composition architecturale fut M. Max Doumic, remplacé en 1909 par M. Jules Poivert, architecte diplômé de l'Ecole des Beaux Arts de Paris et Lauréat des concours publics en France,Sous l'habile direction de cet éminent architecte, l'Ecole d'Architecture, à l'Ecole Polytecnnique, a pris un essor considérable et nul n'en ignore aujourd'hui l'existence. Trois promotions sont déjà sorties de l'Ecole d'Architecture en question et les architectes qu'elle a formés ont déjà fait la preuve de la supériorité de son enseignement.

Je suis d'autant plus étonné de vous voir ignorer cet état de chose, c'est que votre estimé journal a fait paraître pendant trois ans, presque chaque mois, les reproductions des travaux faits par les élèves de ce département et que depuis deux ans vous y avez fait paraître l'annonce que nous vous demandions, des cours du soir gratuits d'architecture qui s'y donnent.

La section des Arts décoratifs créée il y a un an et demi par l'Ecole Polytechnique et qui est en effet la première de ce genre dans l'Amérique du Nord, appartient au département d'Architecture de cette Ecole et M. Baboulène a été chargé de l'organisation de cette section. Il n'existe donc pas de Direction de l'Ecole des Arts industriels, ce qui indiquerait une école séparée, la section en question relevant de la Direction de l'Ecole Polytechnique.

L'esprit q'initiative, la connaissance profonde de son art et le dévouement dont fait montre M. le professeur Baboulène sont une garantie certaine que les élèves qui sortiront de ses mains feront honneur à leur professeur, à l'Ecole Polytechnique et à leur pays.

Je vous serais reconnaissant,Monsieur le Rédacteur en chef, de vouloir bien faire paraître cette rectification dans votre plus prochain numéro et me croire votre bien dévoué,

A. FYEN,
Directeur de l'Ecole Polytechnique.

VERNER, Ont.

Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Aldéric Lecompte, fils de M. S. Lecompte, autrefois de Ste-Anne.

—Mlles B. Boucher, Dorance et Irène Lecompte, institutrices de Hanmer, assistaient aux funérailles de leur frère.

NOEL APPROCHE

Quinze jours seulement nous séparent de ce grand jour.

D'ici là, ce sera un va et vient toujours croissant, dans tous les magasins, boutiques, etc.

C'est l'usage, tout le monde se prépare à cet événement ; les petits surtout, l'attendent avec une joie indescriptible.

Cette année surtout, ils ont vu ***arriver Saint-Nicolas, le jour de sa Fête,*** *dans un vrai aéroplane; ils s'attendent donc a recevoir un soulier de Noel des mieux garnis.*

Il n'en tient qu'à vous; car nous avons au Royaume des Jouets, où Santa Claus est installé, un assortiment qui convient à toutes les bourses et à tous les gouts.

Seulement faites votre choix de bonne heure; souvent quand vous avez le choix vous pouvez, avec un article de 50c. faire plaisir à votre enfant autant que si vous lui donniez le meilleur de ceux qui restent à $1.00.

Tout le monde peut dès aujourd'hui fixer son choix, et nous vous attendons sans délai.

Goodwins Limited

Propriétaires et Administrateurs de Goodwins, Montreal, Limited.

ETRENNES — Articles Religieux

¶ Vous êtes assuré de faire plaisir quand vous offrez en étrenne un chapelet, une médaille ou une plaquette.

¶ Nos médailles et chapelets en or et en argent sont de véritables bijoux : nos plaquettes religieuses sont d'un fini artistique remarquable.

¶ Notre assortiment de Livres de Prières est des plus variés sous le rapport des titres et des reliures.

¶ Voyez notre collection variée de calendriers et d'imagerie religieuse.

¶ Notre Exposition d'articles religieux est au premier étage ; vous êtes cordialement invité à le visiter.

¶ Demandez notre catalogue spécial d'étrennes pour 1914.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

79 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Trouvé $5.00

—PAR—

Melle Agnès Armstrong,

539 rue Grand Tronc,

dans le

"Pain Gilt Edge"

AUJOURD'HUI.

JAS. STRACHAN, Enrég.

METROPOLITAN

Meubles pour les Fetes

Notre grand magasin consacre actuellement la plus grande partie de son espace à l'étalage d'articles de fantaisie convenables pour faire de jolis et précieux cadeaux de fêtes.

Nous avons l'assortiment le plus considérable et le plus beau de meubles pour les fêtes jamais étalé. Nous sommes certains que notre assortiment, dans toutes ses lignes variées, est plus considérable que celui de tout autre magasin de cette ville. Nous étalons toutes les plus nouvelles couleurs et les plus nouveaux finis de bois variés. Les styles varient depuis les plus récentes productions américaines jusqu'aux modèles des meilleures périodes françaises et coloniales.

Nos prix sont Extrêmement Modiques. Comptant ou Credit.

Metropolitan House Furnishing Company, Limited

30 ET 32 RUE NOTRE-DAME OUEST.

LES VETEMENTS ET LES FOURRURES

$1 Par Semaine

doivent faire songer, quand on manque d'argent. Pourquoi ne pas profiter de notre système de crédit ? L'essai contentera, car nous sommes sûrs de vous donner satisfaction sous tout rapport : qualité, bien faire et fini, ce qui, en fin de compte, veut dire bonne valeur.

LES FOURRURES COMPRENNENT

Sets en renard noir, renard rouge, renard moucheté, manteaux loup noir, zibeline, vison, mouton de Perse, hermine, et en near seal, manteaux en rat musqué.

POUR DAMES : Manteaux, mantes, costumes, robes, robes de soirée, blouses, jupes et imperméables.

POUR HOMMES : Paletots d'hiver, ulsters en serge bleue et noire, tweed anglais et écossais, paletots et complets de garçonnets, paletots doublés en fourrure avec collet en mouton de Perse et en loutre.

$1 Par Semaine

$1.00 PAR SEMAINE SUFFIT

LE PLUS GRAND MAGASIN DE CREDIT A MONTREAL

H. COHEN SONS & CO.,

569 rue Ste-Catherine Est, 5ième porte à l'Est de la rue Amherst.

GILLETT'S LYE
CONSUME LA CRASSE
NETTOIE — DESINFECTE

LES IRLANDAIS RECONNAISSANTS

UN MOUVEMENT AVAIT COMMENCE POUR DONNER A JOHN REDMOND UN TEMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE, MAIS IL NE VEUT PAS PERMETTRE QU'ON Y DONNE VISITE.

Service spécial de la PATRIE

LONDRES, 10. — M. John Redmond, leader des Nationalistes irlandais, a refusé l'offre qui lui a été faite d'un témoignage national en récompense de la longue lutte qu'il a soutenue pour doter son pays d'un gouvernement autonome. Ce mouvement avait commencé dimanche dernier, à une assemblée nationaliste qui s'était tenue à Rathdrum, près de Dublin.

Quelques-uns avaient proposé de reconnaître les grands services rendus à la cause de l'Irlande par M. Redmond en lui présentant les titres de propriété d'une maison avec terre aux environs de Dublin.

Le lord-maire de Dublin avait chaleureusement appuyé la proposition, mais il a reçu hier un télégramme de M. Redmond ainsi conçu : "Je vous suis extrêmement reconnaissant pour la proposition que vous avez faite, mais je refuse absolument qu'on donne suite au projet et j'insiste auprès de nos amis pour qu'aucune assemblée ne soit tenue et qu'aucune mesure ne soit prise à ce sujet."

L'ERREUR D'UN JUGE DE PAIX

UN HOMME CONDAMNE A L'AMENDE POUR S'ETRE AMUSE PRES DE L'EGLISE PENDANT LA MESSE.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 10 — M. le juge Cannon a rendu jugement, hier, maintenant un bref de certiorari pris par M. Léger St-Hilaire, contre M. Pérusse, juge de paix, qui avait condamné le demandeur à $4 d'amende et les frais pour "être demeuré et s'être amusé en dehors de l'église, sur la place, pendant l'office divin, et avoir refusé d'entrer dans l'église."

Le juge Cannon déclare que le juge de paix a outrepassé ses droits.

LA COLONISATION AU PACIFIQUE

Durant le mois de novembre, le Département des Ressources Naturelles du C. P. R. a colonisé 61 fermes d'une moyenne de 330 acres chacune ; ceci a fait augmenter la population de l'ouest d'environ trois cents membres. La douce température a beaucoup facilité l'arrivée des colons.

On remarque une augmentation considérable de demandes d'informations sur les provinces de l'ouest depuis la grande exposition des Ressources Naturelles, tenue dernièrement à Chicago.

LE ROI D'ESPAGNE EST A PARIS

PARIS, 10—Le roi Alphonse et la reine Victoria d'Espagne sont arrivés à Paris, pour un court séjour —L'enthousiasme de la foule dénote que le roi Alphonse devient de plus en plus comme le fut Edouard VII d'Angleterre, l'idole du peuple de Paris.

Frontenac

"SPECIALE"

(Etiquette Bleue)

EN VENTE PARTOUT

BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE,

Phone St-Louis 5610. MONTREAL

LE MEXIQUE N'A PLUS DE PRESIDENT, MAIS HUERTA PLUS MAITRE QUE JAMAIS

Le Congrès mexicain annule les dernières élections présidentielles et en ordonne d'autres en juillet prochain, ainsi que pour un nouveau congrès.

Le parti catholique s'abstient

MEXICO, 10.—Le Congrès mexicain a annulé les dernières élections présidentielles et a ordonné que de nouvelles élections aient lieu le premier dimanche de juillet prochain. Par cette action, le Congrès semble vouloir laisser le général Huerta au pouvoir pour au moins sept mois de plus, car si l'on considère le temps nécessaire pour réunir les résultats de l'élection et installer officiellement celui qui sera choisi, le changement dans le pouvoir ne pourrait s'effectuer avant septembre prochain.

Il n'y a eu aucun débat. Le rapport du comité fut approuvé sans aucune opposition et à l'unanimité, à mesure que chaque article était lu. Jusqu'à la fin du rapport, il n'y eut absolument aucune manifestation ; on aurait plutôt dit d'un régiment accomplissant un exercice que d'un corps délibérant dans l'exercice d'un droit souverain. Ce n'est que quand la dernière clause fut votée, et que le commis greffier de la Chambre arrêta sa lecture, que quelqu'un essaya un applaudissement timide, qui fut bientôt suivi par d'autres plus nourris et enfin par des acclamations de: "Viva Huerta!"

Le vote d'hier soir pourvoit aussi à l'élection d'un nouveau congrès, le congrès actuel n'étant que pour remplir le temps non-expiré de celui que Huerta a mis si cavalièrement à la porte et même en prison.

La raison donnée pour l'annulation de l'élection, est que le nombre de votes n'a pas été suffisant, conformément à la Constitution. Le nombre de bureaux de votation étant de 14,225, on n'a eu de comptes rendus que pour 707.

LE PARTI CATHOLIQUE S'ABSTIENT

Bien qu'il n'y ait eu aucune opposition au rapport du comité qui a été adopté par la Chambre, on remarqua que les membres du parti catholique n'étaient pas présents à la séance.

L'action du nouveau Congrès n'a surpris personne et était conforme aux déclarations que le général Huerta a faites de temps en temps; c'est simplement une confirmation du fait que le président provisoire est absolument maître de la situation à Mexico et que personne n'oserait lui faire la moindre opposition.

LES PLANS DU GENERAL VILLA

JUAREZ, 10. — On a commencé chez les rebelles les préparatifs d'une expédition contre Ojinaga où le gros de l'armée fédérale a cherché refuge. Aux quartiers-généraux à Juarez, on rapporte que le général Francesco Villa a donné des ordres en vue d'une action immédiate contre les fédéraux. Ceux-ci près ou dans Ojinaga sont au nombre de quatre milles environ. Villa a sept mille soldats ; cependant une partie de ces soldats est en garnison à Chihuahua, à Juarez et dans les villes situées le long du chemin de fer; il lui faudra les réunir.

Les rebelles croient encore que les soldats fédéraux, après avoir reconduit les fuyards à la frontière, retraiteront vers le sud, et probablement dans l'Etat de Nuevo Leon. L'intention du général Villa est de déloger les fédéraux s'ils tentent de rester à Ojinaga, ou de hâter leur fuite s'ils continuent vers le sud.

EN QUETE DE L'ARGENT FRANÇAIS

PARIS, 10. — Les représentants du gouvernement mexicain s'efforcent de prélever de l'argent à Paris. L'agent financier mexicain à Londres, Luis De La Barra et Manuel Gerza Aldape, ancien ministre de l'intérieur dans le cabinet Huerta, ont entamé des négociations avec les membres des banques de Londres et de Paris, et demandent $6,000,000 à $7,000,000 de plus, afin de payer les intérêts dus sur les débentures du chemin de fer mexicain. Mais les banquiers exigent des garanties qu'il est difficile de leur procurer.

MEXICO, 10.—Une armée constitutionaliste est à 15 milles de Tampico, suivant les dépêche reçues à la capitale, par les mexicains qui ont des intérêts dans les puits de pétrole de ce district. On s'attend à une attaque prochaine. Les rebelles auraient pris de grandes précautions pour annoncer aux étrangers qu'ils n'ont rien à craindre et que, en cas d'une attaque, tous leurs droits seraient respectés.

On annonce aussi que les rebelles sont tout près d'Agnascalientes, mais qu'ils ont été défaits par les fédéraux dans deux petits engagements.

Au ministère de la guerre, on continue les préparatifs d'organisation d'une grande armée nationale qui ne compterait pas moins de cent cinquante mille hommes ; tout ce qui manque, dit-on, c'est l'argent, et l'on compte régler bientôt cette question.

LA PROROGATION AU JOUR DE L'AN

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 10 — D'après une déclaration de sir Lomer Gouin on fera tout ce qu'il sera humainement possible de faire pour terminer les travaux de la session avant le Jour de l'An. Le premier ministre espère que l'on pourra proroger au dernier jour de l'année. Il n'y aurait qu'une vacance de deux jours à Noël, après quoi on pousserait les travaux de la session avec toute la célérité possible jusqu'à la veille du Jour de l'An.

LES TRAVAUX AU PORT DE RIMOUSKI

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 10 — Le ministre des Travaux Publics demande par l'organe des journaux du district des soumissions pour l'entreprise des travaux d'agrandissement du port maritime de Rimouski et particulièrement de la construction d'un bassin de marée. L'entreprise sera considérable si l'on en juge par les plans et devis. On est d'avis que sa réalisation entraînera nécessairement un développement prodigieux de toute la région de Rimouski en favorisant surtout les immenses ressources forestières et le commerce du bois dans tout le bas du fleuve et la vallée de la Métapédia. Le bassin de marée permettrait aux gros vaisseaux de venir charger au quai de Rimouski.

MORT DE M. D. CAMARAIRE

Spécial à la PATRIE

ST-JEAN, 10. — M. Donatien Camaraire, rentier de cette ville, est décédé à l'âge de 89 ans, après une courte maladie. C'était l'un des plus vieux citoyens de la ville. Né à St-Jean, il y est toujours demeuré et il a fait le commerce de viande pendant de nombreuses années. Il était retiré depuis assez longtemps et vivait chez sa fille, Mme Pierre Massé. Il laisse sept enfants dont MM. Alfred, William et Eugène. Les funérailles auront lieu jeudi à 8.30 a.m.

COURRIER DE VALLEYFIELD

Spécial à la PATRIE

VALLEYFIELD, 10. — La neige a fait son apparition. Une grosse bordée de neige est tombée dans la nuit de dimanche et toute la journée de lundi. Environ deux pouces de neige recouvrent la terre. Aujourd'hui nous avons une bonne température, un froid qui va faire durcir la neige et fera de bons chemins. Les voitures d'hiver peuvent circuler très bien.

LA LUTTE DANS MACDONALD

Service spécial de la PATRIE

TORONTO, 10. — L'élection à venir dans Macdonald présente cette particularité que moins d'une semaine avant le vote aucun des deux candidats ne s'est encore présenté à aucune grande assemblée publique. On annonce que le Dr Myles, le candidat libéral a parlé à Carman, hier soir. L'hon. Robert Rogers y parlera ce soir et il paraît que c'est tout ce qu'auront à entendre les électeurs. Tout le travail, semble-t-il, se fait à domicile, mais il y a généralement très peu d'intérêt, et les conservateurs qui voulaient augmenter leur majorité, trouveront probablement de la difficulté, vu l'apathie générale.

UNE NOUVELLE ECOLE MILITAIRE

OTTAWA, 10.— L'hon. M. Sam Hughes a annoncé hier, que le major R. W. Léonard, président de la commission nationale du Transcontinental, a donné du terrain et des édifices pour l'établissement d'une école militaire et de maisons pour les étudiants, à l'Université Queen, de Kingston. Il a ajouté que le département de la milice ferait aussi construire une salle d'exercices.

LES MONTREALAIS A LONDRES

LONDRES, 10. — M. James Redmond, de Montréal, un des directeurs de la Banque Royale du Canada et un homme d'affaires bien connu en Canada, président de la maison Redmond et Compagnie, marchands de fourrures, vient d'arriver à Londres. Bien qu'il demeure à Montréal, on croit qu'à l'avenir il passera la plus grande partie de son temps à Londres.

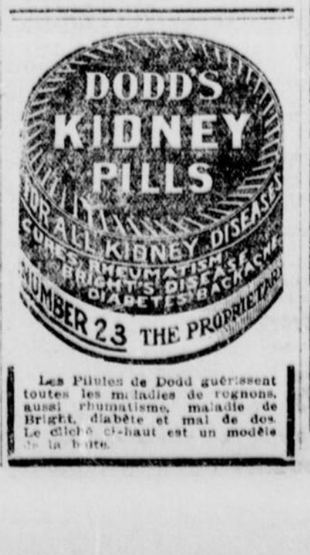

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

MORT TRAGIQUE D'UN VOYAGEUR

UN MECANICIEN TROUVE SON CADAVRE PRES DE LA GARE DE ST-HYACINTHE. — L'ENQUETE DU CORONER.

Le mécanicien d'un train de l'intercolonial à destination de Montréal, a fait une lugubre découverte, samedi matin. A environ mille pieds de la gare de St-Hilaire il a aperçu le corps d'un homme gisant à côté de la voie et baignant dans son sang. Il arrêta immédiatement sa locomotive et se rendit auprès de l'homme. Le corps était encore chaud, ce qui prouvait qu'il était mort depuis peu de temps. On le transporta à St-Hilaire où le coroner Viger, de St-Hyacinthe, fut immédiatement appelé.

Malgré toutes les recherches il a été impossible d'établir l'identité du défunt. Il n'avait rien sur lui, du reste, qui pût faire connaître qui il est et d'où il vient. Tout ce qu'il avait sur lui était un billet de chemin de fer qui devait le conduire de Montréal à White River Junction, et un cure-dents.

L'individu devait prendre le train Montréal-Portland, à la gare Bonaventure, mais il se trompa de convoi.

A l'enquête tenue à St-Hilaire, le conducteur Damon a déclaré que le défunt s'était trompé de train. Il lui conseilla de descendre à St-Hyacinthe, mais l'étranger commit une nouvelle erreur et descendit à St-Hilaire.

Un employé des postes rapporte avoir vu le défunt samedi matin, près de la gare de St-Hilaire. L'homme était ivre.

On suppose qu'ayant voulu monter sur un convoi en marche, le collet du défunt se sera accroché à une partie du marche-pied, et qu'il aura été traîné sur la voie, à une distance de mille pieds de la gare. Ce qui le fait croire, c'est que le Dr Viger a déclaré, après avoir fait l'autopsie, que la mort était due à la strangulation, les autres blessures n'étant pas très graves.

Le défunt qui devait avoir 25 ou 30 ans, était très bien vêtu, mais il n'avait pas un sou dans ses poches. Il mesurait 5 pieds et 5 pouces; il avait les cheveux bruns et les yeux bleus.

Il a été inhumé ce matin à St-Hilaire.

TROIS SUSPECTS SONT ARRETES

WAINGRIGHT, Alta, 10. — Un train spécial venant de Holden, est arrivé à Irma avec de la police montée et des citoyens armés. Trois arrestations ont été faites d'hommes qu'on suspecte d'avoir pris part au meurtre du gérant de banque Arnold. On va les conduire à Bruce, où se trouve un citoyen qui pourrait identifier Kerfanko, qu'on croit être le principal coupable.

LE "FORT GARRY" A WINNIPEG

C'EST AUJOURD'HUI QUE LE GRAND TRONC INAUGURE SON NOUVEL HOTEL DE L'OUEST.

WINNIPEG, 10—On a inauguré ce matin le nouvel hôtel Fort Garry. A deux pas des ruines de ce monument historique, le "Vieux Fort Garry" mémorable dans les annales lointaines des premiers jours de la métropole de l'Ouest, le nouvel hôtel du Grand Tronc Pacifique, le Fort Garry, est un des plus beaux hôtels du monde un chef-d'œuvre de science et d'architecture. Situé au cœur du Canada, dans la plus grande des villes de l'Ouest, en un endroit où convergent toutes les lignes du trafic,, il est à portée de tous les chemins de fer, des voies électriques, des principaux théâtres, des grands magasins, à un jet de pierre de la nouvelle station terminus du G.T.P.

Le Fort Garry est construit avec le plus beau granit canadien, dans le style des vieux châteaux de Normandie et de Touraine: il a dix étages de hauteur.

La caractéristique du Fort Garry c'est le confort du home. Du soubassement au toit, on a dirigé tous les efforts vers ce but, pour que les moindres détails de la construction et de l'ameublement soient en harmonie avec cette idée, pour assurer aux visiteurs tout le confort, le repos, en faire un endroit idéal pour les voyageurs.

L'entrée principale s'ouvre sur le Broadway, la principale rue de Winnipeg; elle donne sur une imposante rotonde, où tout décèle le confort et le luxe du meilleur goût. De là on pénètre dans les spacieuses salles à manger, tea room, café et buffet.

La principale salle du rez-de-chaussée est le "Tea Room", circulaire, style Adam, sans une colonne haut plafond en dome, éclairé de larges baies.

La galerie Mezzanine est une nouveauté: elle court entre l'étage des bureaux et celui des salons. On y parvient par un large escalier de marbre qui part du vestibule de l'entrée principale fini en blanc et décoré de couleurs délicates. La galerie donne sur la salle à manger, le café et le "Tea Room", et servira de salle d'écriture pour les hommes. Elle a une vue splendide sur ces parties de l'édifice où la vie est la plus intense et est de même paisible et retirée. Sur cet étage se trouve aussi le salon des dames et le bureaux de direction.

La salle des bals, celle du banquet et le foyer sont au septième. Ce sont les plus riches des salles publiques et elles sont pourvues d'un service séparé de cuisine, de salles de réception et de cabinets de toilette.

La salle des banquets est particulièrement remarquable.

En face du foyer de la salle de danse et de banquet se trouve une magnifique "loggia" formant une promenade sur toute la largeur de l'édifice. On y a une magnifique vue de tout Winnipeg.

L'édifice tout entier est un magnifique exemple de ce que la science moderne peut faire contre les dangers d'incendie, tous les solives, les appuis, les colonnes, sont en acier inductile, toutes les cloisons sont en terra cotta, les planchers en marbre, tuile ou ciment, les escaliers en fer. L'hôtel est absolument à l'épreuve du feu et si toutes les précautions ont été prises pour protéger la vie et la propriété, on a aussi donné une attention spéciale à l'hygiène. 70 pour cent des chambres à coucher s'ouvrent à l'extérieur, sont bien ventillées.

Les couleurs sont en parfaite harmonie et l'ameublement a été fait sur commende, d'après des dessins spéciaux.

Au rez-de-chaussée se trouvent les appartements d'état, consistant en salon, chambres à coucher, salle à manger, magnifiquement décorées et meublées style Adam. Il y a quatre salles à manger privées au rez-de-chaussée, chacun de genre et de dimensions différentes et meublées, pour satisfaire les plus exigeants. A chaque étage, il y a des appartements consistant de deux ou plusieurs chambres.

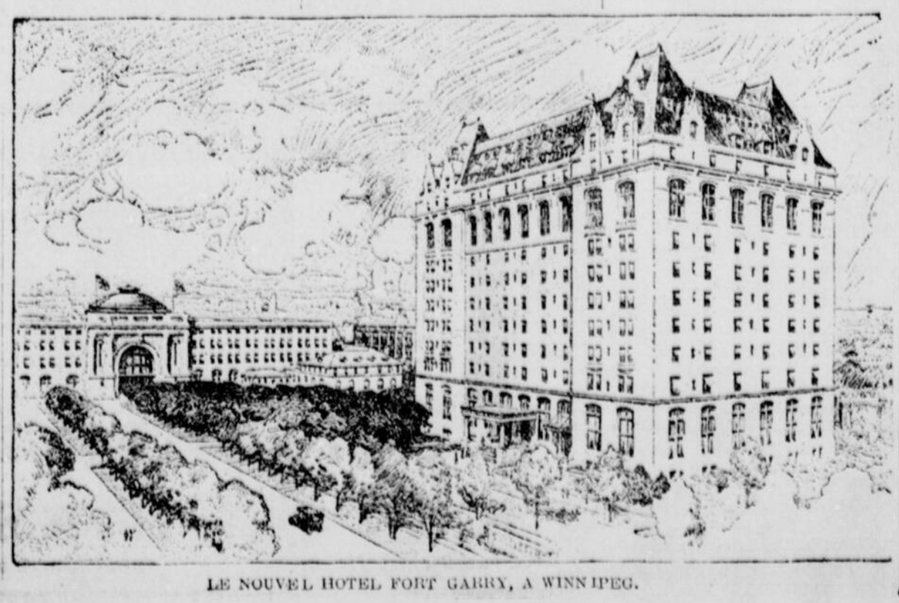

LE NOUVEL HOTEL FORT GARRY, A WINNIPEG.

AUJOURD'HUI

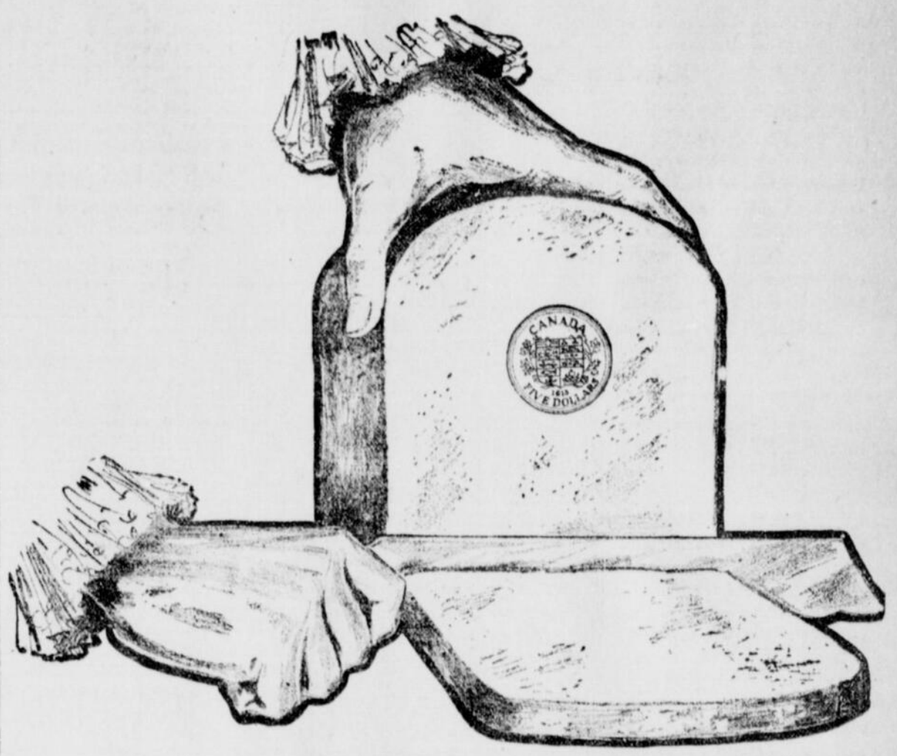

et Pour une Période Limitée

ON TROUVERA *un*

Cinq Dollars en Or

Tous les Jours, dans un Pain

GILT EDGE BREAD

REGISTERED

Voyez à ce que votre Epicier puisse vous en servir

ou téléphonez à Est 1864 ou Est 71, ce soir, et notre livreur ira vous voir demain.

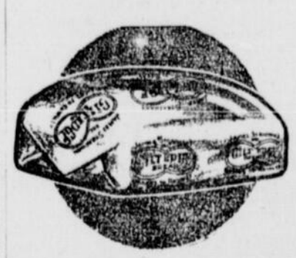

James Strachan

Enregistré

Fournisseurs pour la Famille Royale

A Vendre chez tous les Meilleurs Epiciers

COMPLETEMENT GUERIE DE LA DYSPEPSIE

Par les Tablettes Na-Dru-Co Contre la Dyspepsie

Nous recevons continuellement des lettres de gens reconnaissants qui ont eu l'experience comme celle de Mlle. Alice E. Cooper, de Chûtes Niagara, Ont., qui nous écrit :

"Je désire vous exprimer ma reconnaissance pour tout le bien que j'ai reçu de vos merveilleuses Tablettes contre la Dyspepsie. Ayant pris d'autres remèdes sans en retirer le moindre petit soulagement, j'entendis parler de vos Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie et je pensai de suite à les essayer. Je fus guérie complètement de ma dyspepsie. Ce m'est encore un bien grand plaisir de recommander à tous ceux qui sont troublés par la dyspepsie, de leur donner un impartial essai".

Les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie non seulement vous donnent un soulagement immédiat, mais prises régulièrement pendant quelques jours ou semaines, elles guérissent entièrement les cas les plus graves de désordres de l'estomac. Quand pour 50c. vous pouvez acheter une boîte chez votre pharmacien, pourquoi continuer à souffrir ? National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Montréal. 1448

LES GAGNANTS PRECEDENTS

La course de six jours en bicycle à New-York fut organisée il y a une vingtaine d'années. Depuis une quinzaine d'années cependant les règlements ont été considérablement modifiés. Autrefois les coureurs n'avaient pas le privilège de se relever, mais depuis lors, la course se fait par équipe de deux hommes.

Voici quels ont été les gagnants de 1899:

1899—Miller et Waller, 2.733 milles et 4 tours.
1900—Elkes et MacFarland, 2.628 milles et 7 tours.
1901—Walthour et McEachern, 2.555 et 4 tours.
1902—Leander et Krebs, 2.477 milles et 3 tours.
1903—Walthour et Munro, 2.318 milles et 3 tours.
1904—Root et Dorion, 2.386 milles et 6 tours.
1905—Root et Fogler, 2.360 milles et 6 tours.
1906—Root et Fogler, 2.292 milles et 2 tours.
1907—Rutt et Stol, 2.312 milles et 5 tours.
1908—MacFarland et Moran, 2.737 milles et 1 tour.
1909—Rutt et Clark, 2.660 milles et 1 tour.
1910—Root et Moran, 2.545 milles et 3 tours.
1911—Fogler et Clark, 2.718 milles et 9 tours.
1912—Rutt et Fogler, 2.661 milles et 5 tours.

ARTHUR BENARD TRIOMPHE FACILEMENT

IL PREND DEUX CHUTES SUR MEUNIER EN 12 ET 7 MINUTES.

AU CERCLE PAROISSIAL

Les nombreux amateurs de lutte qui se sont rendus au Cercle Paroissial hier soir ont eu le plaisir d'acclamer une fois de plus Arthur Benard, notre champion à 135 lbs. Il nous a été très facile de se rendre compte de la supériorité de Bénard sur Meunier, car il est à remarquer que Bénard ne fut pas une seule fois en danger et qu'il se libéra très vite des prises de Meunier.

Bénard prit la première chute après 12 minutes par un ciseaux et la deuxième en 7 minutes par hamerlock.

Les préliminaires furent aussi très intéressantes: Tessier prit deux chutes sur Lamarche....; E. Mayer fit lutte nulle avec Beaudet: ces deux lutteurs menèrent la danse à une vive allure. Il se reprendront lundi prochain, car tous deux veulent la victoire: nous en reparlerons.

Dépatie et Vézina sont deux bons acrobates; ils sont d'un haut comique avec leurs excentricités, et ils ont su amuser le public.

DEFIS

L. Deladurantaye lance un défi à Duchesne; il prétend pouvoir le renverser trois fois dans l'heure. Nous aurons le plaisir de les voir à l'oeuvre lundi prochain, aux salles du Cercle Paroissial.

Duchesne accepte le défi de Jos. Leduc.

Du nouveau: Lundi prochain, on annonce M. J. H. Germain, notre baryton canadien, dans son répertoire.

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE —PREMIER CONCERT ANNUEL DE LA SECTION MUSICALE DE LA CASQUETTE.

L'Association de la Casquette sait bien faire les choses et tous ses amis peuvent être certains d'avance qu'ils ne s'ennuieront pas à aucune des fêtes données par la grande Association du Nord de Montréal.

La section Musicale de La Casquette est une des sections les mieux organisées de cette société et convie ce soir ses nombreux amis à un superbe concert comme il s'en est peu donné à Montréal.

L'Orchestre même de La Casquette remplit le programme et sera puissamment appuyée par des solistes de première force.

MM. Alphonse et Hector Danseream, ainsi que Mlle Berthe Collerette figurent au programme et sauront certainement soutenir la brillante réputation qu'ils se sont déjà acquise.

Tous les amis et tous les membres de l'Association de la Casquette sont priés de ne pas manquer une aussi belle occasion d'encourager le bel art de la musique.

HOKUF

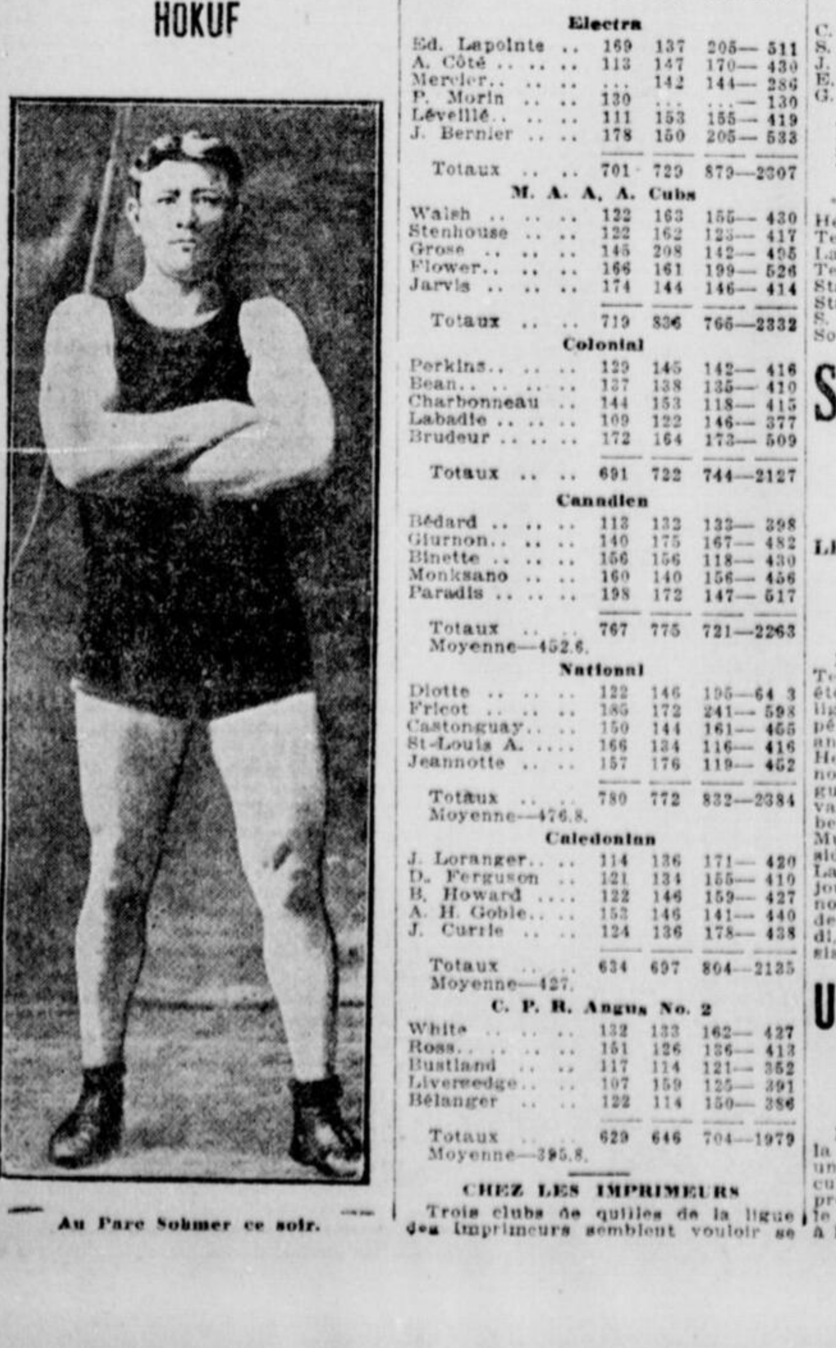

Au Parc Sohmer ce soir.

DE GRANDS BOXEURS

JACK LESTER ET MEEKER JACKSON, TOUS DEUX DE 170 LIVRES, SE FERONT FACE, VENDREDI AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN. — 4 AUTRES RENCONTRES ENTRE PUGILISTES PLUS LEGERS.

AU CLUB

Après-demain soir, au Club Athlétique Canadien, il y aura un nouveau gala. Les membres du club auront l'avantage de voir rivaliser de force et d'adresse, Jack Lester, un des meilleurs pugilistes d'Australie et Meeker Jackson, qui, il y a quelque temps mit hors de combat Kid Henry. En plus de cette rencontre sensationnelle il y aura les quatre matchs suivants: Welterweights, J. Hogan vs. M. Kerrigan; Poids légers, Pisoni vs. Fréchette; Poids plumes, Beaulieu vs. Read; Reynolds vs. T. Ryan.

Voici le record de Meeker Jackson: Match nul, de 6 rondes, avec Kid Jones à Philadelphie.

Gagne en 4 rondes contre Kid Jones à Philadelphie (mis hors de combat). Met hors de combat Young Jack Johnson à Boston en 9 rondes. Met hors de combat Kyle Whitney en 3 rondes à Boston.

Met hors de combat Kyle Whitney en une ronde à Manchester. Match nul de 15 rondes avec Sam Lawyer à Manchester. Mis hors de combat en 6 rondes par Stanley Ketchell à Bute, Montana. Gagne en 20 rondes contre Kid Brock, à Denver, Colorado. Match nul de 10 rondes avec Dick Harris, à Watertown, N. Y. Met hors de combat en 5 rondes, Dick Harris, à Plattsburg. Gagne en 4 rondes contre Kid Henry, à Albany, N.Y. Gagne en 6 rondes contre Antoine Pollet, à Albany, N.Y.

NOS JOUEURS DE QUILLES

RESULTATS DES PARTIES QUI ONT ETE JOUEES HIER DANS LA CLASSE B, ET PAR LES IMPRIMEURS. — FRICOT JOUE UNE GRANDE PARTIE.

CLASSE B.

Les clubs de la classe B. ont joué d'intéressantes parties de quilles hier soir. Fricot ,du club National a eu l'honneur de jouer la plus forte partie.

Railroad Red

Black	130	176	152—	458
Mann	142	125	139—	406
Laing	190	151	214—	555
Bron	170	209	138—	517
Buchanan	179	199	125—	503
Totaux	811	860	768—	2439

Moyenne—487.8.

Beaver Jr.

Snow	149	163	166—	478
Charette	148	150	140—	438
Reed	132	158	129—	419
Nelson	127	145	159—	440
Edgell	203	172	167—	542
Totaux	759	797	761—	2317

Moyenne—463.4.

Beaver Colts vs R.R. Y.M.C.A. Blue.

Beaver Colts

Clarabut	179	169	155—	503
Mack	122	171	137 —	430
H. Moir	137	153	144—	434
R. Moir	114	126	183—	423
Sharp	145	104	124—	373
Totaux	697	723	743—	2163

Moyenne—432.6.

Y. M. C. A.

Cuthbert	124	171	155—	450
Biron	174	190	180—	534
Birtles	159	177	200—	536
Chisholm	222	164	168—	554
Clayton	197	156	207—	560
Totaux	876	848	910—	2634

Moyenne—526.8.

Strachan

M. Kaufman	135	187	199—	521
V. Sparey	170	180	145—	495
F. Curran	120	136	192—	448
W. Turner	120	150	156—	426
L. Bourdon	176	173	212—	561
Totaux	721	826	904—	2451

Moyenne—490.1.

M. A. A. A. Stars

Holmgren	191	187	180—	558
Campbell	159	179	191—	529
Benson	209	187	158—	534
Webb	147	140	154—	441
Ayer	140	199	172—	511
Totaux	846	892	855—	2593

Moyenne—518.3.

Eagles

Allard	156	141	188—	485
Sévigny	101	145	102—	348
Gauthier	143	128	152—	423
Normandin	147	139	163—	449
Mallette	115	106	147—	368
Totaux	662	659	752—	2073

Electra

Ed. Lapointe	169	137	205—	511
A. Côté	113	147	170—	430
Mercier	...	142	144—	286
P. Morin	130	...	...—	130
Léveillé	111	153	155—	419
J. Bernier	178	150	205—	533
Totaux	701	729	879—	2307

M. A. A. A. Cubs

Walsh	122	163	155—	430
Stenhouse	122	162	123—	417
Grose	145	208	142—	495
Flower	166	161	199—	526
Jarvis	174	144	146—	414
Totaux	719	836	766—	2332

Colonial

Perkins	129	145	142—	416
Bean	137	138	135—	410
Charbonneau	144	153	118—	415
Labadie	109	122	146—	377
Brudeur	172	164	173—	509
Totaux	691	722	744—	2127

Canadien

Bédard	113	132	133—	398
Giurnon	140	175	167—	482
Binette	156	156	118—	430
Monksano	160	140	156—	456
Paradis	198	172	147—	517
Totaux	767	775	721—	2263

Moyenne—452.6.

National

Diotte	122	146	195—	64 3
Fricot	185	172	241—	598
Castonguay	150	144	161—	455
St-Louis A.	166	134	116—	416
Jeannotte	157	176	119—	452
Totaux	780	772	832—	2384

Moyenne—476.8.

Caledonian

J. Loranger	114	136	171—	420
D. Ferguson	121	134	155—	410
B. Howard	122	146	159—	427
A. H. Goble	153	146	141—	440
J. Currie	124	136	178—	438
Totaux	634	697	804—	2135

Moyenne—427.

C. P. R. Angus No. 2

White	132	133	162—	427
Ross	151	126	136—	413
Bustland	117	114	121—	352
Liveredge	107	159	125—	391
Bélanger	122	114	150—	386
Totaux	629	646	704—	1979

Moyenne—395.8.

CHEZ LES IMPRIMEURS

Trois clubs de quilles de la ligue des imprimeurs semblent vouloir se disputer pouce par pouce le terrain du championnat. Les joueurs des clubs la Patrie, Herald et Daily Telegraph, sont à peu près d'égale force et en conséquence capables de se livrer un combat redoutable. Hier les Herald ont joué contre les Telegraph et ne les ont défaits que par 28 points. Les Telegraph Reds ont vaincu les S. B. Foote dans une partie bien ordinaire.

S. B. FOOTE

Roberts	173	145	181—	499
Baxter	93	122	136—	370
Drew	110	149	144—	403
L. Genest	130	136	113—	379
E. Genest	113	114	141—	368
Totaux	619	666	735—	2020

Moyenne—404.

TELEGRAPH REDS

Eason	133	185	163—	481
White	126	131	118—	375
Robineau	127	132	132—	391
Brittain	172	182	186—	540
Raymond	145	158	103—	416
Totaux	703	788	702—	2193

Moyenne—438.6.

Telegraph gagne les 2 parties.

HERALD

Switzer	154	150	212—	516
Jackson	141	156	140—	437
Vidal	173	159	171—	508
Houghton	189	174	216—	589
Johnston	180	167	146—	493
Totaux	837	806	885—	2528

Moyenne—505.6.

DAILY TELEGRAPH

C. Gibbs	161	196	159—	516
S. Bedding	159	193	167—	519
J. Menzies	123	166	141—	430
E. Whelan	178	160	160—	498
G. Kenny	193	172	172—	547
Totaux	814	887	799—	2500

Moyenne—500.

Herald gagne 2 parties.

POSITION

	G.	P.	P.C.
Herald	15	3	.833
Telegraph	14	4	.778
La Patrie	13	5	.722
Telegraph Red	10	8	.556
Star Red	10	8	.556
Star Blue	9	9	.500
S. B. Foote	2	16	.111
Southam Press	1	17	.056

ROLLER TROUVERA-T-IL CE SOIR SON WATERLOO?

Les probabilités semblent décidément être en faveur de Wm Hokuff pour le grand match de ce soir qui ne peut manquer d'être très excitant.

DE BONNES PRELIMINAIRES

AU PARC

Ce soir, nos sportsmen seront fixés sur la valeur réelle de William Hokuff. S'il parvient à terrasser le Dr Roller il se placera, du fait même, au premier rang des athlètes que nous avons vus dans l'arène du Parc Sohmer depuis le début de la saison. Tous ceux qui connaissent d'un peu près Hokuff croient fermement à ses chances très sérieuses de remporter une nouvelle victoire. Mais il ne faut pas oublier que Roller est l'homme aux surprises, qu'il se porte à l'attaque avec une rapidité foudroyante, qu'il n'a que bien peu de rivaux dans l'art de tromper son adversaire, de lui faire perdre son sang-froid et de tirer parti de la moindre faute, de la plus légère négligence. Si les probabilités sont en faveur de Hokuff à cause de sa vigueur extraordinaire, de sa carrure formidable ,de sa masse, ce ne sont là que des probalités, qu'on s'en souvienne! Le moindre incident peut faire pencher la balance du côté de Roller! Les amis de Hokuff lui recommandent instamment d' "ouvrir l'oeil et le bon" au cours du match, d'être sans cesse sur ses gardes et, dès qu'il verra une occasion propice, de mettre à profit avec rapidité toutes les ressources dont il dispose. Roller est un athlète très souple et très rapide: quoique cela puisse être peu commode à exécuter, il faut que Hokuff fasse preuve d'autant de vitesse au moins que l'athlète de Seattle. Et surtout qu'il garde son sangfroid dans les phases les plus critiques! Que le meilleur homme gagne! C'est le voeu de tous nos fervents amateurs de lutte et l'opinion générale, nous le répétons, se prononce nettement en faveur de l'athlète du Nébraska.

Les billets d'admission au Parc Sohmer sont en vente au Club Athlétique Canadien Incorporé, 448 Ste-Catherine Est, et chez Nap. Dorval, 95, Blvd. St-Laurent.

NOUVELLES SPORTIVES EN QUELQUES LIGNES

Coombs, lanceur des Philadelphie, est sorti de l'hôpital.

* * * * *

Le pouce de Joe Rivers, le pugiliste, est dans le plâtre depuis samedi.

* * * * *

Dan O'Leary, le vieux marcheur, défie n'importe qui pour entreprendre avec lui une marche de 1,000 milles.

* * * * *

Le Army Service Corps et le Field Artillery ont défait hier dans leur joute de baseball, les Grenadiers et les Victoria.

* * * * *

Les frères Smith, de Algoma, viennent de construire un yacht qui fera disent-ils, un mille à la minute. Hier il a franchi 7 milles en 6 minutes 20 secondes.

* * * * *

Il est bien possible que Fort Erie ne soit pas dans le Grand Circuit l'année prochaine.

* * * * *

C'est aujourd'hui que le champion Ritchie se battra contre Harlem Tommy Murphy. La rencontre qui durera 20 rondes, aura lieu à San Francisco.

* * * * *

James Lynch, 47 ans, autrefois champion pugiliste poids plume, s'est suicidé hier à New-York. Lynch était malade.

* * * * *

Les Victoria ont subi hier leur première défaite dans une partie de hockey jouée en cette ville contre les Westminster.

* * * * *

Il y aura ce soir assemblée très importante des membres du club des raquetteurs le Canadien de St-Henri. Réunion au lieu ordinaire.

* * * * *

M. W.-J. Murphy a été élu hier président de l'association Athlétique St-Thomas d'Aquin.

* * * * *

MM. Lamoureux et Blais partiront cet après-midi pour Québec, où ils compléteront l'organisation d'une ligue de quilles provinciale.

ON LUI OFFRE $40,000

M. LYNCH ACCEPTERA-T-IL LA PRESIDENCE DE LA LIGUE FEDERALE?

UN BEAU SALAIRE

NEW-YORK, 10. — En élisant le gouverneur Tener à la présidence, les magnats de la ligue Nationale semblent avoir donné une fière chance à la ligue Fédérale de nommer Tom Lynch à la direction de leurs affaires. Il est encore problématique que ce dernier accepte de s'aligner en compagnie des outlaws, mais le salaire offert triomphera peut-être des objections qu'il pourrait faire au passage du baseball organisé dans le camp des oppositionnistes. On dit que les clubs de la ligue fédérale sont prêts à lui offrir un salaire annuel de $8,000 pour les cinq années à venir. Les magnats de la ligue Nationale croient pouvoir empêcher Lynch de passer aux outlaws en le nommant à la tête des arbitres de la ligue, mais il est fort douteux que l'ancien président accepte ce poste secondaire.

LA BOXE

JIM FLYNN DEFAIT

NEW-YORK, 10.—Battling Levinsky a défait Jim Flynn, aux points, dans une rencontre de dix reprises disputée ce soir. Levinsky se montra supérieur au chauffeur de Pueblo, dans neuf des dix reprises. Flynn pesait 187 livres et son adversaire 167.

DR ROLLER

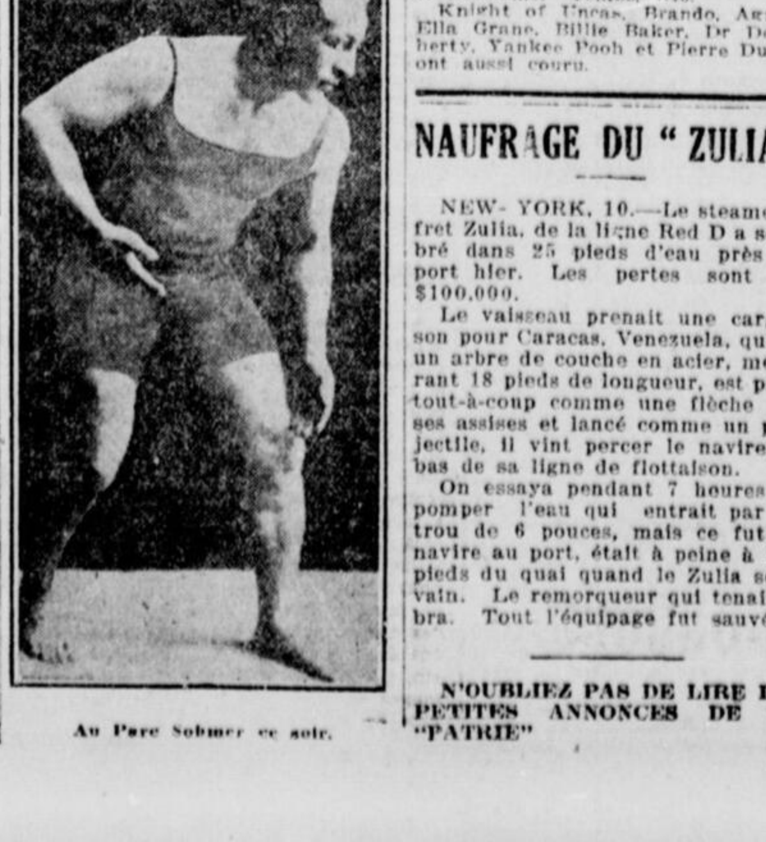

Au Parc Sohmer ce soir.

SUBSTITUE A LYNCH

LE GOUVERNEUR TENER A ETE ELU HIER PRESIDENT DE LA LIGUE NATIONALE.

NEW-YORK, 10. — Le gouverneur Tener, de l'Etat de Pennsylvanie, a été élu aujourd'hui président de la ligue Nationale de baseball pour une période de quatre années au salaire annuel de $25,000. Le secrétaire J. A. Heidler a été réélu pour deux ans. Le nouveau bureau de direction de la ligue se composera des magnats suivants: Barney Dreyfuss, Chas. Ebbetts, Harry Hempstead, Chas. W. Murphy et Harry Ackerland. Le président Tener a été élu à l'unanimité. La discussion des réclamations des joueurs et celle de l'adoption d'un nouveau système pour le repêchage des joueurs ont été remises à mercredi, alors que le nouveau président assistera à la réunion.

UNE SEMAINE PLUS TOT

NEW-YORK, 10.—Les magnats de la ligue Internationale ont décidé à une réunion tenue aujourd'hui, de reculer la date d'ouverture de la saison prochaine. Les séries commenceront le 21 avril au lieu du 15, tel que décidé à l'assemblée de lundi.

ILS GARDERONT LA COUPE

LES MEMBRES DU CLUB DE BILLARD DE LORIMIER VONT TOUT PROBABLEMENT CONSERVER LEUR TROPHEE. — RESULTATS DES PARTIES D'HIER.

LE JEU DE BILLARD AU CADRE

Hier soir les représentants des clubs de billard M. A. A. A. et De Lorimier se sont rencontrés pour l'avant-dernière fois cette année.

Les parties furent jouées dans les salles du club De Lorimier rue Mont-Royal.

Les résultats de ces joutes d'hier soir donnent aux vainqueurs une telle avance sur leurs adversaires qu'ils sont maintenant assurés de conserver le trophée emblème du championnat de la ligue de Montréal.

Les De Lorimier gagnèrent hier soir sur la totalité des points. M. Viau, de la M. A. A. A. fut défait par M. De Tilly, du Delorimier et M. Shaw vainquit M. Guertin. La majorité des DeLorimier fut de 13 points.

Les parties finales seront jouées mardi prochain.

SUR LES PISTES ETRANGERES

DE BELLES EPREUVES HIER A JUAREZ ET A CHARLESTON.

JUAREZ, 10 — Le handicap pour chevaux de tout âge constituait hier l'événement principal de la journée. Orb gagna contre un champ rapide.

Sommaire

1ère course, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs—Zulu, 108, Loftus, 5 à 1, 2 à 1 et au pair, premier; Rockdale, 108, McIntyre, 6 à 1, 2 à 1 et au pair, second; Brightstone, 107, Ford, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1, troisième. Temps, 1.61 1-5. John Hart, Jeter Grimm, Rosa Rabee, Maggie, Lawsuit, Frazzle, Everan, Christmas Daisy, Song of Rocks, Milt Jones et Frank Wooden ont aussi couru.

2ème course, 3 ans, 7 furlongs — Foundation, 112, Loftus, au pair, 2 à 5, premier; Vested Rights, 105, Taplin, 4 à 5, second; Jimmie Gill, 102, Phillips, 15 à 1, 3 à 1, troisième. — Temps, 1.24 1-5. Luther et Jewel of Asia ont aussi couru.

Troisième coul 4-a2 5éal.él dofrad

3ème course, 2 ans, 6 furlongs — Gypsy Love, 101, McDonald, 10 à 1, 2 à 1 et au pair, premier; Paw, 111, Groth, 3 à 2, 1 à 2 et 1 à 5, second; Christophine, 106, Woods, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5, troisième. Temps 1.12 1-5. Col. McDougal, Round-up, Ceos, Malay, Orty, Sosius ont aussi couru.

4ème course, tout âge, handicap, six furlongs—Orb, 90, Neylon, 2 à 1, 2 à 5 et 1 à 5, premier; Mimoriso, 110, Woods, 2 à 1, 7 à 10 et 1 à 3, second; Col. Marchmont, 101, Ford, 4 à 1, 3 à 2 et 4 à 5, troisième. Temps, 1.10 3-5. Manesseh, Sir Fretful, Pay Streak ont aussi couru.

5ème course, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs — Mack B. Eubanks, 112, Groth, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5, premier; Sir Alvescot, 112, Taplin, 7 à 2, au pair et 2 à 5, second; Orimar Lad, 107, Feeney, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5, troisième. Temps, 1.05. Marsand, Salesa, Herpes, Eddie Mott, Chanticleer, Canapa, Cloak, Russell, McGill ont aussi couru.

6ème course, 3 ans et plus, 1 mille—Little Marchmont, 110, Neylon, 8 à 5, 3 à 5 et 1 à 4, premier; Sigurd, 106, McDonald, 8 à 5, 3 à 5 et 3 à 10, second; Cordie F., 99, Dishmon, 6 à 1, 2 à 1 et 6 à 5, troisième. Temps, 1.38 2-5. Retente, Winifred D., Wishing Ring, The Balliff's Daughter, Robert, Calethumpian ont aussi couru.

CHARLESTON, C. du S., 10 — Tom Boy a remporté la première course d'aujourd'hui à une cote de 18 à 5.

Voici les résultats des cinq premières courses:

1ère course, 6 furlongs.—1. Tom Boy, 103, Callahan, 18 à 5, 7 à 5 et 1 à 2; 2. Cliff Maid, 108, J. McTaggart, 8 à 1, 3 à 1 et 6 à 5; 3. Heleman M., 99, Deronde, 3 à 1, 6 à 5 et 3 à 5. Temps, 1.17 4-5.

Sir Caledore, Singie Ray, Banjo Jim, Peacock et Transformation ont aussi couru.

2ème course, 5 furlongs.—1. Laura, 103, McCahey, 9 à 2, 9 à 5, et 4 à 5; 2. Huda's Brother, 99, Deronde, 8 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3. Flatbush, 99, Callahan, 9 à 2, 9 à 5 et 7 à 10. Temps, 1.03 1-5.

Manson, Ada, Surpassing, Old Jordan, Madge's Sister et Chas. Cannell ont aussi couru.

3ème course, 5 furlongs.—1. Trade Mark, 105, Buxton, 17 à 20, 7 à 20 et 1 à 6; 2. Behest, 107, Wolfe 20 à 1, 8 à 1 et 4 à 1; 3. Young Emblem, 107, Nicklaus, 12 à 1, 5 à 1 et 2 à 1. Temps 1.03.

Lost Fortune, Woodrow, Bulgar, Grazelle, Stucco et El Mahdi ont aussi couru.

4ème course, 5½ furlongs.—1. Brig's Brother 91, McTaggart, 20 à 1, 4 à 1 et au pair; 2. Brave Cunarder 100, Deronde, 2 à 1, 1 à 1; 3. Charlestonian, 91, McCahey, au pair. Temps, 1.08 3-5.

Miss Gayle et Yenghee ont aussi couru.

5ème course, 6 furlongs.—1. Lace, 106, Nathan, 9 à 5, 3 à 5 et 1 à 4; 2. Ann Tilly, 106, McTaggart, 17 à 10, 3 à 5 et 7 à 20; 3. Right Easy, 103, Deronde, 5 à 1, 7 à 5 et 1 à 2. Temps, 1.16.

Golliwogg, Robert Bradley, Judge Monck, Loretta Dwyer et Troy Weight ont aussi couru.

Sixième course, 3 ans et plus, bourse $400, un mille.—Merry Lad, 114, Burlingame, 3 à 1, 8 à 5 et 4 à 6, gagne; Outlan, 101, McTaggart, 8 à 1, 3 à 1 et 3 à 2, deuxième; Over the Sands, 105, Wolfe, 8 à 1, 3 à 1 et 8 à 5, troisième. Temps, 1.43.

Knight of Uncas, Brando, Agnier, Ella Grane, Billie Baker, Dr Dougherty, Yankee Pooh et Pierre Dumas ont aussi couru.

NAUFRAGE DU "ZULIA"

NEW-YORK, 10.—Le steamer à fret Zulia, de la ligne Red D a sombré dans 25 pieds d'eau près du port hier. Les pertes sont de $100,000.

Le vaisseau prenait une cargaison pour Caracas, Venezuela, quand un arbre de couche en acier, mesurant 18 pieds de longueur, est parti tout-à-coup comme une flèche de ses assises et lancé comme un projectile, il vint percer le navire au bas de sa ligne de flottaison.

On essaya pendant 7 heures à pomper l'eau qui entrait par un trou de 6 pouces, mais ce fut en navire au port, était à peine à 400 pieds du quai quand le Zulia sombra. Le remorqueur qui tenait le bra. Tout l'équipage fut sauvé.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

CEDULE

de la

LIGUE DE POOL AMATEUR DE MONTREAL

OUVERTURE

LE 9 DECEMBRE 1913

1913
Déc. 9—Athlétique Canadien vs. Electra
Laval vs. Democratic
Cercle Paroissial vs. La Casquette
Déc. 16—La Casquette vs. Athlétique Canadien
Democratic vs. Cercle Paroissial
Electra vs. Laval

1914
Jan. 13—La Casquette vs. Electra
Cercle Paroissial vs. Laval
Athlétique Canadien vs. Democratic
Jan. 20—Laval vs. Athlétique Canadien
Electra vs. Cercle Paroissial
Democratic vs. La Casquette
Jan. 27—Cercle Paroissial vs. Athlétique Canadien
La Casquette vs. Laval
Electra vs. Democratic
Fév. 3—Electra vs. Athlétique Canadien
Democratic vs. Laval
La Casquette vs. Cercle Paroissial
Fév. 10—Athlétique Canadien vs. La Casquette
Cercle Paroissial vs. Democratic
Laval vs. Electra
Fév. 17—Electra vs. La Casquette
Laval vs. Cercle Paroissial
Democratic vs. Athlétique Canadien
Fév. 24—Athlétique Canadien vs. Laval
Cercle Paroissial vs. Electra
La Casquette vs. Democratic
Mars 3—Athlétique Canadien vs. Cercle Paroissial
Laval vs. La Casquette
Democratic vs. Electra

A MADISON GARDEN

DOUZE EQUIPES RESTENT ENCORE EN SCENE. — AUCUN INCIDENT REMARQUABLE.

LES SIX JOURS

NEW-YORK, 10 — A minuit, douze équipes de bicyclistes étaient encore en scène, pédalant avec une allure endiablée.

La plupart des coureurs sont en avant du record, de quelques milles. Kopsky-Keefe, Clarke-Grenda et Covry-Walker suivent les chefs de file à une distance variant de 10 à 15 tours de piste.

Hier soir à 11 heures, Walthour se lança de l'avant à plusieurs reprises et gagna ainsi un demi tour sur ses concurrents. Il fut cependant rejoint par Petit Breton de même que par les autres coureurs.

A 5 heures ce matin, il y eut soudain un "sprint" qui valut à huit coureurs, l'avantage de gagner un tour de piste sur le reste des concurrents.

A 8 heures a.m., Breton - Perchicot, Verrio-Brocco, Root-McNamara, Lawrence - Magin, Holstead - Droback, Fogler - Goullet, Hill - Ryan et Walthour - Collins avaient franchi 2.014 milles.

PAYETTE DEFAIT SEABACK

Hier soir à la salle World, Eugène Payette du club Athlétique Canadien a défait Harry Seaback, champion du Canada, dans une partie de pool pour le championnat Canadien. Le score fut de 150 à 107.

NOUVELLES DE LA RIVIERE-DU-LOUP

(Spécial à la PATRIE)

RIVIERE DU LOUP, 10 — Il y a eu vendredi dernier, une assemblée très intéressante de la Chambre de Commerce, MM. G. G. Grundy, président, E. H. Cimon, secrétaire, ainsi que le Dr Lebel et le notaire Chs. A. Gauvreau ont traité plusieurs questions d'intérêt public.

—Le service et la sépulture de Mme veuve Frédéric Grenier, ont eu lieu en la paroisse de St-Patrice, vendredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Les plans pour les travaux du havre de Fraserville, ont été envoyés à Ottawa, samedi, par M. Tremblay, qui les avait préparés.

—Il y a eu cour de Magistrat vendredi, le 28 novembre, présidée par M. le juge Corriveau. Deux jugements ont été rendus dans des causes contestées, l'une du percepteur du revenu vs Bernard; l'autre du percepteur du revenu vs Dubé. La plainte a été renvoyée avec dépens dans les deux cas. Il s'agissait de saisie de boissons.

—Des agents de commerçants américains parcourent nos campagnes et achètent tous les animaux de boucherie qu'ils peuvent trouver. Nos bouchers locaux ont peine à s'approvisionner et les prix montent toujours.

—Des quantités considérables de charbon ont été reçus dernièrement. Le charbon se vend moins cher que l'an dernier et aucune hausse considérable dans les prix du charbon n'est à prévoir. Le prix du bois n'a pas non plus sensiblement augmenté.

—M. Fletcher, de Sherbrooke, gérant de la "Quebec & St-Maurice Industrial Co." était en ville cette semaine pour l'achat de lots à bois de M. Pierre Michaud, de St-Epiphane.

—M. Charles Bouchard, de St-Denis, acheteur pour la maison Gunn-Langlois et Cie, de Montréal, était en ville mercredi dernier, en rapport avec la convention de l'industrie laitière.

—M. Emile Breton est parti, samedi, pour Montréal et St-Hyacinthe.

—A la dernière séance du conseil, le maire a été autorisé, sur proposition des échevins Lefrançois et Pelletier, à signer un ou plusieurs billets pour emprunt d'argent à 5 p. c. d'intérêt par année.

—Mme Wm. Fraser, dont l'état de santé, vu son grand âge avait inspiré de sérieuses inquiétudes, est maintenant entièrement remise.

—Mme Prévost, qui était accourue au chevet de sa mère malade, est retournée à Los Angeles où elle passe l'hiver.

—Etaient de passage en ville mercredi dernier: l'hon. Caron, ministre de l'agriculture, G. A. Gigault, sous-ministre de l'agriculture, G. Boyer, député au fédéral pour Vaudreuil et autres, venus pour assister à la convention de l'industrie laitière.

COURRIER DE ROXTON FALLS

(Spécial à la PATRIE)

ROXTON FALLS, 10.—La grande fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec pompes en notre église. M. l'abbé E. Vézina, officiait. Le choeur a chanté la "Messe Royale". Solistes: MM. S. T. Trempe, J. Mainville, J. Raiche, N.P. A l'Offertoire, Mme Wilfrid Desparts et Mlle L. Tanguay ont chanté en duo un "Ave Maria" de Gounod, avec beaucoup d'âme. Mlle Flora Lévesques touchait l'orgue.

Le grand concert sacré qui devait être donné le même soir, a été remis sine die, vu le défaut de la lumière électrique.

—Le notaire J. Raiche, était à St-Hyacinthe samedi pour affaires professionnelles.

Cravates en Soie Rare

Vous serez surpris de ce que l'on peut acheter avec 50 cents—chez Tooke. Vous serez également enchantés — simplement au sujet de l'art et pour l'amour de l'art — dans les créations en soie pure — tissées et tricotées — que nous montrons à $1.50, $2.00, $3.50 et $4.00, les plus jolis tissus en soie des Quatre Villes Fashionables du Monde.

Boites pour Faux-cols

Cuir Tan, Brun, Bleu-marine, Mode, Noir, En peau Cape, Suède, Marocaine, vrai Phoque et Alligator; quelques-unes doublées en soie, d'autres en satin; quelques-unes ont un réceptacle, à l'intérieur, pour boutons de faux-cols. Tooke les exhibe en différentes grandeurs. Elles sont marquées aux prix modérés de $5.00 à 75c.

Parapluies en Soie

Nous venons de recevoir de très beaux parapluies, style pliant. Ils s'ajustent facilement; ont des manches en ivoire, d'autres en argent sterling, en or et en corne. Nous montrons aussi plusieurs parapluies-cannes. Ils sont très attrayants et ont l'apparence d'une vraie canne.

Cannes

Lorsque nos vendeurs visitèrent Londres cet été, ils firent faire à ordre à peu près 100 cannes. Chacune d'un dessin particulier, pas deux pareilles. Ces cannes sont en bois Partridge, Malacca, Frêne Anglais, et aussi en matériels exclusifs faits spécialement pour nous; ils sont finis de telle façon à être facilement gravés.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED.

177 rue St-Jacques, près rue St-Jean Rue St-Jacques. Près rue St-François-Xavier. Rue Ste-Catherine, près rue Peel. 473 rue Ste-Catherine Est. Près rue St-André.

AMUSEMENTS! AMUSEMENTS!

GAYETY Burlesque Prices Afternoon, 15c. to 25c. Evening, 15c. to 75c.
BERT BAKERS
Et ses cinquante jolies filles BON TON
241-5

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
Le Vertige
241-5

ORPHEUM 2.10 p.m. 3.10 p.m. AUJOURD'HUI
MA BELLE et son Ballet Sylvian
Directement d'une tournée heureuse d'Europe.
8 — Autres grands et intéressants numéros de vaudeville — 8
241-5

His Majesty's Theatre
Troupe Nationale d'Opera du Canada
Max Rabinoff, Directeur-Gérant
Ce soir à 8.15, "Samson et Dalila". Mmes Claessens, Stanley; MM. Laffitte, Roselli, chef d'orchestre Jacchia. Mlle Gilmore et ballet.
Jeudi à 8, "Carmen", Mmes Gerville, Reache Stanley, de Phillippe, de Sellem; MM. Gaudenzi, Roselli. Chef d'orchestre Jacchia. Mlle Gilmore et Ballet.
Vendredi à 8.15, "Tosca", Mme Villani; MM. Segura-Tallien, Gaudenzi, Martino, chef d'orchestre Jacchia.
Samedi après-midi à 3.30. Concert de Symphonie par l'orchestre complet de la Compagnie Nationale d'Opéra dirigé par M. Oscar Spirescu. Soliste Yolande Méro.
Samedi soir à 8. "Herodiade", Mmes Stanley, Claessens; MM. Laffitte, Roselli, Chef d'orchestre Mlle Cerri et ballet.
Prix pour l'Opéra, 75c à $3.00. Concerts, 25c à $2.00. Bureau des billets du bas de la ville, Ed. Archambault, 312 Ste-Catherine Est. Le piano Steinway employé est fourni par la maison C. W. Lindsay Co.

IMPERIAL
CARACTERISTIQUE SPECIALE
"THE OCTOROON"
en 3 rouleaux.
Joining of Oceans — English Gazette et autres.
MES QUATRE FILLES.
Signor Manetta.

Hôtel Regal
Diner
Table d'Hôte
Servi de 6 à 8 p.m. $1.00
Orchestre Vincent Ratto
241-Jns.

Diamants — Pierres Précieuses
J. A. DENAULT
1064 rue St-Hubert. Tél. Est 589.
240—22 f

SANTAL CAPSULES MIDY
Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.
mer—Jno.

PRINCESS Mat. aujourd'hui. Les meilleurs sièges à $1.00
Tully et Buckland Inc., présentent GUY BATES POST dans OMAR THE TENTMAKER
Prix, 25c à $1.50
SEMAINE PROCHAINE — Sièges à vendre demain.
MM. Shobert et Granville Baker présentent
FANNY'S FIRST PLAY
SUPERBE REPRESENTATION GRAND SUCCES.
La plus grande comédie de George Bernard Shaw.
Prix: Soir et mat. samedi 25c à $1.50, Mat. mercredi, 25c à $1.00.
242-jno.

FRANCAIS VAUDEVILLE
Sièges réservés
DEUX FOIS PAR JOUR PRIX 2.15—10 & 20. 8.15—10, 20, 30.
240-5

Théâtre des Nouveautés
Semaine du 8 décembre 1913.
BAPTISTE EN VOYAGE
Grande Revue d'Actualités Canadiennes
240-5

THEATRE CANADIEN FRANCAIS
Semaine du 8 décembre 1913.
L'AERO-PLANE Grande Revue par JULIEN DAOUST
Mme Bella Ouellette dans "La Commère".
240-5

DANSE
10 LECONS PRIVEES $5.00
On enseigne toutes les nouvelles danses en vogue. Leçons privées tous les jours à toute heure à partir de 10 a.m. jusqu'à 10 p.m. Cours spécial de Tango, vendredi soir à 8 p.m. Couple $1.00.
Prof. F. H. SINCLAIR, Salle Prince-Arthur, 29 rue Prince-Arthur Est. Tél. Est 6194-4771. 231-Me.-S.-Jno.

REUNION REGULIERE DE DANSE
Salle Stanley, 92 rue Stanley.
Ce soir à 9 heures.
Toutes les nouvelles danses en vogue au programme.
Orchestre Stanley. Couple 50c.
Cours des adultes lundi à 8.30, mercredi à 8 p.m.
242—mer. s.

Oui, Madame,
O'Keefe's PILSENER LAGER
"La Bière Légère dans la Bouteille Claire" enregistrée est réellement la bière de la maison.
Elle est riche comme valeur nutritive—elle stimule tranquillement—et soulage la fatigue du corps et du cerveau.
Gardez-en chez vous—une bouteille après une journée d'un travail assidu, vous fera plaisir.
COMMANDEZ-EN UNE CAISSE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR
Agents à Montréal: DENIS & MENARD,
345 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 932

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

Chez les Mutualistes

LES CANADO-AMERICAINS

C'est un hommage bien mérité que l'on vient de rendre à M. Avila Lalonde, en le réélisant pour la troisième fois président de la cour St-Irénée des Canado-Américains.

Cette société mutuelle a pour but de grouper les Canadiens-français e une puissante organisation, qui leur permettra par une solidarité plus étroite de résister aux influnces assimilatrices auxquelles ils sont si souvent exposés.

Les femmes sont aussi admises moyennant certaines restrictions concernant les bénéfices en maladies. Elles sont tenues d'avoir leurs organisations séparément de celles des hommes.

Voici le résultat des élections de la cour St-Irénée de Montréal, qui compte le plus grand nombre de membres de la province de Québec :

ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE — COUR ST-IRENEE NO 262.

Chapelain, Rév. J.-Bte. Bérard; Président, Ovila Lalonde ; Ex-Président, Juste Roy ; Vice-Président, Alphonse Roberge ; Secrétaire-Archiviste, J. Emile Lussier; Secrétaire-Trésorier, J. H. Berthelet; 1ère Garde, Chs. A. Leblanc ; 2ème Garde, Aldéric Trépanier ; 1er Syndic, J. Dorio Lalanne ; 2ème Syndic, Rodolphe Ducharme; 3ème Syndic, Nazaire Langlois ; 1ère Sentinelle, Henri St-Germain; 2ème Sentinelle, Henri Dupuis ; Commissaire Ordonnateurs, D. Huet dit Dulude ; Député, Charles A. Leblanc.

La Cour St-Irénée No 262 de l'A.C.A. tient ses assemblées dans l'Edifice de l'Union St-Joseph de St-Henri au No 1882 rue Notre-Dame Ouest, les 1er Mercredi soir et 3ème dimanche après-midi, de chaque mois.

—:o:—

LA MUTUALITE EN AMERIQUE

La mutualité en Amérique, verse à ses membres ou à leurs bénéficiaires $1,086,000 par an, soit $3,000 par jour.

Demandons maintenant quels sont les bienfaits de la mutualité ?

Ah ! si l'on pouvait avoir le témoignage de tous les veufs, des veuves, des orphelins, qui se servent tous les jours de l'argent payé à eux à la mort d'un membre de leur famille qui appartenait à une société mutuelle, quel serait notre étonnement !

—o—

Assemblées de ce soir :

UNION ST-PIERRE

Cercle St-Paul, No 1, salle Lacroix, 43 rue Dufresne.

Cercle La Haye, No 7, 142 rue Laurier-Est.

Cercle Piché, No 35, 40 rue De Gaspé.

Cercle St-Gérard, No 69, salle Lafetière, coin Aylwin et Ste-Catherine-Est.

—:o:—

ALLIANCE NATIONALE

Sacré-Coeur, salle St-Vincent de Paul, église Sacré-Coeur ; St-Charles, salle Quintal, 750 Charlevoix ; St-Louis de Terrebonne, salle Hotte, coin St-Pierre et Ste-M. ; Hochelaga, salle Tremblay, 1597 Ste-Catherine ; Jeanne d'Arc, 324 Ste-

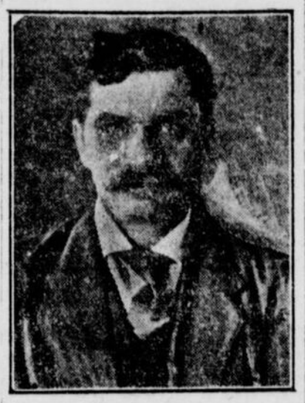

M. PAMPHILE PELLETIER, président de l'Alliance Nationale, Cercle Bégin, No 356.

Catherine Est ; St-Jean, salle Grégoire, 11 St-Jacques ; Bourget, salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est ; Contant, 567 de Montigny Est, salle Gagnon ; St-J. de la Croix, 21 St-Zotique, salle du Collège ; Fabre, 806 Papineau ; Villeray, salle Raymond, 3163 St-Hubert ; Cadillac, salle Collège N.-D. des Victoires ; Guay, salle St-Jean Berchmans, 2625 Cartier.

—o:—

FORESTIERS CANADIENS

Cour Fabre, salle Déziel, Parc Lafontaine.

Cour Loyola, salle Chagnon, coin Ontario et Panet.

Cour Coeurs-Unis, salle Picard, 772 Charlevoix.

—o—

ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

Succursales : Joseph Thibault, 58 Châteauguay ; Ste-Marie, ville St-Paul, coin Angers et Church ; St-Jacques, 149 rue Berri ; J. A. Brault, 571 rue Berri ; St-Emile, 2615 St-Urbain ; J. A. N. Morin, soubassement église St-Edouard ; St-Georges, coin Mitcheson et Marie Anne.

FORESTIERS CATHOLIQUES

La nouvelle Cour St-Arsène de l'ordre des Forestiers Catholiques aura son assemblée ce soir à la pharmacie Jos. Lévesque et procédera à l'élection de ses officiers.

Ville-Marie—Laur[illegible] et Boulevard St-Laurent.

Beauharnois — Salle Vachon, Beauharnois, P.Q.

St-Léon—Salle Lenoir, 2017 rue Notre-Dame Ouest.

St-Isidora—243 rue Maisonneuve.

St-Luc—538 Ave. Décary.

Columbus—280 rue Richmond.

N. D. de Verdun—Salle Collège Commercial, rue Galt, Verdun.

Jeanne Mance—1112 rue Rachel Est.

St-StanislasJ817 rue Mont-Royal Est.

St-Edouard—358 rue Beaubien.

—o—

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Voici un court résumé de l'assemblée régulière de la cour De Salaberry, No. 405 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue le 2 décembre, sous la présidence de M. J. R. Robitaille, Chef Ranger.

Un grand nombre de membres assistaient à cette importante assemblée, et plusieurs questions ont été soumises à l'assemblée, lesquelles furent discutées avec courtoisie.

Le Frère E. J. Brossard, Trésorier Provincial et D. H. C. R., de la Cour fut chargé de présider à l'élection des officiers pour l'année 1914, les officiers élus sont :

Chef Ranger, J. R. Robitaille ; Vice-Chef Ranger, Thos. Thériault ; Ex-Chef Ranger, Euclide Lefrançois; Sec.-Archiviste, L. S. Gauthier ; Sec.-Financier, J. A. Naud ; Sec.-Trésorier, J. B. Barbeau ; Orateurs, Henri Viau, J. C. R. Greaves ; Syndics, Alex. Sénécal, F. Richard.

A l'article "Bien de l'Ordre", le Frère Brossard fit d'intéressantes remarques sur le progrès de l'Ordre ses bienfaits et ses avantages. Ce dernier attire l'attention des membres sur les conditions avantageuses du présent concours et les invitent à travailler au recrutement.

Les frères J. R. Robitaille, Henri Viau et J. A. Naud répondirent à l'intéressant discours du Frère Brossard.

Les membres de la cour sont priés de prendre note que l'installation des officiers élus aura lieu à l'assemblée du 6 janvier prochain.

164 St-Mary's, 362 rue Maisonneuve.

263 St-Lawrence, Monument National.

265 Maisonneuve, 189 rue Létourneux, Maisonneuve.

339 St-Vincent de Paul, salle Granger, 80 rue Iberville.

420 St-Rémi, salle Raymond, St-Rémi, P.Q.

497 St-Lazare de Vaudreuil, salle Lauzon, St-Lazare de Vaudreuil, P.Q.

1170 St-Louis de France, salle Brault, 571 rue Berri.

1243 La Présentation, salle Tardif, rue Décary, Dorval, P.Q.

1382 St-Adolphe, 752 rue Charlevoix.

1395 Chamrock, 157 rue Ottawa.

1423 St-John's, Laurier et Boul. St-Laurent.

1430 St-Lambert, salle de l'hôtel de ville, St-Lambert, P.Q.

124 Mont-Royal, salle Lenoir, 2017 rue Notre-Dame Ouest.

162 Ste-Cunégonde, salle Duvernay 45 rue Vinet.

182 Longueuil, salle des Forestiers, Longueuil, P.Q.

204 St-Jérôme, bâtisse Charette, St-Jérôme, P.Q.

353 N.-D. des Neiges, 874 Avenue Lacombe.

1346 Albina, 491 rue Plessis.

1483 St-Irénée, 1877 rue Notre-Dame Ouest.

C'EST une bonne idée d'envoyer, chaque semaine, votre linge à la TOILET LAUNDRY, 425 rue Richmond Phone Up 3480. 160—jno-1-me-v.

L'ASSOCIATION DES BOUCHERS

ELLE A EU SA REUNION REGULIERE HIER SOIR—LES CONTRIBUTIONS DES MEMBRES.

L'Association des Bouchers, à son assemblée régulière, hier soir, a résolu de prendre des mesures énergiques envers quelques-uns de ses membres qui négligent de payer régulièrement leurs contributions. Elle a suspendu les plus réfractaires. La plupart, pour ne pas dire tous ceux qui se sont laissés arriérer sont des hommes qui font largement honneur à leurs affaires.

La proposition demandant la suspension des bouchers en défaut a été faite par M. Arthur Paré, appuyé par M. O. Patenaude.

A partir du mois de janvier prochain les assemblées de l'Association auront lieu les 2e et 4e mercredis de chaque mois.

La somme de $335 a été votée à Mme L. P. Leclerc, dont le mari décédé dernièrement faisait partie de l'Association.

La société des bouchers israélites s'est aussi réunie hier soir, au Monument National. Cette société compte 80 membres.

SOIREE MUSICALE

Le dernier récital avant le Jour de l'An, à la salle Lindsay, 512 rue Ste-Catherine Ouest, aura lieu le vendredi soir, 12 décembre, à 8.15 heures, et promet d'avoir un grand succès. Le programme comprendra plusieurs morceaux intéressants sur le Victrola, solis de chanteurs bien connus, aussi motels tirés du beau concerto de Mozskowski en "E" sur le piano automatique, et concerto de Bériot pour violon, que jouera René Gagnier.

Les récitals Lindsay ont toujours attiré de grandes foules et nul doute que cette dernière soirée de l'année battra tous les records. Admission sur présentation d'une carte de visite. 242-2

VIN MARIANI

Le Tonique Idéal Mariani

Des milliers de médecins et des millions de personnes en ont invariablement éprouvé de bons effets.

ESSAYEZ LE VIN MARIANI D'APRES SES MERITES

MONDANITES

En visite.

Mme D. Lorne McGibbon, qui est allée à sa résidence de campagne "Stonehaven", à Ste-Agathe, la semaine dernière, ne sera de retour qu'après Noël.

—Le Dr Arthur Mignault et Mme Mignault ont passé la fin de la semaine à Waterbury, Inn., Waterbury, Vermont.

—o—

Réunion d'amis.

Dimanche dernier Mlle Lucie Bassette réunissait l'élite de la jeunesse de St-Barthélemy. Les invités se sont rendus nombreux et ont donné une fois de plus de hautes marques d'estime à celle qui s'était fait un devoir de n'oublier personne.

Une joyeuse partie de "euchre," un goûter des plus succulents, du chant bien apprécié et de la jolie musique, tels furent les principaux points de la soirée.

Etaient présents: M. et Mme A. Barrette, Mlles Eva Joinville, Laura et Léona Drainville, Bernad, Cécile et Mary Lafontaine, Sarah Savoie, Adèle Robitaille, B. de Bellefeuille, de Trois-Rivières ; Laura et Fraser Rouleau, Marie, Berthe Yvonne et Germaine Mercure, S. et C. Coté, Cécile et Hélène Plante, Lucile Fauteux et M. L. De Grandpré, de St-Cuthbert.

MM. Azellus Barrette, Alb. Savoie, Ant. Bibeau, de Montréal, A. Rouleau, Jos. Mayer, Alex. Hénault, C. Mousseau, de Montréal ; G. A. Caumartin, Ed. Brissette, B. Bibeau, E.E.M., de Montréal, Oliv. Barrette, René Béland, Jos. Désy, R. L'Heureux, Jos. Comtois, E. De-Grandpré, de St-Cuthbert, J. A. Michaud, et J. P. P. Michaud, de Montréal.

—o—

Diner de l'Hon. M. Turgeon.

Voici la liste des invités au diner donné par l'honorable Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif le mardi, 9 courant.

Les honorables MM. C. B. de Boucherville, N. Pérodeau, T. Chapais, F. E. Gilman, Geo. Bryson, N. C Cormier, T. Berthiaume, G. Girouard, R. Turner, J. Lanctôt, N. Garneau, E. de Varennes, C. E. Dubord, H. Champagne, A. Bergevin E. Choquette, Geo. R. Smith, Geo. E. Amyot, E. Roberge, L. P. Bérard, Geo. Simard, MM. R. Campbell. E. A. Panet, A. Saint-Jacques, J. E. Baribeau, L. A. Fortier, F. X. Lemieux.

—o—

Longueuil.

M. Camille Duguay, baryton, a donné hier soir un récital dans la salle de l'hôtel de ville,qui a été le plus franc succès. Il était l'hôte de M. O. B. H. Maillé, de la rue Alexandre.

—o—

Retour d'Europe.

Madame Gaston Leciuse, de St-Denis sur Richelieu, qui était en Europe depuis quelques mois, s'est embarquée, au Havre, le 29 Novembre, pour revenir au Canada.

LE DENTISTE FRANCHERE

a transporté son bureau à 1058 St-Denis, près Marie-Anne. Tél. St-Louis 7505. 1-m-v—jno

COURRIER DE ST-CESAIRE

(Spécial à la PATRIE)

ST-CESAIRE, Q., 10 — Les travaux du port sur l'Yamaska, que la compagnie des tramways fait construire pour le prolongement de sa ligne jusqu'à Granby, avancent rapidement. Les pilotis sont presque terminés et la pose des caissons pour recevoir le béton va se faire ces jours-ci. Les entrepreneurs sont MM. Bass & McComb et ils poussent activement leurs travaux. Les citoyens de St-Césaire sont dans la jubilation.

Ils s'attendent d'avoir de bonnes communications avec Montréal sous peu.

—Notre Société Coopérative pour la fermentation et la classification du tabac va rouvrir ses portes sous peu. La récolte du tabac, cette année, est considérée comme au-dessus de la moyenne. Les officiers de la compagnie disent qu'ils vont avoir à manipuler cinq à six cent mille livres de tabac.

—Il est question d'établir ici une importante manufacture de cigares. Un actionnaire important d'une compagnie de Montréal est venu pour s'entendre avec les conseillers à ce sujet. Nos conseillers seraient bien disposés pour cette entreprise ou toute autre qui serait de nature à faire prospérer notre village. St-Césaire étant considéré le centre le plus important de la province pour la production du tabac, une manufacture de cigares et de tabac haché y trouveraient certainement des avantages.

—Mlle Dubreuil, fille de M. le notaire Anthime Dubreuil, maire de Mont-Laurier, est en promenade pour quelques jours chez son oncle, M. le Dr Hormisdas Dubreuil.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

A une heure et quart ce matin, le constable Gratton a découvert un incendie qui venait d'éclater dans le magasin de la compagnie "Montreal Wood Mosaic Flooring," 730 rue Ste-Catherine Ouest. Les chefs Marin et Mann, à la tête des pompiers des divisions de l'ouest et du centre ont fait un beau travail mais à leur arrivée les flammes avaient déjà fait de rapides progrès et il fallut trente minutes de travail pour pouvoir les contrôler. Le magasin a été sérieusement endommagé et ces dommages assez considérables ont été causés chez un fleuriste voisin, par l'eau et la fumée. Les dommages sont d'environ $2,500. L'origine du feu est inconnue.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La voie double.

MONTREAL ET TORONTO. Quatre trains tous les jours. Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "club" au train de 10 h. 20 du soir.

L'"INTERNATIONAL LIMITE"

Le Train le plus Beau et le plus Rapide au Canada. Montréal-Toronto-Chicago à 9 h. du matin, tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA — 8.00 h. mat. 8.05 soir, tous les jours. 9.10 h. mat. 4.00 h. soir, excepté le dimanche.

MONTREAL-QUEBEC SHERBROOKE-LENNOXVILLE

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours ex. 4 h. 15 soir, excepté le dimanche.

MONTREAL-PORTLAND

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

MONTREAL-ALBANY-NEW-YORK

(D. & H.) New-York: 8 h. 45 matin, 8 h. 10 soir, tous les jours. Albany, 8 h. 45 matin, 7 h. 25 et 8 h. 10 soir, tous les jours, 2 h. 20 soir, excepté le dimanche.

BUREAUX EN VILLE—122 rue St-Jacques, angle St-François-Xavier. Tél. Main 6905 Hôtel Windsor, Uptown 1187, ou gare Bonaventure. Main 8229.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

***9.05 A.M., *10.00 P.M., pour la gare Union.**

Wagon observatoire, bibliothèque, Salon au train du jour.

***11 P. M. pour la gare Yonge.**

Wagons à compartiments et wagons-lits éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

TRAIN SPECIAL POUR L'EMPRESS

Départ de la gare Windsor à 12 h. midi, vendredi le 12 décembre pour se raccorder avec le R. M. S. Empress of Ireland qui partira d'Halifax le 13 décembre.

Wagons-lits, wagon-restaurant et wagons à compartiments de première classe. Le train se rend directement au quai du navire.

BUREAUX DES BILLETS

141-143 rue St-Jacques

Main 8125; ou Hôtel Windsor, ou aux gares Viger et Windsor

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE

Service Montréal-Québec

3 TRAINS EXPRESS VIA LA LIGNE COURTE 3

Départ Montréal à 8.15 a.m. tous les jours.

Départ de Montréal à 5 p.m. tous les jours excepté le dimanche.

Départ de Montréal à 7.30 p.m. tous les jours.

OCEAN LIMITED

Départ à 7.30 p. m., tous les jours pour Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, Truro, Halifax. Pour St-Jean, N.B., l'Ile du Prince Edouard et les Sydneys par le train régulier tous les jours excepté le samedi.

EXPRESS MARITIME

DEPART A 8.15 A. M.

tous les jours, pour Québec, Campbellton et gares intermédiaires, tous les jours excepté le samedi pour Moncton, St-Jean, N.B., Halifax.

EXPRESS POUR NICOLET

Départ 4.00 p.m. (Tous les jours excepté le dimanche)

GEO. STRUBBE,
Agent des billets en ville.
EDIFICE TRANSPORTATION
122 rue St-Jacques. Tél. Main 615. 9 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

NOUVELLES MARITIMES

LE CANAL LACHINE

Durant la dernière saison, 664 vaisseaux ont navigué dans le canal Lachine et sur ce nombre, 171 étaient des navires canadiens, 35, américains, 271 barges ou cabotiers canadiens, 187 barges et bateaux américains.

Ces vaisseaux ont transporté 4,977,557 tonnes dans 10,197 voyages et 107,073 passagers.

LA MEDAILLE DES BRAVES

La médaille d'or donnée par l'association des ingénieurs maritimes a été accordée cette année à Sidney James McNally, l'un des ingénieurs du C.P.R., sur l'Empress of Ireland, qui a sauvé l'équipage et les passagers d'une mort certaine,le 6 mai dernier, en réparant une valve de sûreté brisée qui allait faire sauter les chaudières à vapeur. 1

DES PLUM-PUDDINGS POUR NOEL

Une grande quantité de plum-puddings et de matières postales à l'adresse des mineurs d'Alaska, qui avaient été placés dans les hangars du C.P.R. à Vancouver, ont été transportés hier sur le "Princess' May".

NOTES

Le Tunisian, de la ligne Allan, part aujourd'hui de St-Jean pour Liverpool.

Le Lake Michigan, ligne C.P.R., est arrivé à Londres, le 8 décembre venant de Montréal.

Le Lake Manitoba, ligne C.P.R., doit partir aujourd'hui de St-Jean pour Liverpool.

Le Letitia, ligne Donaldson, est dû à partir demain de St-Jean pour Glasgow.

L'Aluminja, de la ligne Cunard, est parti hier de Portland pour Liverpool, via Boston.

Le Montford, du C.P.R., est arrivé à St-Jean venant de Londres et Anvers.

L'Hesperian, ligne Allan, est dû à partir demain de Boston, pour Glasgow, via Halifax.

DERNIERS ARRIVAGES

Steamer	A	DE
Noordam	New-York	Rotterdam
Neckar	New-York	Bremen
Menominee	Boston	Anvers
C. F. Hietgen	Christiansand	New-York
Adriatic	Gibraltar	New-York
Pannonia	Naples	New-York

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

NAVIGATION

FRENCH LINE Compagnie Générale Transatlantique

Ligne directe Havre-Paris (France)
Départs de New-York tous les mercredis à 10 a.m

Prochain départ † France (nouv.) Merc. 17 Déc.

*La Lorraine	24 Déc.	*La Lorraine	14 Jan.
*La Savoie	31 Déc.	*La Provence	21 Jan.
†France (nouveau)	7 Janv.	*La Savoie	28 Jan.

*Bateaux à deux hélices. †Bateaux à quatre hélices.

DEPARTS SPECIAUX DU SAMEDI, DE NEW-YORK, A 3 P.M.

Une seule classe de cabine (II) et passagers de troisième classe seulement.

*Rochambeau	13 Déc.	*Chicago	27 déc.

James Thom, agent général du trafic, 118 rue Notre-Dame Ouest; Genin, Trudeau & Cie. Ltée., agts. gén. pass., 22 Notre-Dame O.; Hone & Rivet, 9 Bould. St-Laurent; W. H. Henry, 286 rue Saint-Jacques ; Thos. Cook & Son, 530 Ste-Catherine O. —1.m.v.

ALLAN LINE ROYAL MAIL STEAMSHIPS

POUR LIVERPOOL

		De
Merc. 10 déc.	†Tunisian,	St-Jean, N. B.
Sam. 20 déc.	Victorian,	St-Jean N. B.
Merc. 24 déc.	Corsican,	Halifax
Merc. 31 déc.	Grampian,	St-Jean

POUR LE HAVRE ET LONDRES

Jeudi, 4 déc. †*Pomeranian, St-Jean, N.B.

POUR GLASGOW

Ven. 12 déc. †*Hesperian, Halifax
Sam. 13 déc., †*Ionian, Portland
Jeudi 25 déc., Scotian... Boston
Jeud., 1 Jan., Pretorian, Portland

*Bateau à une classe (II) de cabine.

†Bateau pour Noël.

Pour les taux et informations complètes, s'adresser à :

H. & A. ALLAN, agents généraux 2 rue St-Pierre, Montréal.

BUREAU DES BILLETS, HAUT DE LA VILLE 675 rue Ste-Catherine Ouest.

EMPRESSES

Du Pacifique Canadien

ST-JEAN N.B. - LIVERPOOL

Lake Manitoba, 10 décembre

HALIFAX A LIVERPOOL

Express of Ireland, 13 décembre
Empress of Britain 27 déc.
Empress of Ireland 10 janvier

L'orchestre joue tous les jours sur les "Empress", cabines de première et de seconde. Pour taux et dates de départ s'adresser à tout agent ou à

Wm. WEBBER, agent général, édifice Dominion Express, Montréal.

j-mer-v.—jno.

VOYAGE DE CINQ JOURS A

New-York

DEPART N'IMPORTE QUEL JOUR

PRIX $46.25

Comprenant passage, Pullman aller et retour, quatre jours à l'hôtel, trois tours d'observation en automobile et un siège à l'hippodrome.

On peut s'entendre pour des voyages plus longs ou plus courts à New-York et toutes les places du sud.

THOS. COOK & SON,

530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Les chèques de voyageurs de Cook sont bons dans le monde entier.

NOUVELLES DE LACHINE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 10—La séance d'inauguration du nouveau conseil aura lieu le 17 courant. Une question des plus importantes est celle des licences pour l'année prochaine. Comme on le sait, les candidats de la Réforme élus se sont engagés à réduire le nombre des licences à 4 au lieu de 8. D'un autre côté il y en a en faveur du nombre actuel. Le peuple est anxieux de voir cette question se régler. On peut prévoir que la première séance sera des plus intéressantes et des plus animées. Elle dépendra la victoire ou la défaite de la ligue de tempérance.

—Avant la fermeture de la navigation les écluses de Lachine, sous la direction de M. James Enright, ont voulu prouver à ce dernier leur reconnaissance pour la manière courtoise et affable dont il a traité ses employés en lui offrant plusieurs cadeaux-souvenirs, consistant en une magnifique canne, avec monture en argent, une pipe montée en or et un sac à tabac. Une adresse fut lue au héro de la fête, par M. Jos. Larivée, maître du pont, qui présenta aussi les cadeaux. M. Enright, tout ému, remercia ses amis de cette marque d'estime. Il est bon de dire que celui-ci occupe la position de chef-éclusier depuis 58 ans, et a toujours été un employé fidèle. La fête s'est terminée joyeusement.

—C'est demain soir qu'à lieu le euchre organisé par nos jeunes filles, au profit de la bibliothèque paroissiale. Les prix seront donnés par les membres du Cercle Paroissial. On s'attend à une nombreuse assistance.

—Dimanche prochain commenceront nos Quarante-Heures par une grand'messe solennelle. C'est le désir de M. le curé que ces pieux exercices soient encore mieux suivie que les précédents. A cette occasion il y aura communion générale pour les membres de la Saint-Vincent-dePaul.

—Hier matin ont eu lieu les funérailles de deux citoyens estimés ; MM. Olivier Lemieux et Dorèe Dumais, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis.

—Les vapeurs "Beauharnois" et "Jeanne d'Arc" ont pris leurs quartiers d'hiver dans notre port, qui désirent populaire. Cette année il compte trois bateaux de plus pour l'hivernement.

LA LIGNE "WHITE STAR" Nouvel

"OLYMPIC"

LONDRES-PARIS

Via Plymouth, Cherbourg et Southampton.

VOYAGE POUR LES FETES

DECEMBRE 13

Bureau de la Compagnie, 118 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

VOYAGES D'HIVER

LA RIVIERA ITALIE et Egypte	CANAL PANAMA Indes Occidentales Amérique du Sud
Les plus gros paquebots	Les plus nouveaux paquebots pour les Tropics.
"ADRIATIC" "CELTIC"	"LAPLAND" "LAURENTIC" "MEGANTIC"
Ligne White-Star	Lignes Red Star et White-Star
29 NOVEMBRE	7 JANVIER
16 JANVIER	17 Jan. 25 Février
24 JANVIER	24 Jan. 4 Mars
21 FEVRIER	31 Jan. 14 Mars
7 MARS	11 Fév. 4 Avril
Demandez les brochurettes	16 à 28 jours $145 à $175 et plus.

LIGNES RED STAR ET WHITE STAR, 9 Broadway, N.Y.

217—L.-Mer.-V.-jno.

ALLEZ AUX BERMUDES

Le vapeur "Bermudian" à double hélice, qui a un déplacement de 10,518 tonnes, partira de New-York à 11 hrs. a.m. 13, 24 décembre, 10 hrs. a.m., 7, 14, 21, 28 janvier. Signaux sous-marins, télégraphie sans fil, orchestre. Voyage record, 39 heures 20 minutes. Le vapeur le plus rapide et le plus nouveau, le seul débarquant les passagers au quai aux Bermudes sans changement de bateau.

ANTILLES

Le nouveau vapeur "Guiana" et autres bateaux partent de New-York tous les quinze jours pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, St-Lucia, les Barbades et Demerara.

Pour informations complètes, s'adresser à J. G. Brock & Co., agents, 221 rue des Commissaires ou aux agents de billets suivants : W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son et Hone et Rivet, Montréal Star (Uptown), R. & O. office de billets, à Montréal, ou à la Quebec Steamship Co. Ltd., à Québec. 235—1 déc. 4 mo

COURRIER DE ST-JEAN, P.Q.

(Spécial à la PATRIE)

ST-JEAN, P.Q., 10.—Nous avons eu quelques pouces de neige la nuit dernière et le froid de ce soir lui permettra de rester quelque temps.

—M. Charles Boucher, qui avait quitté la ville pour aller cultiver, nous reviendra sous peu.

—Le Rév. Père Marchildon, dominicain, a terminé la retraite des hommes par un grand sermon. L'église Notre-Dame était remplie.

—La Conférence de St-Vincent de Paul a fait une quête à domicile et le résultat a dépassé celui des années dernières. Le montant qui a été amassé s'élève à $191.90, sans compter un chèque de $50 donné par un marchand de chaussures de la rue Richelieu.

Conservez les Coupons

Que vous Trouverez dans chaque Paquet de Cigarettes B.D.V., et Voyez si vous Pouvez

GAGNER UNE PART DE

$500 de Prix en Argent

Qui seront distribués le 31 décembre prochain aux CANADIENS-FRANÇAIS qui recueilleront le plus de coupons !

Vous avez autant de chance que quiconque de gagner ces prix offerts aux fumeurs des Cigarettes B.D.V.—conservez les coupons,—et voyez combien vous pouvez en recueillir avant la fin de ce mois.

Les 48 prix spéciaux suivants en argent seront décernés, après le 31 décembre prochain, aux Canadiens de langue française qui auront recueilli le plus grand nombre de ces coupons B.D.V.

1er prix, **$100.00** en **OR.**
2e prix, **$50.00** en **OR.**
3e prix, **$25.00** en **OR.**
20 prix, de **$10.00** en **OR** chacun
25 prix de **$5.00** en **OR** chacun

Pour concourir pour ces prix spéciaux en espèces, il n'est pas nécessaire de compléter les vers imprimés sur les coupons. D'autres prix sont offerts pour cela. Les prix spéciaux ci-dessus en espèces seront accordés aux Canadiens-Français seulement qui auront recueilli **LE PLUS GRAND NOMBRE DE CES COUPONS.** Envoyez tous les coupons que vous recueillerez **EN UN PAQUET,** avec votre nom et votre adresse, à la Boîte de Poste, 218, Toronto, Ontario, avant le 31 décembre 1913, et voyez si vous ne pouvez pas être un gagnant.

Outre les prix spéciaux en espèces offerts à ceux qui auront recueilli le plus grand nombre de coupons, nous offrons pour compétition dans tout le Canada une automobile McLaughlin de $1775, comme premier prix, une Motocyclette marque Indian, de $420 comme second prix, et

300 Autres Prix de Valeur

Chaque coupon contient un bout rimé auquel **LA DERNIERE LIGNE MANQUE.** L'automobile et les autres prix décrits dans chaque paquet de Cigarettes B.D.V. seront accordés aux fumeurs qui **COMPLETERONT CES BOUTS RIMES**—le premier prix étant accordé au concurrent qui a complété le mieux et le plus grand nombre de bouts rimés—les autres prix seront distribués par ordre de mérite.

Les Canadiens-Français peuvent donc concourir pour deux listes différentes de prix—les prix spéciaux en espèces pour ceux qui **RECUEILLENT LE PLUS DE COUPONS**—et l'Auto et les autres prix pour ceux qui suivent les instructions imprimées sur chaque coupon.

10 pour 10 cents, dans tous les magasins de tabac.

Achetez LES Cigarettes B.D.V. ET Conservez LES Coupons

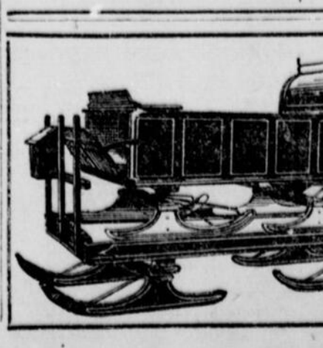

CES deux traineaux et toute autre sorte de traineaux que vous pouvez désirez chez

R. J. LATIMER

445 St-Jacques

Au-delà de 200 traineaux en stock.

5-8-10-12

VICHY CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!
Acide urique, Goutte, Dyspepsie, Diabète.
Consultez votre Médecin
Pas véritable sans CELESTINS

VOUS avez peut-être encore à apprendre que nous teignons les Rugs — Tapis — Rideaux — Tentures et autres tissus qui ont perdu leurs couleurs primitives. Nous réussissons particulièrement dans la teinture des rugs.
Parker's Dye Works
17
Succursales à Montreal:
262 RUE NOTRE-DAME OUEST.
620 RUE STE-CATHERINE OUEST.
590 RUE STE-CATHERINE EST.
88 AVENUE LAURIER OUEST.

Radway's Ready Relief

J. L. Addock, de McGee, Mo., écrit : J'avais le rhumatisme musculaire depuis six semaines. J'eus trois médecins, mais n'eus aucun soulagement. Un ami me conseilla d'essayer R.R.R. et m'en envoya trois bouteilles. Vingt minutes après la première application je pus me tourner avec facilité. Je me suis servi de deux bouteilles et je suis bien.

RHUMATISME

Appliquez le RELIEF extérieurement sur la partie ou les parties malades, aussi fortement que les circonstances le permettent. On tirera aussi un grand soulagement des pilules Radway's, leur action alterative conviendra particulièrement à la maladie. Quand les muscles sont enflés, raides ou contractés, le RELIEF avec de l'huile danoe, est un liniment admirable.

RADWAY & CO.,
Montréal, Can.

D'EDMONTON EN ALASKA

EDMONTON, 10. — M. W. A. Griesbach a proposé à la Chambre de Commerce, la construction d'un chemin de fer de Edmonton à l'Alaska. La proposition a été adoptée, et on a résolu de nommer un comité qui s'occupera de demander au gouvernement fédéral une plus ample considération du projet.

LES HINDOUS EN LIBERTE

VICTORIA, C.B., 10.—Les quatorze Hindous qui avaient été mis en liberté par un ordre du juge Gregory, sur demande d'habeas corpus, ont été arrêtés de nouveau par les fonctionnaires de l'immigration. Mais sur réclamation de M. A. B. McDonald, avocat de Vancouver, des ordres spéciaux ont été émis par le juge, signifiés à l'administration de l'immigration, et celle-ci a été obligée, hier, de remettre en liberté les Hindous.

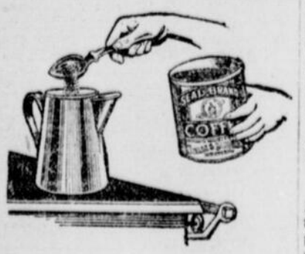

Qu'est-ce qui améliore plus un déjeuner—qu'est-ce qu'on aime plus—qu'une bonne tasse de café?

Quoi de plus simple à faire?

Pourquoi vous priver de ce luxe le matin alors que

Chase & Sanborn's Seal Brand Coffee

Ne coûte qu'un centin la tasse?

CHASE & SANBORN
Montréal.

DE NOUVELLES GARDES-MALADES

SEPT JEUNES FILLES SONT GRADUEES A L'HOPITAL NOTRE-DAME—JOLIE FETE HIER APRES-MIDI.

Le Dr L. Harwood, surintendant de l'hôpital Notre-Dame a remis, hier, à sept jeunes filles leur diplôme de graduées de l'Ecole des Gardes-Malades de cette institution. Ce sont Mlles Pigué, Dupuis, Pelletier, Viau, Champagne, Perron et Bourque. Le discours de circonstance a été prononcé par le Dr de L. Harwood, qui félicita ces jeunes filles d'avoir conquis leurs diplômes.

Elles furent ensuite décorées par la Rév. Sœur Lamoureux, supérieure de l'institution de l'insigne d'infirmière de l'hôpital Notre-Dame.

Les dames patronnesses ont offert aux lauréates des gerbes d'œillets blancs et rouges (couleur de l'hôpital) en même temps que les meilleurs souhaits de tous les amis de l'institution.

SYLVIA PANKHURST EST ARRETEE

La suffragette est capturée à la sortie d'une assemblée, malgré ses gardes du corps.

LONDRES, 10.—Ni les stratagèmes ni la force n'ont pu réussir à empêcher la police d'arrêter Mlle Sylvia Pankhurst à Shoreditch, où elle avait tenu une assemblée en vue de former une compagnie locale de l'"armée du peuple". Mlle Pankhurst était très énervée ; elle fit appel à ses fidèles amis de l'est de la sauver des mains de la police, comme ils ont fait maintes fois. Elle sortit avant la fin de l'assemblée, accompagnée d'une troupe nombreuse, armée de bâtons, et pendant le même temps on fit sortir un mannequin habillé comme elle par la porte de derrière, pour dérouter la police. Mais sans le moindre succès. La police se refusa à s'intéresser au mannequin et fonçant sur les gardes du corps de Mlle Pankhurst, ils s'emparèrent sans coup férir de la suffragette et de trois de ses partisans trop dévoués, par surcroit.

Parmi les autres orateurs à l'assemblée d'hier soir, se trouvait Mde Rheta Childe Dorr, suffragiste américaine.

UN PROJET PREMATURE

(De "L'Evènement")

Le "Star" et la "Presse" s'unissent pour travailler de concert au succès d'une exposition universelle canadienne. Nos deux grands confrères s'imaginent qu'il y aurait profit véritable pour notre pays à dépenser quelques millions dans une aventure de ce genre, même si le budget d'une telle entreprise devait se clore par un énorme déficit.

Nous regrettons d'avoir à jeter de l'eau froide sur le cerveau fécond qui a conçu ce projet gigantesque; mais, franchement, nous le trouvons pour le moins prématuré. Que l'on parle d'une exposition générale pour 1925, à la bonne heure; mais nous ne croyons pas qu'une exposition universelle puisse s'organiser à Montréal, en moins de dix ans!

D'ailleurs, est-ce bien à Montréal qu'il conviendrait de tenir ce concours mondial de l'industrie, des sciences et des arts?. Comme nous l'avons déjà dit, la métropole est loin du centre de notre immense pays. Toronto et Winnipeg pourraient tout aussi justement réclamer l'honneur que nos confrères convoitent pour leur ville. Montréal a failli dans ses entreprises d'expositions provinciales et interprovinciales; ce n'est pas une réclame pour encourager ceux qui auront des millions à risquer dans l'entreprise de l'exposition universelle.

WM. DEERING EST MORT

(Service Spécial de la PATRIE)

MIAMI (Floride), 10 — William Deering, fondateur de la Deering Harvester Company, est mort, ici, hier soir, après une courte maladie. Les membres de sa famille étaient auprès de lui.

M. Deering était né à South-Paris (Maine) le 25 avril 1826. Dans une visite qu'il fit à Chicago en 1870, il rencontra M. E. H. Gammon, qui vendait des machines agricoles et en société ils commencèrent peu après la maison Gammon et Deering, laquelle en 1902 devint la International Harvester Company. La fortune que laisse M. Deering est évaluée de $30,000,000 à $50,000,000.

LE MICROBE DU CANCER

MONTPELLIER, France, 10.— Le Dr Bosc, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Montpellier, qui a fait de nombreuses expériences sur le cancer, prétend avoir découvert le microbe de cette maladie. Il est du type prolozoen et se trouve particulièrement dans l'eau. Un grand nombre d'insectes, poissons et animaux le transportent.

Le professeur Bosc dans son rapport sur ce sujet, dit avoir retracé un certain nombre de cas jusqu'aux piqûres d'insectes ou aux égratignures causées par les os de poissons. Il a aussi découvert de nombreux cas de cancers dans les intestins dans les villages où l'on se sert beaucoup de l'escargot comme de nourriture.

MORT DE LORD RADSTOCK

LONDRES, 10.—Lord Radstock, célèbre prédicant anglais, est mort la nuit dernière à l'hôtel Diane, Paris. Il était âgé de 81 ans. Il laisse pour héritier l'hon. Granville George Haldergrave.

IL PLAIDE COUPABLE

Andrew Doolan, alias Byron, accusé d'avoir volé plusieurs lettres chargées, a été traduit devant le magistrat de police, hier après-midi, en Cour d'Enquête. Il a plaidé coupable à l'inculpation, et le juge Leet a remis à plus tard la sentence.

LA COMMISSION DES INCENDIES

UN TEMOIN DECLARE QU'ON LUI A VOLE DES OBJETS AU COURS D'UN INCENDIE DANS SA MAISON.

A la Commission des Incendies, hier après-midi, Elzéar Ouellette, propriétaire du logement 466 rue Joliette, où un incendie s'est déclaré le 1er décembre, a porté de graves accusations hier, devant le commissaire Latulippe, alors qu'il a déclare que pendant ce feu, une montre et une chaine évaluées à $40 et un pardessus valant $30 sont disparus de chez lui. Les dommages causés par le feu ne s'élèvent qu'à $80 et sont couverts par $500 d'assurance. Ouellette est certain que les objets ont été volés pendant le feu car on n'a pu retrouver la moindre trace de ces objets.

Joseph Brouillet, un pompier appelé dans cette enquête sur la cause du feu et qui a constamment répondu: j'Je ne sais pas," aux questions posées par le Commissaire Latulippe, a donné comme raison de son ignorance que son capitaine ne lui avait pas donné ordre de faire des observations pour rendre compte aux commissaires.

Exaspéré, le commissaire lui a alors déclaré: "Alors dites à votre capitaine que si les pompiers qui sont les premiers sur les lieux, ne connaissent rien du feu, il rendra un énorme service aux commissaires des incendies en les laissant où ils sont, au lieu de faire ainsi perdre le temps des commissaires." Cet incendie, rue Joliette semble avoir été causé par un poêle surchauffé.

F. Lasablonnière, un sellier, dont l'atelier, 3015 Boulevard Saint-Laurent, a subi pour $300 de dommages, le 2 décembre dernier, déclare qu'il était assuré pour $1,500. Il croit que le feu qui s'est déclaré dans des chiffons de papier sous le comptoir, a pu être causé par une étincelle tombant de sa pipe.

Omer Pagé, 243 rue Saint-Hubert, qui a perdu huit chevaux au cours d'un incendie, le 2 décembre, croit que le feu a été causé par des fils électriques mal isolés. Ses chevaux étaient assurés pour $200 chacun, et la compagnie d'assurance lui a payé $175 chaque. Ses voitures et harnais étaient assurés pour $1,500. Un des chevaux détruits était en pension à son écurie et n'était pas assuré.

CONTRE LA FUSION

UNE RESOLUTION ADOPTEE A CE SUJET PAR LE CERCLE D'ETUDES DE L'UNION CATHOLIQUE.

Le Cercle d'Etudes des hommes d'affaires de l'Union Catholique de Montréal, s'est réuni dimanche soir pour l'approbation des constitutions du cercle. Malgré la pluie et la température désagréable, l'assemblée était assez nombreuse. Le Rév. Père Bournival, aumônier du cercle, lut le rapport du comité chargé d'élaborer une constitution. Après discussion sur plusieurs points, la constitution fut adoptée et les élections des officiers sont fixées au 3ème dimanche de janvier 1914, à 2 1-2 hrs p.m., date de la prochaine réunion.

A cette réunion, le cercle étudiera la question si importante de la charté de la vie, qui passionne aujourd'hui les gazettes, les gouvernements, les économistes et surtout les travailleurs.

Sur proposition de M. Girard, secondé par M. J.-B.-E. Poirier, tous les membres présents du cercle des hommes d'affaires se déclarèrent opposés à la fusion des commissions scolaires catholiques de Montréal, et exprimèrent l'espoir que Sir Lomer Gouin se refusera à l'adoption de mesures tendant à faire de l'éducation une affaire exclusivement politique. Ils ne croient pas que les demandes formulées par les chefs ouvriers aux noms des travailleurs de Montréal, lors de leur entrevue récente avec le Premier Ministre, représentent l'opinion de la majorité des ouvriers, et encore moins celle de la majorité des citoyens.

L'ELECTION DE M. EDMOND FORTIER

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 10.— La cause en contestation de l'élection fédérale de Lotbinière s'est terminée hier après-midi, après avoir occupé la Cour pendant plusieurs jours. Les plaidoiries ont été fixées à lundi prochain.

L'élection contestée est celle de M. Edmond Fortier, député libéral du comté, qui a été élu le 21 septembre 1911. La cause a commencé en octobre 1912 et fut fréquemment ajournée. Un grand nombre de témoins ont été entendus de part et d'autre. M. A. Lavergne est l'avocat du pétitionnaire, M. Bergeron, et l'honorable L. A. Taschereau et M. L. Cannon sont les avocats de M. Fortier.

LES COURS DU R.P. PLANTIER S. J.

La conférence que le R. P. Plantier doit donner demain matin à 10 heures, à l'Université pour les membres du clergé, sera remplacée par "Une Réunion d'Oeuvres" le même jour et au même endroit, mais à 3 heures de l'après-midi.

S. G. Mgr Gauthier et M. le chanoine Massicotte, des Trois-Rivières y parlera de la "Corporation Ouvrière Catholique" de sa ville.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

DEUX FEMMES ECHAPPERENT A L'OPERATION

Grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham—Voici leur témoignages.

Edmonton, Alberta, Can.—"Je pense qu'il n'est rien moins que juste, pour moi de vous remercier de vos bons conseils et de ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour moi. Quand je vous écrivis, il y a quelque temps, j'étais une femme malade, souffrant de maladie féminines. Les organes étaient enflammés, je ne pouvais ni me tenir debout, ni marché la moindre distance. A la fin je dus prendre le lit, et le docteur me dit qu'il me fallait subir une opération, ce à quoi je me refusai. Une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant, après en avoir pris trois bouteilles, je me sens une autre femme. Je recommande de tout cœur cette médecine à toutes les femmes qui souffrent de maladies féminines. J'ai aussi pris des Pilules de Lydia E. Pinkham pour les Reins et je considère qu'elles sont excellentes. Je ne me passerai jamais de ce remède à la maison."—Mme. Frank Emsley, 903 Columbia Avenue, Edmonton, Alberta.

L'autre cas

Beatrice Neb.—"Juste après mon mariage mon côté droit commença à me faire souffrir et parfois la douleur était si forte que je souffrais terriblement. J'allai voir trois médecins et chacun d'eux voulait m'opérer, mais je ne voulus pas y consentir. J'entendis parler du bien que faisait aux autres le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en pris plusieurs bouteilles avec le résultat que je n'ai plus souffert de mon côté depuis. Je suis en bonne santé et j'ai deux petites filles."—Mme R. B. Child, Beatrice, Neb.

NOUVELLES LICENCES

Les commissaires ont accordé les renouvellements de licences aux hôtels suivants: M. L. Brosseau, 1776 Notre-Dame Ouest; C. Dubé, 424 Ste-Catherine Est; H. Falardeau, 1738 St-Jacques; F. Villeneuve, 328 Rachel Est; Est. Gravel, 58 Metcalf; C. Dauphinais, 819 Notre-Dame Ouest; A. Sauvé, 317 Grand-Tronc; W. Cadieux, 954 Charlevoix; H. Comtois, 2 Berri; J. R. Feldman, 27 Craig Est; Z. Longpré, 1072 Ontario Est; E. April, 410 Rachel Est; O. Leroux, 213 Craig Est; E. Gauvreau, 185 Common; J. Fontaine, 231 Ste-Emélie; J. Bariteau, 1062 Ste-Catherine Est; L. Primeau, 660 Centre; F. A. Chagnon, 401 Ontario Est; H. Grenier, 547 Centre; S. Issenman, 185 Grand-Tronc; A. Beauvais, 490 Rachel Est; A. Ayotte, 384 Hibernia; P. H. Trudel, 917 St-Laurent; E. Chapdelaine, 649 Craig Est; C. Martin, 94 William; W. Leclerc, 91 Ste-Catherine Est; P. Thibault, 1019 Notre-Dame Ouest; J. U. Cartier, 278 Notre-Dame Ouest; M. Kennis-ton, 110 Shearer; O. Méthot, 272 Workman; C. Lareault, 891 Craig Est; J. Boyer, 309 St-Dominique; L. J. Demuy, 121 St-Laurent; S. Abrahamson, 131 Common; A. Labrecque, 1391 Notre-Dame Ouest; M. Légaré, 1638 St-Jacques; F. X. St-Jean, 122 Vinet; J. Meehan, 186 Ottawa; W. A. Walker, 31 Craig Ouest; J. Simard, 1405 Notre-Dame Est; M. Bélisle, 961 Craig Est; A. Labbé, 774 Ste-Catherine Est; A. Pinsonneault, 257 Ste-Marguerite; L. Bachand, 205 St-Paul; E. McLean, 305 Bleury; A. Sénécal, 761 Ontario Est; S. McEvoy, 341 Bleury; P. Lacombe, 1499 Notre-Dame Ouest; E. Bourdon, 1 Simo Avenue; R. Lussier, 471 Daniel; E. Ménard, 1477 Notre-Dame Est; G. Wray, 274 Bleury; King's Hôtel, 188 St-Antoine; H. Taillon, 535 Charlevoix; U. Leclaire, 509 St-Laurent; C. Trépanier, 1905 Notre-Dame Ouest; F. St-Vincent, 2243 Ontario Est; E. Knox, 61 Craig Ouest; F. Sené, 1723 Notre-Dame Est; J. McCarry, 1046 St-Jacques; J. A. Beauvilliers, 283 St-Laurent; J. Steinman, 397 Wellington; F. Lachapelle, 403 Duluth Est; M. Gagnon, 230 Des Seigneurs; O. Rivet, 810 Notre-Dame Ouest; J. A. Lefebvre, 595 Ontario Est; U. Gauthier, 230 Notre-Dame Est; C. Hanley, 371 Wellington; A. Julien, 1631 Notre-Dame Est; H. Montpetit, 2 Beaudoin; J. L. Lebianc, 1438 Lafontaine; N. Lavoie, 168 Demontigny Est; A. Charbonneau, 8 William; E. Feeney, 97 Wellington; T. Gravel, 1061 St-Jacques; D. Marcotte, 2215 St-Jacques; P. O'Connell, 96 William; R. Léveillé, 1591 Ste-Catherine Est; A. J. O'Neil, 155 Wellington; H. A. Lacoste, 1475 St-Jacques; C. Guernon, 499 Atwater; A. Bonneau, 971 Ste-Catherine Est; C. Dionne, 21 St-Gabriel; A. Collin, 220 Ontario Est; E. Lemay, 761 Lagauchetière Est; O. Toupin, 257 Craig Ouest; A. Lévesque, 115 Hadley; A. Manelli, 22 Ontario Est; J. Neveu, 2 Monk; J. Laporte, 565 Demontigny Est; L. Thibault, 2223 St-Jacques; T. Toupin, 2705 Notre-Dame Ouest; S. Paul, 56 Bonsecours; M. L'Ecuyer, 20 Ste-Catherine Est; J. B. Henri, 1123 Mont-Royal; O. Ranger, 473 St-Jacques; E. Freund, 1639 Notre-Dame Est; A. Labelle, 140 Mont-Royal; F. Brais, 756 Charlevoix; A. Dorion, 45 Richardson; P. Forgues, 1203 Ste-Catherine E; R. Nadeau, 1318 Ontario Est; T. Coutu, 2487 St-Laurent; S. Greenspun, 611 Ontario Est; N. Trudeau, 85 Manufacture; A. St-Laurent, 1034 Notre-Dame Ouest; A. Fontaine, 561 Demontigny Est; C. Grignon, 2304 Chateaubriand; A. Bouchard, 119 Ste-Catherine J. Schenider, 759 St-Laurent; A. Ste-Marie, 111 Craig Est; O. Chaurest, 55 Dorchester Ouest; J. A. Robidoux, 919 Charlevoix; W. Latendresse, 209 Craig Est; V. Dansereau, 1622 St-Jacques; P. Dufour, 2344 Chateaubriand; P. Paquette, 52 St-Laurent; M. Rubenstein, 1342 Notre-Dame Ouest; A. Décarie, 168 Notre-Dame Ouest; S. Miodownick, 80 St-Laurent.

MURPHY MONTREAL — "Le Magasin POUR LES Gants de Noel"

Valeur Libérale, Voilà ce que vous Avez, Lorsque vous Achetez les Gants Murphy

Nous protégeons, de toute manière, ceux qui portent nos gants.

Nous examinons, tous les ans, des centaines de lignes de gants. Il y en a des douzaines d'éprouvées en les portant et en d'autres manières et on les trouve désirables.

Nous n'achetons QUE DES GANTS REELLEMENT BONS ET DIGNES DE CONFIANCE. BONS parce qu'ils ont la coupe et le fini requis.

DIGNES DE CONFIANCE parce que l'on emploie la meilleure sorte de peaux, et les coupeurs et les finisseurs les plus délicats et les plus experts les ont faits. Vous pouvez acheter "sans crainte", vu que vous avez le bénéfice des experts habiles et de la science et de l'expérience d'années de commerce.

Nous achetons nos gants différemment aux autres. Nous les mettons tels qu'ils étaient. Nous ne vendons pas de gants faits en peau de mouton. Ils doivent être en vrai chevreau ou on ne les met pas dans notre stock. Le mois de décembre dernier fut notre mois record dans le rayon des gants. Cette année nous allons établir un nouveau record pour le commerce de Noël.

Nous avons amoncelé tout ce qu'il y avait de plus attrayant, de plus select et nous croyons que ce sont les gants pour dames, messieurs et enfants, les plus dignes de confiance qui aient jamais été offerts pour les emplettes de Noël à Montréal.

Gant "Mont-Royal" à $1. pour dames

C'est un gant fait expressément pour nous. On n'en a jamais vu de pareil à ce prix. En mocha, couture "Prix", doigts renforcés. Le "Mont-Royal" avec fermoirs. Tan, 6-7½. La paire, $1.00.

Vrais Gants de Suède doublés en laine à $2.50 la paire

C'est le meilleur gant doublé. Il fait et paraît mieux que tout autre. Il est doublé en laine la plus pure. Beau gris pâle. Marque "Mount Royal" sur chaque paire $2.50

Gants doublés pour hommes à $1.50 la paire.

Quatre lignes avec doublure en laine tricotée, en mocha et cape, dessus et étiquette "Mount Royal". Ceux-ci sont des spéciaux ; les autres lignes sont toutes de la marque "Mount Royal" à $1.00, $1.25, $2.00, $2.25, $2.50, $3.00, $4.25.

Note. — Voyez à avoir l'étiquette "Mount Royal".

Gants pour Hommes, $1.50.

Mochas gris doublés en soie $1.50
Antilope gris, mocha $1.50
Cuir de Russie, couleur tan $1.50
Suède gris, poids léger $1.50
Cuir anglais, doublés en soie $1.50

A temps pour le commerce de Noël

2,100 paires de gants en cuir cape pour dames, reçus du manufacturier et ajoutés à notre assortiment. Ce sont les gants en cuir anglais, les plus portés à Montréal, parce qu'ils sont les meilleurs gants en cape à $1.00 au Canada. Nouveaux tans, nouveaux gris, blancs et noirs. Grandeurs 5½ à 7. La paire, $1.00.

Notre Gant en Chevreau connu "La Grave"

LE MEILLEUR GANT DE NOEL A $1.25 LA PAIRE

Faits de peaux choisies de chevreau français, doigts renforcés, soie cordée, dessus avec coutures, 2 boutons, genre dôme, blancs, tans, gris et noirs.

Grandeurs 5½ à 7¼, jusqu'à 8 et dans les noirs, $1.25 la paire.

Samedi le 13 décembre ce magasin sera ouvert jusqu'à 10 hrs p. m.

Pour accommoder nos clients qui ne peuvent faire leurs achats durant le jour.

Lisez les journaux du matin et de l'après-midi, samedi, pour constater nos valeurs spéciales de 7.30 p. m.

Avis de Noel

Nous nous sommes munis d'un coupon qui se lit comme suit: "Si la grandeur ou "la couleur de ces "gants n'étaient pas "correctes nous les "échangerons avec "plaisir."
Nous mettons ce coupon dans la boite de gants achetée comme cadeau.
De cette manière, nous sommes responsables que vos amis reçoivent justement ce qu'ils veulent. — Nous avons des boites très convenables pour toutes sortes de gants et de bonneteries qui pourront ajouter encore à la beauté du cadeau.

GANTS DE CHEVREAU LONGS

Une femme ne saurait avoir trop de gants de kid long. Le seul gant qui donne vraiment satisfaction est le meilleur gant de chevreau français. La qualité que nous avons nous est exclusive et l'excellence de son fini est insurpassable.

Gants en pur chevreau à 12 boutons $2.00
Gants en pur chevreau à 16 boutons $2.50
Gants en pur chevreau à 20 boutons $3.25
Gants en pur chevreau à 22 boutons, $3.75. ....
Gants en pur chevreau à 24 boutons, $4.00.

The John Murphy Company Limited

L'INDUSTRIE LAITIERE

UNE LETTRE DE M. G. BOYER, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION.

Rigaud, 7 décembre 1913.

M. le rédacteur,

En date du 5 de ce mois, votre journal publiait un compte rendu de la convention de la société d'industrie laitière tenue à Fraserville, les deux jours précédents.

Ce compte rendu contient plusieurs inexactitudes à mon endroit en me faisant dire des choses que je n'ai pas dites, et me prêtant d'autre part des intentions belliqueuses à l'adresse de l'honorable ministre de l'agriculture que certes je ne nourris point. C'est pour remettre les choses à point que je demande l'hospitalité de vos colonnes.

Je déclare tout d'abord que je n'ai pas accepté la présidence de cette importante société pour y semer la tempête.

On m'a offert cet honneur, plutôt cette responsabilité, sans que je la sollicite et personne de mes collègues n'a posé comme condition que j'entre en guerre avec l'honorable ministre avec lequel je suis dans les meilleurs termes, pour bien la remplir.

Divers groupes intéressés dans l'industrie laitière composent cette société et il est tout naturel que lors d'une convention les motifs de discussion soient nombreux Et c'est précisément sur les sujets de réformes projetés pour l'intérêt général de la classe agricole que votre correspondant aurait trouvé dans la discussion un peu animée des signes de tempêtes.

Je suis bien convaincu que si ce même correspondant eut assisté à toutes les délibérations de la convention il en aurait fait une autre déduction. Car le meilleur esprit anime les uns et les autres. J'entends dire le ministre et son département d'une part, la société de l'autre et finalement le groupe qui représente le commerce et qui occupe une large place dans les destinées de la société.

Ces derniers intérêts semblent venir quelquefois en conflit; le gouvernement par la prudence dont il s'entoure pour surveiller une dépense justifiable des octrois qu'il accorde à la société. Et certes nous ne pourrions l'en blâmer puisque l'an dernier ces diverses allocations ont atteint près de $13,000, à part 9 à 10 autres mille piastres qu'il paie lui-même en salaire pour les inspecteurs; d'un autre côté la société elle-même qui animée de l'ardent désir de progresser rapidement demande constamment et cela avec droit; des pouvoirs plus étendus et des moyens plus substantiels pour y parvenir et vient finalement le commerce qui n'a pas moins sa part d'exigence. Et ce pendant ces mêmes autorités distinctes nonobstant leurs opinions particulières sur le mode d'expansion et de procédure à suivre pour assurer le progrès de l'industrie laitière n'en tombent pas moins d'accord quelque soit les problèmes complexes, en face desquels elles se trouvent séparément placées. Et c'est avec le même esprit que tous les délégués se sont séparés à la clôture de la convention.

Plusieurs résolutions ont été adoptées, une demandant au gouvernement d'amender la loi qui régit la société d'industrie laitière dans le sens d'accorder à celle-ci de nouveaux pouvoirs de réglementation, pour qu'elle puisse rendre plus effectives les réformes qu'elle préconise pour le plus grand bien de tous dans cette exploitation agricole et de tout ce qui en découle.

Il n'y a rien d'extraordinaire d'ailleurs que la société demande à diverses intervalles les réformes qui s'imposent par l'élargissement de son champ d'action.

Fondée il y a trente-deux ans, ses débuts furent bien modestes et cependant graduellement cette société prit de l'essor, de l'importance, enfin une utilité incontestable puisque les gouvernements qui se succédèrent lui augmentèrent périodiquement les octrois.

Votre correspondant a tort de dire que la société est une organisation politique et que celle-ci y occupe une large part soit d'un côté ou de l'autre. Le département surveille la dépense de ses octrois et certes c'est son droit, mais cela ne l'a pas empêché d'être très généreux surtout les années dernières et pour n'en citer qu'un seul exemple je mentionnerai l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe qu'il a complètement restaurée et pourvue de professeurs des plus compétents et distingués. Et combien autre chose. Voilà pour les faits généraux en ce qui concerne les particularités du compte rendu de votre journal qui me concerne. Je les désavoue dans leur entier. Je n'ai jamais dis que le travail de la société est présentement et depuis quelques années paralysé par le gouvernement et que l'on cherche à en faire de la politique, pas plus que la société demande au gouvernement de payer l'entier salaire des inspecteurs pour les soustraire à l'influence politique qu'ils pourraient subir, mais non, c'est bien au contraire, c'est pour les soustraire à la dépendance des propriétaires de fabriques qui paient présentement la moitié du salaire, ce qui est une anomalie.

Je n'ai pas eu non plus de paroles et de reproches amères à l'adresse de l'honorable ministre, entre les séances, puisque le seul moment où je l'ai rencontré a été sur l'estrade même. Tout ce que j'en à dire, fruit de nos notes et observations des divers rapports et conférence entendus, je l'ai dis là, en sa présence, sans forfanterie et le ministre est certes meilleur juge que celui qui a rédigé cette nouvelle tendancieuse, car il n'y eut rien dans nos remarques qui put donner motif à votre correspondant d'être aussi exhubérant.

Voilà, M. le rédacteur, la relation exacte de ce qui s'est passé. Je ne veux point abuser de votre courtoisie et je vous déclare que je tiens nullement rancune à votre journal, car je sais qu'il n'est point responsable de ce compte-rendu.

Votre très humble.
GUSTAVE BOYER.
Président de la Société d'Industrie Laitière.

HOMICIDE PAR IMPRUDENCE

PARIS, 10.—La tragédie qui avait envoyé les deux petits enfants de la danseuse américaine, Madora Duncan, et leur gouvernante au fond de la Seine, quand l'automobile dans laquelle ils étaient, avait sauté dans la Seine, a eu son dénouement aujourd'hui, quand le chauffeur, Morverand, a été cité en cour correctionnelle pour homicide par imprudence. L'accident avait eu lieu le 1er avril dernier.

SANTA CLAUS RAJEUNI

WASHINGTON, 10—Le maître général des Postes reçoit quelquefois des lettres singulières; et les réclamations qu'on lui fait ne sont pas toujours exprimées avec politesse. La lettre suivante a le mérite de témoigner sincèrement une inquiétude réelle. Elle lui fut adressée par une petite fille de 8 ans, Lodoma L. Hill, d'Albion, Ill. "Monsieur le Maître des postes, est-ce que vous ne pourriez pas remplacer le vieux Santa Claus, par un plus jeune? Grand'père m'a dit qu'il venait déjà à sa maison quand il était tout petit, par conséquent, il doit être bien vieux, et il n'aura peut-être pas le temps de faire le tour de toutes les maisons avant Noël."

M. Burleson, le ministre des postes, a pris la peine de répondre lui-même à Ladama, l'assurant qu'il prendrait des mesures pour que Santa Claus ne manque pas d'aller chez elle en temps voulu.

LA MODE DANS LES ORNEMENTS DE COIFFURE

Aux réunions mondaines, dîner bal, théâtre, les femmes de la haute rivalisent entre elles. C'est à qui portera les plus beaux ornements dans sa coiffure.

Et il faut que toute femme porte de beaux ornements pour qu'elle paraisse bien coiffée.

Quoi donc de plus approprié que les articles suivants pour cadeaux de Noel.

Epingles Chatelaines - - - - - 75c et plus
Bandeaux, écailles de choix, serties de pierres du Rhin - - - - - $1.50 et plus
Aigrettes, les dernières modes de Paris $2.50 et plus

Palmer's
439 St. Catherine St. West

Palmer's Limited.

Nous écoulons, au prix coûtant, notre assortiment de sacoches en cuir. Examinez-les dans nos vitrines.

Vous en avez pour votre argent — le confort des pieds et l'aise du corps.

Portez les sous-vêtements et bas Mercury. Le confort et l'apparence parfaite dans chaque paire. Lignes selects de bas Mercury, durée et confort parfaits. Le sous-vêtement s'achète pour la qualité, la chaleur, doux à la peau. Grands boutons, manchettes plus élastiques, coutures fortes (rachées et battues). Toucher doux, exquis, ces bonnes lignes sont en vente chez les bons marchands.

MERCURY MILLS LIMITED
Hamilton, - - Canada.
Confectionneurs de bas et de sous-vêtements supérieurs pour hommes, femmes et enfants.

Mercury
HOSIERY & UNDERWEAR

"Les Faits et les Chiffres" Prouvent

que les Thés "Salada" sont les premiers et se vendent le mieux dans le monde aujourd'hui.

"SALADA"

Noir—Vert ou Mélangé—En paquets cachetés seulement.

GRATIS Echantillons envoyés gracieusement par la poste sur demande.

Adresse "Salada" Montréal.

LES NOMINATIONS DU GOUVERNEMENT

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 10. — Les nominations suivantes sont annoncées par le gouvernement fédéral:

James Claus d'Erieau, Ont., gardien du quai de l'Etat à Rondeau, en remplacement de W. R. Fellows, démissionnaire; George River, de Michipicoten River, Ont., gardien du quai de l'Etat à Michipicoten Harbour; Gidéon Nickerson, de Woods Harbour, Nouvelle-Ecosse, maître de hâvre au dit endroit, en remplacement de John Orechia; Charles Herbin, d'Arichat, Nouvelle-Ecosse, maître de hâvre, en remplacement de John Langlois, décédé; Ernest Lovell, de la cité de Hamilton, sous-inspecteur du gaz et de l'électricité pour le distfict d'inspection du gaz et de l'électricité de Hamilton; Robert Mayes Pope, de la cité de Victoria, Colombie-Britannique, lieutenant dans le service de la Marine Royale, officier des pêcheries dans le service de protection des pêcheries du Canada, avec le grade de capitaine de navire dans le dit service de protection des pêcheries; John F. LeBlanc, de Salmon River, Nouvelle-Ecosse, gardien du quai de l'Etat à cet endroit, en remplacement du capitaine John M. Deveau, démissionnaire; Charles Ackles, de Northport, dans le comté de Cumberland, membre de la Commission de pilotage pour la circonscription de Tidnish et Northport, en remplacement de Burpee Rockwell, et Robert Hughes, du port de Collingwood, maître de hâvre pour ce port en remplacement de W. F. Toner.

LA VERSION DE M. BRIERE

Ces jours derniers, nous racontions dans nos colonnes qu'un nommé André Brière aurait menacé une femme avec un revolver qu'il portait sur lui. Cette nouvelle nous avait été communiquée par la police, telle que publiée. Il est malheureux qu'en ce cas, la police n'ait pu contrôler immédiatement tous les faits que voici:

André Brière qui était un ancien pensionnaire de la femme Ida Noël, s'est présenté chez cette dernière pour chercher son linge. Elle refusa de le lui remettre et le menaça de son revolver s'il ne sortait immédiatement. Brière se jeta sur elle et parvint à la désarmer. Il sortait de la maison, l'arme dans sa poche, quand la police l'a rencontré. M. Brière déclare qu'il s'en allait remettre l'arme à la plus proche station quand il a rencontré le constable. Ce sont là les faits qu'il a relaté devant la Cour et qu'il nous a répété ce matin.

ASSOCIATION DU BIEN-ETRE DE LA JEUNESSE

L'association du Bien Etre de la Jeunesse, incorporée, donnera sa soirée d'inauguration jeudi le 11 courant, à la salle Mance, sous la présidence de Sa Grandeur, Mgr. Paul Bruchési. Le clergé, ainsi qu'un grand nombre de personnages importants ont été invités pour la circonstance. Des orateurs distingués tels que Mgr Bruchési, l'hon P. E. Blondin, Orateur de la Chambre des Communes; le député Verville, le Rév. Père Plantier, le Dr. Dubé, M. le curé Gauthier, les échevins J. U. Emard et G. Ménard, M. le curé LePailleur et autres adresseront la parole. Ces personnages en vue expliqueront le but de la nouvelle association qui est appelée à faire un grand bien parmi notre jeunesse. Un fort joli programme musical sera exécuté par un orchestre de choix, sous l'habile direction de M. A. Donato, par Madame Léon Duchesne, élève distinguée de M. J. Saucier, M. J. P. L. Bérubé, tenor très apprécié, M. Aimé Courtois, jeune violoniste de grand talent; les pianistes accompagnateurs seront Madame Jos. Saucier, Madame J. P. L. Bérubé et M. Armand Bluteau.

Avec un tel programme, de tels orateurs, de tels musiciens, la soirée de jeudi prochain dans la salle Mance, obtiendra tout le succès désiré. Des centaines d'invitations ont été envoyées, nul doute qu'il y aura foule pour applaudir des personnages et des orateurs distingués, des artistes très en vue, qui prêtent généreusement leur concours pour la circonstance, ainsi que pour faire connaissance avec la nouvelle association dont le but, une fois connue ne manquera pas d'attirer l'attention de nos classes dirigeantes.

ELECTIONS CHEZ LES MARCHANDS DE BOIS

A l'assemblée générale annuelle tenue lundi après-midi, M. Arthur-H. Campbell a été réélu président de l'Association des Commerçants de bois du Board of Trade. M. P. D. Gordon a été élu vice-président; M. F. W. Cotter, trésorier et MM. George Esplin et W. A. Filion directeurs.

Après la présentation du rapport annuel par le président, on a longuement discuté le retard apporté à faire le raccordement du transcontinental avec la métropole et l'on a décidé de demander au Conseil du Board of Trade de renouveler ses instances auprès du gouvernement pour qu'une ligne de raccordement la plus courte possible soit construite sous peu.

LA RUINE DU COMMERCE

M. L.-A. WILSON, DE RETOUR A MONTREAL, PARLE DES AGITATEURS DU TYPE ROBERTS.

M. Lawrence A. Wilson, le marchand de vin bien connu de la rue St-Jacques nous est revenu après un séjour de trois mois en Europe.

M. Wilson, dans une interview donnée hier, réfute les affirmations données par un organe de la ville comme quoi il serait allé dans le Sud de l'Angleterre pour armer ses amis, les anti-Roberts.

"Je suis un homme de tranquillité, dit M. Wilson, un ami de la tempérance dans le vrai sens du mot, et je souhaite de tout cœur que cent mille de nos bons Montréalais se rendent en France et en Angleterre, afin qu'ils se rendent compte que toute cette ridicule agitation est née dans notre ville et nos campagnes."

On demande à M. Wilson s'il est satisfait de la nouvelle loi des Liqueurs, et il répond:

"Certainement. La loi est parfaite et on l'administre aussi bien que possible. Je suis très heureux d'avoir visité un pays où la satisfaction est générale."

M. Wilson dit ne pas avoir vu d'ivrognes en France où tous les établissements sont grand ouverts d'un bout à l'autre de l'année. La fermeture des établissements se fait avec ordre et sans bruit. Anglais et Français disent que la situation actuelle à Montréal est une vraie plaisanterie.

M. Wilson prétend que les hôtels d'Angleterre sont l'"épine dorsale" du pays et qu'ils concourent à la richesse de chaque ville.

Malheureusement, dit-il, voyez nos meilleurs hôtels à Montréal; ceux dont nous connaissons la situation financière, elle est lamentable. Et nous trouvons dire que si cela continue, les armées de touristes éviteront de passer à Montréal. Ce sera la ruine du commerce. On demande encore à M. Wilson ce qu'il pense du système Gothenburg. "C'est une autre faute," dit-il.

M. Wilson qui ajoute que le Canada perd de son prestige aux yeux de l'Europe. C'est ainsi que l'on parle beaucoup plus de la République Argentine et que de nombreux fils de famille en Angleterre s'expatrient dans l'Amérique du Sud.

"Quant aux automobilistes et leur vitesse, M. Wilson dit qu'à Paris les automobiles roulent à une vitesse de 40 à 50 milles à l'heure dans les rues mouvementées et qu'il n'a vu aucun accident. Le contraste est frappant lorsqu'on revient à Londres ou New-York."

Mademoiselle Wilson qui accompagnait son père, termine ses études dans un Pensionnat de Paris.

UN CANADIEN-FRANCAIS JUGE

Edmonton, 1er Dec 1913.

M. le Rédacteur,

Au nom de mes compatriotes, je viens vous demander de bien vouloir publier dans les colonnes de votre journal un article, par lequel nous demandons au gouvernement de nommer un des nôtres à la position de juge de la Cour Supérieure de l'Alberta.

A la prochaine session, trois nouveaux juges seront nommés. Nous avons des avocats canadiens-français dans les deux partis qui peuvent remplir les fonctions de juge avec beaucoup de talent et de dignité.

Le gouvernement Sifton vient d'appeler un Canadien-français pour faire partie de son ministère. Le gouvernement d'Ottawa est tenu de faire sa part. Nous ne faisons aucun bruit mais nous voulons réclamer énergiquement. Nous vous laissons le soin de l'article.

Veuillez me croire, votre tout dévoué,

CANADIEN-FRANÇAIS.

UNE REQUETE CONTRE LE "KASTELS, LTD."

Une requête pour la mise en liquidation de la "Kastels, Limited", propriétaire du restaurant et café qui porte le même nom, a été déposée en Cour Supérieure.

Les MM. Castel, par le ministère de leurs avocats, MM. Elliott et David, contestent la demande faite contre eux.

LES VOLS DANS LES TRAINS

LE GARÇON D'UN CHAR PULLMAN EST ARRETE SOUS ACCUSATION DE VOL DE BILLETS DE BANQUE.

Un garçon de char Pullman dans de mauvais draps, c'est bien le nommé Still, employé du Canadien Pacifique, arrêté hier pour vol de deux billets de cinquante dollars qu'un passager aurait perdus dans le wagon confié aux soins de l'accusé. L'affaire fut, tout d'abord, confiée à l'agence Pinkerton, qui put retracer le vol en découvrant qu'une somme de cent dollars avait été déposée, par une négresse, dans une banque de la rue Saint-Jacques, le lendemain de la disparition des billets. La somme avait été entrée au crédit de Still, qui fut aussitôt appréhendé. On visita son domicile, et on découvrit une quantité considérable d'objets hétéroclites que l'on soupçonne avoir été volés à des passagers. L'accusé sera traduit en Cour d'Enquête, et il devra expliquer la provenance de ces objets.

UN GRAND EVENEMENT SOCIAL

Demain, à la Salle Stanley, Euchre du National.

Le euchre du National est à la fois un événement mondain et sportif.

Les amateurs de sport aiment à encourager tout projet ou entreprise de la plus vieille association athlétique canadienne-française. C'est l'association Nationale qui a doté les Canadiens-français des champions du monde au jeu de crosse; c'est l'Association Nationale qui a produit cette pléiade de brillants coureurs, qui le disputent en vitesse aux plus forts athlètes du pays.

Les amateurs de euchre et de danse se rappellent toute la brillante série de ces fêtes organisées sous le patronage du National.

Au jeu de cartes, il y a justice pour tous. Un bon joueur peut supporter les caprices du sort, mais il bondit sous le coup de l'injustice.

Pour les passionnés de la danse, il suffit de dire que nous sommes à la salle Stanley, et que nous avons les musiciens de l'orchestre de la salle à notre service. Ce sont les maîtres de la musique de danse.

COMMENT LES GENS MAIGRES PEUVENT ENGRAISSER

UNE DECOUVERTE NOUVELLE

Hommes et femmes maigres — qui avez pris, hier soir, un dîner copieux, appétissant et suffisant, qu'est-il advenu de toute cette nourriture grasse qu'il contenait? Vous n'avez pas augmenté d'une once. Cette nourriture a passé dans votre corps comme du charbon non brûlé, à travers un gril ouvert. L'essentiel était là, mais votre nourriture n'a pas fermenté et s'arrête et la pire vérité c'est que vous avez à peine assez de nourriture de vos repas pour payer le coût de la cuisson, c'est une vérité pour toutes les gens maigres. Vos organes nutritifs, vos fonctions d'assimilation sont hors d'ordre et requiert une réorganisation.

Mettez de côté les aliments inutiles et les mets de fantaisie. Omettez les mets où il y a de la crème. Supprimez tout excepté les repas que vous prenez maintenant et prenez à chacun de ces repas, une tablette Sargol. Dans deux semaines vous noterez la différence. Le résultat sera de cinq à huit livres de gras solide et plein de santé. Sargol introduit dans votre sang pauvre et stagnant des millions de globules d'un nouveau sang riche et rouge — donne au sang la puissance de distribuer chaque once de matière grasse de votre manger, dans chaque partie de votre corps.

Sargol aussi s'assimile à votre manger et le prépare en forme assimilable au sang. Les personnes maigres gagnent de 10 à 25 livres par mois, lorsqu'elles prennent Sargol, et la nouvelle chair reste. Les tablettes Sargol sont une combinaison scientifique de six des meilleurs éléments producteurs de chair connus dans la chimie. Il y en a 40 dans un paquet; elles sont agréables, sans danger et peu coûteuses et tous les pharmaciens les vendent sujet à une garantie absolue d'augmentation de poids ou l'argent remis.

MERE, INUTILE DE COURIR DES RISQUES

SI L'ENFANT EST MAUSSADE, FIEVREUX, CONSTIPE, DONNEZ-LUI DU "SIROP DE FIGUES DE CALIFORNIE".

Si votre enfant a la langue épaisse, c'est un signe certain que son estomac, son foie et ses intestins ont besoin d'un nettoyage complet immédiatement.

Lorsque votre enfant est maussade, morose, nonchalant, pâle, lorsqu'il ne dort pas, ne mange pas, ni ne va pas à la selle naturellement, si son haleine est mauvaise, son estomac acide, son organisme plein de froid, s'il a mal à la gorge ou s'il est fiévreux, donnez-lui une cuillérée à thé de "Sirop de Figues de Californie" et après quelques heures la matière de rebut accumulée et constipante, la bile âcre et les aliments non digérés sortiront tranquillement des intestins et votre enfant sera de nouveau très enjoué.

Les enfants n'ont pas besoin d'être cajolés pour prendre ce "laxatif aux fruits" inoffensif. Des millions de mères en ont toujours à la main, parce qu'elles savent que son action sur l'estomac, le foie et les intestins est rapide et certaine. Elles savent également qu'en en donnant un peu aujourd'hui, il évite d'avoir un enfant malade demain.

Demandez à votre pharmacien une bouteille de 50c de "Sirop de Figues de Californie" avec les directions complètes sur la bouteille pour les bébés, les enfants de tous âges et les adultes. Méfiez-vous des contrefaçons qui sont en vente. Procurez-vous le véritable fait par la "California Fig Syrup Company". Ne vous laissez pas tromper.

LES PREPARATIFS DE LA SESSION

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 10. — Depuis que la date de la session est annoncée les députés s'empressent de donner avis de la législation privée, afin d'obtenir les premières places sur le feuilleton. Outre les demandes de divorce dont le nombre est actuellement de 33, il y a 75 bills privés entre les mains du greffier.

Les officiers de la Chambre commenceront bientôt à préparer le diagramme des sièges de la Chambre des Communes. Ce travail, nécessaire à cause de la présence de cinq nouveaux députés élus dans des élections partielles, se fera sous la direction de M. Stanfield, whip en chef conservateur et de M. Pardee, whip en chef libéral.

Le major Chambers, huissier de la Verge Noire, prépare la liste des invitations officielles pour l'ouverture du Parlement et, à cause de la saison, tout porte à croire que cette cérémonie sera très brillante. On ne sait encore si la santé de la duchesse de Connaught lui permettra d'assister à l'ouverture du Parlement, mais dans le cas contraire, le duc de Connaught sera accompagné de la princesse Patricia.

Le lever du gouverneur-général au Sénat aura lieu le 17 janvier au soir.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une réunion des Chanteurs de Notre-Dame, tenue le 5 décembre courant, une résolution de condoléances a été adoptée à l'occasion du décès de M. Edouard Barolet, autrefois l'un des membres du Chœur de Chant de Notre-Dame, priant Madame Edouard Barolet ainsi que les membres de sa famille d'accepter l'expression de leur profonde sympathie dans le deuil qui vient de les affliger.

Il a été aussi décidé que copie de cette résolution soit transmise à Madame Edouard Barolet et aux journaux pour publication.

ALBERT LABRECHE,
Secrétaire.

LE PRESIDENT DES ELEVES DES HAUTES ETUDES

Nous apprenons avec plaisir que M. Wilbrod Langlais, président des étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est parfaitement remis d'une opération de l'appendicite qu'il vient de subir à l'Hôtel-Dieu.

M. Langlais pourra bientôt reprendre ses occupations au milieu de ses camarades.

MORT D'UN RELIGIEUX

LE R.P. DAMOURS MEURT SUBITEMENT AU NOVICIAT DES PERES DE SAINT-VIATEUR, A JOLIETTE.

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 10 — Hier, au noviciat des Clercs de St-Viateur, est décédé subitement le R. P. Albert Damours, C. S. V., à l'âge de 32 ans et dans sa 11e année de vie religieuse.

Le P. Damours devait être ordonné prêtre dans très peu de temps. Il avait fait ses études au collège Bourget et on le considérait comme l'un des élèves brillants de sa génération.

Les funérailles auront lieu demain matin, après l'arrivée des trains de Montréal.

LE BANQUET DES VOYAGEURS DE COMMERCE

L'hon. M. Borden y prendra la parole. — Les candidatures aux principales charges de l'Association.

Le Très Honorable M. R. Borden, premier ministre du Canada, a accepté l'invitation de prendre la parole au banquet annuel de l'Association des Voyageurs de Commerce. Ce banquet aura lieu samedi soir, le 27 du courant, à l'hôtel Place Viger. Les membres ont jusqu'à vendredi soir pour déposer leur vote en faveur de MM. Geo. A. Mann ou H. M. Levine, les deux candidats à la présidence. Les autres officiers, MM. J. E. Wright et J. Alph. Bernier, premier et second vice-présidents, et M. Max Mucdock, trésorier, ont été élus par acclamation. Les candidats aux postes de directeurs sont MM. Jos. Armstrong, J. Félix Bernier, A. Glackmeyer, Paul Hanson, J. Harrison, Jos. Leddy, W. G. H. Marcoux, C. H. Martin, Jack O'Donnell et T. J. Smith.

POLYTECHNIQUE AU MAJESTIC

Les étudiants de l'Ecole Polytechnique de Laval, ont décidé de donner samedi 20 courant au théâtre Majesty, une soirée de gala qui promet d'être un vrai succès.

Les amateurs d'Opéra Comique ne manqueront pas de s'y rendre en foule, car MM. les étudiants ont choisi pour ce gala "La Bohème", le chef-d'œuvre du Grand Maître italien Puccini. Disons que ce sera la première fois que l'on entendra cette œuvre interprétée par la troupe d'Opéra. Elle fut donnée, il y a quelques années par une troupe de passage.

Nous donnerons sous peu la distribution des rôles.

POLONAIS PEU COMMODE

Maun Kuchner, un Polonais, aux tendances plutôt tapageuses, a été arrêté, hier soir, par les constables Bélanger et Regal, du poste de la rue Chenneville, alors qu'il causait tout un rassemblement dans une petite ruelle donnant sur la rue Lagauchetière. Au préalable, le même individu avait pénétré dans un petit restaurant tenu par un Polonais et se serait chicané avec la maîtresse de céans, lui tirant les cheveux et la mordant au bras. La victime aurait même exhibé un vigoureux biceps, où les dents avaient laissé leurs traces, afin de convaincre les deux policiers de la véracité de ces dires.

COMMENT DEVELOPPER LE BUSTE

Quelque merveilleux que cela semble, nous avons trouvé un moyen simple de développer le buste. C'est Sorose, la découverte d'une femme médecin bien connue qui s'en servit pour le développement de son propre buste avec un succès remarquable et ensuite se gagna la gratitude d'une multitude de ses patientes. Si Sorose n'élargit pas les mesures du buste de trois à sept pouces, nous garantissons le remboursement de l'argent payé pour lui. Ne pensez pas que vous devez demeurer avec une poitrine plate et des formes sans attraction. Servez-vous de Sorose et acquérez un beau développement juste où vous en avez besoin. Ce traitement n'est pas recommandé pour autre chose que pour développer le buste, mais il est garanti pour faire cela, sinon argent remis. Le traitement complet de 3 semaines coûte seulement $1.00 chez les agents locaux, pharmacie Lecours et Lanctôt, 310 Ste-Catherine Est, ou par la malle, port payé de la Embee Toilet Co., Buffalo, N.-Y.

62—mer. s.

Beauté de la Peau

La propreté est essentielle. — Les savons et les poudres à bon marché doivent être abandonnés.

Les savons inférieurs et à bon marché et les poudres qui ferment les pores sont les plus grands ennemis de la santé et de la beauté de la peau. Les poudres de toilette ne sont absolument que de la poussière blanche. Elles absorbent la transpiration et forment une sorte de pâte qui bouche les pores et arrête l'action éliminatoire naturelle de la peau.

Pour avoir une belle peau, on ne devrait employer que le meilleur savon et lorsque la peau devient rude et irritée l'application de l'Onguent du Dr Chase redonnera bientôt à la peau sa douceur et sa beauté naturelles.

L'effet presque magique de cet onguent, comme remède pour l'eczéma, l'herpès, les têtes noires, les boutons et toutes les sortes de démangeaisons et d'éruptions de la peau, fait l'admiration de tous ceux qui s'en servent. Il nourrit la peau et en conséquence comme remède pour embellir la peau, son efficacité est des plus remarquables.

L'Onguent du Dr Chase nettoie les pores de la peau et augmente, comme facteur éliminatoire, l'activité naturelle de la peau. Si on désire avoir une peau claire, saine et belle, l'Onguent du Dr Chase sera d'une grande aide pour la réalisation de ce désir alors qu'aucun autre remède ne peut donner le même résultat. 60 cents la boîte, chez tous les marchands. Boîte échantillon gratis, si on mentionne ce journal. Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

Onguent du Dr Chase

Pétrole Hahn

Fortifie, Embellit les Cheveux et les fait Pousser

Le Pétrole-Hahn possède au plus haut degré les propriétés antiseptiques et vivifiantes du Pétrole naturel.

Il enlève les pellicules, nettoye la chevelure, la rend saine et vigoureuse et provoque sa croissance.

Plusieurs cas sont connus où une nouvelle croissance de cheveux a été obtenue alors que dans les circonstances tout espoir avait été abandonné.

Votre marchand a le Pétrole-Hahn où il peut se le procurer pour vous. Deux dimensions, 90c et $1.50.

PALMERS LIMITED, 5, 7, 9, 11 Rue DeBresoles, MONTREAL.
(Distributeurs en gros)

Croix Rouge sur chaque bouteille avec le nom du manufacturier, F. Vibert, Lyon, France.

VIN MORIN

CRESO-PHATES

Combat à la fois la faiblesse et répare les pertes organiques résultant d'un **Rhume grave**, d'une **Bronchite rebelle**, d'une **Inflammation des Poumons** ou de la **Consomption à ses débuts.**

Le **VIN MORIN Créso-Pbates** enraie le progrès du mal, soulage la douleur, prévient le développement des germes redoutables de la **Tuberculose** qui fait tant de ravages parmi nous.

EN VENTE PARTOUT

Dr. ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Canada

COURRIER DE JOLIETTE

(Service spécial de la PATRIE)

JOLIETTE, 10.—Les 15 et 16 courant, les membres du Cercle Bourget, donneront dans la salle du marché, une représentation dramatique et musicale qui promet d'être très intéressante. Les artistes au programme exécuteront "Les Jeunes Captifs", drame en 3 actes de l'abbé Lebardin et "A la salle de Police", une saynette en un acte de Antony Mars. Il est à espérer que cette œuvre recevra l'encouragement qu'elle mérite.

—Ces jours derniers, l'échevin Jos. Dufresne, marchand de gros et manufacturier de cette ville, était l'objet d'une sympathique démonstration de la part de ses nombreux amis. Il y eut musique jusqu'à une heure avancée. M. Dufresne est l'un des nos industriels les plus éminents et l'estime et l'admiration dont il jouit lui font grandement honneur.

—M. le shérif Jos. Gaboury est allé passer quelques jours à Québec, pour affaires très importantes.

—Au séminaire de Joliette, a eu lieu, jeudi matin, un service solennel chanté pour le repos de l'âme d'Alexandre Dubé, ancien élève. Le R. P. J. Morin officiait, assisté de MM. les abbés Ls. Beaudry et H. Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Durant le service des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par le R. P. Saucier, préfet de discipline, et M. l'abbé C. Fafard, ancien professeur du défunt.

En vente partout au Canada

Pour la distinction et pour la qualité rien ne surpasse les

PARFUMS CUBIN

Actuellement en Vogue:
SOLA MIA
VIOLALBA
KIGRIZ

A. G. Goblet, Agent, Chambre 31, 207 rue St-Jacques. Phone Main 7619.

FEUILLETON DE LA PATRIE

LA GUILLOTINÉE INNOCENTE

OU L'erreur du Docteur Madelor

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres

Par Jules Mary.

(Suite)

Ce n'était plus l'illustre et savant Madelor, tout occupé de sciences, d'études, de chimie.

Ce n'était plus le docteur Madelor, c'était Madelor tout court, c'est-à-dire un bon bourgeois ennuyé, un peu lourd, adorant sa fille, gourmandant Madeleine, sa bonne, et cultivant son jardin.

Prétentieux et poseur lorsqu'il était au dehors, il redevenait subitement lui-même dès qu'il était chez lui.

Cet homme s'était habitué au bruit de son habileté. Il y croyait comme le menteur finit par croire à ses mensonges.

A force de jouer au savant, il s'était persuadé qu'il l'était.

Vaniteux et entêté, il en était arrivé à un insupportable orgueil, à une aveugle confiance en lui-même.

Toutes les après-midi, quand ses malades le laissaient libre et que des visites indispensables ne lui prenaient pas son temps, il s'enfermait dans son cabinet de chimie, donnait deux tours de clef à la porte, n'en sortait plus que le soir. Tout cela depuis vingt ans.

C'était là qu'il passait le meilleur de son temps, au milieu de ses appareils, de ses machines électriques, de ses fourneaux, de ses cornues, de ses tubes, de ses flacons et de ses éprouvettes... à fumer des cigares.

Toute la maison avait la consigne de répondre: Monsieur n'y est pour personne... monsieur travaille.

Au courant de l'enquête, le parquet lui avait posé les questions d'usage:

1ère question.—La mort de Combredel doit elle être attribuée à l'administration d'une substance vénéneuse?...

Madelor avait répondu que la difficulté du problème ne s'était pas présentée à lui toute entière, puisque l'instruction lui avait révélé un indice capable de l'éclairer sur la nature probable du poison: arsenic trouvé dans la chambre de Mme Combredel.

D'autre part, les symptômes décrits par Savigné, et les lésions anatomiques observées après l'autopsie, lui avaient permis de préciser ses recherches.

Les observations antérieures se rapportaient à un empoisonnement par l'arsenic.

C'était donc à découvrir l'arsenic que ses efforts avaient tendu.

Madelor s'était dit que si une substance arsenicale avait été absorbée par le défunt, il était presque certain d'en retrouver la trace dans les organes, avant son élimination, puisque la nature même de l'arsenic le fait résister indéfiniment à toute cause d'altération ou de destruction.

Cette première question était capitale, elle dominait toutes les autres; elle obligeait Madelor à constituer le fait même de l'empoisonnement en dehors des circonstances dans lesquelles il avait pu se produire. Elle devait être posée et résolue avant toute autre.

Il y répondit:

—La mort de Combredel est due à un empoisonnement.....

Et prenant une à une les autres questions, spécifiant les observations scientifiques qui l'avaient amené à se former une opinion, il continua:

2e question posée par le parquet.—Quel est le poison qui a produit la mort de Combredel?

—Le poison est l'arsenic.

3e question.—A quels signes peut-on reconnaître l'empoisonnement par la substance ingérée?

—Le poison a été retrouvé dans les organes analysés, ce qui ne peut laisser de doute sur son existence. Les taches arsenicales obtenues dans l'expertise chimique seront produites à l'audience, comme corps de délit.

4e question.—Le poison a-t-il été administré en quantité suffisante pour donner la mort?

—La dose du poison absorbée ne peut être retrouvée en totalité. La quantité extraite des organes de Combredel n'en représente que la plus faible partie.

5e question.—A quelle dose le poison est-il capable de donner la mort?

—Dix à quinze centigrammes d'arsenic suffisent.

6e question. — A quelle époque a eu lieu l'empoisonnement?

—Le poison a été administré douze ou treize jours avant l'autopsie.

7e question. — La substance vénéneuse extraite du cadavre de Combredel peut-elle provenir d'une source autre que l'empoisonnement?

—Aucun traitement arsenical n'a été administré à Combredel par le docteur Savigné. L'arsenic ne peut donc provenir que d'un empoisonnement.

Enfin, dans un rapport spécial, long, minutieux, étudié, Madelor consigna ses observations scientifiques et les réactions chimiques auxquelles ses expériences avaient donné lieu.

C'était ce rapport qui avait fait condamner Mme Combredel.

Nos lecteurs ont vu comment elle avait été condamnée; comment, dans la cellule, désespérée, elle avait voulu tout avouer pour épargner à son fils le déshonneur de sa mort; comment elle avait été frappée de prostration par suite des tortures morales endurées, des souffrances et des fatigues de sa longue détention. Elle avait perdu la mémoire, n'avait trouvé que ces deux mots: "Antonia"... "Piéqueur", qui bourdonnaient dans sa tête, au milieu des souvenirs confus.

Elle était folle...

On crut qu'elle essayait encore d'en imposer à la justice.

On a vu comment, la nuit de l'exécution, Madelor s'était aperçu qu'il avait commis une effroyable erreur au cours de son analyse chimique.

On a vu dans quelle épouvante cette découverte l'avait jeté.

Il s'était mis à courir vers la place où l'échafaud était dressé dans l'espoir d'obtenir un sursis à l'exécution.

Au moment où il arriva sur la place, Anne était amenée au pied de la guillotine.

Il y eut un silence effrayant dans la foule.

Madelor courait, haletant, terrifié, les bras étendus, ses longs cheveux secoués par le vent.

A la vue de Mme Combredel que les aides du bourreau étaient obligés de porter, il essaya de crier...

Un soupir rauque, un cri inarticulé sortit de sa gorge...

Les aides se jetèrent sur la femme, la firent plier, la couchèrent sur la planche.

Madelor eut un cri terrible:

—Arrêtez! arrêtez!

La planche glissa...

Le couteau de la guillotine s'abattit avec le bruit sec d'un couperet de boucher...

Madelor tomba raide...

Transporté chez lui, il ne reprit pas connaissance. Une fièvre intense le faisait délirer. Des paroles incohérentes sortaient de ses lèvres, mélangeant des mots de pardon, de grâce, à des termes de chimie, à des allusions inexplicables.

Des histoires étranges couraient par la ville. On racontait avec mille détails cette apparition de Madelor sur la place, au moment où l'on exécutait Anne Combredel. Et ces gestes qu'on lui avait vu faire! Et ces cris étouffés! Et ce rugissement avec lequel il avait crié: "Arrêtez!" Qu'est-ce que tout cela signifiait?

Le parquet s'était ému. Le procureur Monséjou, le juge d'instruction Limet avaient rendu visite au médecin, mais sans résultat. Madelor était hors d'état de répondre.

Toutes les journées, maintenant, des flâneurs venaient rôder aux environs de la maison du docteur, comme si leur œil eût pu, à travers les fenêtres constamment fermées, saisir quelques mots du mystère qui faisait l'objet de toutes les conversations. Les suppositions les plus invraisemblables étaient discutées sérieusement. C'était à qui disait son mot... pour ne rien dire de formel, de concluant.

Un jour, toute la ville fut en émoi.

Vers midi, la porte du docteur s'était ouverte brusquement. Un homme était sorti, les yeux hagards, les vêtements en désordre, nu-tête. Cet homme, c'était Madelor, qui, profitant de ce que personne ne le surveillait, s'était levé, s'était habillé, était sorti, parcourant Châteu, comme le soir de cette exécution qu'il avait voulu retarder.

D'abord, il s'était mis à courir de toutes ses forces, puis, à la place de la prison, s'était arrêté, étonné, avait rôdé aux alentours de l'emplacement où s'élevait la guillotine, puis était reparti subitement, avec des gestes effarés.

Des hommes, des femmes, des enfants surtout le suivaient, le montrant du doigt, imitant ses gesticulations, trébuchant comme lui, courant ou s'arrêtant lorsqu'il courait ou s'arrêtait.

Il entra dans les auberges, où jamais on ne l'avait vu, s'assit et regarda des joueurs de cartes. Il resta longtemps silencieux, les yeux fous, puis dit:

—Vous savez, Mme Combredel, qui a été exécutée l'autre nuit, eh bien, elle était innocente.

Et comme on ne lui répondait pas, il affirmait, se rapprochait, donnait des détails en abaissant la voix.

—Oui, elle était innocente. C'est comme je vous dis. De l'arsenic, il ne s'en trouvait pas. Je me suis trompé. Voilà tout!

Il sortit, suivant les rues pleines de monde. On voulait le voir. On voulait entendre quelques mots.

Il s'adressait au premier venu, disant avec un clignement d'yeux et une sorte de sourire, plus un spasme douloureux:

—Elle était innocente...

Et il répétait partout, machinalement:

—Je me suis trompé. Pas d'arsenic. C'est une erreur d'opération. Voilà tout!...

Puis des fois, pour se disculper, il ajoutait, branlant la tête:

—Il était trop tard.

Il aborda une troupe de gamins qui jouaient sur un trottoir et se mit à leur parler longuement.

Effrayés, ils s'enfuirent, puis, comme il continuait, revinrent un à un riant entre eux, l'interrogeant, l'excitant à causer, l'insultant.

Il leur adressait la parole, très grave, faisant des gestes du bout de sa canne, leur expliquant les procédés chimiques dont il s'était servi et qui l'avaient fait commettre cette erreur, leur racontant comme il s'en était aperçu, que c'était la nuit de l'exécution, et qu'il avait couru, couru, vainement.

Et les gamins disaient:

—Il est fou.

—Est-il drôle!

(A suivre)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

MANGER DU PAIN FRAIS, DU CHOU, DE LA SAUCISSE, ET DIGERER. " DIAPEPSINE DE PAPE "

PAS D'INDIGESTION, D'ACIDITE, DE GAZ D'ESTOMAC OU DE DYSPEPSIE ! ESAYEZ-LA !

Est-ce que certains aliments que vous mangez, vous donnent des éructations—ont bon goût mais un mauvais effet, fermentent en une masse pesante et vous donnent un estomac malade, acide et gazeux ? Alors M. ou Mme Dyspeptique, faites disparaître cela : la Diapepsine de Pape digère tout, ne laissant rien pour vous procurer des acidités ou des gonflements. Peu importe le mauvais état dans lequel votre estomac se trouve, vous aurez un soulagement heureux en cinq minutes, et ce qui vous plaira le plus est que ce remède fortifie et règle votre estomac de façon à pouvoir manger vos plats favoris sans aucune crainte. La majorité des remèdes vous donnent du soulagement quelques fois — ils sont lents et peu certains.

La diapepsine est rapide, positive et place votre estomac dans une condition qui empêche le retour du malaise.

Vous sentez un changement aussitôt que la Diapepsine de Pape entre en contact avec l'estomac — le malaise disparaît — votre estomac devient doux, plus de gaz, plus d'éructations ni d'aliments non digérés, votre cerveau est clair et vous vous sentez bien.

Mettez une fin aux maux d'estomac en vous procurant une grande boîte de cinquante cents de Diapepsine de Pape dans n'importe quelle pharmacie. Vous vous rendrez compte en cinq minutes comme il est inutile de souffrir d'indigestion, de dyspepsie ou de maux d'estomac.

LA CAMPAGNE DU DR HANNA

DES DECLARATIONS INTERESSANTES DE L'HON. M. FOSTER AU SUJET DU COUT DE LA VIE.

SMITH FALLS, 10—L'hon. Georges Eulas Foster, prononçant un discours, dans Lanark Sud, pour appuyer la candidature du docteur A. E. Hanna, a déclaré que l'extravagance des Canadiens est la première cause de l'élévation du coût de la vie.

M. Foster s'est adressé à la loyauté des partisans du parti conservateur en les priant de se rallier au candidat choisi par la convention, et non pas au colonel Balderson qui s'est porté candidat indépendant.

Parlant de la cherté du coût de la vie, le ministre dit: L'extravagance est la première cause, mais, quand on aura enseigné aux classes bourgeoises un peu plus de raisonnable économie, l'équilibre sera rapidement rétabli.

—Plusieurs autres facteurs économiques aideront en ce sens. Ainsi, avant qu'il soit longtemps,le gouvernement aura établi son nouveau système de colis postaux. Par ce système, le cultivateur pourra expédier tous les jours, s'il le veut, une vingtaine de livres de beurre.—Donc, voilà l'intermédiaire supprimé. Comme cela, un homme qui a besoin de beurre ou d'une denrée s'adresse à son fournisseur de la campagne, qui lui expédie sa commande par la poste, évitant ainsi, au consommateur le souci d'aller chez un marchand qui a son établissement sur terrain dont il paye un loyer exhorbitant, résultant de la spéculation.

Une des choses les plus regrettables, c'est la dépopulation des districts ruraux. Rien ne sert de perdre son encre et tant de papier. — C'est le peuple lui-même qui doit réagir.

Que les parents et les instituteurs avisent les jeunes gens que la plus ancienne industrie et la plus noble, c'est encore l'agriculture.

Après un éloge du défunt John Haggart, M. Foster parla de la marine. Il a voyagé dans toutes les parties de l'Empire Britannique, et, il a pu remarquer que tous les citoyens supportaient avec bon cœur le fardeau des taxes imposées pour l'organisation de la défense impériale.

Le Dr Hanna, le candidat choisi par la convention du parti conservateur, fut le premier orateur. Il parla particulièrement des femmes, le nombre en étant très grand à l'assemblée. Il voudrait que la constitution du pays leur accordât plus de droits et qu'elles eussent dans le domaine fédéral le même privilège qu'elles exercent dans les affaires municipales.

Le docteur fit une revue détaillée de la politique du gouvernement,sur les principales questions: les frontières du Manitoba, les bonnes routes, les réformes postales, l'agriculture et la dépopulation des districts ruraux, ce qui a son sens constitue un des problèmes les plus difficiles que le ministère Borden aura à régler.

Quelques instants furent accordés au Colonel Balderson qui se porte candidat contre le docteur Hanna.

L'honorable docteur Reid, fit aussi un appel aux fidèles conservateurs, les priant de se rallier autour du drapeau qu'ils ont déjà planté sur tant de forteresses.

JEUNES VOLEURS

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 10.— Deux jeunes garçons, Hildebert Louvrette, 15 ans, et Edouard Morency, ont été arrêtés pour vol, hier, aux magasins Myrand et Pouliot, par les détectives Lacasse et Defoy, et logés en prison.

NAGARONI SE CACHE

SA VICTIME CALDERONE EST TOUJOURS DANS UN ETAT CRITIQUE—NOUVEAUX DETAILS SUR LE DRAME.

L'Italien Andreo Calderone, gravement blessé d'un coup de carabine, par un de ses compatriotes, dans une maison de l'Avenue Henri Julien à Villeray, est encore dans un état critique. Cependant, le docteur Mousseau a pu extraire le projectile, qui avait pénétré dans le dos de la victime, et il assure que son patient a des chances de revenir à la santé. Quant à Antonio Nacaroni, l'homme qui a tiré, il est encore au large, et toutes les recherches de la police n'ont servi encore à rien.

C'est dans la soirée de dimanche que la tragédie s'est déroulée, No. 3107 Avenue Henri Julien, alors que de nombreux visiteurs fêtaient la naissance d'un enfant, dans la maison de la victime. On dit que l'entrée de la maison fut refusée à Nacaroni parce qu'il était ivre, et que c'est alors que ce dernier se rendit chez lui, prit une carabine et revint faire feu sur Calderone, qui se tenait le dos à une fenêtre. Ce fut toute une sensation dans la salle, mais personne ne s'occupa de poursuivre le coupable. On s'occupa plutôt de faire venir un médecin pour le blessé. Pendant ce temps, Nacaroni prenait la fuite, et tout porte à croire qu'il est maintenant en lieu sûr.

Les détectives Charrette et Robillard, qui ont été chargés de l'affaire, se sont rendus, hier à la demeure de l'agresseur, mais ils ont trouvé le nid vide. Ils poursuivent aujourd'hui leurs recherches, et munis de nouveaux renseignements, ne désespèrent pas de mettre la main sur le coupable.

SIROP DU DR FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

Est un trésor pour tous les besoins des bébés et enfants, demandez-le toujours. Dépôt, 309a rue St-Denis, Montréal.

111-l-mer-v-s-jno

POUR PROTEGER LES ANIMAUX

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 10.— L'assemblée annuelle des membres de la section féminine de la Société Protectrice des Animaux a eu lieu hier au Morrin College. Le nouveau bureau de direction a été élu comme suit:—

Présidente honoraire, Lady Langelier; présidente, Mme J. T. Rossière vice-président, Mme Geo. Tessier; 2e vice-présidente, Mme T. Burnstall; secrétaire, Mlle Eva Gale; trésorière, Mme F. S. Stocking; directrices, Mmes A. R. Whitehead, R. Beckett, J. R. Boswell, Oscar Pelletier, M. Joseph, Huestis, W. J. Roy, B. A. Scott, Geo. Barclay, G. B. S. Ramsay, A. E. Doucet, Mlles Holloway, Burnseall, Flood, Penney, Petry et Darlington.

LE C.P.R. A HALIFAX

HALIFAX, N. E., 10.—La ville d'Halifax continue d'être favorisée par les différentes lignes de transport; le C. P. R. vient d'établir ses quartiers d'hiver ici, dans l'édifice historique Cunard, érigée par le fondateur de la ligne du même nom. M. Cunard, qui était d'Halifax, demeurait dans l'édifice en même temps qu'il l'occupait pour les affaires de la compagnie.

La compagnie du Pacifique Canadien se servira même du bureau privé du vieux Samuel Cunard, comme l'une des chambres destinées au nombreux personnel de commis que nécessite le port d'hiver.

FAITES COMME LES AUTRES, PRENEZ ce remède de famille éprouvé par le temps — et approuvé par le monde entier qui convient et fait du bien à la plupart des personnes. En usage depuis trois générations, il a été prouvé que le meilleur remède régulateur et préventif pour les maux causés par l'action défectueuse et irrégulière des organes digestifs et éliminatoires est

BEECHAM'S PILLS

(Les plus demandées parmi les remèdes du monde)

Si vous n'avez pas essayé ce remède de famille sans égal, vous ne savez pas ce que signifie d'avoir une meilleure digestion, un sommeil plus profond, des yeux plus clairs, un teint plus frais, choses que vous obtenez après que les Beecham's Pills ont nettoyé les impuretés de l'organisme.

Essayez-les maintenant — et vous serez RENSEIGNE. Toujours aussi bonnes — pour tous les climats, dans toutes les saisons — Beecham's Pills sont

LE REMEDE DE CONFIANCE

Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre.

En vente partout, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 cents.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL

LISTE DES CANDIDATS QUI, EN NOVEMBRE DERNIER, LES ONT PASSES AVEC SUCCES.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 9 — La commission du service civil du Canada annonce les noms des candidats heureux aux divers examens tenu pendant le mois de novembre.

EXAMENS SPECIAUX

William Campion, d'Ottawa, est le candidat heureux à l'emploi de dessinateur au ministère des mines, à un traitement de $1,200 par année ; Walter L. Graham, de Britannia (Ottawa), obtient un emploi de $1,200 à la ferme expérimentale d'Ottawa ; Edward B. Jost, d'Ottawa, au ministère des chemins de fer et canaux, $2,800 ; Robert Alex. Henry, aussi d'Ottawa, occupera également un emploi d'assistant ingénieur à $2,100 dans le département des chemins de fer et canaux.

EXAMEN PRELIMINAIRE

Les candidats qui ont passé l'examen préliminaire pour la division administrative extérieure sont les suivants :

A Montréal — Alfred Barrette, Bernadette Beaudry, Jean de M. Beauregard, Laure de M. Beauregard, François Beauvais, J. P. Bédard, J. F. Bernard, J. F. Boisvert, Eloy Bourdette, Henri Brault, Alphonse Brizard, Joseph Cardinal, Léo Chaput, J. Alphonse Chales, Germain Chouinard, Adrien Cormier, Chas. Edgar Curley, Joseph Dagenais, Ernest Desjardins, Azarias Dubreuil, Adrien Ducharme, Benjamin Dumas, Raphaël Fleury, Hector Fortier, J. Hector Gauthier, Napoléon Gauthier, Ignace Gendron, Edgar Genest, Henri Gervais, Ernest Goosens, Wilfrid Gratton, Honoré Graveline, Joseph Hamelin, Henry Hanson, Aimé J. Hébert, André Jobin, Gilles Taferrière, Edgar Lamanque, René C. Larivière, A. H. Latour, François Lauzon, Marie Ledoux, Arthur Leduc, Maximilien Lefebvre, Léda Lemay, Henri A. Léonard, Conrad Létourneau, Ernest Lortie, Henri McKenzie, Henry A. McAteer, Emma MacIntosh, Euclide Malo, Samuel Marcotte, Emile Marineau, Marie L. Marion, P. Arthur Meunier, Dominique Monette, Roméo Mongeau, Joseph Moussette, J. C. Navert, Henri O'Bomsawin, Marie Papineau, Almanzor Paquet, Arthur Parsons Stella Pouliot, Cléophas Primeau, Julien Rattelade, Roméo Renaud, Blanche Resther, A. A. Rhéaume, Pierre Robert, Omer Sarrasin, Jos Félix Surprenant, Camille Thérien, Philip Thomas, Anthyme Tremblay Louis H. Trempe, M. J. Walsh, Leo Garneau, Jean Benoit, C. E. Foulin.

A Sherbrooke :—J. B. Caron, Lorenzo Comeau, François Comptois, Etienne Giard, William Hamel.

A Québec:—J. Roméo Arcand, J. Paul Asselin, Edmond Baker, Alexander Baril, Adrienne Bourgault, Joseph Boutin, C. A. Côté, Adrien Desprès, J. Alfred Dionne, Ludger Dubé, Louis Gagné, Aurèle Gelly, Alexandre Gingras, Pierre Girard, J. H. P. Lacerte, Roch Lachance, J. Alphonse Lajoie, Laurence Langlois, J. M. Leblanc, Jean C. Martineau J. Odilon Pelletier, R. R Pelletier, Emile Robert, Marie Rochette, Graziella Simard, Henri Simard, Ernest Trudel, Gabrielle Verreault, Pauline Verreault, Louis Verret, J. Alphonse Vincelette.

A Ottawa :—Vivian I. Anderson, O. W. O. Appleby, Eva Balmer, Edeard Bark, Mary A. Barry, DesNeiges Beaudry, Allan H. Bowland,Catherine I. Boyle, Florence Bradley, Oscar Brazeau, Alice Brenot,Arthur C. Bryans, Mabel Busby, Carl F. Byers, Samuel A. Carrière, Casey Catherine, Georges Chapleau, Dora Charette, Maria Charron, Aurore Charron, Stanley R. Copp, Sadie Copping, Placide Deriger, Anna Désilets, Robert A. Dewar, Rachel F. Dewar, Alexander Dewar, Aurèa Dostaler, Yvonne Dostaler, Edward P. Dowd, Ethel E. Draper, Ernestine Dumouchel, Mary Fabey, Noëlla, Farrell, Katie Farrell, Daisy B.Fraser, William J. Gagné, Margaret Godbout, Ronaldo. Godbout, Henrietta Goold, William D. Goold,William D. Martin Grace, J. E. A.Gravel, William R. Green, J. Givain Guéguin,, Jeanne Harwood, Thomas Hickson, Orminda Hoare, James Hogan, James M. Hogan, James Horner, Amanda Hurtubise, Charles O. Johnson, Rose Anne Jowsey, Alma L. Kemp, Antonio Lacasse, Réné Landreau, Olivier Lebrun, Joseph Leclerc, Dorilda Lefebvre, Eileen Lemieux, Eléonore Létourneau, Délima Léveillé, Margaret McAllister, Muriel McBean. Fred McCarthy, Maye Louise Macdonald, Margaret A. McElroy, Gordon M. McKea, John Maglady, M. L.Maloney, Hanora Manion, Mary A. Minion, Bridget Minehan, Arabella Mitchell, Claudia Mix, Anthony Moxon, Kathleen Myers, L. Rosella, O'Meara, Margaret Nagle, Annie O'Shaughnessy, , Susanna Parker, Kate Peden, Ethel O. Percival, Joseph, R. Perrier, Léonard Perrin William Potter, Yvonne Potvin, J. Edgar Pouget, Conway Prior, Sarah Reardon, Blanche Renaud, Edouard Renaud, Eugène Richard, Mme S. Rodgers, Minnie Ross,, P. A. St-Jacques, Charles Sirois, Florence S. Sleeth, Mollie Sullivan, Germaine Tessier, Ludger Thibault, Marjorie Thompson, John T. Tucker M. T. Thomas, James R. Tompkins Catharine Wilson.

EXAMEN POUR LA 3e DIVISION

Candidats qui ont passé l'examen de concours par ordre de mérite pour des emplois dans la 3e division du service intérieur :

Alexina Plante, Ottawa; Mitchael J. Meloughney, Ottawa; Gladys Dix, Kingston; Williams Burrows, Ottawa; L. Clorinthe Patrice, Ottawa; Jean G. Johnson, Halifax; Mary A. McLean, Ottawa; Laurence Fleury, Ottawa; Marie-Rose Kavanagh, Papineauville; Anna J. Young, Ottawa; Mary Armstrong, Hull; Gladys Robertson, Ottawa; Rosella O'Meara, Ottawa; Annie Gosse, Halifax; Georges Savage, Montréal; Gertrude Jones, Ottawa; Elsie S. Macmillan, Ottawa; Marie L. O'Donnell, Ottawa; Ada M. Tench, Newmarket; John A. Linch, Britannia Heights; Lilian Younghusband, Ottawa; Jennie M. Brownlee, Ottawa; Minna K. Kjaer, Ottawa; Joseph A. Schryburt, Ottawa; Nora Vaughan, Ottawa; Mable Cummings, River Desert; Fred Clifford, Ottawa; Brock R. Kaiser, Ottawa; Florence L. McDougall, Ottawa; Edna O. Hurdman, Ottawa; Annie E. Daly, Ottawa; Bernard Sands, Cummings Bridge; Helen I. Leggett, Ottawa; Bessie H. Forward, Ottawa; Eva M. Potter, Ottawa; Amy R. Rooney, Ottawa; Bertha Williams, Ottawa; Geraldine Donaldson, Ottawa; Hubert D. Bishop, Ottawa; Osias Thibault, Embrum; Lena J. Smith, Ottawa; Joseph M. Clark, Ottawa; Walter P. Moore, Northfield Station; James A. Brownlee, Cummings Bridge; Alice F. Masta, Ottawa; J. Eugène Pouliot, Ottawa; John J. Callaghan, Charlottetown; Margaret Shaughnessy, Ottawa; Mildred Gardner, Ottawa; Gordon M. McRae, Ottawa; Charles Sirois, Ottawa; Thomas S. Heaslip, Ottawa; W. J. Doody, Ottawa; Harkourt Howard, Ottawa; Jos. W. Scott, Ottawa.

EXAMEN POUR STENOGRAPHES ET DACTYLOGRAPHES

Liste des candidats qui ont passé l'examen de sténographie et de dactylographie pour emplois dans la 3e division du service intérieur. Voici les noms par ordre de mérite:

Martha Webber, Ottawa; Edna I. Rowland, Ottawa; Anna C. Booth, Ottawa; Ethel McIlmoyle, Ottawa; Jessie H. Hunt, Vancouver; Hazel Lewis, Ottawa; Béatrice Aubrey, Ottawa; Katie M. Edmonds, Ottawa; Albert Green, Ottawa; M. Clare McDermott, Aylmer, Qué.; Eliane Lavoie, Ottawa; Merle B. Horsley, Ottawa; Isabel M. Bélisle, Ottawa; Ethel J. Debault, Ottawa ; Raby Stanley, Hawthorne; Gertrude Leyden, Ottawa; Margaret E. McMullen, Ottawa; Virène Wood, Ottawa; Maud A. Dryhirgh, Ottawa; Annie Slinn, Ottawa; Katharine G. Cleary, Ottawa; Isabel McPhee, Ottawa; Robert Baxter, Ottawa; Sadie A. Jones, Lakeview, N.B.; May Thompson, Ottawa; Alice M. Waterman, Ottawa; Amanda Laller, Ottawa; George S. Bass, Ottawa; Isabel M. Campbell, Ottawa; Hélen B. Dawson, Ottawa; Bertha M. Presley, Ottawa; Kathleen M. McGee, Ottawa; Jane Denison, Westboro; Hinne B. Holcomb, Ottawa; Louise M. Usher, Ottawa; Mary O'Donnel, Ottawa; Kathryn Dunbar, Ottawa; Lydia Legault, Hull.

EXAMEN D'APTITUDES

Le résultat des examens d'aptitudes ne sera connu que dans quelques jours.

Des demandes seront aussi reçues jusqu'au 15 du courant pour un préposé à la correspondance dans la division des terres des chemins de fer du ministère de l'Intérieur, au traitement initial de $1,300 par année. Ce commis s'occupera de la correspondance relative au travail général du bureau, spécialement à la préparation, à la compilation et à l'impression des cartes, et il est à souhaiter que les candidats aient une connaissance générale de l'impression, de la lithographie et de la comptabilité.

LE THE DE SAUGE POUR FONCER LES CHEVEUX

RECETTE DE GRAND'MAMAN, POUR REDONNER AUX CHEVEUX LEUR COULEUR ET DU LUSTRE.

On peut changer les cheveux gris, fanés, en beaux cheveux foncés et lustrés, presqu'en une nuit, en achetant à n'importe quelle pharmacie, une bouteille de 50c de "Remède pour les cheveux de Sauge et de Soufre de Wyeth." Il se vend annuellement des millions de bouteilles de cette vieille recette de thé de Sauge, dit un pharmacien bien connu, parce que cela fonce les cheveux si naturellement et si également que personne ne se doutrait qu'on a appliqué le remède.

Ceux dont les cheveux grisonnent, se flétrissent, cassent ou s'éclaircissent ont une surprise qui les attend, car après une ou deux applications, il n'y a plus de cheveux gris et votre chevelure se fait luxuriante, foncée et belle — toutes les pellicules s'en vont, le cuir chevelu ne démange plus et les cheveux cessent de tomber.

C'est le retour de la jeunesse. On ne veut plus autour de soi personne aux cheveux gris, d'un air qui ne plait pas, ainsi servez-vous ce soir de la Sauge et du Soufre de Wyeth et vous serez enchantée de vos cheveux foncés et beaux et de l'air jeune que vous aurez en peu de temps.

SE DECLARA A LA TETE, AU COU ET AUX EPAULES

par des petites taches. En grattant le mal s'étendit. On fut obligé de lui lier les mains, il pleurait jour et nuit. Le savon et l'onguent Cuticura le guérirent.

Enniskillen, N.B. — "Le mal se déclara lorsque mon bébé fut âgé de quatre mois. Sa tête, son cou et ses épaules ne formaient qu'une masse de plaies. Elles se déclarèrent au début par des petites taches aqueuses, l'enfant les gratta et le mal s'étendit et forma une masse de plaies.

"On fut obligé de lui lier les mains pour l'empêcher de gratter les plaies. L'eczéma provoqua la démangeaison et le brûlement qui rendirent l'enfant maussade et de mauvaise humeur. Il était complètement défiguré. Il pleurait jour et nuit à cause de l'irritation. Les voisins disaient que l'enfant ne serait jamais guéri.

"On lui donna des remèdes internes, mais sans succès. Alors une amie me conseilla d'essayer le savon et l'onguent Cuticura, ce que je fis. Je lavais l'enfant avec du savon Cuticura, je l'essuyais bien et ensuite j'appliquais l'onguent Cuticura tous les jours et après une semaine le brûlement avait disparu et l'enfant ne se grattait plus, à l'âge de onze mois il fut complètement guéri." (Signé) Mme JOHN J. McCANN, 27 novembre 1912.

Le savon et l'onguent Cuticura, si utiles pour le traitement des affections de la peau, du cuir chevelu et des mains, ont aussi une grande valeur pour la toilette, le bain et le soin des enfants parce qu'ils donnent et conservent la peau et la chevelure dans une condition saine depuis l'enfance jusqu'à la majorité. En vente chez tous les pharmaciens et marchands de partout. Pour avoir un échantillon libéral et gratuit de chacun avec un livret de 32 pages, envoyez une carte postale à la Potter Drug & Chem. Corp., Dépt. D., Boston, U.S.A. 16

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS - RIVIERES, 10. —Eugène Lavertu et Godfroid Lavertu, qui ont été arrêtés dans la paroisse de St-Joseph de Blanford par le grand connétable Joseph Doyon, pour avoir cruellement battu leur vieux père, âgé de 63 ans, chez un autre de ses fils, du nom de Charles, ont comparu devant le magistrat de district Alfred Marchildon, qui a remis l'enquête à ce sujet, au 12 courant.

C'est encore, paraît-il, une de ces regrettables scènes dues à la boisson.

—Le grand connétable Joseph Doyon, est allé conduire ces jours-ci, une femme âgée de 60 ans à l'asile de Beauport.

—Les funérailles de Mme J. M. Spénard ont eu lieu samedi matin, à la cathédrale, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

—Les funérailles de M. Zotique Duval, typographe, ont eu lieu samedi matin, à la cathédrale, au milieu d'un grand nombre de citoyens.

—Samedi avant-midi, un des trois chevaux attelés au gros corbillard de M. Félix Gauthier, entrepreneur de pompes funèbres, qui se rendait à la cathédrale, pour des funérailles, tomba sur le macadam, et dans sa chute brisa un des brancards du véhicule.

Comme conséquence le cercueil dût être porté à bras, pour franchir la courte distance qui restait pour se rendre à l'église.

—M. John Boivin, commerçant de glace, est à construire une bâtisse pour y manufacturer de la glace artificielle.

Cette glace sera manufacturée avec de l'eau très pure fournie par les puits artésiens de l'aqueduc.

—La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec une grande solennité.

Une très jolie messe a été chantée à la cathédrale par la chorale des Trois-Rivières et le chœur de l'Académie De La Salle, sous la direction de M. le chanoine Léon Arcand. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père Gauthier.

—La grande assemblée générale annuelle des conférence St-Vincent de Paul a eu lieu à 2 heures, lundi après-midi, dans la chapelle souterraine St-Thomas de la cathédrale.

—La clôture de la retraite annuelle des Enfants de Marie, prêchée par le Rév. Père Gauthier, a eu lieu à la cathédrale, le jour de l'Immaculée Conception.

LE TRANSPORT DES MALLES EUROPENNES

OTTAWA, 10.—Le ministère des Postes a envoyé l'avis suivant aux journaux :

"Le ministère des postes reçoit chaque jour un grand nombre de lettres au sujet du transport des malles européennes de St-Jean ou d'Halifax. Ces lettres viennent de toutes les directions, et les chambres de commerce prennent un grand intérêt à la question.

"Le président de la Chambre de Commerce de St-Jean a envoyé aux autres chambres de commerce du Canada un télégramme leur demandant de s'occuper de la question.

"Cependant il n'y a aucune raison de s'inquiéter ; l'affaire sera réglée dans l'intérêt du Canada.

"Le ministère des postes ne croit pas devoir entreprendre une discussion dans les journaux, alors que les négociations sont en bonnes voies, il tient à faire savoir qu'aucun sac de lettres n'a été apporté par le "Tunisian" ni par le "Royal George". Ceci ne peut lui être attribué car le ministère n'a aucun contrôle sur l'envoi des malles fait de l'autre côté de l'Océan.

"Le ministère ne croit pas que les chambres de commerce exigent un train spécial pour le transport des revues et des journaux, soit de St-Jean, soit d'Halifax."

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

LA POLITIQUE EN COSTA-RICA

il y a eu des élections présidentielles, dimanche, mais on annonce qu'aucun candidat n'a eu de majorité suffisante.

NEW-YORK, 10.—Les dépêches reçues à New-York, de San José, capitale de Costa-Rica, disent que l'élection présidentielle du 7 décembre n'a eu aucun résultat définitif. Aucun des trois candidats n'a obtenu le nombre de votes suffisant pour être élu président.

Les trois candidats étaient Maximo Fernandez, qui a eu 25,000 votes, Carlos Duran, 17,800 votes, et Raphael Iglesias, 15,700 votes. Le congrès décidera qui devra être président.

On est d'opinion que Fernandez l'emportera, à cause de sa grande influence sur le congrès.

OVER-PRODUCTION SALE

VENTE DE SURPRODUCTION

LA VENTE DE FOURRURES DE SELLERS-GOUGH Offre des Chances Exceptionnelles pour les Achats de Noël

Songez-y — il n'y a plus que 12 jours de magasinage, d'ici à Noël. Un grand nombre de personnes profitent de cette extraordinaire vente de surproduction, en choisissant des fourrures Sellers-Gough pour faire des cadeaux de Noël. En vue de la demande qui augmente, nous faisons des offres alléchantes, pour satisfaire à tous les besoins, en fait de fourrures.

Les prix cotés ci-dessous sont le couronnement de nos efforts à produire ce qu'il y a de plus beau en fourrures. Vu la supériorité reconnue des vêtements Sellers-Gough, cette vente surpasse, pour la variété, la valeur et la réduction du prix toutes les ventes faites jusqu'ici en Amérique.

Modèles faits d'après les dernières créations de Paris, Vienne et Londres, des dessins les plus exclusifs. Nous vous demandons de venir voir ces fourrures et de juger des économies merveilleuses qu'on peut faire en les achetant.

FOURRURES POUR NOËL

MANTEAUX EN PHOQUE D'ALASKA. Faits avec les plus belles qualités de peaux de phoque d'Alaska, teinte Rice, 50, 52 et 54 pouces de long. Collet-châle et manchettes longues. Style droit ou semi-box. Doublés en une belle qualité de fine soie brochée et satin Skinner. Régulier $900.00 et $1,000.00. Extra spécial. $600.00

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE. Longueurs trois-quarts ou pleine longueur. Styles avec devant droit ou évasé nouveau. Faits de la meilleure qualité No 1 de peaux de mouton de Perse, teinte Leipzig. Avec long collet-châle enroulé et manchettes larges. Doublés avec la meilleure qualité de fine soie brochée ou satin Skinner. Régulier $400.00 et $450.00. Prix de vente $279.00

MANTEAUX EN PHOQUE DE LA BALTIQUE. Longueur trois-quarts ou pleine longueur. Faits avec la meilleure qualité de peaux de phoques de la Baltique. Teinte française. Meilleure qualité de doublures. Toutes les plus nouvelles modes. Régulier $275.00 Prix de vente $195.00

MANTEAUX EN NEAR SEAL — Nouveaux styles évasés. Unis ou garnis d'hermine, chinchilla, écureuil et fouine. Doublés de soie molle et de brocart de belle qualité. Régulier $125.00 et $150.00. Prix de vente $80.00

MANTEAUX DE RAT MUSQUE — Peaux de rat musqué du printemps No 1. Grand collet et manchettes. Dos box ou ajusté. Doublure de satin de première qualité. Régulier $125.00 et $135.00. Prix de vente $89.00

MANCHONS EN LOUP NOIR ET BLEU. — Gros manchon-oreiller ou rug. Avec têtes et queues. La meilleure qualité de loup canadien. Bourrure d'édredon. Doublure de belle qualité. Régulier jusqu'à $35.00. Prix de vente $20.00

ETOLES EN LOUP NOIR ET BLEU. — Toutes droites ou pour jeter sur les épaules. Avec têtes et queues. Peaux de loup canadien de choix. Belle doublure de soie molle. Régulier jusqu'à $35.00. Prix de vente $20.00

SETS EN RENARD BLANC.—Etole faite de deux peaux, ample sur les épaules, longue sur le devant. Finie avec têtes et queues. Manchon en style large animal et traversin. Fait de la meilleure qualité de renard blanc du Labrador. Magnifiques doublures. Régulier jusqu'à $150.00 le set. Prix de vente, le set $79.00

SETS EN CHAT SAUVAGE CANADIEN NATUREL. — Faits de la meilleure qualité de chat sauvage brun des montagnes. Etole faite à effet d'animal. Pour être portée droit ou sur l'épaule. Manchon style large oreiller uni, Doublé avec satin gris d'une qualité magnifique. Régulier $50.00 le set. Prix de vente $29.00

SETS EN LYNX RUSSE. — Faits d'une bonne qualité de peau. Etole faite ample sur les épaules, avec dos profond. Manchon, style large oreiller, uni. Garni de têtes et queues. Doublés avec soie de bonne qualité. Régulier $15.00 le set. Prix de vente $8.95

The SELLERS-GOUGH FUR COMPANY LIMITED

RUES STE-CATHERINE OUEST et ST-ALEXANDRE, MONTREAL.

244-246-248-250 RUE YONGE, TORONTO.

BIRKS

PHILLIPS SQUARE

La suggestion d'aujourd'hui pour les cadeaux

LA SACOCHE "BURLINGTON"

Une des plus élégantes et des plus exclusives sacoches de la saison. La meilleure qualité de "pin seal", dans différentes nuances. Cinq pouces et demi de large, huit pouces de profondeur. Montures doubles et flexibles en vermeil véritable. Contenant miroir et bourse. Porte-monnaie et chaîne. Poignée-courroie de longueur moyenne.

PRIX $13.50

Le thé le plus populaire dans les pays où l'on boit du thé.

Thé Ridgways

Le favori de l'Angleterre depuis 100 plus de 70 ans.

LA FRANCE REGORGE D'OR

Nécessité de n'y lancer que des affaires de tout premier ordre. Le portefeuille français peut couvrir d'or notre pays. La mentalité à l'heure présente de l'épargniste français.

On sait que la maison Beaubien est cotée sur notre place, comme le plus gros importateur de capitaux français et qu'elle possède à Paris une très importante succursale. M. L. G. Beaubien vient de faire en France un long séjour pendant lequel il a été en rapports constants avec les personnalités les plus en vue du monde politique financier. Il était dans ces conditions très intéressantes de lui demander ses impressions sur la situation du marché français, sur la mentalité, à l'heure présente, de l'épargniste dont les ressources totalisées font la richesse fabuleuse et inépuisable de la France.

"Et tout d'abord, nous dit M. Beaubien, il importe qu'on ne perde pas de vue la nécessité absolue de n'offrir en France que des affaires très sûres, si on ne veut pas que notre prestige s'amoindrisse. Déjà certaines de nos affaires se sont écroulées et la répercussion en a été malheureuse pour notre pays tout entier. Heureusement que tout passe et s'oublie, mais la récidive serait dangereuse.

"Notre pays est à la mode en France; tout le monde en parle et les Canadiens-Français y sont l'objet d'une très vive sympathie. Je n'en veux pour preuve que ce dîner du comité Duplex auquel j'ai assisté. Il y avait autour des tables nombre d'illustrations parisiennes et notamment, Bonvalot, le grand explorateur patriote; Ludovic Nadeau, le célèbre correspondant de guerre du Journal; le général Bailloud, qui commande en chef en Algérie; le prince de Broglie; Louis Lebardier; Michelin et Madelin, les grands industriels. Au dessert, comme toujours en pareil cas, il y eut des discours, mais je dois dire de ceux-ci que par la forme ils furent étincelants et que la pensée m'en a profondément touché. La sympathie pour le Canada y était débordante en effet et à tort ou à raison on saluait en moi un

M. L. G. BEAUBIEN, le grand importateur de capitaux français.

représentant de cette forte race française transplantée en Amérique.

"Les capitalistes français se tiennent sur la réserve; ils attendent le prochain emprunt national et les grandes émissions balkaniques. Mais ce serait une erreur de croire qu'il n'y a plus d'argent en France. J'ai au contraire les meilleures raisons de croire que jamais encore il n'a été aussi abondant. Je suis convaincu que l'emprunt national sera souscrit plusieurs fois en trois jours et qu'il en ira de même des grandes émissions balkaniques. Et puis, après, il restera encore assez d'or dans le portefeuille français pour couvrir le Canada tout entier."

Parlant du récent fiasco de l'emprunt canadien à Londres, M. Beaubien exprime l'opinion qu'il faudra nous résoudre à élever nos taux d'intérêt. La dépréciation de l'argent fait que le capitaliste anglais, comme tous les autres, exige un plus fort rendement de son argent. C'est pourquoi il ne veut plus placer à 4%. Mais l'échec de notre emprunt ne signifie pas que le marché anglais soit fermé à nos valeurs, loin de là.

M. Beaubien estime que le relèvement du marché français concordera avec la nouvelle année; il sera lent peut-être, mais très sûr et sans à coups. A ce relèvement il voit plusieurs causes nécessaires: d'abord l'émission qui ne sera un succès qu'autant que les valeurs en général seront en reprise. Il est en effet bien connu que personne n'achète lorsque le marché est à la baisse.

La situation est analogue en Angleterre et aux Etats-Unis, où les moutons à tondre se font rares.

En terminant, M. Beaubien estime que nous avons vu le pire du ralentissement commercial et financier que nous subissons depuis plus d'un an. Ce n'est pas encore la reprise, mais les nuages se dissipent et déjà l'on aperçoit un coin de ciel bleu.

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Les transactions ont porté sur quelques valeurs en baisse—précisément celles qui ont bénéficié du mouvement de hausse de la fin de la semaine précédente. Plus de 900 actions du Pacifique ont été négociées à 222¾-223 contre 225¾, tandis que le droit au certificat se maintenait à 4¼, cours d'hier.

Il semble bien que la clientèle soit de moins en moins favorable à l'émission du Pacifique. On considère qu'au lieu d'un "melon" les actionnaires ne reçoivent qu'une "facilité" de souscrire à nouveau des fonds à la compagnie. Cette facilité est appréciée comme ces braves dames qui viennent demander $5.00 pour un billet de loterie. Souvent on paye, mais presque toujours on fait la grimace.

Le Power est aussi en recul: la clôture s'est effectuée hier à 217 et à midi et demie l'action ne se négociait plus qu'à 215¼.

Le Richelieu est toujours faible: 111¾ contre 112½ hier. Pourtant la situation de la compagnie est superbe commercialement. Mais les valeurs ne peuvent monter indéfiniment: parfois il y a des reculs nécessaires.

Le Bell à 142, le Brazil à 85¾ ne sont guère demandés. Les autres valeurs de la liste ont été négligées.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Bell Telephone—28 à 142 1-2.
Can. Pacific—100 à 223 1-8, 100 à 223, 50 à 222 3-4, 50 à 223, 175 à 222 3-4, 75 à 223, 100 à 223 1-8, 25 à 222 3-4, 25 à 223 1-8, 50 à 223 1-4, 25 à 223 1-2, 25 à 223 3-8, 20 à 223.
—Pacific Rights—4 à 4 1-8, 20 à 4 1-16, 100 à 4 1-8, 40 à 4 1-16, 110 à 4 1-16, 100 à 4 1-16, 38 à 4 1-16, 60 à 4 1-16, 260 à 4 1-8, 15 à 4 1-16, 55 à 4 1-16, 23 à 4 1-16, 1 à 4 1-16, 70 à 4 1-8, 1 à 4 1-16, 50 à 4 1-8, 1 à 4 1-16, 9 à 4 1-16, 811 à 4 1-8.
Brazilian—49 à 86, 25 à 85 3-4.
Ottawa L. H. & P.—10 à 165.
Power—264 à 216, 23 à 215 3-4, 5 à 216, 27 à 215 3-4, 95 à 215 1-2, 5 à 215 3-4, 445 à 216, 50 à 215 3-4, 50 à 216.
Power—New Stock—100 à 212.
Rich. & Ont.—80 à 112, 25 à 111 7-8, 122 à 111 3-4.
Shawinigan—35 à 133 1-2.
Canada Cement—50 à 30 1-8.
Dom. Textile—25 à 84, 25 à 83 3-4.
Lake of Woods—5 à 130.
Laurentide—25 à 167.
Penman's—25 à 50.
Scotia—25 à 76.
Sher. Williams—35 à 53.
Steel Corp.—75 à 39 5-8 10 à 39 3-4, 25 à 39 5-8 100 à 39 1-2.
Canada Cement Pfd—5 à 91.
Can. Cottons Pfd—1 à 74 1-4.
Tucketts Pfd—7 à 95.
Canada Car Bds—$2000 à 104.
Canada Felt Bds—$1000 à 98.
Can. Rubber Bds—$2000 à 90.
Dom. Textile Bds—$1000 à 100B.
Mont. Tram. Deb.—$900 à 77 7-8, $1700 à 78, $600 à 78.
Steel Co. of Can. Bds—$100 à 93.
Commerce Bk—15 à 200 1-2.
Merchants Bk—1 à 185, 12 à 185, 3 à 186.
Union Bk—1 à 138.
Crown Reserve Mines—1400 à 1.77.

OBLIGATIONS SHAWINIGAN

Le Shawinigan Water & Power rachète avec son fonds d'amortissement, ses obligations. C'est ainsi qu'il demande une soumission pour le rachat de $62,000 d'obligations 5% remboursables en 1934.

CANADIAN NORTHERN

On annonce que le Canadian Northern a vendu récemment à la maison Wm. A. Read, de New-York, pour plusieurs millions de bons à court terme, portant 5%.

DOMINION TRUST

Les valeurs du Dominion Trust seront admises dans les premiers jours de la semaine prochaine à la cote officielle de la Bourse. Ce sera la première compagnie de ce genre ayant ces actions à la Bourse.

BANQUE ALLEMANDE

Le conseil d'administration de la Banque Impériale d'Allemagne se réunit aujourd'hui pour étudier la possibilité d'abaisser le taux minimum d'escompte.

UNION BANK

M. B. B. Cronyn, vice-président du W. R. Brock & Co., de Toronto, a été nommé membre du conseil d'administration de la Union Bank. M. Cronyn succède au regretté John Sharples, de Québec.

BANQUE DE TORONTO

L'assemblée générale annuelle de la banque de Toronto aura lieu le 14 janvier.

CALGARY POWER

Les recettes des onze mois écoulés le 30 novembre accusent une très substantielle augmentation sur celles de la période correspondante de 1912:

	Brutes.	Nettes.
1912	$178,486	$145,583
1913	213,672	171,318

La quatrième unité génératrice d'énergie de Bow Falls a été récemment mise en marche. La capacité de production des usines a été de ce fait augmentée de 19,000 H.P.

LA JOURNEE A LONDRES

LONDRES, 10 — L'escompte a été facile par suite de l'abondance de l'argent. Le recul du Pacifique et les liquidations de cette valeur à Berlin ont eu pendant la matinée un mauvais effet. Les autres valeurs américaines et les titres de tout repos furent très demandés à cours de hausse. Les consolidés ont monté sur la rumeur du prochain abaissement du taux minimum d'escompte de la Banque Impériale d'Allemagne.

Les liquidations de Paris ont déterminé un fléchissement du Debeers et du Kaffir.

Les valeurs américaines ont été nerveuses pendant la matinée. Les fluctuations furent cependant faibles à l'exception du Pacifique Canadien qui perdit plus d'un point pendant la matinée.

Pendant l'après-midi des couvertures déterminèrent un raffermissement des cours des valeurs américaines. La clôture du Canadian Pacific a été très faible.

SIR RODOLPHE FORGET

Sir Rodolphe Forget a aujourd'hui cinquante-deux ans: de nombreux amis lui ont joyeusement souhaité sa fête.

Sir Rodolphe Forget était ce ma-

SIR RODOLPHE FORGET

tin très gai, et, comme toujours, très spirituel. Sir Rodolphe est encore en pleine jeunesse, en pleine force. La PATRIE exprime le souhait très sincère qu'il en soit ainsi pendant de longues années.

CERTIFICATS DU PACIFIQUE

Un communiqué supplémentaire du Pacifique a été fait à la presse, relatif aux certificats. Il se lit comme suit:

Le fonds spécial créé par la compagnie sera affecté au paiement des certificats et à leur remboursement au pair, à leur date d'échéance ou auparavant. Ce fonds est constitué par les paiements différés des terres vendues et ne comprend pas les terres non vendues ou tout autre actif étranger à ce fonds. Ces terres non vendues sont conservées en vue de bénéfices supplémentaires à répartir ultérieurement entre les actionnaires. Les administrateurs de la compagnie ont pleine confiance que ces paiements seront amplement suffisants aux paiements et remboursements pour lesquels on les destine.

Il a été décidé que les dates de paiement seront le 2 février 1914, pour le premier versement de 32 p. c. et le 2 mars pour le versement des 48 p. c. restant.

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes du Canadian Northern continuent à accuser de substantielles augmentations. Les recettes brutes de la semaine écoulée le 7 décembre s'élèvent à $583,500 contre $567,900 il y a un an, soit une augmentation de $15,600.

Du premier juillet à date les recettes brutes s'élèvent à $11,692,400, contre $10,675,800 pour la période correspondante de 1912, soit une augmentation de $1,016,600.

TITRES PERDUS

Havana Electric Ry Light & Power, certificat de 20 actions portant le numéro 1194, au nom de Ambrasio Gonzalez del Vallé.

LA MATINEE A WALL STREET

NEW-YORK, 10. — Pendant la première heure le marché a été bon, mais seuls les professionnels ont opéré et sur quelques valeurs seulement.

Les maisons de commission ont avisé leurs clients de ne pas s'engager avant que le New-Haven n'ait pris une décision relative à son dividende.

L'abaissement de 5 1-2 à 5 p.c. du taux minimum d'escompte de la Banque Impériale d'Allemagne s'est produit plus tôt qu'on ne pensait. On accorde à cette décision de la banque allemande, la plus grande importance, on la considère comme une sûre indication que la situation monétaire s'améliore en Europe.

On espère qu'avant longtemps la Banque d'Angleterre va abaisser aussi son taux minimum d'escompte.

Le fait que le New-York Central a déclaré son dividende régulier a eu en Bourse un bon effet.

Les obligations sont fermes.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. McCuaig Frères et Cie., membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

Montréal, 10 decembre 1913.

VALEURS	Vend	Ach	VALEURS	Vend	Ach
Am Car F			Ls Nashv		
" pfd			Mack Com		
Am C Oil			" pfd		
Am Loc C			Miss Pac	25⅛	25¾
A L Copp	69¾	70	Norf & W		
A m Smel C	61½	61¾	Northern P		
" pfd			M St P & S	125	128
Anaconda	33	31	" pfd		
A Sugar R	100	100½	N Y C & H	91	93¼
AT & S F	93	92¾	N Y O & W		
" pfd			Nat Lead		
Balt & Oo	92⅞	92¼	North Am		
B R T	86⅛	86½	Pac Mail		
C & Al Co			Pen R R	108¼	108⅛
Can Pacif	223	223	P Steel C		
Ches & O			Peopl Gas	117¼	117¾
C & N W			Phil & R	162¾	162⅞
C M & St P			" 1 pfd		
C g N Y			" 11 pfd		
Col F & I			Rock Isl C		
CCC & St L			Sloss Sheff		
D L & W			South Ry		
Del & H			" pfd		
Det U Ry			South Pac	86½	86¾
D & R g Co			Ten C & L		
" pfd			Texas Pac		
D S S & At			Toledo		
" pfd			Twin City		
Erie Rail	27¼	27	U S Com	56	56⅛
" 11 pfd			" pfd		
" 1 pfd			U S Rub Co		
Great Wet	87	87	" pfd		
Gen Elec			U Pac Co.	152¼	152¾
Gr No pfd	124⅛	124⅛	" pfd		
Havana Co			Wabash		
" pfd			" pfd		
Ill Central			West U Tel		
Kan & Tx			Wis C Com		
" pfd					

HORS LISTE

Cours fournis par la maison McCuaig, Frères & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Sacrement.

Asbestos Com.		09
Do. Pfd		21
B. C. Canners	22	32
Can. Coal & Coke	04¼	
Mex. North. Power Co.	05	
Do. Bonds		30
Mont. Tram. & Power	38	38½
National Brick Com.	47	50
Do. Bonds	66	70
Sherbrooke Ry & Power		20
Wayagamack Com.	21	22
Do. Bonds	70	72
West. Canada Power		54

STEEL OF CANADA

Le bilan semestriel du Steel of Canada accuse de superbes augmentations de recettes:

	Recettes.	Dépréciation, etc.	Recettes nettes
Semestre 1910	$ 783,664	$104,876	$ 678,788
1911	1,373,522	140,610	1,232,912
1912	1,547,039	150,409	1,396,630
Semestre 1913	1,213,233	105,000	1,108,233
Total	$4,917,458	$500,895	$4,416,563

RECETTES DU TWIN

Les recettes des neuf derniers jours de novembre s'élèvent à $222,794, soit une augmentation de $15,152 ou 7.39% sur celles de la période correspondante de l'an dernier.

CANADA STEAMSHIP

M. J. M. Haney, administrateur du Canada Steamship Line est actuellement aux Bermudes. Il y étudie les conditions dans lesquelles pourraient être améliorées le service du Quebec Steamship, compagnie absorbée par le Canada Steamship Line.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 10.—La Bourse a été nerveuse et assez mouvementée. La rente se relève à 86 francs 37½ centimes à terme. Le taux privé d'escompte est à 3½ p. c.

PRINCE ALBERT

La ville de Prince Albert négocie présentement à Londres un emprunt de $1,000,000, 15 p.c. qui sera offert à 90.

NOS MILLIONNAIRES

M. S. D. VALLIERES

M. S. D. Vallières occupe dans le monde de l'industrie et de l'immeuble une situation prépondérante. Il ne doit qu'à lui-même ce qu'il est aujourd'hui: un des millionnaires canadiens-français. C'est dire son énergie jamais en défaut, son ardeur au travail et son intelligence des affaires.

M. S. D. Vallières est né à Ste-Rose, comté de Laval, le 13 novembre, 1853. Fils d'un respectable cultivateur, il fréquenta l'école de la paroisse, puis il compléta son éducation dans les écoles du soir de Chicago où il vécut plusieurs années avec sa famille. A treize ans il revenait au pays et aussitôt il commençait la lutte pour la vie en entrant à titre de petit commis dans une épicerie de Montréal. A vingt-six ans il s'était fait dans l'épicerie une situation enviable. Il fut tour à tour secrétaire et président de la société des épiciers et son nom figure sur la liste des membres fondateurs de cette importante association. Il a été vice-président des Artisans Canadiens-Français et contribua à la fondation de l'Alliance Nationale. Il fait partie de la C.M.B.A. et a été nommé juge de paix.

Il fut d'abord membre du conseil municipal de St-Henri, puis en 1900 de celui de Montréal. En 1902, il était nommé président de la commission des chemins.

La fortune considérable de M. S. D. Vallières consiste surtout en propriétés qui ont pris et vont prendre une plus-value considérable; sa richesse s'augmente chaque jour d'elle-

M. S. D. VALLIERES, que l'on compte parmi nos millionnaires Canadiens-Français.

même. M. S. D. Vallières est un des hommes que notre conseil municipal a eu avantage à compter parmi ses membres. Son intégrité est en effet hautement appréciée dans le public qu'il a toujours servi.

Il a épousé le 3 juin 1874, Mademoiselle Marie-Louise Dagenais et de ce mariage sont nés douze enfants dont cinq sont vivants.

OU ALLONS-NOUS ?

Nous extrayons les considérations qui suivent de la circulaire hebdomadaire de la maison L. G. Beaubien et Cie. Elles constituent une claire analyse de la situation et comportent sur l'avenir immédiat d'intéressants aperçus:—

Pendant les derniers jours de la semaine on a pu observer en Bourse une assez sensible reprise d'activité en hausse. Il est visible que la clientèle ne fait que commencer à sortir de son indifférence et de sa torpeur; ses achats, en effet, ne portent que sur quelques valeurs de premier ordre. En raison de l'excessive tension monétaire, la spéculation n'a que très peu contribué à ce mouvement qui prend ainsi une portée considérable. Il indique en effet le retour à la confiance du grand public dont le portefeuille recommence à absorber les valeurs de placement.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler que notre place était sous le coup des événements extérieurs. Ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui et c'est pourquoi notre marché s'est amélioré sensiblement au cours de la semaine écoulée. L'imbroglio mexicain n'a plus à Londres et à Washington la répercussion inquiétante qu'il eut un moment; les financiers de Wall Street prennent visiblement leur parti de la politique de M. Wilson, et la jugent en somme moins mauvaise qu'aux premiers jours. D'autre part la statistique de novembre de la Chambre canadienne des compensations indique un très sensible relèvement de nos affaires de banques. Nous avons même dépassé le chiffre d'affaires du mois correspondant de l'an dernier qui avait établi un record. Il est donc démontré que nous sommes à peu près sortis de ce fameux ralentissement commercial et financier dont les pessimistes ont fait ces derniers temps si grand état. Il est surtout établi que personne n'a jamais pu prétendre de bonne foi que le Canada ait été à un moment quelconque sous la menace d'une crise économique.

A l'appui de notre optimisme qui n'a jamais varié, nous citerons l'opinion de sir George Paish, directeur du London Statist, dont les paroles font autorité en Angleterre. Au cours d'une interview le grand économiste anglais déclarait ces jours derniers, que pendant la prochaine décade le développement du Canada sera plus rapide, plus formidable, qu'il n'a été pendant les dix années écoulées.

Notre pays vient à peine de naître à la vie économique, la plus grande partie de ses richesses naturelles sont encore insoupçonnées, nos terres en culture ne couvrent pas un dixième du territoire arable. Le Canada est encore inconnu sur les grands marchés financiers du monde: à peine l'Angleterre, la France et les Etats-Unis commencent-ils à se rendre compte du champ immense et magnifique offert à leur activité.

Les prochaines émissions marqueront la fin de la longue période de dépression qui suivit la guerre balkanique. Nous verrons ensuite le courant des capitaux anglais et français se diriger vers notre pays et ce sera le début d'une période d'activité comme nous n'en avons jamais vu. La reprise sera formidable et la rapidité de notre essor nous surprendra nous-mêmes. Dans dix ans le développement de notre agriculture nous permettra de renverser la balance du commerce qui nous est encore défavorable.

D'ici que se produise la grande reprise attendue il nous suffira d'un peu de persévérance au travail et surtout d'une inaltérable confiance dans l'avenir de notre pays qui a pour lui la jeunesse, des réserves incalculables de richesses et un territoire immense.

Telles sont quelques-unes des raisons qui nous incitent à conseiller à la clientèle, la mise en portefeuille de nos bonnes valeurs. Elles sont encore à des cours très inférieurs à la normale, leur rendement est de ce fait très élevé et au demeurant très sûr. Il suffit actuellement de le vouloir pour profiter d'occasions qui ne se retrouveront sans doute plus.

Pas une bière ne peut être meilllleure que la

LAGER BOHEMIENNE D'EKERS

Parce qu'il n'y a pas de bière mieux brassée.

LOPEZ EST-IL MORT OU EN VIE?

ON N'A PAS FAIT DE NOUVEL EFFORT POUR ARRETER LE BANDIT LOPEZ QU'ON SUPPOSE ETRE ENCORE DANS LA MINE.

BINGHAM, (Utah), 10. — Les mineurs ont pu travailler aujourd'hui sans crainte d'asphyxie dans la mine Utax-Apex, mais le shérif et ses députés n'ont pas essayé d'y descendre pour chercher le bandit Lopez qu'on y croit caché.

Lopez a déjà tué six hommes, et une récompense de $1,000 a été offerte par le gouverneur à celui qui capturera ce mineur mexicain, qui a déjà tué six hommes.

Le shérif a décidé que ses hommes ne s'exposeraient pas à descendre dans la mine, mais attendraient Lopez à sa sortie, pour trouver des vivres, s'il n'est pas déjà mort de faim.

On se rappelle que le 21 novembre dernier, Lopez après avoir tué un autre Mexicain, à la suite d'une querelle, tua encore trois officiers qui avaient été envoyés pour l'arrêter, s'était caché dans la mine, d'où on ne l'a pas vu sortir depuis. Lors d'une tentative par les assistants shérifs pour l'arrêter dans la mine, il en tua encore deux et échappa aux autres. Depuis on n'en a plus eu de nouvelles.

QUEL EST L'AGE DE CES CHEVEUX?

UNE BOUCLE DE CHEVEUX DE DICKENS DONNE LIEU A DES COMPLICATIONS DE DOUANE ET L'ON EN REFERE AU MINISTRE.

(Service spécial de la Patrie)

NEW-YORK, 10 — Une boucle de cheveux de Charles Dickens, le célèbre romancier anglais est cause d'une agitation inaccoutumée au bureau de la douane. Cette relique, littéraire qu'on évalue à $200 faisait partie d'une consignation de livres rares pour des libraires d'ici, qui déclare qu'il ne savait pas que cela y fut compris et qui refuse de payer $70 de droits, réclamés de ce chef par les douaniers.

Les règlements de la douane disent que les articles d'antiquité doivent avoir au moins cent ans pour être affranchis de tout droit. Or, comme Dickens est né en 1812, il semble que la boule de cheveux rentre bien dans les articles libres; mais, disent les autorités de la douane, à quelle époque de la vie de Dickens a-t-elle été coupée, et dans le doute, ils insisteront pour faire payer un droit de 35 pour cent sur la valeur déclarée.

Pour se tirer d'affaires, le libraire a demandé au Secrétaire du Trésor qu'on lui permette de retirer seulement ses livres et de renvoyer en Angleterre la boucle de cheveux, de Dickens, cause du litige.

COMMANDES INEXECUTEES

NEW-YORK, 10.—Les commandes inexécutées du United States Steel se chiffraient le 30 novembre par 4,396,347 tonnes, soit une diminution de 117,420 sur celles du 30 octobre.

ROYAL TRUST

M. Huntly Drummond a été nommé membre du conseil d'administration du Royal Trust. Il succède à M. James Ross, décédé il y a environ un an.

M. HUNTLEY DRUMMOND, qui vient d'être élu membre du conseil d'administration du Royal Trust.

INDUSTRIE METALLURGIQUE

Les aciéries américaines continuent à renvoyer du personnel et à réduire leur production. L'un et l'autre ont été diminués de moitié: les sans-travail de l'industrie métallurgique se comptent par plusieurs centaines de mille hommes.

SUCCURSALES DE BANQUES

Pendant le mois de novembre, 27 succursales de banques furent ouvertes et 8 furent closes, ce qui en porte le nombre à 2,985 au Canada et à 3,071 au pays et à l'étranger.

COURRIER DE CHICOUTIMI

(Spécial à la PATRIE)

CHICOUTIMI, 9.—Les Quarante-Heures ont eu lieu à Chicoutimi la semaine dernière. Commencés dimanche les exercices ont été clôturés mercredi. Le sermon d'ouverture a été prononcé par le Rév. M. Arthur Gaudreault, directeur du Petit Séminaire.

—La patinoire devra être ouverte au public vers le 20 courant. C'est une immense bâtisse qui remplacera avantageusement l'ancienne masure qui était une disgrâce pour notre ville. K

Le théâtre Populaire est déménagé dans les nouvelles salles de la patinoire. ...

M. Elie Massicotte tiendra dans la patinoire un restaurant.

L'Association théâtrale construira, dit-on, dans la même bâtisse, d'immenses allées de quilles et installera plusieurs tables de billard et de pool. La patinoire sera donc ainsi un vrai lieu d'amusement pour la jeunesse chicoutimienne.

—MM. Lemieux et Simard, conférenciers du ministère fédéral de l'Agriculture, ont donné de magnifiques conférences agricoles illustrées par le moyen de la lanterne magique à 8 heures, dimanche soir, à l'hôtel de ville.

—MM. A. Lesage et Arthur Dionne, respectivement gérant et organisateur des Prévoyants du Canada, ont donné des conférences dimanche et lundi à l'église du Sacré-Cœur et à l'hôtel de ville.

NOUVELLES DE RIMOUSKI

(Spécial à la PATRIE)

RIMOUSKI, 10.—Mercredi, le 3 courant, avaient lieu dans la Cathédrale de St-Germain de Rimouski, les funérailles de Mme Vve Alfred St-Pierre, née Anastasie Gentil. La défunte était âgée de 62 ans.

—Mardi matin, avait lieu dans notre église, la clôture des Quarante-Heures. Mgr l'évêque du diocèse officiait au chœur. Dans le chœur, on remarquait: Mgr L. J. Langis, vicaire-général; Mgr Majorique Bolduc, le Rév. M. R. Ph. Sylvain, chanoine et supérieur du séminaire de Rimouski; M. le chanoine J.-L. Pelletier, curé de la Cathédrale; le Rév. Eugène Pelletier, curé de St-Fabien. A la procession, le St-Sacrement était porté par Mgr l'évêque, accompagné des Révds L.-J. Langis, V.-G., et R. Ph. Sylvain, chanoine.

—Nous apprenons avec plaisir le retour à la santé de Sœur Marie-Joseph, des Sœurs de la Charité à Rimouski, bien connue en cette ville. Elle est la sœur de feu Mgr Bossé.

—Le prix de la pomme de terre de 30c qu'il était il y a quelque temps, est monté à 45c le boisseau.

—M. Zabulon Côté, agent d'assurances de St-Anaclet, est à Rimouski, cette semaine.—M. F. Langelier, voyageur de commerce, de la maison Bélanger, de Montmagny, était de passage à Rimouski jeudi. — M. J.-Bte. D'Anjou, marchand à Ste-Luce, Station, était en ville, jeudi pour affaires.

UNE CAUSE INTERESSANTE

Une commission rogatoire, composée d'avocats américains, siège actuellement à Montréal, et examine des témoins importants, en rapport avec le procès pour libelle, intenté par M. W. J. Connors, propriétaire du "Buffalo Courier" et du "Buffalo Enquirer", de Buffalo, N. Y., par lequel il réclame $100,000 des propriétaires du 'Collier's Weekly".

Il y a trois ou quatre ans, alors que M. Connors était le président du comité démocratique de l'Etat de New-York, le "Collier's" publia l'article dont le demandeur se plaint. Au cours de cet article, il était mention de certains rapports qu'eut jadis M. Connors avec le gouvernement fédéral, au sujet de l'érection d'élévateurs à grains sur les quais.

Deux témoins ont été entendus hier: M. le juge Archer et M. David Seath, secrétaire de la Commission du port.

Parmi les autres témoins que la commission désire interroger, sont l'hon. L. P. Brodeur, l'hon. James McShane, l'hon. sénateur Robert Mackay, MM. John Kennedy, C. W. Dean, Arthur Ecrément, J. N. Chevrier, Lawrence A. Wilson, William Woods, Robert Bickerdike, J. A. Jamieson, et autres.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No. 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L.-J. TARTE, président et directeur-gérant résident au No 716 rue St-Hubert. Tél. Est 860.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, à Montréal, le et après vendredi, le 2 janvier prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 15 décembre prochain.
Par ordre du Bureau de Direction.
A. P. LESPERANCE, Gérant.
Montréal, le 25 novembre 1913. 233-29

De l'argent dans le grain.
$10.00 achètent des pontes ou des options pour 10,000 minots de blé ou de maïs. Pas d'autre risque. Une fluctuation de 5c sur le prix donne la chance de gagner $500; 4c, $400; 3c, $300; etc. Demandez des détails. Finance Brokerage Company, Desk 37, Finance Bldg., Kansas City, Mo. 242-jno.

A VENDRE A QUEBEC—Propriété commerciale de 60 pieds de front, sur la rue St-Joseph, faisant front sur deux rues, situés dans le centre des magasins et à proximité de la future gare Union, contenant deux magasins et logements. Termes de paiements faciles. L'acquéreur est assuré de tripler son argent d'ici à trois ans. Pour plus de renseignements, s'adresser à J. A. Faucher, N. P., Quebec Railway Building, Québec.
215—7, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29 nov. 3, 6, 10, 13, 17, 20, 24, 27

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m. lundi, le 29 décembre 1913, des soumissions pour la construction d'une digue à travers le chenal du sud de la rivière des Français (French River), à la tête des chutes Big Chaudières, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour une digue, chenal du sud, rivière French, Ont."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice Confédération Life, Toronto, Ont.; Bureau de poste, Montréal, P.Q., et en s'adressant au maître de poste à North Bay, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées, seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre.
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 5 décembre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—4308. 242-3

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure, No. 3306. William Girard, hôtelier, de Montréal, demandeur vs Donat Goulet, du même lieu, défendeur.
Le 20ème jour de décembre 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 453 rue Mont-Royal Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, pupitre, etc.
Conditions: argent comptant.
J. U. NORMANDIN, H.C.S.
Montréal, 9 décembre 1913.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 13394. L. E. Fortier, demandeur vs Joseph Melançon, défendeur.
Le 19ème jour de décembre 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 309 rue Montcalm, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: argent comptant.
J. B. TRUDEAU, H. C. S.
Montréal, 10 décembre 1913.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de
Joseph Lacombe, Enrg.,
Epicier, 677 Ontario, Maisonneuve.
FAILLI.

Le soussigné vendra par encan public en bloc à tant dans la piastre au No 69 rue St-Jacques, Montréal
VENDREDI LE 12 DECEMBRE 1913 A 11 HEURES A.M.
l'actif suivant:
Stock d'épicerie ... $800.3[illegible]
Fournitures et fixtures du magasin ... 691.8[illegible]
Roulant ... 244.2[illegible]
$1,736.38

Droit dans le bail du 15 décembre jusqu'au 1er mai 1914 à raison de $25.00 par mois.

Conditions: comptant. — Plus un pour cent de droit au Gouvernement. Le magasin sera ouvert pour inspection du stock, jeudi le 11 courant, veille de la vente.

Pour autres informations, s'adresser à:
ERNEST ST-AMOUR,
Cessionnaire.
No 11 Place d'Armes, Montréal
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 6-1[illegible]

CITE DE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Maisonneuve que le rôle de perception des taxes foncières, tant municipales que scolaires, pour l'année commençant le premier mai 1913 et se terminant le trente avril 1914, a été complété et qu'il est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville de Maisonneuve.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les vingt jours de cette date, sans autre avis.

Un escompte de cinq pour cent sur le montant de ces taxes sera accordé à toute personne qui en effectuera le paiement dans les quinze jours de cette date.

Donné à Maisonneuve ce premier jour de décembre mil neuf cent treize.
(Signé) M. G. ECREMENT,
Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.
1,3,6,8,10,13,15.

Soumissions pour l'approvisionnement des sauvages.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumision pour l'approvisionnement des sauvages" seront reçues à ce département jusqu'à midi du mardi, 6 janvier 1914, pour la livraison de vivres aux sauvages, durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1915, droits payés, aux divers endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

On peut obtenir des formules de soumission contenant tous les renseignements, en s'adressant au soussigné. La plus basse, ni aucune autre soumission nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du ministère n'en seront point payés.
DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages
Ministère des Affaires des Sauvages
Ottawa, Ont., 1er décembre 1913.
—4300. 239-[illegible]

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir— Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead — de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir — Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans, pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.
W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.
N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
284-1[illegible]

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 5 janvier 1914, des soumissions pour la construction d'un quai à Beloeil Village, comté de Verchères, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, à Beloeil Village, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau de l'ingénieur de district, bureau de poste, Montréal, P. Q., et en s'adressant au maître de poste, Beloeil Village, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 5 décembre 1913.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—4305. 244-2

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves Demandés, Emploi Demandé, Pension de Table, Pension D'enfants, Pension d'été, Trouvé. 20 mots, (ou moins) 10c, et ½c par mot additionnel pour chaque insertion. 6 insertions consécutives pour prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A Vendre, A Louer, Situations vacantes, Chambres Demandées, Informations Demandées, Personnel, Avis de Responsabilités, et toutes les annonces pour rubrique mentionnées dans la classe A. 20 mots (ou moins) 10c et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire, 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions, avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem, 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente. (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence beaucoup plus élevé. Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AGENT collecteur demande position. S'ad. 522a St-Viateur ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

BON FRESSIER ayant de l'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande emploi. S'adresser 125 Mentana ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (5286). 240-3

BOUCHER français ayant expérience mais ne parlant pas l'anglais, demande place. S'ad. 5 rue Bonsecours ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

CAISSIERE demande emploi. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — (5302) 242-3

CHARRETIER d'expérience pouvant fournir de bonnes références demande position. S'ad. 627 Craig Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

CHARRETIER—Homme d'expérience et ayant de bonnes références demande emploi comme charretier. S'ad. 904 Demontigny Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

CHAUFFEUR demande emploi. S'ad. 70 Montcalm ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

CHAUFFEUR—Jeune homme demande position comme chauffeur d'automobile licencié dans famille privée. Bonnes recommandations. S'ad. J. Deserres, 97 St-Jacques. (5310). 242-2

CHEF CUISINIER demande place dans un restaurant, hôtel, club ou Lunch Room, bonnes références, homme capable, économe et honnête. S'adresser Bureau de Placement de la PATRIE.—5281. 240-3

COMMIS ou comptable ayant expérience et de très bonnes références demande emploi. S'ad. L. S. A., 342 Lagauchetière Ouest. (5307). 242-3

COMMIS boucher ayant cinq ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande position. S'adrsser 1880 Esplanade. (5297) 241-3

COMMIS—Jeune homme ayant quelques années d'expérience dans l'épicerie, désire position immédiatement. Fournira de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. — (5307) 242-3

COMMIS — Un commis d'expérience familier avec les deux langues. Education complète, désirerait se trouver une place dans un bon bureau. Si préférer, seulement quelques heures par jour. Adresser à Casier 5290 LA PATRIE. — (5290) 241-2

COMPTABLE—Homme ayant dix ans d'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande position comme comptable. S'ad. 1004 Mt-Royal Est. (5285). 240-6

COUPLE français demande position. La femme peut être cuisinière, coiffeuse, sait faire l'ouvrage général dans une maison privée. L'homme pourrait aider à la cuisine, s'occuper des chevaux, jardinage et autres. Gens très recommandables. Ont avec eux une jeune fille de 14 ans qui pourrait s'occuper des enfants. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE.—5559. 237—6

COUTURIERE demande emploi. S'ad. 482 rue Moreau ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 240-3

DAME ne parlant ni l'anglais ni le français, demande emploi pour ouvrage général. S'ad. 57 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

GARDIEN de nuit muni des meilleures références, demande emploi. S'ad. 26 Emery ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

GARDIEN—Homme demande position comme gardien ou chauffeur de fournaise. S'ad. 2 Bonsecours ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

HOMME de cour demande position. S'ad. 153 Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

INGENIEUR de troisième classe, ayant expérience et pouvant fournir les meilleures références, demande position. S'adresser à 7 de Mars, Mile-End. — (5303) 242-3

INSTITUTRICE sachant le français seulement demande position. Irait dans un bureau. S'ad. à Casier 5294 La PATRIE. (5299) 241-3

JEUNE HOMME français de bonne famille, sérieux, actif, au courant du commerce, comptabilité, connaissant assez l'anglais pour besoin, demande emploi. Bureau ou administration. Références sérieuses. Ecrire 402 St-Denis, E. C. (5309). 242-4

JOURNALIER demande emploi. S'ad. 1614 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

JOURNALIER demande emploi. S'ad. à 628 Bellechasse ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

MENUISIER d'expérience demande position. S'ad. 231 Panet ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

PERSONNE d'âge moyen avec expérience, prendrait soin de la maison d'une personne ou deux, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 1791 Des Erables. (5305) 242-3

EMPLOIS DEMANDES

ON TROUVERA un homme pour chauffer les fournaises et faire l'ouvrage général dans les maisons privées. S'ad. par lettre à 971 St-Christophe. (5303). 242-4

OPERATEUR expérimenté et ayant de bonnes références, demande position. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

PEINTRE. — Homme bien recommandé et expérimenté demande place comme peintre. S'adresser 533 Alma ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

SERVANTE.—Servante générale demande place dans maison privée, fournira références. S'adresser 736 St-Denis. 242-6

STEAMFITTER d'expérience, pouvant fournir de bonnes références demande position. S'adresser 494 Visitation. — (5295) 241-3

TAILLEUR-COUTURIER ayant expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande emploi. S'ad. 1914 rue Berri ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

TIME KEEPER ou assistant storekeeper, pouvant fournir de bonnes références, demande position. S'adresser 821 Notre-Dame Est. (5304) 242-3

VOUS TROUVEREZ un bon messager à 473 rue Wolfe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 241-2

VOYAGEUR—Jeune homme ayant expérience et pouvant fournir de bonnes références demande position comme voyageur. S'ad. 32 rue St-Denis. (5312). 242-2

WAITER—Jeune homme ayant expérience, demande position comme waiter. S'ad. 107 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 242-2

AGENTS DEMANDES

AGENTS — A salaire et commission pour vendre le stock "Red Tag". Lignes complètement exclusives. Spécialement robustes. Cultivées par nous, vendues seulement par nos agents. Elégants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 239—jno

AGENTS — Voici quelque chose de nouveau qui se vend facilement. Un magnifique crucifix lumineux qui absorbe la lumière dans le jour et qui montre l'image de Notre-Seigneur clairement dans la chambre la plus noire. Demandez aujourd'hui les renseignements gratuits. Fisher Ford Mfg. Co. 31 rue Queen Ouest. Toronto, Ont. — (2944) 241-9-10

ASSOCIES DEMANDES

ON DEMANDE ASSOCIE.—On demande associé pouvant disposer une somme de 5,000 piastres pour une jolie hôtel située dans le centre de la ville, coin St-Dominique et Ste-Catherine, chose de première classe, chose très avantageuse pour l'homme voulue. Pour autres renseignements, s'adresser A. Charron, 221 Ste-Catherine Est, Téléphone Est. 5501. (2976) 241-12

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, LATIN, GREC en 3 mois, sténographie en 12 leçons, clavigraphie. Italien à termes par les Professeurs "Royer", enseignant toute matière classique avec progrès rapides au No 756 St-Denis 210-1 an

ELEVES DEMANDES. — Cours privé : français, anglais, diction, mathématiques, éléments grecs et latins, sciences, etc. Cours le jour et le soir. Cours spéciaux à domicile. S'adresser par lettre ou personnellement à Edmond Laroche, 715 Ontario Est. 237—12

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COMMIS.—On demande une jeune fille pour ouvrage général de bureau. S'ad. 291 rue St-Denis. (2983) 241-2

COUTURIERES

On demande plusieurs jeunes femmes énergiques, de préférence habituées à la fine couture des modes. S'adresser immédiatement. The John Murphy Co., Ltd., (2494). 242-1

DAMES ou demoiselles ayant des loisirs, demandées de partout : travail facile, permanent et payant. S'adresser à 1865 St-Urbain. (5289). 240-6

MODISTE.—On demande une modiste d'expérience avec bonnes références, sachant parler anglais et français pour prendre charge d'un département de robes de toilette. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. (2984) 241-jno

STENOGRAPHE—On demande une personne connaissant parfaitement la sténographie et parlant l'anglais. S'adresser à la chambre 302, bâtisse du Séminaire, 103 St-François-Xavier. (2993). 242-3

THE HAMILTON CO.

a besoin de vendeuses d'expérience pour le rayon des rubans, articles pour le cou, brimborions et articles de fantaisie. Position permanente et bon salaire aux personnes qualifiées. S'adresser immédiatement. The Hamilton Co. — (2989) 242-1

VENDEUSE

Jeune dame intelligente pour le rayon de la toile, position permanente à la personne compétente. Wilder's Limited, 292 rue Ste-Catherine Ouest. (2988) 242-1

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS BARBIERS demandés, métier assuré en 5 semaines, bons outils gratis et position certaine, 43 ans d'expérience. Professeur Garrett, 322 Craig Est. 238-12

APPRENTIS demandés pour devenir barbiers modernes. Cours spécial du soir. Quelques semaines suffisent. Outils gratuits. Positions assurées. Professeur de 25 années d'expérience. Pour plus amples détails, écrivez : Modern Barber College 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. 217-26

BARBIER — On demande un barbier pour le Ritz-Carlton Hotel. Doit parler les deux langues. Homme de première classe ayant de bonnes références. Bon salaire. S'adresser à L. Muser, 727 Stanley, 1er étage. (5297) 241-2

BONNE proposition pour un jeune homme actif, connaissant parfaitement les deux langues aussi la sténographie et le travail du grand-livre. R. C. Miller Oil Supply Co., 107 rue Lagauchetière Ouest. (2992) 242-1

FERBLANTIER — On demande un bon ferblantier - plombier pour prendre charge d'une boutique. Position permanente et bon salaire. S'adresser A. Brazeau, Boîte 515, South Porcupine. — (5292) 241-6

HOMMES sans position désireux de travailler, expérience pas nécessaire, sachant lire et écrire suffit. Succès assuré pour hommes de bonne volonté. 8 à 9 hrs. et midi tous les jours à M. Aluisi, 1092 Mont-Royal Est. 240—6

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

COMMIS—On demande une jeune fille pour ouvrage général de bureau. S'ad. 74 St-Jacques. (2986). 241-2

HOMMES ET FEMMES obtenez des positions du gouvernement canadien. Haut salaire. Une éducation ordinaire suffit. S'adresser pour informations au Franklin Institute. Dépt. 825 H., Rochester, N.Y. 209-52

JEUNES GENS.—Nous désirons encore 35 jeunes gens pour apprendre la télégraphie pour les chemins de fer et remplir des posisions dans les chemins de fer canadiens. Positions permanentes et avancements rapides. Position assurée après obtention du diplôme. Les diplômés pourront obtenir leurs passages gratuits sur les chemins de fer jusqu'à destination. Prix modérés pour l'enseignement. Pour plus amples informations, s'adresser à The Dier-Graham Telegraph School, 152 rue Bank, Ottawa. (5237) 232—q.26

MESSAGER.—On demande immédiatement un messager. S'ad. 101 Drummond. (2987). 241-2

ON DEMANDE un jeune garçon pour une épicerie. S'adresser 374 St-Timothée.

PLOMBIERS.—On demande un bon plombier d'expérience, s'ad avant 10 heures à 637 Marie-Anne Est. (2975) 241-2

PROFESSEUR DEMANDE — On demande un professeur à l'Ecole Saint-Louis, 25 rue Fairmont Est. S'adresser au Directeur. (5294) 241-3

ROLLERS, BUNCHMAKERS ET PACKERS

On demande des "rollers", "bunchmakers", pour travail à succion, aussi des "packers". S'adresser à S. Davis & Sons, Limited, 1202 boulevard St-Laurent (2995). 242-3

VENDEURS DEMANDES — Lignes exclusives, permanentes, gros revenus garantis, pas d'expérience, dix places ouvertes. Ecrivez à Luke Brothers Limited, Montréal. 238—6

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE — Bonne d'enfants.—On demande une bonne cuisinière et une bonne d'enfants. S'adresser avec références à 512 St-Hubert. (2977) 241-3

CUISINIERE ET SERVANTE.—On demande une cuisinière et une servante générale, salaire $15.00 à $20.00 par mois. S'adresser 736 St-Denis. 242-3

FILLE de salle demandée. S'adresser entre 3 et 4 heures à 88 Fortification. — (5293) 241-2

FILLE DE CHAMBRE pouvant fournir de bonnes références demandée pour petite famille. S'ad. 7 Place d'Armes. (5288). 240-3

SERVANTE générale demandée avec bonnes références, sachant faire la cuisine, bons gages. 40 avenue Laval. 238—6

SERVANTE—On demande une servante générale. S'ad. avec références à 1658 St-Urbain. (5313). 242-2

SERVANTE—On demande une servante générale à 244 St-André. Pourra coucher chez elle si désiré. (5311). 242-2

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Références exigées. Pas de lavage. S'ad. 396h, 2ème Ave. Rosemont. (5287). 240-3

SERVANTE.—On demande une servante générale pouvant fournir des références. Pas le lavage. S'ad. 413 Forsyth. (2981) 241-2

SERVANTE.—On demande une personne pour avoir soin d'un malade et aider au ménage. S'ad. 1352 St-Hubert. (2982) 241-2

SERVANTE — On demande une jeune fille comme servante générale. S'adresser 229 Christophe Colomb. (2985) 241-3

SERVANTE générale demandée avec bonnes références, sachant faire la cuisine, bons gages. S'adresser à 40 avenue Laval. 237-6

SERVANTE—On demande une servante générale pouvant fournir de bonnes références, pour famille avec enfants. S'ad. 376c St-Christophe. (5301). 241-3

SERVANTE — On demande une servante dans une famille de quatre personnes, où on garde une autre, pas de lavages, références exigées. S'adresser entre midi et 3 heures 655 St-Hubert. 240-6

SERVANTE capable demandée immédiatement pour famille de deux personnes, pas lavage ni repassage, bons gages, références exigées. S'adresser de suite 702 Maisonneuve. 242-1

A LOUER

SALLE A LOUER — Grande salle à louer au No 18? rue Ste-Catherine Est (angle Ste-Elisabeth). Emplacement central pour assemblées, danse, etc. Plancher en bois franc, bon éclairage. S'adresser au concierge ou à Improved Realties Ltd., sur les lieux. Téléphone Est 6146. 237-26

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILE à louer, prix réduits pour mariage, baptême. Montréal Auto Livery Co., A. Goudron, prop. 184 Berri, Est 4363. 236-26

AUTOMOBILES A LOUER. — Automobiles louées à l'heure, la journée, à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnables. G. Goudron, 221 Sanguinet. Est 3579. 44-260

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, dans l'édifice de la PATRIE. S'adresser à la Cie Boisclair, chambre 409, 71A St-Jacques. Tél. Main 1495. 213-jno

CHAMBRES A LOUER

BERRI 1091 — Magnifique chambre boudoir moderne, famille privée, près Mont-Royal. Monsieur préféré. Tél. St-Louis 7221. 227-6

CADIEUX, 322.—Chambre à louer pour couple ou deux messieurs, dans maison privée.

CHEMIN STE-CATHERINE, 729, Outremont, chambre double, monsieur préféré, électricité, étage du bain, eau chaude. 240-3

CHAMBRE ET PENSION

DE LA MONTAGNE, 242—Les étrangers qui viennent à Montréal peuvent trouver de bonnes chambres à la journée ou à la semaine ; maison privée ; localité centrale, près des stations de chemins de fer. Le "Wilhelmina", téléphone Uptown 3322. 111-156

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE. — Ste-Agathe des Monts, Welcome Hotel, en face du lac des Sables, pension d'été, pension première classe, prix modéré. Noël Leblond, prop., enreg. Boîte 962. 120-jno

Il y en a des Milliers

DES HOMMES DES FEMMES

Sont sans Travail

Ils viennent au

Bureau de Placement de "La Patrie"

et nous procurons de l'ouvrage à un bon nombre d'entre eux.

Tous les patrons qui ont besoin d'employés peuvent donc s'adresser au BUREAU DE PLACEMENT et lire les "Petites Annonces" de La PATRIE. Ils trouvent ce qu'ils désirent.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER—Boutique de barbier angle Ste-Catherine et square Philippe, plombage fait pour huit chaises, chauffé, possession immédiate, localité de première classe. S'ad. à Jos. H. Maher, 724 édifice Transportation, Main 2510. 231-12

MAGASIN à louer avec cave et logis, construction neuve, grande shed, conviendrait pour épicerie, magasin général, bas prix pour l'hiver, No 2526 avenue Châteaubriand. Tél. Main 8744 et St-Louis 6730. Frankel, 60 Notre-Dame Est. 240-6

MAISONS A LOUER

A LOUER, quatre appartements contenant chacun 3 chambres à coucher, une chambre de bain, un salon, une salle à manger, une cuisine, etc. Loyer très modéré. S'adresser à H. M. Simpson, 40 Edifice de la Banque des Marchands, coin des rues Université et Ste-Catherine, téléphone Up. 2368 226-12

CLARKE, 3193, 3195, vis-à-vis terrain Shamrock, Boyer, 2211, près Rolette, tramways, 4 appartements, bain, $9.00 chacun. Gagnier, 228 Mont-Royal Ouest. 242-6

MAISON A LOUER, 16 rue Montcalm 5 chambre, loyer bas pour un bon logement. S'adresser à H. Lassner, 1258 rue St-Urbain, téléphone Saint-Louis 5392. 241-6

PLUSIEURS LOGEMENTS et magasins à louer dans le centre et 16 logements dans l'Appartement St-Louis. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert, Tél. Est 1508. 224-26

RUE PIE IX, No 1108—logement, 6 appartements, bain, un bas, $12 par mois, 1947 de Laroche, J. E. Tremblay, Tél. St-Louis 3976. 240-6

A VENDRE

A VENDRE—Un poêle, comptoir et tiroirs, 142 Laurier Est. 242-2

A VENDRE, une ronde de tabliers. S'adresser 1169 Papineau. 242-6

A VENDRE—Un (horse power) moulange en acier à vendre à bon marché. S'adresser 1717 Mentana. 241-6

A VENDRE—Un pardessus et manteau en mouton Perse à vendre. S'adresser à 700 rue St-Hubert, Tél. Est 1106. 242-6

A VENDRE, clos de bois et charbon pour cause de maladie, bon marché pour du comptant. S'adresser à 1478 Notre-Dame Ouest. 241-6

A VENDRE salle à manger, ameublement complet, à sacrifice, bonne clientèle choisie. Cause de départ. S'adresser 775 Mont-Royal Est. 240—6

A VENDRE 2 scies, scie ronde et scie à ruban, marchant à la main à vendre à sacrifice. J. O. Beaulnes, 96 1-2 Ste-Elisabeth. 239—6

A VENDRE—Tous ceux qui désirent acheter à des conditions faciles des vêtements pour dames et messieurs de haute classe, et faits sur commande, robes, costumes, complets, rideaux, tapis, marchandises sèches, peuvent s'adresser au No 29 avenue du Parc. Téléphone Est 3272. 184-78

BOULANGERIE à vendre, chevaux, voitures d'été et d'hiver, vendant 3,500 pains par semaine, vends pour cause de santé. S'adresser à Casier 908 La PATRIE. 242-6

CREDIT—$1.00—CREDIT

CREDIT $1.00 — Manteaux pour dames, costumes, fourrures, blouses et robes. Complets et paletots pour hommes, paletots en fourrures. H. Cohen Sons & Co., 569 rue Ste-Catherine Est, 5ème porte à l'Est de la rue Amherst, ouvert le soir. 222—26

DES COMPLETS et des paletots non réclamés depuis plus de trois mois seront vendus à $8.50 et $10.00. The English & Scotch Woolen Co. La grande compagnie qui vend les vêtements tailleurs à $15. 261 rue Ste-Catherine Ouest. 213-26

DURANT ce mois nous donnerons une réduction sur tous nos meubles, tapis, prélarts que nous vendons régulièrement bon marché. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs. Fleury Furniture Co., 518 Rachel Est, en face de la rue Boyer, près du Parc Lafontaine, autrefois Rachel Furniture Co. 227-26

FERS à repasser électriques et nickelés à vendre $4.00 chacun. Téléphone St-Louis 3850, No 2286 rue Hutchison. 239-12

MANTEAU d'hiver à la mode à vendre à sacrifice, $6.50, une occasion. S'adresser à 1853 rue St-Denis. 242-6

PHARMACIE A VENDRE—Etablie depuis plusieurs années, faisant de bonnes affaires au comptant, chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser à PATRIE, Boîte 902. 239-8

PRENONS, vendons du bon linge de seconde main, bon marché, costumes, robes de soirées, manteaux de fourrures, habits d'hommes. 306 Marquette. 237-6

SALLE DE VUES en opération, rue Mont-Royal, le tout réparé à neuf, 400 sièges, vendra avec très peu de comptant, accepterа balance de prix de vente. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est, St-Louis 5500, St-Louis 5181. 240—6

TIMBRES - POSTES — 50 timbres différents à tous les collectionneurs demandant liste No 3. Maurice Bédard, 156 rue St-André, Montréal. 235-12

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE A VENDRE—Magnifique char "Cole"—60 H.P.—6 cylindres. Modèle 1913. Parfait ordre de marche. 6 pneus presque neufs, Bumper, Klaxon Horn, Seat Covers, Outillage complet. A vendre à grands sacrifices. S'adresser par lettre seulement à 302 St-Denis. 241-6

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

A VENDRE, berlot, carriole de poney, bob-sleigh de livraison, et tout genre de cutters. S'adresser 1111 Papineau, Ulric Roy et Cie. 241-6

A VENDRE deux Ste-Catherine, 2 manteaux en mouton, $35, 3 robes muska, 4 noires, 1 capot en chat, 1 étole en vison, 211 de LaRoche, près Mont-Royal. St-Louis 6315. 238—6

CHEVAL A VENDRE—Très bon cheval, 1250 lbs, 9 ans, bon pour express, voiture légère, $150.00. 1560 St-Denis, "Cash Grocerie". 240-6

CHEVAL, harnais tout neuf, sleigh Ste-Catherine, aussi buggy "rubber tire", à vendre à sacrifice. S'adresser 87 Christophe-Colomb, St-Louis 8236. 242-12

CHEVAL, harnais et voitures à vendre ou échanger pour automobile à un ou deux sièges. S'adresser 87 Christophe-Colomb, St-Louis 8236, de 12 hrs à 2 hrs et 6 hrs à 8 hrs le soir. 240-6

DEUX EXPRESS à vendre, deux berlots avec bob-sleigh. S'adresser 338 des Carrières, St-Louis 799. 242-6

HARNAIS ET VOITURES

FROST & WOOD

est le meilleur endroit pour vous procurer une bonne voiture d'hiver, pour la promenade, les affaires ou la livraison. Choix varié et qualité insurpassable. Voitures de poney, 6 grandeurs différentes. Robes, couvertes, harnais, etc. Achetez de la maison qui donne entière satisfaction. La Compagnie Frost & Wood, Limitée, 21 rue St-Antoine. Phone Main 5010. 242-6

SLEIGH neuf d'entrepreneur à vendre bon marché. 2263 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 240-6

VOITURES A VENDRE—Sleigh d'épicerie, sleigh à charbon, lorrie simple, neuve et de seconde main, à vendre à très bon marché. S'adresser au No. 50 Ontario Ouest. 242-6

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ FAIRE CLIPPER vos chevaux à l'électricité en 30 minutes chez D. Dagenais, 540 rue Amherst, coin Ontario, ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-152

CHEVAUX tondus à l'électricité par C. A. Lamothe, autrefois de la rue St-Paul, maintenant à 238 Ontario Ouest (anciennement rue Berthelet), près Bleury. Uptown 6591. 230-26

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE pardessus double en fourrure, collet en loutre Labrador, grandeur 42, longueur 50, à sacrifice. Ethier, 1195 Ste-Catherine Est. 233—26

A VENDRE — Fourrures de toutes sortes à bon marché. Nous confectionnons et réparons toutes sortes de fourrures. Prix modérés. O. Legendre et Cie, 485 rue Rachel. 225-26

A VENDRE — Trois magnifiques Muska, trois brunes, 5 noires, bon piano carré à $35.00, en bon état, deux sleighs Ste-Catherine, 211 De Laroche, près Mont-Royal. Tél. St-Louis 6315. 237—6

ARMAND DOIN, 76 Notre-Dame Est, en face Palais Justice. Capots, manteaux, manchons, casques, confection de première classe aussi les chapeaux et casquettes pour la saison d'hiver. 238-26

ETOLE et MANCHON en vison, aussi étole et manchon en Alaska à vendre. S'adresser 11 rue Allard entre Panet et Visitation. 237-6

FOURRURES A VENDRE — Belle grande collerette en vison, 17 peaux ; aussi manchon vison, $125.00 les deux morceaux, vendra séparément. S'adresser 101 Dufresne. 238-6

FOURRURES—Set en loup et en renard. Manteaux en zibeline d'Alaska, near seal: toutes sortes de travaux exécutés, réparations, satisfaction garantie. E. Labelle, 441 Rachel Est. Phone St-Louis 8618. 242-26

FOURRURES, FOURRURES, FOURRURES — Sets en fourrure, nouveaux et de seconde main, de toutes qualités et styles, aussi un assortiment de manteaux en fourrures pour dames, toutes grandeurs et longueurs; paletots et casques pour hommes. Chez Pearson, 55 rue Craig Ouest. 242—jno

MANTEAU en mouton de Perse, un magnifique vêtement de bonne marque, longueur trois-quart, cent dollars. Casier 536 LA PATRIE. 241-3

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, faits sur commande par des dessinateurs d'expérience venant d'une grande maison de commerce, toutes sortes de réparations. Ouvrage et peaux garantis. Prix modérés. A. J. Lellièvre, 150 rue St-Denis, Téléphone Est 3321. 242-26

UN MANTEAU en near seal en parfait état, grandeur 36, longueur 52. S'adresser 2263 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 240-6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE moderne à vendre, place centrale, stock $2,800, vente cause maladie. S'adresser 924 Ste-Catherine Est. 238-6

EPICERIE A VENDRE, bonne place d'affaires, cause fatigue, s'adresser 333 chambord, St-Louis 2704. 242-6

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT à vendre à bon marché en bloc ou séparément, logis moderne, 5 appartements, cause maladie, loyer $13.00, 1136 des Erables. 239—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHAT, VENTE, ECHANGE.—Pour toute transaction satisfaisante et rapide, venez à nos bureaux. Nous avons toujours des bargains en mains. Nous sommes toujours ouverts pour tous ECHANGES: terres, propriétés, commerces, lots, parts de Compagnie, hypothèques, balances de prix de vente, etc. Actuellement avons plusieurs demandes d'échanges, automobiles, chevaux, voitures pour lots. Meunier, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, Phone Est. 6202. 242-6

A VENDRE plusieurs épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, plusieurs magasins cigares, bonbons, vues animées, hôtels, salles à manger, etc. Si vous désirez vendre un commerce quelconque, venez me voir. Jean Castelli, 126 Ste-Catherine Est, 1er étage. Bâtisse la PATRIE. Etabli depuis 23 ans. Tél. Est 4563. 241-6

MAGASIN de coupons et lingerie à vendre. S'ad. 2602 Chateaubriand. 242-6

PLUSIEURS magasins, épiceries licenciées ou non, magasin de cigares, etc., hôtels, vues animées, salles à manger, magasins de mode, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Les personnes désirant vendre ou échanger leur commerce sont priées de s'adresser à Philippe Paduant, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Tél. Est 4209. 237—6

RESTAURANT à vendre, bonbons, tabac, liqueurs douces, cause : abandon du commerce, logis en arrière, 476 Amherst. 238-6

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs en voyant immédiatement O. Jutras, 157 Rachel Est. Tél. Bell St-Louis 4490. 223-30

VENTE, ACHAT, ECHANGE — Toutes personnes désirant acheter, vendre, échanger commerce, propriétés, terres, trouvent rapidement satisfaction en venant à nos bureaux. Nous avons actuellement plusieurs acheteurs. Venez nous voir immédiatement. Plusieurs bargains. Terre claire à échanger pour propriété. Boutique de barbier, bien situés, ou échangerait. Théâtre vues, sans licence, quartier populeux. Lots clairs à échanger pour automobiles, propriétés, etc. Meunier, 117 St-Denis, Phone Est 6202. 236-6

VOUS avez des maisons, terrains, terres ou commerces à vendre ou à échanger. Vous ne regretterez jamais si vous placez vos affaires avec nous. Nous pouvons juger la valeur d'une bonne affaire et pouvons faire les estimés nous-mêmes soit pour maison ou terrain. Les personnes ayant des prêts d'argent ou placements à faire seront certaines de trouver en nous des experts dans cette ligne. Notre motto est Honnêteté, Justice pour tout. Talbot Frères, 902 De St-Vallier, Tél. St-Louis 6296 218-26

PIANOS ET ORGUES

CHICKERING. Piano droit, caisse en bois de rose, clavier complet, tonalité sympathique, en parfait ordre. Aubaine à $250, payable $15 comptant et $7 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, Angle Stanley. 239-5-6-9

MAGNIFIQUE PIANO droit, en usage depuis très peu de temps, à bon marché, au comptant. S'adresser 1347 rue Clark, près Rachel. 239-6

MARSHALL & WENDELL. Piano carré, caisse en bois de rose, pieds sculptés, clavier complet, tonalité douce, seulement $125, payable $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine O., angle Stanley. 239—5-6-9

MARSHALL & WENDELL. Piano droit, caisse en acajou, 7⅓ octaves, riche tonalité. Action parfaite. Une vraie aubaine à $275, payable $15 comptant et $7 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine O., angle Stanley. 239-5-9

PIANO DROIT, en usage depuis moins d'un an. On accepterait $165.00, pour cause de besoin d'argent. S'adresser 148 rue Drolet. 239-6

PIANO — A vendre, bon piano cottage, 7⅓ octaves, $98 ; faut vendre de suite faute de place. Visible avant-midi et après 4 heures, 79 rue rue du Couvent, St-Henri. 237-6

PIANO FISHER (New-York), Grand cabinet, magnifique caisse, 7⅓ octaves, son ravissant. A coûté $600, réduit à $285, payable, $20 comptant et $8 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 238-4-6-8-10

PIANO POUR COMMENCANTS. Caisse en bois de rose, cadre en fer, bon son et bonne action. Peut être échangé en dedans les 3 ans pour un piano neuf. Occasion $95, payable $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 238—4, 6, 8, 10

PIANO R. S. WILLIAMS—Très grand cabinet, caisse en bois de rose, 7⅓ octaves. Son et mécanisme excellents. Seulement $275, payable $10 comptant et $6 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 238-4-6-8-10

PIANO STEVENSON. Grand piano carré, caisse en bois de rose, pieds sculptés, 7 1-3 octaves, très beau son, comme neuf. Une aubaine $145, payable $5 comptant et $4 par mois. Layton Bros. 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 238—4, 6, 8, 10

$169 COMPTANT achètent un piano droit presque neuf. The Leach Piano Co., Ltd., 733 rue Ste-Catherine Ouest, angle des rues Guy et MacKay, côté Nord. 240-5

AUTOMOBILISTES

AUTOMOBILISTES - PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES qui désirez avoir des chauffeurs-mécaniciens honnêtes et sérieux, adressez-vous ou écrivez à Barreyre, 207 Hôtel de Ville ou Bouhours, 250 Boyer (gratuite). 150-156

CHAUFFEURS — CHAUFFEURS-MECANICIENS d'automobiles, membres de l'association des mécaniciens, qui est sans place, écrivez à Barreyre, 207 Hôtel de Ville ou Bouhours, 250 Boyer (gratuite). 150-156

REPARATIONS d'automobiles par des experts. Ouvrage garanti. Am. Garage Co., 596 rue Ontario Est, téléphone Est 4205. 227—1 an

BOUTONS

MAGNIFIQUES EFFETS en celluloid et émaillé de couleur. Tous les genres recouverts en étoffe aussi avec tours en émail, fait pendant que vous attendez, à prix réduit. Boutons envoyés par la poste. Dominion Button Works, 720 Visitation. Tél. Est 164. 221—26

CHAPEAUX

ARMAND DOIN, 76 Notre-Dame Est, en face Palais de Justice. Capots, manteaux, manchons, casques, confection de première classe, aussi les chapeaux et casquettes pour la saison d'hiver. 237—26

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du Dépôt, seul hôtel Canadien-français à Ottawa. $2.00 par jour en montant. — P. G. Danis, Prop. 18—jno

MACHINERIES

MACHINERIES, chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries, bas prix. Dominion Machinery Co. (Mullins) déménagé du square Papineau dans plus grand magasin, 23 Wellington. 237—26

REMEDES

CHIPWA, purificateur du sang, composé de racines sauvages, pour toutes maladies, consultations gratuites et 10 cts pour échantillon de Dame L. Royer, 106 rue Bridge, Manchester, N.H. et vendu à 1306a Wellington, Verdun, Montréal. L.J.S.-jno

REPARATIONS

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés avec soin matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Turcot & Leblanc 793 Lafontaine. Tél. Est 5896. 230-26

DIVERS

AVIS AUX BOUCHERS

La seule place pour avoir les jaquettes de bouchers en pure laine, au juste prix est à la Montreal Coat & Apron Supply Co., 4 rue Bonsecours, près du marché. 218-26

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'Ingénieur de l'édifice de la PATRIE, excepté le samedi. jno.

DR LAFOREST—Spécialité: maladies des femmes. Traitement sans opération. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs. à 3 hrs. Tél. Est 3504. 5-jno

DR PRUD'HOMME—Spécialité: Maladies des voies digestives : foie, estomac, intestin, etc. Institut du Dr Laforest, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 73-jno.

TRADUCTION

Traduction anglaise ou française. Aussi copie à la machine. Prix modérés. Service prompt. S'ad. "Traduction", 224 St-Denis. Tél. Est 6164. 166-jno

PERDU

PERDU, une vache brune, avec un trait dans le cou, récompense à celui qui la ramènera à E. Benoit, Côte St-Laurent. 242-1

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. C. Goyette, notaire, 25 rue Saint-Jacques. 235—26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux. H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest, Main 5761. 232-1 an

ARGENT à prêter sur hypothèque à bonnes conditions et achat de créances. S'adresser à Bélanger et Bélanger, notaires, 30 St-Jacques. Main 1851, résidence 240 Visitation. 232—78

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles. (Etablis 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 St-Jacques; Main 7097. Achat et vente de propriétés, prêts sur 1ère et 2ème hypothèque. Collections, achat créances. 203—1 an

AVIS — Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants ? Adressez-vous à Thos. Touzin, notaire, 60 Notre-Dame Est, chambre 8, Main 8528, Soir, 947 St-Denis, St-Louis 1514. 233-26

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèques, balances de prix de vente, bons billets. A. Pilon et Cie, 62 St-Jacques. Main 7675. Soir 171 Parc G. E. Cartier, Westmount 2922. 228-1an

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèque, balance de prix de ventes, bons, billets, etc. J. H. Richardson & Co., 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3879. Ouvert tous les soirs. 163-1 an.

PRETS sur hypothèque. Achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants. Transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire, 54 Notre-Dame Est. chambre 39. Main 2. 215—1 an

A VENDRE OU A LOUER

RESTAURANT à vendre ou à louer, très bon site, à vendre pour cause de maladie. S'adresser 812 rue Ontario Est. 240-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

DEMANDE D'EMPRUNT, $3000, $4000, $6,000, $7,000 demandé sur 1ère hypothèque, 7%. L. J. Robillard, notaire, 502 Ste-Catherine Est, chambre 108. Tél. Est 5288. 238—6

$1000 à $10,000 demandés à emprunter sur première hypothèque 7%. S'ad. Romulus, notaire, 17 Côte Place d'Armes, Main 2778, soir 68 rue Ste-Catherine, Viauville. 225—26

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER — Je prendrais un certain nombre de terrains dans une bonne localité dont je prendrai la gérance de la subdivision d'une compagnie responsable. S'adresser 1102 des Erables, Tél. St-Louis 6805. 236-6

ON DEMANDE à acheter 6 ou 9 logements dans l'annexe, de préférence, paiera ⅓ comptant, ⅓ en balance de prix de vente, balance en terrain. S'ad. J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est, St-Louis 5500, St-Louis 5181. 240—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE 4 cottages, Outremont, Durocher Nos 371 à 377, avec améliorations modernes, place pour garage, prix $13,000. S'adresser à D. Lapierre, tél. St-Louis 1329. 240—6

A VENDRE—Bloc en brique de 3 étages, toutes les améliorations modernes, revenu $984. S'adresser 1664 St-Denis. 241-6

AVENUE CLIFTON, 256, Notre-Dame de Grâces. Nouveau cottage en brique solide, neuf chambres, cheminées, bois franc, toutes les accommodations modernes, sous-sol en ciment, fournaise Daisy, complètement décoré. Une maison parfaite à un très bas prix. Conditions faciles. Louis Tarlton, constructeur, 393 avenue Wiseman, Outremont, téléphone St-Louis 3455. 239-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. ROUSSIN

RUE GALT, maison de 2 logements, $1,000 comptant, balance conditions faciles.

CHEMIN LASALLE, maison de 3 logements en face du fleuve, bonnes conditions.

4ème AVENUE, maison de 3 logements.

3ème AVENUE, maison de 6 logements, bon marché.

Plusieurs autres propriétés à vendre ou à échanger.

Plusieurs lots sur les 1ère, 2ème 3ème et 4ème avenues et rue Wellington, sur la ferme Brault, à $600.00 chacun et en montant.

Comptant, 10% et balance par paiements mensuels.

S'adresser à C. Roussin, 537 Chemin Lasalle, Verdun. Tél. Victoria 1634. 126-jno

BERNIER & GADBOIS

606 Ontario, Maisonneuve

$10500 — COIN de ruelle Jeanne d'Arc et Adam, 5 logements, chauffage à l'eau chaude, etc. Revenu $1,056. Comptant $2,500.

$8300 — RUE JEANNE D'ARC, 5 logements. Revenu 10%. Comptant $500.

$46000 — RUE ONTARIO, 3 magasins, 6 logements, centre de Maisonneuve.

$18000 — RUE ONTARIO, 6 flats, 60 x 110. Vrai bargain.

TERRAINS

BOURBONNIERE, près Ste-Catherine, 90c.

3IEME AVENUE, près Lafontaine, $1.00.

JEANNE D'ARC, près Girard, 55c.

DESJARDINS, près Girard, 55c.

BOURBONNIERE, près Girard, 50c.

AUSSI 10 terrains, rue Bourbonnière, près avenue du Parc, à $650 chacun. A échanger pour propriété et disposerons $1000 comptant. Tél. Lasalle 1912. 240—6

BERRI, Nos. 197 et 199, aussi Nos 20 et 22 Labelle, 30 pieds de front sur deux rues, quatre grands logements, situé au centre de la ville, près rue Sainte-Catherine. Cette propriété est offerte pour $16,500 d'ici au 15 décembre. Le terrain seulement vaut $6.00 le pied. Propriétaire A. Lacroix, 371 Labrecque, résidence 491 Demontigny. Téléphone Est 1113. 242-6

HUTCHISON—Outremont, 3 plains-pieds, strictement modernes et occupés par une classe de locataires telle, que le propriétaire serait prêt à garantir le loyer pour un an. P. P. Daunais, 1927 St-Urbain. Tél. St-Louis 6444. 240-6

MAISON à vendre, 2 logements, au No 76 rue De Gaspé, rapportant au delà de 8 1-2%. S'ad. sur les lieux. 239—6

MAISON A VENDRE, 1 étage, 4 appartements, passage, vestibule, terrain 25 x 100, près de l'église, des chars, du collège, couvent, prix $2,500 comptant $1,300, avec un stock de marchandise sèche, lingerie, bonne place d'avenir. S'adresser 2602 Chateaubriand. 242-6

MONT-ROYAL, coin nord-est Rester, en face de la rue St-Hubert, 48 x 100, 5 logements dont 2 pourraient être mis en magasin peu de frais, accepteraient balance de prix de vente, bien garantie, ou terrain bien situé. S'ad. J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est, St-Louis 5500, St-Louis 5181. 240—6

RUE DELORIMIER

6 plain pieds modernes, belle localité résidentielle, rue pavée, très ombragée, cour et ruelle. Comptant $3,000 et terrains bien situés prêt à bâtir. Prix $20,000. Petit et Petit, 743 Mont-Royal Est. 240-6

RUE STE-CATHERINE EST

Coin Cartier, propriété commerciale d'avenir, prix $30,000, dont $6,000 comptant, balance facile. Petit et Petit, 743 Mont-Royal Est. 240-6

RUE ST-HUBERT

Près Rachel, 6 magnifiques plain-pieds, 8 et 9 pièces, pierre et brique solide, fixtures électriques, poêle à gaz et glacière appartiennent à la propriété, plancher bois franc, fournaises partout, terrain 51 x 110, construction 51 x 92. Comptant $10,000, acceptera terrains bien situés prêts à bâtir. Petit et Petit, 743 Mont-Royal Est. 240-6

TERRAINS A VENDRE

COIN BABY et St-Clair, 74 x 80, vendrait très peu comptant constructeur. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est. St-Louis 5500, St-Louis 5181. 240—6

DEUX TERRAINS à vendre ou à échanger pour restaurant ou automobile. S'adresser de midi à 2 hrs, et 6 à 8 hrs. 87 Christophe-Colomb. St-Louis 8236. 240-12

LOTS à vendre—Cinq lots situé dans l'Est de la ville à proximité des chars électriques ainsi que de l'aqueduc, et de la lumière électrique. Le propriétaire vendra le tout, ou aucune partie à très bas prix, et à terme très facile. Boîte 836 la PATRIE. 174-jno

LOTS—Le propriétaire a trois lots sur le Boulevard Gouin qu'il vendra en bloc ou séparément à terme très facile. Toutes les commodités modernes telle que lumière électrique, aqueduc, etc., sont sur la propriété. Boîte 881, la PATRIE. 174-jno.

OUTREMONT, RUE BLOOMFIELD, trois magnifiques terrains vacants, grandeurs 50, 43, 40 x 100 pieds. Je vendrai séparément ou en bloc à $1.25 le pied carré. Cette offre est pour quelques jours seulement, conditions faciles. P. P., St-Louis 553. 238—6

RUE ST-DENIS, 1 terrain près 32e Ave 25 x 90, à vendre à sacrifice pour 4 jours seulement, très peu de comptant pour constructeur. S'adresser J. A. Chevrier, 405 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 5500 et 5181. 240—6

TERRAINS rue St-Denis, près de la 33e 5 terrains à $1300, comptant $2,000. S'adresser 2293 St-Denis. Tél. St-Louis 2170. 237—6

TERRAIN à vendre rue St-Denis, situé entre Beaubien et St-Zotique. S'adresser à 1912 St-Denis. Tél. St-Louis 1540. 237—6

TERRAIN—Boulevard Rosemont et Fullum, coin nord-est, 30 x 136, vendra bon marché. S'adresser 2331 Fabre, téléphone Est 1923. 237-6

TERRAINS—Coin Buller et de Gaspé, 25 x 100, rue Sanguinet, Parc Cristal, entre 34 et 35ième, 6 lots à bonnes conditions. J. H. Blais, 50 St-Zotique. St-Louis 5774. 240-6

TERRAINS—J'ai plusieurs terrains à Villeral et $500 en argent que j'échangerais pour propriété. Frankel, 60 Notre-Dame Est. Main 8744. 240-6

TERRAINS A VENDRE, à Maisonneuve, Viauville, Hudonville (Chapelle de la Réparation), Boulevard Pie IX. A termes faciles par la Cie d'Agences Générales de Maisonneuve Enregistrées, 471 Ontario, Maisonneuve. 88—156 fs.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. A. ROY

92 NOTRE-DAME EST

$5500—RUE BOYER, maison à 2 étages, 4 logements ; bon revenu. Comptant $1,000, balance facile.

$6500—RUE DAVIDSON, 3 étages, 4 logis, 2 de 6 chambres et 2 de 3 chambres. Comptant $1,000, balance hypothèque et terrains.

$6800—RUE PALM, revenu $720, bonne maison neuve, 6 logis de 4 chambres, façade en brique pressée. Comptant $2,000, balance facile.

$7000—RUE ST-JEROME, 3 étages, façade en pierre de taille, 4 logements, 2 de 3 chambres et 2 de 6 chambres, plancher en bois franc, revenu $720, comptant $2,000.

$7500—3ème AVE, VIAUVILLE, cottage à 2 étages, pierre et brique solide, façade en pierre de taille, clair d'hypothèque, échangera pour flats et remettra de l'argent.

$7500—AVE. DE CHATEAUBRIAND, 3 étages, 5 logements; revenu $768. Comptant $2,000.

$8000—RUE ST-JEROME, 3 étages, 4 logis, 2 de 6 chambres, 1 de 4 et 1 de 3 chambres, façade en brique Columbus, bay-window, cave cimentée, chauffage à eau chaude dans le bas, revenu $810.

$8200—RUE GARNIER, 3 étages, façade en brique Columbus, 3 logis de 6 chambres revenu $828. Comptant $2,000, balance dans 3 ans.

$8800—RUE PARTHENAIS, 3 étages, façade en brique Colombus, 5 logis, chauffage à eau chaude dans le bas, cave cimentée, revenu $876; comptant $1500.

$9000—RUE GARNIER, 3 étages, façade en brique Colombus, 3 logis de 7 chambres, chauffage à eau chaude dans le bas, cave cimentée, bay-window. Comptant $3,000.

$12000—RUE ESPLANADE, 3 étages, 6 logis, revenu $1224; comptant $2,000.

$13000—RUE ST-DENIS, 3 étages, pierre et brique solide, façade en pierre, 3 logis de 9 et 10 appartements. Comptant $4,-0000, balance 6%.

$14000—AVE. DU PARC, 3 étages, façade en brique pressée, 3 logis de 7 et 8 chambres, chauffage à eau chaude. Comptant $3000, balance 6%.

$40000—RUE ST-HUBERT, maison à 3 étages, 51½ pieds de façade, pierre et brique solide, façade en pierre de taille, 6 logis de 8 et 9 chambres, chauffage à eau chaude, cave cimentée, le tout de 1ère classe, peu de comptant et terrains bien situés.

Pour autres informations s'adresser à J. A. Roy, 92 Notre-Dame Est, Edifice "La Sauvegarde", ch. 12, Tél. Main 1318, le soir, 875A Durocher, St-Louis 5825. 240—3

$15,000—Casgrain, près Beaubien, 9 logements très bien finis, bain émaillé, fixtures électriques dans tous les logements, hypothèques, $6500 pour 3 ans, revenu actuel $1,246, garanti au 1er mai $1,812. Accepterais terrains bien situés et balance de prix de vente. S'adresser J.-A. Chevrier, 406 Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 5500 et 5181. 240—6

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Au nombre des ventes enrégistrées hier s'en trouve une numériquement peu importante, mais qui présente un certain intérêt public : celle d'une lisière de terrain à l'extrémité de la rue Université entre l'hôpital Victoria et la propriété du Collège McGill. Ce terrain faisait naguère partie de la succession Frothingham. Il passa ensuite à la succession Molson qui vient de le céder à l'hôpital Victoria, moyennant la somme de $5,655. Les autorités du Victoria s'en serviront pour leur service ambulancier au lieu de passer par l'avenue des Pins.

Les ventes d'hier ont été aussi satisfaisantes que désirées. Elles ont atteint la somme de $295,507 contre $229,376 la veille. Il en est quelques-unes qui commandent un chiffre respectable. En voici la nomenclature :

MONTREAL-OUEST

Louis Philippe Fournier à Uptown Investment Company, agissant par Chs. D. Fagerberg, la partie N.-E. de 1567-8, partie S.-O. 1567-9 et 10, quartier St-Antoine, mesurant le 1er lot 48.6 x 87.6 pieds ; le 2e lot 40.6 x 87.6 pieds, avec les bâtisses No 40 rue Overdale, pour $65,000.

—o—

Hon. Alphonse Desjardins et autres exécuteurs testamentaires de feu Joseph Masson à Henry Benjamin Parsons, banquier, la partie de 273, quartier St-Antoine, mesurant 87 x 129 pieds, borné en front par la rue St-Jacques et en arrière par le chemin de fer du Grand-Tronc, pour $41,000.

—o—

Patrick Mullen et al, ès-qual à The Canada Cold Storage Company, agissant par Robert P. McLea, président, la ptie S.-O. de 1756-30, 1756-31, partie N.-E. du 1756-32, quartier Ste-Anne, mesurant 82.6 x 109 pieds, avec bâtisses, Nos 45, 47 rue Williams, pour $1.00 et bonnes considérations.

—o—

The Piedmont Land Company à The Royal Victoria Hospital, agissant par H. V. Meredith, président, ses droits dans les lots 1817, 1816 quartier St-Antoine, mesurant 13,-310 pieds, rue Université, pour $5,-655.

—o—

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Pierre A. Larivière à Eulalie Larivière, les lots 328-279, 352, village de la Côte St-Louis, pour $37,-000.

—o—

Jean-Baptiste Dupré & Charles Marquette à Harry Albert, le lot 32-5-8, paroisse de Montréal, mesurant 50 x 100 pieds, avec bâtisses. Nos civiques, 2560 à 2570 de la rue Hutchison, Outremont, pour $30,-000.

—:o:—

Jean-Baptiste Dupré et al, entrepreneurs, à Harry Albert, le lot 32-5-8, paroisse de Montréal, mesurant 500 x 100 pieds, avec les bâtisses. Nos 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570 de la rue Hutchison, à Outremont, pour $30,000.

—:o:—

William Levy à David M. Steindler, de New-York, bourgeois, les lots 433-20, partie de la partie non-subdivisée du lot 433, village St-Jean-Baptiste. Le 1er emplacement contient 28.6 x 82 pieds; le 2e, 182.4 x 55.6 pieds. Ces lots forment le coin del 'avenur Duluth et du Boulevard St-Laurent, avec bâtisses. Nos 1150 à 1158, Boulevard St-Laurent, et No 4 et 6 Avenue Duluth, pour $15,000.

—:o:—

J. Henri et Adolphe J. Pinard, bourgeois, à L. Arthur Beauchemin et al, la moitié indivisé du lot 32-4-18, parcisse de Montséal, contenant 50 x 100 pieds, situé rue Durocher, Outremont, pour $10,000.

—:o:—

Onésime Daoust, agent d'immeubles, à Albert Desmarchais, entrepreneur, les lots 173-289, village d'Hochelaga, le lot 1358-134, quartier Ste-Marie, partie nordjouest de 1358-133, quartier Ste-Marie, avec les bâtisses, rue Shepperd, mesurant 35.2 x 100 pieds, pour $8,-500.

—o—

Joseph George A. Payment et al, à Joël Emard, le lot 18-130, village St-Jean-Baptiste, mesurant 23.6 x 100 pieds, avec les bâtisses, rue Bayer, pour $7,850.

—:o:—

Aldéric Filiatrault à Napoléon Filiatrault et al, les 3-4 indivisés de 10-248, village de la Côte St-Louis, mesurant 28 x 78 pieds, avec les bâtisses. No civique, 170, rue Casgrain, pour $1.00 et bonnes considérations.

COIN A BATIR Rues St-Denis et Carmel

50 x 125. Conditions pour convenir à l'acheteur. S'adresser à

J. A. LABRECQUE,

Transportation Bldg. Tél. Main 279. Montréal.

241-2

CARTES DE PROFESSION

AVOCATS

BAKER, W. A., C.R., avocat, 58 St-Jacques. Résidence, 92 Adam. Tél. Lasalle 620. 224-26

LAMOTHE ET TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place D'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, LL.D.; C.R. Camille Tessier, LL.B. 148—1 an.

McAVOY, D. C. R., avocat, 4 Boulevard St-Laurent, Main 7191, s'occupe spécialement de droit concernant les compagnies. 180—1 AP

RHEAUME THEODULE, L. L. L., avocat, procureur, chambre 411, Edifice Banque d'Epargne, 180 St-Jacques. Tél. Main 4571 et 4572. Résidence, Est 145. 196—1 an

ST-JULIEN ET THEBERGE, avocats, 60 Notre-Dame Est, Montréal. Téléphone Main 901. 149—1 an

TANCREDE PAGNUELO, C.R.

AVOCAT

(Droit criminel et commercial)

BATISSE ORPHEUM

289 Rue Ste-Catherine Ouest

Téléphone Uptown 4354.

239-Ma.-V.-jno.

NOTAIRES

BELANGER & BELANGER, notaires, (Léandre et Adrien), 20 Saint-Jacques, Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 143-1 an.

CREPEAU, ODILON, notaire, 30 St-Jacques. Résidence, 530 Centre. Tél. Main 683. Argent à prêter. 202-1 an

G. A. NORMANDIN, LL.L., notaire, 205 Saint-Jacques, chambre 208. Tél. Main 8161. 196—75

GIROUX, LUCIEN, notaire, 43 Saint-Gabriel, tél. Main 2785, 368 de l'Epée, St-Louis 3585, argent à prêter, règlement de succession. 235—1 an

R. FARIBAULT, notaire, successeur de Leclerc et Faribault, 52 St-Jacques. Main 678. Argent à prêter Achat de balance de prix de vente. 221-156

PEINTRE D'ENSEIGNES

Venez voir notre stock de cartes pour Noël et Jour de l'An. Oka Sign Co., 409 Cadieux. Tél. Est 3484. 218-26

PROFESSEUR.

CONSERVATOIRE RACICOT, 195 BERRI : Piano, chant, orgue, théorie, harmonie, violon, élocution, etc. Obtention de diplôme à tous les degrés. Mlle Racicot, 195 Berri. Est 5515. 148—156

PROFESSEUR de piano, leçons de théorie. Préparation aux examens. Mlle B. Charlebois, 211 rue St-Hubert. Tél. Est 3587. 204-jno

SPECIALISTE

POUR TOUTES MALADIES DES PIEDS

L. DE LIMBOURG, de Paris. Spécialiste chiropodiste, attaché au service des Hydes Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des principales communautés religieuses. Le seul à Montréal qui garantisse guérison complète des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpirations. 291 rue St-Denis. Téléphone Est 2169. 169-1an

TRADUCTEUR

TRADUCTEUR expert, anglais ou français, aussi correspondance et tout travail de clavigraphie, rédaction d'annonces et littérature commerciale. S'adresser à Z. Charlebois, bureau temporaire, 211 rue St-Hubert. Tél. E 3587. 204—jnc

MGR ROY DONNE QUELQUES EXPLICATIONS NOUVELLES SUR LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Le président de la Commission Scolaire répond aux accusations injustes d'une certaine presse relativement à des statistiques aléatoires, inventées sur un rapport de l'abbé Dubois.

Le syndicat des employés

Tout l'intérêt de la séance de la Commission Scolaire Catholique, hier soir, a porté sur une étude de Mgr Roy, président de la Commission, en marge du rapport de l'abbé Dubois, visiteur général des écoles. C'est une réponse définitive et vigoureuse à l'adresse des chiffres aléatoires, présentés par une certaine presse qui dans l'intérêt flagrant d'une cause hostile à notre système d'éducation, ne cesse de bourpiller les méthodes de la Commission.

Le secrétaire a donné lecture d'une résolution du "Syndicat des Employés de Commerce et d'Industrie," qui se déclare formellement opposé au système d'enseignement obligatoire.

Le Syndicat qui a envoyé copie de cette résolution à Sir Lomer et aux autres corps, déclare que tout autre système est préjudiciable aux intérêts des pères de famille, aux ouvriers, etc.

Voici le texte du rapport de Mgr Roy, tel qu'il le présentait hier soir aux Commissaires :

Le rapport de M. l'abbé Dubois, parce que sur plus d'un point, il donne des chiffres et des constatations qui ne tiennent pas compte d'éléments très importants, devait fournir des armes à ceux qui veulent être injustes à notre égard. Et de fait des journaux de Montréal et de l'Ontario en ont profité pour affirmer, par exemple, que bien peu chez nous ont une éducation même primaire, que nos enfants quittent en masse l'école avant l'âge de 12 ans, etc.

Si on s'en tient uniquement aux chiffres donnés par M. l'abbé Dubois sur les élèves qui vont jusqu'aux dernières années du cours dans les écoles sous le contrôle de la "Commission des Ecoles Catholiques de Montréal," il est évident que ces chiffres ne donnent pas la vraie situation pour ce qui est de la fréquentation scolaire parmi nous et qu'ils ne nous rendent pas justice.

D'abord en considérant quel est le programme d'études pour la septième et la huitième année on voit vite qu'il n'y aura nécessairement qu'un petit nombre d'élèves qui se rendront jusque là, puisque le programme porte entre autres choses pour ces années l'enseignement de l'histoire de l'Eglise, de l'histoire des Etats-Unis, de la littérature, de l'histoire littéraire, de l'analyse littéraire, de la comptabilité commerciale au complet, de l'algèbre, de la physique, de la cosmographie.

Ensuite il faut nécessairement tenir compte du grand nombre de maisons d'éducation indépendantes qui existent à Montréal et dans les environs et où vont de préférence les élèves qui veulent pousser plus loin leurs études. Dans le seul territoire de la commission centrale des Ecoles de Montréal il y a 53 de ces maisons comme le Mont St-Louis, l'Académie de l'archevêché, le collège de Montréal, le collège Ste-Marie le Collège Loyola, le Catholic High School, l'école St-Jacques, le Mont Ste-Marie, l'Académie St-Denis, l'Académie St-Urbain, l'Académie Charrier, l'Académie St-Ignace, etc, etc. Et on a compté 174 de ces maisons à Montréal ou dans les environs où l'on trouve des élèves habitant le territoire de notre commission centrale. Voici du reste des statistiques qui parlent par elles-mêmes.

STATISTIQUES

des élèves habitant le territoire de la "Commission des Ecoles Catholiques de Montréal" et fréquentant des écoles autres que celles qui sont sous le contrôle de la dite commission.

Paroisses dans toute la ville et la banlieue de Montréal.	68
Paroisse dans le territoire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.	20
Ecoles sous le contrôle de la dite Commission.	59
Total des élèves fréquentant ces écoles sous le contrôle de ladite Commission (Rapport de M. Dubois)	19,929
Ecoles indépendantes se trouvant dans le territoire de la dite Commission (22) dirigées par des hommes ; (31) dirigées par des femmes)	53
Total des écoles dans le territoire de ladite Commission	103
Elèves fréquentant les écoles indépendantes établies dans le territoire de ladite Commission	8,601
Elèves fréquentant ces écoles indépendantes établies dans le territoire de ladite Commission, et qui ont 13 ans et plus	4,267
Ecoles indépendantes où l'on trouve des élèves habitant le territoire de ladite Commission	174
Elèves habitant le territoire de ladite Commission et fréquentant des écoles autres que celles qui sont sous le contrôle de ladite Commission	8,816
Elèves habitant le territoire de ladite Commission et fréquentant des écoles autres que celles sous le contrôle de ladite Commission et qui ont 13 ans et plus.	2,971
Elèves habitant actuellement le territoire de ladite Commission et ayant fréquenté une école sous son contrôle, et qui sont maintenant dans des écoles indépendantes	3,073

N'est-ce pas une injustice patente de ne pas tenir compte, en appréciant la fréquentation scolaire à Montréal, des élèves qui sont dans ces écoles indépendantes et dont un si grand nombre ont 13 ans et plus. Un grand nombre d'enfants peuvent avoir quitté nos écoles sous contrôle, mais si nous les retrouvons dans les écoles indépendantes, il ne faut pas les considérer comme ayant quitté l'éducation.

Il est à noter que les chiffres de ces statistiques sont encore au-dessous de la réalité, puisque quelques écoles indépendantes n'ont pas fait rapport, que certaines écoles privées n'ont pu être retraçées, qu'on n'y a pas compté les quelques élèves catholiques qui peuvent être dans des écoles protestantes, ni les enfants instruits dans leur famille. (Pas comptés non plus ceux qui fréquentent les écoles du soir).

Il est à noter aussi que ces statistiques ne tiennent compte que des élèves habitant "actuellement" la territoire de notre Commission. Or, il y a un grand nombre d'autres élèves qui ont fréquenté nos écoles de la Commission et qui sont maintenant dans d'autres écoles, et qui pourtant ne sont pas compris dans ces chiffres, parce que, à cause du changement de domicile de leurs parents, ils ne sont plus dans le territoire de notre Commission.

M. Dubois promet de "s'employer ferme à savoir ce que sont devenus nos élèves de l'année scolaire qui vient de se terminer." N'aurait-il pas été préférable d'attendre le résultat de ces recherches avant de jeter un cri d'alarme dont on a tant abusé ?

M. l'abbé Perrier dans ses rapports, notamment dans celui de 1908-09, avait aussi constaté que nos enfants quittent l'école beaucoup trop tôt ; qu'il faut travailler à remédier au mal autant qu'il existe ; mais en même temps il avait le soin de faire remarquer que ce mal n'est pas particulier à Montréal qu'il sévit ailleurs, en France, etc., et surtout aux Etats-Unis, et qu'il n'y a pas lieu de crier "honte à la province de Québec." Il nous invite aussi à parcourir un livre remarquable de M. Leonard Ayres, de New-York, qui étudie ce qu'il appelle dans sa langue "Retardation and elimination in city school systems" et qui indique fort bien l'un des éléments du problème qui nous occupe à savoir qu'il ne faut pas considérer comme ayant quitté l'école tous les élèves qu'on ne trouve plus l'année suivante dans une classe supérieure, puisqu'il est constaté que partout un nombre considérable restent dans la même classe. Là aussi se trouve l'une des explications du fait qu'on voit un si petit nombre d'élèves dans les dernières années du cours. Dans ce livre encore on fait bien voir ce qu'il faut pour comprendre le maniement des statistiques (Disons qu'il faut au moins de l'intelligence et de l'honnêteté.) Rapport de M. Perrier, 1908-09, pp. 111 et 112.

Il est quelques autres points du rapport de M. Dubois, qui, pour ne pas induire en erreur, réclament des constatations moins superficielles et aussi de copieuses explications.

Par exemple pour constater sérieusement si vraiment la majorité de nos élèves changent d'écoles, il ne faudrait pas se contenter de visiter sur nos 50 écoles trois écoles seulement, et de la même catégorie : l'Académie commerciale, l'Ecole Montcalm et l'Ecole Olier, et dans chacune de ces trois écoles, les élèves d'une année, la deuxième, quand nous avons 547 classes.

Et encore pour laisser entendre que ces changements d'écoles entraînent le changement de méthodes et manuels, ne faudrait-il pas montrer que ces élèves qui changent d'écoles passent d'une école, d'une catégorie à l'école d'une autre catégorie, d'une école des religieux par exemple à une école de nos professeurs séculiers ou vice-versa? Si ces élèves, comme il y a tout lieu de le croire, passent d'une école d'une catégorie à une autre école de la même catégorie, croit-on que cela serait vraiment préjudiciable?

Ceux qui visitent sérieusement nos écoles savent aussi que le changement d'écoles n'entraînent pas toujours le changement de livres et que même ces changements de livres sont relativement rares. D'un rapport que j'ai demandé aux Frères des Ecoles Chrétiennes il appert que sur 3,336 élèves qui se sont inscrits dans leurs écoles au mois de septembre, 75 seulement avaient eu à changer de livres.

Dans un autre rapport des Sœurs de la Congrégation, il est constaté que sur 6,412 élèves inscrites, au mois de septembre, 280 venaient d'autres écoles tenues par les mêmes sœurs de la Congrégation de Notre-Dame; par conséquent il est à supposer que ces enfants n'ont pas eu à changer de livres. Il y a eu aussi 434 autres élèves venant d'écoles autres que celles des Sœurs de la Congrégation. Comme ces élèves devaient venir en bonne partie des Ecoles des Sœurs Ste-Croix où de nos écoles confiées aux institutrices séculières, on voit là plusieurs sur ce nombre de 434 qui n'ont pas dû encore avoir à changer de livres, puisque dans ces écoles on emploie à peu près tous les livres des Sœurs de la Congrégation.

La citation que fait M. Dubois d'une lettre de Pie X pour l'introduction d'un nouveau catéchisme dans la province de Rome peut paraître habile, mais en réalité peut-elle constituer un argument en faveur de l'uniformité des manuels dans nos écoles??

Quiconque se rend un peu compte des choses sait qu'un catéchisme c'est un manuel d'un genre tout spécial que c'est un texte sur une matière doctrinale, où il importe d'être absolument exacte et précis et de n'en pas laisser la rédaction au gré de chacun. On comprend alors qu'il soit désirable de ne pas multiplier les textes de catéchisme pour en mieux contrôler l'exactitude.

De plus chacun sait que le catéchisme, c'est un texte qu'on fait apprendre par coeur et retenir de mémoire, et cela à de petits enfants. On comprend alors que "Rien ne soit si funeste au bon résultat d'un enseignement comme de le continuer dans un texte différent de celui auquel l'enfant est déjà habitué". Mais il est évident qu'on ne peut pas dire la même chose des livres de lecture, des manuels d'histoire ou de géographie et même de la grammaire, dont les textes peuvent varier sans autant d'inconvénients et qu'on ne fait pas apprendre par coeur.

Pour juger de l'assiduité des enfants dans nos écoles, M. Dubois ne prend qu'une école, l'école Garneau, la dernière ouverte, et dans cette école il ne prend que les élèves des deux années du cours, et il ne s'en rapporte qu'à deux visites: le 24 mars et le 30 avril. Est-ce réellement suffisant pour porter un jugement sérieux sur l'assiduité de nos élèves, pour toute l'année, dans nos 50 écoles, qui comprennent 547 classes? surtout quand on sait par l'expérience que le mois de mars est le temps où les enfants sont le plus exposés à être malades et quand le 30 avril est la veille du jour des déménagements.

Certes, nous admettons sans hésitation que sur la fréquentation scolaire, sur le problème de garder nos enfants plus longtemps à l'école et sur l'instruction en général il y a lieu de travailler à améliorer les choses il y a assurément place au progrès chez nous comme ailleurs. Pour ma part, je suis prêt à travailler par tous les moyens à ma disposition pour lancer davantage nos écoles dans la voie du progrès, pour faire donner à nos enfants une instruction solide, sérieuse, adaptée à leurs besoins comme à notre tempérament national, qui leur permette de conquérir les premières places.

Mais je ne crois pas que ce soit en nous humiliant injustement et en fournissant inconsidérablement des armes au ennemis de notre race et de notre religion, que l'on contribuera d'une façon efficace au progrès de l'instruction parmi nous.

GRANDE VENTE de MANTEAUX

CHEZ

P. LAFRANCE & CIE., Limitée

POUR PRES DE

LA MOITIE DE LEUR VALEUR.

Cette vente comprend tout notre stock de Manteaux importés et domestiques dans les styles les plus nouveaux. Nous pensons nous dispenser d'en donner les détails la maison étant reconnue ne tenir que de la confection de première classe.

Manteaux valant de $12.50 à $15.00	Pour être vendus à	$ 7.50
Manteaux valant de $15.50 à $17.50	Pour être vendus à	9.50
Manteaux valant de $18.50 à $25.00	Pour être vendus à	12.50
Manteaux valant de $27.50 à $35.00	Pour être vendus à	15.75

Tous nos modèles de Manteaux importés en peluche et velours uni et broché, drap velours, astrakan broché, etc., manteaux d'opéra seront réduits dans les mêmes proportions.

Nous continuerons la vente de nos costumes à

MOITIE PRIX

Nous sommes à préparer pour vendredi une vente à réduction dans le département de **ROBES** qui ne manquera pas d'intéresser vivement les dames qui tiennent à profiter de nos magnifiques occasions.

VOYEZ NOS VITRINES

Aussi, **DEMAIN,** venez faire le choix d'un élégant Manteau chez

P. LAFRANCE & CIE., LIMITEE, 182 RUE SAINT-DENIS, En face l'Université Laval.

CHIFFRES DU RECENSEMENT DE 1911

Les Canadiens-Français y figurent au premier rang dans une proportion de 63 pour cent de toute la population.

Dénominations religieuses

Le recensement de 1911 qui vient d'être livré à la publicité contient la statistique des différentes nationalités et des dénominations religieuses à Montréal. Les Canadiens-français figurent au premier rang dans une proportion de 63 pour cent. Viennent ensuite les Canadiens-anglais dans une proportion de 26 pour cent, puis les Juifs, avec un peu plus de 6 pour cent. Les autres nationalités sont beaucoup moins importantes.

Voici répartis par nationalités:

Français	298,878
Anglais	62,856
Irlandais	36,943
Ecossais	20,927
Autres d'origine britannique	492
Juifs	27,948
Italiens	7,013
Allemands	2,502
Polonais	2,497
Chinois	1,197
Russes	1,072
Belges	1,006
Autrichiens	548
Bukoviniens	37
Galiciens	245
Hongrois	52
Ruthènes	39
Scandinaves	772
Grecs	615
Turcs	420
Nègres	293
Bulgares	253
Suisses	209
Hollandais	207
Indiens	42
Finlandais	17
Hindous	9
Japonais	5
Nationalités diverses	734
Non spécifiées	2,742
Total	470,480

DENOMINATIONS RELIGIEUSES.

Les catholiques constituent la majorité à Montréal, avec une population de 350,000, soit 70 pour cent de la population totale. Les anglicans, les juifs, les presbytériens et les méthodistes sont les seules autres dénominations religieuses qui aient plus de 10,000 adhérents. La répartition se lit comme suit:

Catholiques Romains	355,796
Anglicans	38,142
Juifs	27,622
Presbytériens	23,777
Méthodistes	10,701
Protestants	4,696
Baptistes	3,146
Congrégationalistes	1,512
Eglise grecque	1,265
Luthériens	1,102
Armée du Salut	341
Adeptes de Confucius	298
Boudhistes	184
Unitariens	181
Frères	140
Frères Plymouth	59
Chrétiens	37
Science chrétienne	55
Evangélistes	51
Mahométans	48
Adventistes	46
Calvinistes	41
Disciples	20
Mennonites	11
Catholiques Apostoliques	10
Hornerithes	10
Eglise libre	10
Amis	9
Universalistes	9
Eglise réformée	5
Christadelphiens	4
Spiritualistes	4
Frères unis	4
Eglise nouvelle	4
Théosophites	1
Agnostiques	126
Dissidants	8
Noncomformistes	15
Sectes diverses	41
Sans religion	328
Non spécifiés	603
Total	470,480

ACCORDAGE DE PIANOS

Ouvrage de première classe exécuté par des experts. Téléphone Up 5941. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest. 6-10

GRIEVEMENT BLESSEE PAR UN TRAIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

ST-HYACINTHE, 10.— L'express numéro 5 du Grand-Tronc venant d'Island Pond, a frappé près de la gare de notre ville une jeune fille du nom de Cécile Beauregard, de la rue Bourdages, lui infligeant d'assez graves blessures à la tête et à une jambe, et des contusions internes. L'état de la blessée, cependant n'inspire pas de craintes très graves. Le conducteur Doyle, en cette occasion s'est conduit en brave, risquant sa vie pour sauver celle de la victime.

UN CLUB DE TRES GRANDE ORIGINALITE

Il a cet objet macabre, de se donner la mort artistement pour faire honneur à ceux qui en font partie.

Fatigués du monde

(Service spécial de la PATRIE)

TORONTO, 10.—" Notre club a pour but de faciliter à ceux qui sont fatigués du monde de s'ôter la vie avec art, dans la conviction que quelques-uns de nos semblables au moins apprécieront notre manière de voir."

Telles sont les explications étonnantes données par un jeune russe, M. Alex. Bourothoff ne restera que quelques jours à Toronto s'en retournant en Russie, et il n'est pas le moins du monde ému par la perspective d'avoir à s'ôter la vie peu de temps après son retour.

" Un club de cette nature," expliqua complaisamment M. Bourokoff, peut paraître une chose extraordinaire à des Anglais, mais pour des Russes, qui sont faits de feu et de passion, qui sont presque sauvages sous certains aspects et très raffinés sous un autre aspect, la chose est parfaitement naturelle. Quelle nation a produit des êtres comme Ivan le Terrible, Tolstoï ou la grande Catherine ? Cependant je ne m'attends pas à être compris de tous."

" Il y a plusieurs années qu'un club de cette nature a été fondé à Moscau. Depuis qu'il existe, cent-vingt-trois de ses membres se sont conformés aux règlements et sont morts de leur propre main. Près de la moitié de ceux-ci étaient des femmes. Quel est notre objet, direz-vous ? le voici : Notre club est très exclusif : ses membres dont le nombre est limité à cent,—et les vides sont comblés à mesure qu'ils se produisent—sont des hommes et des femmes qui sont arrivés à cette opinion que leur vie ici-bas—est inutile et pour eux et pour le monde. Nous croyons que cette vie est simplement une période de transition, sans véritable utilité, et qu'il n'y a rien de bon pour nous à demeurer dans un monde qui offre peu de plaisirs et beaucoup de peines. Nous envisageons la mort sans crainte, mais au contraire avec le contentement de quelqu'un qui n'a aucun désir de mener une vie dépourvue de spiritualité; en sacrifiant cette vie, nous croyons purifier nos âmes de la matérialité et nous trouvons un plaisir d'artiste à mourir d'une manière aussi peu vulgaire que possible.

J'ai connu une jeune fille "ajouta M. Bourokoff, les yeux brillants d'enthousiasme à ce souvenir", la fille d'un riche et noble russe, qui vint implorer, il y a environ un an, d'être admise parmi nous. Peu après, il se produisit une vacance qu'elle remplit, et de ce moment elle passa ses jours à chercher les moyens de mettre fin à sa vie de la manière la plus étrange et la plus belle possible. Elle était douée d'une grande beauté et avait eu une affaire de coeur qui avait mal fini. Elle avait bien voulu me faire part de quelques-uns de ses plans et finalement son choix s'arrêta sur le suivant: Elle offrit un banquet aux membres du club du suicide et un excellent orchestre avait été retenu pour l'occasion. Les musiciens ne connaissaient rien de nos plans, car ils étaient dans une chambre voisine. A la fin du souper, aux accents d'une musique entraînante, elle but à la santé du club, et sa coupe contenait une forte dose de morphine. Sa mort, je vous assure, a été très belle, et plusieurs l'ont imitée depuis."

Quand le reporter demanda à M. Bonrokoff quel genre de mort il avait choisi pour lui-même, il se mit à rire et dit: "Ceci est un secret; mais soyez assuré qu'elle sera en tous points digne du club auquel j'appartiens depuis trop longtemps déjà."

SANOL

GUERIT

LES MALADIES DE LA VESSIE

PRIX $1.50.

Chez les meilleurs pharmaciens. Vous êtes invités à correspondre avec la

SANOL MFG. CO., LTD

Winnipeg, Man.

Dr J.-A. Trempe, 2003 rue St-Jacques ; Pharmacie Goulden, 471 rue Bleury. 3

LES TRAVAUX DU TRANSCONTINENTAL

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 10— On sait que MM. Davis, entrepreneurs du "Transcontinental" ont terminé une voie ferrée qui conduit du Cap Rouge au Marché Champlain. Ils ont commencé aujourd'hui même à poser les rails sur l'emplacement du Marché Champlian. Ils ont à terminer une double voie dont est terminée la partie comprise entre le Cap Rouge et l'église du Cap Blanc. Ils ne pourront continuer cet hiver les travaux de construction de cette double voie. Le train dont on se sert pour transporter les matériaux a circulé pour la première fois, samedi, jusqu'au Marché Champlain.

LE JUGEMENT EST DEFINITIF

(Service spécial de la Patrie)

KIEF (Russie), 10 — Le délai, pour fair appel du jugement qui a acquitté Mendel Beilliss, dans le procès sensationnel tenu récemment ici sur une accusation d'avoir fait mourir un jeune Russe, pour des fins rituelles, est expiré aujourd'hui —La loi permet en effet qu'on en appelle dans un délai de quinze jours, après la promulgation du verdict, et comme aucun appel n'a été fait, le jugement qui a acquitté Beiliss se trouve définitif.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la Patrie)

TROIS-RIVIERES, 10—L'eau est très basse pour la saison, dans le fleuve, car elle n'est qu'à 4 pieds de plus qu'à son plus bas niveau en été.

—Après les récentes pluies suivies immédiatement de froid, nos rues, places publiques et trottoirs sont devenus des patinoirs menaçants, pour la sécurité des piétons. Il a fallu les sabler pour prévenir des accidents.

—Les sportmen sont à préparer des patinoirs dans diverses parties de la ville.

HERNIE SOULAGEE

A M. B. Lindman, Montréal.

Cher Monsieur, — Avec plaisir, reconnaissance, et avec un sentiment de confiance et de justice, pour votre bandage, je considère de mon devoir envers l'humanité, d'écrire ces lignes et de dire ce que vous avez fait pour moi. Je suis âgé de 76 ans et j'eus une hernie double, la plus grosse étant aussi grosse que les lois de la nature peuvent la faire. Après un temps très court, vous la contrôlez, et vous êtes à présent maître de mon cas.

Je suis heureux des résultats et recommande sincèrement votre bandage.

C. LUDWIG, Montréal.

Venez ou écrivez pour renseignements.

B. LINDMAN, REG'D

6a Ave du Collège McGill, Montréal

Vents de l'ouest légère chute de neige, aujourd'hui. Demain, beau et un peu plus froid. Maximum aujourd'hui 34 ; minimum aujourd'hui, 22 ; maximum l'an dernier, 36 ; minimum l'an dernier, 12.

Baromètre 29.55. Calgary 48, 24 ; Winnipeg, 40, 20 ; Pt. Arthur 38, 24 ; Toronto, 37, 30 ; Ottawa, 30, 24 ; Montréal, 34, 22 ; Québec, 30, 24 ; Pointe au Père, 26, 20.

CALENDRIER

Demain, jeudi, fête de St. Damase, pape et confesseur.
Lever du soleil, 7.30 a.m.
Coucher du soleil, 4.15 p.m.
Pleine lune, le 13 à 10.06 a.m.

EPHEMERIDES

Victoire du gouvernement Whitney dans Ontario: 82 conservateurs et 22 libéraux.

HABILLEZ VOS POUPEES

Vous trouverez dans la page 2 de l'édition de ce jour toute une description de la jolie prime dont la PATRIE commencera la distribution Lundi.

M. BARRETTE NIE LA RUMEUR

Le "Daily Mail" disait ce matin que M. J. A. Barrette, député de Berthier, à Ottawa, se retirerait bientôt de la politique, et que son siège serait offert à l'hon. Ths. Chase Casgrain, C.R., qu'on mentionne comme devant bientôt entrer dans le cabinet Borden.

De passage à Montréal ce matin, M. Barrette lui-même, a annoncé à un représentant de la PATRIE qu'il ne connaissait rien de la chose. "C'est, a-t-il dit, la première fois que j'en entends parler."

Si le comté de Berthier était vacant, on dit que M. Arthur Ecrément serait de nouveau candidat dans l'intérêt du parti libéral.

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 10 — A la séance du conseil municipal, hier soir, on a parlé de plusieurs enquêtes. La première, sur la construction du nouvel hôtel de ville, est pour savoir où et comment le surplus dans le coût total a été dépensé. La différence est d'environ $9,500 de plus que l'évaluation de l'architecte de la ville. Comme le disait l'échevin Favreau, cette demande d'enquête n'est pas pour blâmer qui que ce soit, mais pour rendre justice aux contribuables et leur démontrer qu'il n'y a pas eu d'extravagances.

Les deux autres enquêtes sont sur la police, L'une se fera sur la déclaration solennelle du constable Chabot à l'égard d'une certaine surveillance faite par lui devant la maison d'un échevin dans le temps de la grève de quatre échevins; l'autre est pour connaître les agissements de la police depuis deux mois.

La commission de la première enquête, celle de l'hôtel de ville, sera composée des échevins Favreau, Kyle, Mongeau et de M. le maire, à une date déterminée par la commission et les deux autres seront sous la juridiction du comité de la police.

Le rapport du chef de police a été laissé sur la table afin d'entendre certaines explications du chef.

Une résolution de condoléances a été acceptée par le conseil et envoyée à la famille de feu F. D. Globensky, ancien échevin.

Un comité composé des échevins Favreau, Mongeau, Kyle et Vincent, a été formé paur rencontrer une délégation du conseil de Montréal-Sud à propos de l'approvisionnement de l'eau et de la construction des canaux d'égoût dans cette municipalité. Cette réunion aura lieu mercredi soir, le 17 courant.

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer et émettre quatre billets de $10,000 chacun échéant à des dates déterminées pour faire face aux avances de la Banque d'Hochelaga et aux renouvellements.

Un chèque de $7,034 a été reçu par la corporation du ministère de la voirie à Québec en acompte sur le coût du bétonnage de certaines rues faisant partie de la route internationale. Comme ce montant ne correspond pas à celui donné par l'ingénieur de la ville, ce chèque et la lettre qui l'accompagne ont été référés au comité général pour être étudiés.

Le rôle des évaluations sera laissé sur la table durant 30 jours pour être examinés par les intéressés. Puis il sera homologué.

LE PASSAGE DE LA MORT

C'est bien ainsi que l'on peut appeler le tunnel de la rue St-Denis où un troisième accident est arrivé hier soir. L'enquête du coroner.

Tué par un Tramway

"Homicide excusable", tel est le verdict rendu ce matin par le jury du coroner, au sujet de la mort de M. T. Maurice, tué sous le tunnel de la rue St-Denis, hier soir, vers 6 heures et demie.

M. Maurice qui est à l'emploi de la Western Flour Mills Co., conduisait un camion et descendait la rue St-Denis, quand, rendu sous le tunnel, il aperçut un tramway qui venait en arrière de lui. Pour l'éviter, il tira ses chevaux en dehors de la voie, mais les roues glissèrent et la moitié de la voiture seulement, l'avant, sortit des rails où elle était engagée. Le tramway, continuant sa marche, frappa la voiture. Le contre-coup fut assez violent pour précipiter M. Maurice tête première sur la chaussée. Dans sa chute, le malheureux ouvrier s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

A l'enquête de ce matin, plusieurs témoins ont été entendus. Le principal a été naturellement le garde-moteur du tramway, M.J.Toupin. Ce témoin dit qu'il a bien vu la voiture de M. Maurice et qu'il a sonné vivement la cloche d'alarme, à quelques pieds du camion, il a renversé le pouvoir, mais il était trop tard. Le tramway allait à une allure modérée.

Le constable Bélanger du poste No 15, arrivé après l'accident, dit que l'espace entre la voie et le trottoir n'est pas suffisamment large pour permettre le passage des camions. Ce même témoin dit qu'il n'a jamais vu d'indicateur à l'entrée du tunnel, mettant les conducteurs de voiture en garde contre les dangers de passer sur la voie électrique.

Dans ses remarques aux jurés, le coroner McMahon dit qu'il n'apparaît pas qu'il y ait eu négligence criminelle de la part du garde-moteur, dans ce malheureux accident. Il est évident, a-t-il dit, que ce tunnel est beaucoup trop étroit, au centre, pour laisser passer aisément les larges camions employés par les compagnies. C'est pourquoi il dit que les jurés feraient bien de soumettre quelques recommandations aux autorités intéressées.

Le jury a rapporté le verdict indiqué plus haut et a recommandé plus de lumières dans le tunnel.

C'est le troisième accident fatal qui se produit dans ce tunnel et presqu'au même endroit. Le capitaine Dagenais, du poste No 16 fut victime d'un accident à peu près semblable, il y a une couple d'années en se rendant au feu, au même endroit où M. Maurice a été tué.

Mme Maurice était représentée ce matin à l'enquête, par Mtre Hector Bisaillon.

DANGERS DE LA CONTAGION

Les autorités sanitaires de la ville mettent le public en garde contre le danger de contagion des maladies contagieuses, à l'époque des fêtes et le Dr J. E. Laberge, recommande spécialement aux mères de familles de ne pas mener dans les grands magasins les enfants qui souffrent de coqueluche, de rougeole, la scarlatine, etc. L'expérience a prouvé, dit le Dr Laberge, que sous ce rapport le public n'est pas assez prudent et il vaut mieux priver les enfants d'un petit plaisir que d'exposer le public aux dangers d'épidémie. La contagion de scarlatine est particulièrement sévère, cette année, et les symptômes du mal ne sont pas toujours très visibles chez un enfant malade. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir de conduire cet enfant là où il est susceptible de rencontrer d'autres enfants.

CHANGEMENT DE DECOR

CASSEL (Allemagne), 10. — Franz Bachmann, un forgeron qui exerce actuellement son métier dans la forge des usines de locomotives ici, vient d'être choisi pour remplir un premier rôle d'opéra, celui de la basse dans "La flute enchantée", pour la représentation qui sera donnée à l'opéra de cette ville, le 17 décembre.

Voulez-vous une Position?

Jeunes filles qui travaillez dans les manufactures.

Il y a toujours de nombreuses demandes pour vous au **BUREAU DE PLACEMENT** et dans les **PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"**. Venez nous voir.

LISEZ LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

DEVALISEE EN PLEINE RUE HIER SOIR

Une femme se fait voler sa sacoche qui contenait une somme de cinq cents dollars et plusieurs bijoux.

La chasse au voleur

Un vol d'une audace incroyable a été commis, hier soir, vers les six heures et demie, au coin des rues Cherrier et Saint-Hubert. Cette fois, l'apache s'est jeté, tout simplement, sur une dame qui passait, l'a bousculée, et s'est enfui en emportant sa sacoche, qui contenait une somme de cinq cents dollars en billets de banque, des bijoux et plusieurs autres articles.

La victime de ce nouveau vol de grand chemin est une dame du nom de Lapointe. En voyant le voleur s'enfuir à toutes jambes avec son argent, Mme Lapointe se mit à pousser des cris, qui eurent pour effet d'attirer en quelques instants, une foule considérable sur les lieux. Elle raconta aux personnes accourues qu'elle venait d'être volée et que l'apache avait fui dans la direction de la rue Saint-Hubert.

A un moment donné, parmi les curieux qui s'étaient assemblés autour d'elle, Mme Lapointe crut reconnaître son aggresseur et le désigna tout à coup du doigt, en disant: "C'est lui ! C'est lui !" On se précipita aussitôt pour se saisir de l'homme désigné, mais, bousculant cinq ou six personnes, le voleur avait déjà repris sa course à toutes jambes.

Cette fois, il descendait la rue Saint-Hubert. On se précipita à sa poursuite, mais, avant qu'on put l'atteindre le voleur avait sauté dans un tramway de la rue Ontario, qui passait justement, et s'était perdu dans la foule des passagers, très considérable à cette heure.

Mme Lapointe a raconté qu'elle était sortie dans l'après-midi pour aller magasiner. Chemin faisant, elle était entrée à la banque et avait justement retiré une somme de cinq cents dollars, qu'elle devait apporter à la maison. Les bijoux, qui se trouvaient dans la sacoche volée, ont aussi une valeur très considérable. Mme Lapointe croit que le bandit l'a vue pénétrer dans la banque et qu'il l'a suivie ensuite, guettant le moment favorable pour la dévaliser.

LES VOLEURS RECOURENT A DE NOUVEAUX TRUCS

Hier après-midi, vers les quatre heures, un individu se présentait chez M. Oscar Bélair, 1952 rue Châteaubriand, et, disant à Mme Bélair qu'il venait de la part de son mari, et que ce dernier faisait demander la somme de quinze dollars pour régler une affaire urgente. Mme Bélair eut des soupçons, et pensa envoyer porter l'argent par son garçonnet. Malheureusement, ce dernier n'était pas encore revenu de l'école, et elle se décida, finalement, à remettre la somme demandée.

Comme on le pense bien, une fois l'argent en poche, l'individu disparut, et M. Bélair n'entendit plus parler de son argent. Il fut même très surpris, quand, le soir, sa femme lui demanda s'il avait reçu les quinze dollars en question. Il s'aperçut qu'il avait été bel et bien volé et se rendit au poste voisin, confier l'affaire à la police. Mme Bélair a pu fournir une excellente description de l'homme, et la police est sur ses traces.

LES ENQUETES SUR LES INCENDIES

Le commissaire des incendies, M. R. Latulippe, se prononce en faveur de la création d'une cour fédérale à qui incomberait la tâche de déterminer le chiffre des pertes que sont tenues de payer les compagnies d'assurance, en cas d'incendie. M. Latulippe dit que le système accuel qui permet une concurrence désastreuse entre compagnies d'assurance prête à des abus sans nombre que la Commission des Incendies est impuissante à réprimer.

"Le système actuel est une invitation à l'incendie criminel," déclare M. Latulippe.

LA QUESTION DES LICENCES A OTTAWA

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 10. — L'Association des Hommes d'Affaires combat le mouvement en faveur de la réduction des licences à Ottawa pour vente de boissons. Les amis de la tempérance prétendent, de leur côté, que l'association est devenue l'agent des hôteliers.

Les femmes d'Ottawa qui ont droit de vote (veuves et propriétaires), ont convoqué une assemblée publique pour le 18 courant, afin de discuter la question ainsi que la situation municipale.

LE BILL DE MONTREAL

Les amendements à la charte de la cité ont été discutés, ce matin, au comité des bills privés de la Législature.—Longue discussion sur la loi du pavage.

Les propriétaires seront remboursés

(De l'envoyé spéc. de la Patrie)

QUEBEC, 10.—La lutte sur les amendements à la charte de la cité de Montréal est commencée, ce matin, au comité des bills privés. L'assistance est très nombreuse.

La délégation de Montréal chargée de surveiller cette législation est nombreuse et un grand nombre de citoyens de la métropole suivent avec intérêt la considération du bill. Parmi les principaux représentants de la ville on remarque le maire Lavallée, les échevins Martin, Lapointe, Larivière, McDonald, Poissant, Blumenthal, le contrôleur Godfrey, M. Laurendeau, aviseur en chef ; Crépault, assistant-greffier ; l'honorable Ths.-Chase Casgrain, M. W.-J. White et plusieurs autres avocats.

Toutes les clauses qui ont été étudiées ce matin devant le comité ont fourni matière à discussion et il semble que la lutte sera assez longue.

La première clause a été adoptée sans amendement. Elle définit les rues et ruelles privées pour faciliter l'application des règlements municipaux. M. Perron s'est objecté à ce que la ville de Montréal se trouvait par là à s'approprier les ruelles privées, ce à quoi M. Laurendeau réplique que, par ce fait, la ville ne voulait que rendre plus facile la mise en vigueur du règlement.

On a suspendu la deuxième clause relative à l'annexion au quartier Bordeaux d'une partie de la paroisse St-Laurent. Elle fut amendée, cependant, de faGon à ne laisser que les lots 633 et 634 des plans et livres de renvoi officiels de la dite paroisse.

Le comité a adopté la clause 3 qui a rapport aux enquêtes que pourra tenir le bureau des commissaires dans toutes les affaires de sa juridiction. On y a apporté, cependant, un amendement pourvoyant au paiement, suivant le tarif de la Cour Supérieure, des témoins à assigner à ces enquêtes.

Telle qu'elle est insérée dans le bill la clause 4 a été adoptée sans aucun amendement. Cette clause est destinée à amender la clause 37 de la charte de Montréal de façon à ce qu'un échevin ne puisse être disqualifié lorsque sa propriété est expropriée pour un motif d'intérêt public. A cette clause on a ajouté un amendement connu clause 4A. Par cette clause, il s'agit de prolonger jusqu'au 17 décembre le délai pour la réception des plaintes contre les listes électorales municipales.

La clause 5 a été également adoptée. On l'a amendée toutefois. Par cette clause telle qu'amendée le délai pour obliger les regrattiers à garder en leur possession les objets qu'ils ont achetés est porté à quinze jours.

Les clauses 6 et 7 ont été adoptées après quelques légères discussions. Il a été ajouté dans la clause 6 A un article par lequel on autorise la ville à affecter les fonds prélevés en vertu de l'article 343 à l'ameublement prévu des édifices publics, achats de chevaux, de matériaux, etc., pour la brigade du feu et pour le département de la police et l'exécution de travaux municipaux, aussi à prendre sur ces fonds les sommes nécessaires pour les remettre à la commission métropolitaine des parcs, pour qu'elle fasse un plan général des rues, parcs, squares, promenades, boulevards et terrains de jeux, que la commission jugera à propos d'établir à Montréal.

La clause 9 a été remplacée par une autre qui autorise la ville à payer à la commission métropolitaine des parcs et à prendre les sommes nécessaires à cette fin, sur les emprunts autorisés par l'article 342 de la charte de la cité, sa part du coût des améliorations qui seront faites par elle, pourvu que les autres municipalités fassent leur et remboursent à la ville de Montréal leur part du coût de la partie du dit plan général couvrant ces améliorations.

C'est après cette clause que vint enfin le rappel de loi des pavages. M. Laurendeau présente comme clause 9 à l'article suivant:

La cité doit, chaque année, prendre sur les emprunts autorisés par l'article 343 une somme d'au moins $1,500,000 qui devra être exclusivement employée pour la construction de pavages permanents ou qui seront déclarés tels par le bureau des commissaires."

Le Dr Lachapelle, membre du bureau des commissaires, s'oppose à cette clause, et déclare qu'il est de l'intérêt de la ville que cette clause soit maintenue, et que la Législature devrait, avant de s'occuper d'une question aussi importante, exiger que les deux corps responsables de l'administration civique s'entendent.

"L'administration aura besoin, dit-il, dans un avenir prochain, de tous ses pouvoirs d'emprunt pour dater la ville des améliorations qui s'imposeront, à part celles du pavage des rues."

M. Corneau présente un amendement à l'effet que la loi ne sera exécutoire qu'après avoir été soumise au peuple par voie de referendum. Le sous-amendement est rejeté par 16 votes contre 13.

M. Gault propose un second sous-amendement pour substituer dans la clause le mot "peut" au mot "doit" et ce sous-amendement est adopté.

Les clauses 22 et 23 du bill sont considérées aussitôt après. La première abrogeant la loi des pavages, est adoptée et la seconde, pour faire rembourser le coût des pavages faits depuis le 14 mars 1911 aux frais des propriétaires étant mise aux votes, est acceptée par 25 à 4.

Le comité revient ensuite aux clauses laissées en suspens, c'est-à-dire à la clause 10. Celle-ci est adoptée avec un léger amendement.

La clause 12 est retirée à la demande de M. Laurendeau.

Si le conseil municipal de Montréal n'était pas au grand complet présent à la séance du comité des bills privés, ils y étaient en assez grand nombre pour constituer un quorum. Le docteur Lachapelle, MM. Godfrey et Ainey étaient également là. De sorte que le maire Lavallée, assis au milieu de cette imposante délégation montréalaise, avait l'illusion de présider une séance du conseil, si bien qu'à un moment, frappant du poing sur la table, il a rappelé à l'ordre l'assistance qui, parlant à haute voix, rendait la discussion inintelligible.

Le bill érigeant en corporation distincte

LA VILLE DE HAMPSTEAD

a été le premier mis à l'étude. Il a passé comme une lettre à la poste, malgré les dispositions monstrueuses qu'il renferme, et dont plusieurs, et des plus extraordinaires, ont été seulement introduites au cours de la séance. On connait les dispositions du bill, tel qu'il a été tout d'abord imprimé. Mais que faut-il penser de cette sous-section présentée à cette heure tardive.

La "Côte St-Luke Realty Co," sous prétexte qu'elle est propriétaire de la plus grande partie du territoire de la ville Hampstead, aura le droit de nommer trois des cinq conseillers qui constitueront l'administration municipale. De sorte que ce ne sera pas une ville ou l'administration sera soumise au suffrage populaire, mais ce sera une compagnie faisant le commerce d'immeubles qui y aura le pouvoir absolu et l'absolu contrôle administratif.

Le comité a trouvé cette combinaison tout à fait naturelle, et un vote approbatif a été exprimé sans une voix dissidente.

Dès la discussion préliminaire, sur le préambule du bill, M. Laurendeau, au nom de la ville de Montréal, a fait opposition à la mesure. Il a représenté que le territoire désigné n'est pas pour le développement urbain, que la cité n'est pas prête à se l'adjoindre ; que ce territoire étant inhabité n'avait clairement pas besoin d'améliorations urbaines, et que les promoteurs du bill n'avaient d'autre objet en vue que de faire à grands frais des travaux inutiles, pour vendre à meilleur prix leurs terrains. Une dette disproportionnée sera ainsi contractée qui sera éventuellement rejetée sur Montréal. Toutes justes qu'elles soient, ces observations n'ont fait aucune impression sur le comité, dont les membres se tont contentés d'observer que Montréal ne serait pas tenu d'annexer Hampstead. Voilà une assurance dont il convient de prendre soigneusement note, car le comité pourrait être tenté de se déjuger à une occasion toute prochaine. S'il est vrai que la ville n'est pas tenue d'annexer les villes adjacentes lorsqu'elles ont accumulé des dettes qui dépassent leurs ressources, que fera-t-on du bill à l'effet d'annexer pour les fins scolaires la municipalité Emard.

La discussion se continue.

KERFANKO EST ARRETE

(Service spécial de la PATRIE)

WINNIPEG, 10. — L'homme qui est soupçonné d'être l'auteur du meurtre de M. Arnold, gérant de la Banque de Montréal, à Plum Coulée,—John Kerfanko—a été arrêté ce matin dans une maison de l'avenue du Collège, au nord de la ville, et amené à la station centrale de police.

LE COUT DE LA VIE

Une enquête par un comité, de la chambre.—L'attitude du leader de l'opposition surprend ceux qui connaissent.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 10. — Le gouvernement n'a pas encore pris de décision au sujet d'une commission d'enquête sur le coût de la vie, mais dans l'intervalle, les officiers du département du Travail font un relevé du prix des différents articles, des gages, etc., afin de fournir au gouvernement les renseignements dont il a besoin pour se prononcer sur la situation. L'hon. M. Foster, dans un discours, hier soir, à Smiths-Falls, s'est prononcé contre une commission spéciale, à ce sujet, disant que les commissions sous le gouvernement sont déjà trop nombreuses dans le pays.

Plusieurs croient qu'une enquête par un comité de la Chambre des Communes donnerait satisfaction.

C'est à tort, toutefois que Sir Wilfrid Laurier dit que le gouvernement n'a rien fait à ce sujet, car l'œuvre du département du Travail aidera à améliorer la situation.

La commission du tarif proposée par le gouvernement Borden qui aurait fait connaître les parties faibles du tarif, a été refusée par la majorité libérale du sénat, et l'attitude du parti libéral aujourd'hui cause quelque surprise à Ottawa.

ASSOMME PAR DES APACHES

Extraordinaire aventure arrivée à M. A. Désilets, greffier des magistrats de Police, dans une pharmacie de la rue Sherbrooke.

Arrestation prochaine

M. Adolphe Désilets, un employé du greffe des Magistrats de Police, a été, hier soir, le héros d'une aventure dont il gardera longtemps le souvenir.

Il était environ huit heures, hier soir, quand M. Désilets, accompagné de sa femme et de son jeune fils, sortait de sa maison, 8 rue Laval, avec l'intention d'aller faire un tour dans les magasins. En passant au coin des rues Sherbrooke et Colonial, M. Désilets remarqua trois individus aux allures suspectes, qui, chargés de volumineux paquets, sortaient d'une ruelle. M. Désilets ne fut pas lent à penser qu'il avait affaire à des voleurs, et, flairant quelque nouveau cambriolage, il s'approcha des trois hommes et leur demanda ce qu'ils emportaient avec eux. Comme on lui répondait que c'était de la gomme à mâcher, il leur demanda de lui en vendre une boite.

C'était là que M. Désilets attendait les trois copains et leur préparait un truc savamment ourdi. Après avoir convenu du prix de quarante centins pour une boite de gomme, M. Désilets déclara aux trois hommes qu'il n'avait pas de monnaie, mais qu'il les paierait aussitôt, si seulement ils voulaient le suivre jusqu'à la pharmacie Larose, au coin des rues Sherbrooke et Saint-Laurent. Dans sa tête, M. Désilets avait préparé son plan.

Il attirerait les apaches dans l'établissement, avertirait la police par téléphone et ferait une capture qui rendrait son nom à jamais célèbre dans les annales policières de la ville.

Malheureusement, les choses ne se passèrent pas ainsi. Les trois hommes consentirent bien à suivre M. Désilets dans la pharmacie, et tout semblait devoir bien marcher, quand les trois voleurs tombèrent sur M. Désilets à poings raccourcis, le frappant surtout à la tête et à la figure.

M. Desilets aurait certainement été gravement blessé, sans la providentielle intervention d'un de ses bons amis, M. Isaïe Forest, qui passait justement en face de l'établissement. M. Forest, qui est un colosse, eut vite fait de mettre les assaillants en fuite, en entrant dans la pharmacie. Ceux-ci, avant qu'on put les saisir et les maintenir sur place, étaient montés en courant sur un tramway de la rue St-Laurent et s'étaient mêlés à la foule.

M. Desilets n'entend pas avoir dit son dernier mot dans toute cette affaire. Il a pris, ce midi, un mandat d'amener.

UN VIRTUOSE DU CLAVIGRAPHE

Les yeux bandés, parlant à quatre personnes de langues française, anglaise, allemande et espagnole, écrivant en même temps sur le clavigraphe à une rapidité de 135 mots à la minute : c'est le record que vient d'accomplir ce matin, M. E. J. Wiese, de New-York, le clavigraphiste virtuose de la maison Remington.

Les journalistes de Montréal avaient été invités ce matin à une démonstration que donnait la compagnie de clavigraphes Remington. Tous les journaux étaient représentés et ce sont les journalistes qui servaient de juges.

M. Wiese, qui a fait parler de lui comme un phénomène de rapidité et de dextérité, dans tous les journaux d'Europe et dont la PATRIE a été heureuse de relater les prodiges accomplis par cet opérateur, est arrivé à Montréal hier matin.

M. C. B. Heater, gérant général pour la maison Remington à Montréal, accompagné de M. A. R. Pelletier, ont fait les honneurs de leur maison avec une courtoisie charmante.

M. Wiese s'est attablé devant sa machine Remington, comme un pianiste se pose devant son clavier de prédilection, et il a donné aux journalistes cinq démonstrations toutes étonnantes de dextérité.

Dans la première, le rapide clavigraphiste a écrit 138 mots à la minute sur un sujet inconnu.

Dans la seconde, il a écrit 246 mots à la minute, sur un sujet répété par cœur. On lui avait au préalable, bandé les yeux.

Dans la troisième démonstration, il a écrit 135 mots à la minute sur un sujet inconnu, et en même temps, — record extraordinaire, — il tenait une conversation avec quatre personnes de nationalités différentes, française, anglaise, allemande et espagnole.

Dans la quatrième démonstration, le clavigraphiste phénomène a démontré que sa machine était 2 et 3 fois plus rapide que son opérateur.

Il a imprimé 460 caractères différents en 30 secondes, ou mieux, si on le désire, il a touché 15 clefs différentes par seconde.

M. Wiese, au cours d'une entrevue accordée à la PATRIE, a dit qu'il est arrivé à obtenir cette rapidité, après trois ans de pratique.

Comme nous le disions précédemment, il parle couramment quatre langues.

Après cette démonstration de rapidité, M. Heater a fait visiter aux journalistes, le superbe édifice de quatre étages qu'occupe la compagnie Remington, sur la rue Notre-Dame Ouest. C'est l'établissement du genre, le plus considérable de Montréal.

ON CRAINT UN COUP D'AUDACE

La déclaration de M. Robert fait croire que la compagnie des tramways demandera une nouvelle franchise de quarante ans

Elle irait à Québec

"La récente déclaration que M. E. A. Robert, président de la compagnie des Tramways, vient de faire met le comble à la mesure, nous disait ce matin, un des plus gros marchands de la rue Sainte-Catherine Est.

"Il dit que la ville n'a fait aucune reconnaissance des propositions de la compagnie et à cet avancé d'une incroyable audace s'opposent les dénégations des commissaires Lachapelle, Godfrey et Dupuis, ainsi que du secrétaire, M. Napoléon Senécal.

"Je suis convaincu qu'il y a dans tout ceci une simple manoeuvre pour détourner l'attention du public, et que la compagnie profitera de cette apathie pour se rendre à Québec tenter un coup de main dans le but d'obtenir une prolongation de franchise et un supplément de pouvoirs.

"La campagne que fait la PATRIE est l'une des plus serviables, une des plus utiles manifestations de l'esprit public.

"Il y a une chose qui frappe notre raison plus que toute autre: nous nous demandons à quoi servirait une nouvelle expertise? mais des expertises, la ville en est rendue à la douzaine, et je dois en oublier!

"Pas un de ces rapports en expertise n'a servi à déterminer une action conséquente. Vous avez le rapport MacDonald, celui de McLeod, celui de M. Janin, sans compter tous ceux que les journaux ont fait faire.

"Non ! mais, c'est ridicule de défalquer sur le trésor des sommes considérables pour des choses aussi stériles, alors que tant d'améliorations attendent.

"Il n'est pas nécessaire d'être un expert pour voir que des foules stationnent à tous les coins de rue.

"Il ne faut pas avoir étudié le génie civil pour ressentir l'ennui d'être écrasé dans des voitures trop petites.

"Il ne faut pas avoir une science énorme pour comprendre qu'un nombre insuffisant de tramways sont en circulation.

"Il ne faut pas avoir l'expérience de 20 années au service de la Compagnie pour savoir que les réseaux actuels ne suffisent pas, et qu'il faut procéder à un dégorgement immédiat.

"Il y a une chose que nous comprenons bien, nous, cependant ; c'est que nous payons des taxes très lourdes. Nous rues sont toujours éventrées par les travaux de la compagnie, et l'insuffisance du service constitue un grave préjudice à notre commerce.

"Pourquoi M. Ainey, le commissaire, est-il si en faveur de cette inutile expertise ? Avant d'être à l'hôtel de ville, il n'y a pas un discours qu'il n'ait fait sans reprocher au Conseil ces oiseuses méthodes."

IL EST HEURTE PAR UN TRAMWAY

Un peu avant neuf heures, ce matin, un nommé Sydney Hartley, dont on ignore l'adresse et l'emploi, a été frappé par un tramway descendant le Boulevard Saint-Laurent, en face du numéro 130. Relevé sans connaissance, la victime a été transportée à l'Hôpital Général où les médecins ont constaté qu'il souffre de lésions internes assez graves pour mettre sa vie en danger.

LA COMMISSION DES PHARES EN SESSION

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 10. — La Commission des phares siège à Ottawa aujourd'hui, et le dossier à étudier comprend 66 demandes pour améliorations de la navigation dans le St-Laurent, entre autres remplacer les lumières blanches du chenal par des lumières rouges. Le "Shipping Interest" est représenté par M. Andrew Allan, de Montréal.

LES COURS DU SOIR DE L'ECOLE TECHNIQUE

L'Ecole Technique de Montréal, a organisé des cours du soir. Cette institution est des plus heureuses, puisqu'elle permet à ceux qui veulent s'instruire, mais qui travaillent le jour, de suivre des cours après leurs heures d'ateliers.

La direction de l'Ecole Technique invite le public à visiter ces cours qui ont lieu le mercredi, à 8 heures du soir.

UN CHAHUT A LA CHAMBRE D'AUTRICHE

Les députés ruthènes, sont furieux de ce que le gouvernement n'a présenté aucune mesure de réforme électorale.

Pendant une heure

(Service spécial de la PATRIE.)

VIENNE, (Autriche), 10. — Un tumulte s'est élevé dans le parlement impérial aujourd'hui, causé par les députés ruthènes, et le président fut obligé de suspendre la séance. Pendant plus d'une heure, en protestation de l'attitude indifférente du gouvernement sur la question de la réforme électorale, les députés ruthènes firent un vacarme d'enfer, au moyen de sifflets, de clairons, de sonnettes, de trompettes et de toutes autres sortes d'instruments battant furieusement leurs pupitres et ayant recours à tous les moyens possibles et imaginables pour créer une situation intolérable.

Cette démonstration était un coup monté pour faire suite à la proposition d'un député ruthène diajourner indéfiniment la séance, comme marque de désapprobation de la politique autrichienne. Le premier ministre, comte Stuergh, s'opposa à la prise en considération de cette proposition, et aussitôt commença le tintamarre, auquel le président, après avoir attendu patiemment une heure, mit fin en quittant son fauteuil.

EN FAVEUR DU LIBRE-ECHANGE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 10. — Beaucoup d'intérêt est soulevé dans les sphères politiques d'Ottawa par la nouvelle que le Dr M. Clark, député de Red-Deer, le champion libre-échangiste en Canada fera une série de discours dans le comté de Pictou dont le député, M. E. M. MacDonald a, jusqu'à ce jour, passé pour être en faveur du tarif élevé, politique qu'il a souvent défendue en Chambre.

La campagne des deux députés libéraux dans le comté de Pictou promet d'être intéressante. Le Dr Clark sera l'hôte de M. MacDonald avant l'ouverture de la session.

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-jno

AVIS DE DECES

D'AMOUR.—A Joliette, le 9 décembre courant, à l'âge de 31 ans 7 mois, 3 jours, Frère Albert D'AMOUR, fils de J. B. D'Amour, shérif du district de Valleyfield.

Les funérailles auront lieu à Joliette le 11 courant au noviciat des clercs St-Viateur.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU DIT ST-ONGE—A Lachine, le 8 courant, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédé Louis Gareau dit St-Onge, époux bien-aimé de Léocadie Beauchamp.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 358 rue St-Joseph, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241-2

GIROUARD—A Montréal, le 8 décembre 1913, à l'âge de 67 ans, est décédé Théophile Girouard, courtier d'immeubles, époux de Dame veuve J. P. Gervais (née Odile Décary).

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant, à 8½ heures.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 27 rue Labelle, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les membres de la Congrégation de la paroisse St-Jacques sont priés de se réunir ce soir à 8 heures, pour y réciter l'office de la Très Sainte-Vierge. Les membres du Tiers-Ordre de St-François se réuniront ce soir, à 8½ heures précises, pour y réciter l'office du Tiers-Ordre de St-François.

GRIGNON—A Longue-Pointe, le 9 décembre 1913, à l'âge de 54 ans et 7 mois, Malvina Jeannotte dit Lachapelle, épouse bien-aimée de Joseph Grignon.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8½ hrs.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 199 rue Carillon, Longue-Pointe, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242-2

PRENOVEAU—En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 29 ans et 8 mois, est décédé Wilfrid Prénoveau, époux de Yvonne Lachance, au numéro 240b Cadieux.

Avis des funérailles plus tard.

DECES A MONTREAL

CAMPBELL, Margaret Joyce, 77 ans, veuve de John Campbell, charretier, rue Delorimier, 1156.

COTE, Thomas, 2 mois, enfant d'Arthur Côté, messager, rue Galt, 230.

DESCHAMBAULT, Amanda Guillet, 37 ans, femme de Henri Deschambault, charretier, Ave Hôtel de Ville, 57.

DUBOIS, Hormisdas, 39 ans, agent, rue Demontigny, 25 Est.

HEBERT, Adrien, 81 ans, rentier, rue Dagenais, 122.

MELFI, Rosa, 4 mois, enfant de Dominico Melfi, journalier, rue Orchard, 269.

MYERS, François, 44 ans, journalier, rue Fullum, 204.

TURCOT, Georges, 8 ans, enfant de Georges Turcot, journalier, rue Adam, 596.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LESSARD—Samedi, le 13 courant, à 8 heures, à l'asile de la Providence, coin Ste-Catherine et St-Hubert, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de madame T. Lessard.

Parents et amis sont priés d'y assister. 241-2

LES VENDEUSES aiment la gélatine Charlotte. Elle est si bonne.